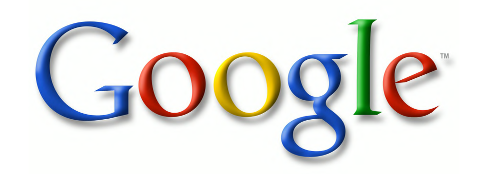
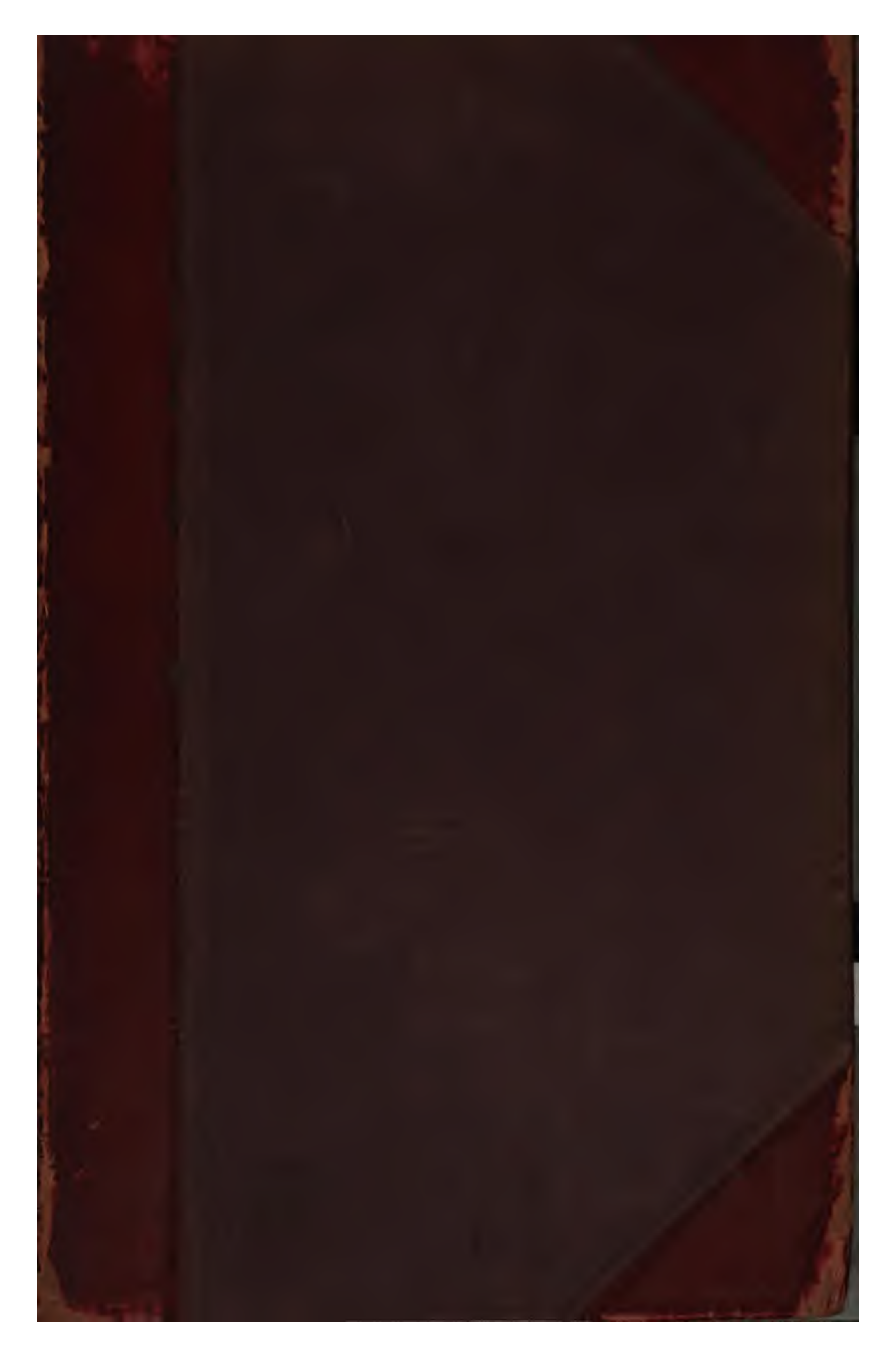
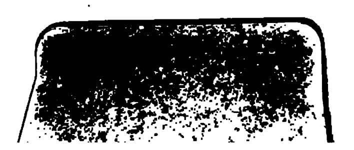
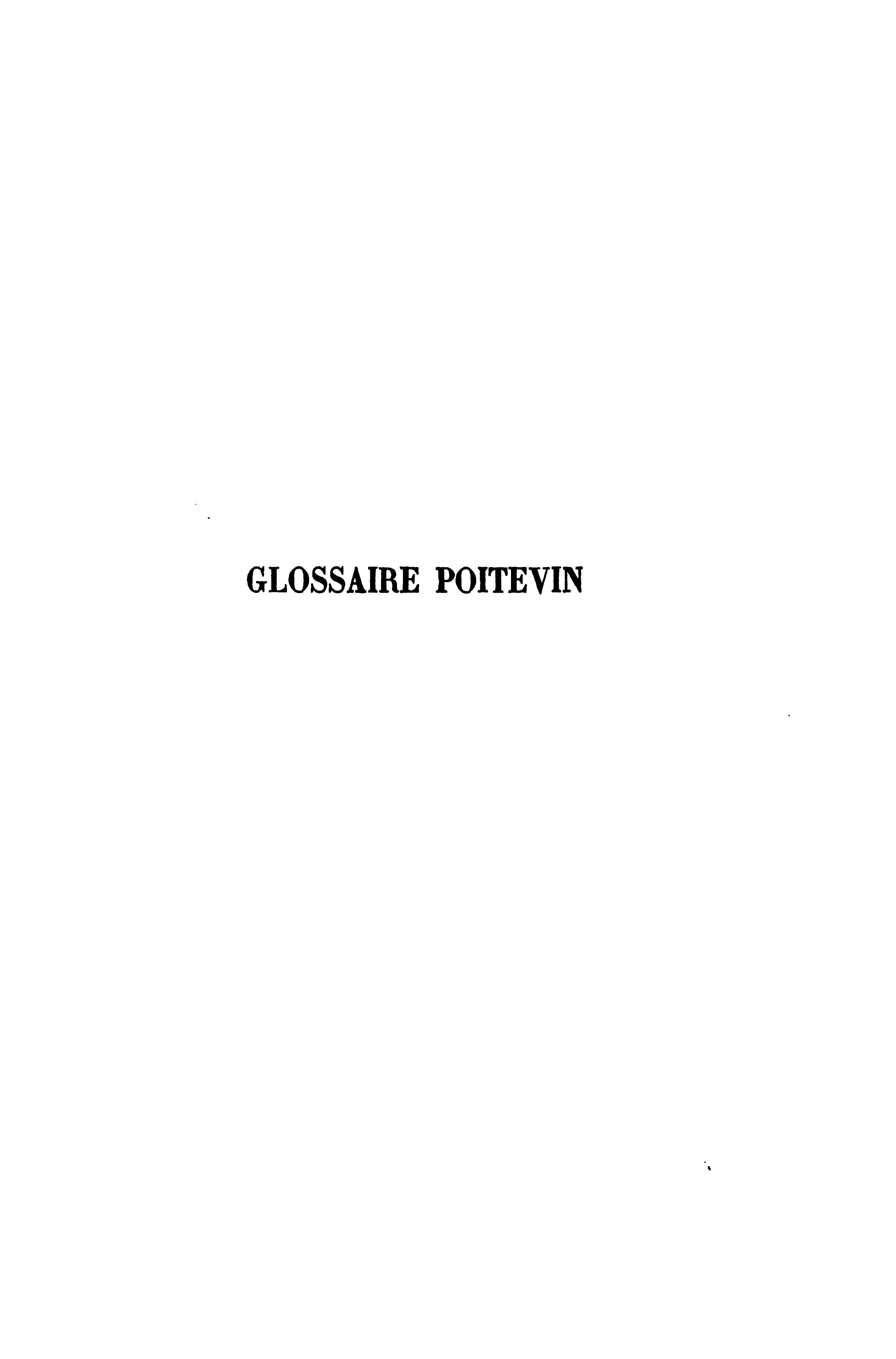










GLOSSAIRE POITEVIN

Melle. — Imprimerie de Ch. Moreau.

(N° 137.)

ESSAI

SUR

LE PATOIS POITEVIN

OU PETIT

GLOSSAIRE

De quelques-uns des mots usités dans le canton de Chef-Boutonne
et les communes voisines

PAR

H. BEAUCHET-FILLEAU

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre de la
Société des Antiquaires de l'Ouest, de la Société de Statistique
des Deux-Sèvres, etc., etc.

Plus ne congnoys que mon parler lourdoys.
MAROT.

NIORT
L. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue des Halles

MELLE
CH. MOREAU, IMP.-LIBRAIRE
Place du Marché

1864


BIBLIOTHECA·BODLEIANA·

A CHARLOT LOUIS-GILBERT DE CHERGÉ,

EX-AVOCAT A LA COUR DE POÈTERS, EX-PRELINGUANT * D' LA SOCIÉTÉ D' L'ÉTUDE DOS LOIX ET D' LA SOCIÉTÉ DOS ANTIQUAIRES D' L'OUEST, EX-CORRESPONDANT DO MINISTÈRE D' L'INSTRUCTION PUBLIQUE, EX-MEMBRE DE QUEUQUES SOCIÉTÉS TR'JOU SAVANTES ET A ST'HEURE SIMPLE PINZAN-GENTILHOUME ET PICTAVO-BERRICHON.

O n' faut pas creire, m'n ami, que si y ai plliacré vout' nom en tête de thio livre o l'est pre vous faire gétir. O n'est poy thieu qui m'ou'z' a fait faire arré! O l'est ben pu tôt pre que vous seyez ben acertené qui seus tr'jou l' même, qui n'ai poy-t-ombllié le passé, et pre qu'on sache ben qu'aneut, coume depuis qu'y vous quenais — et o l'y a ben déjà pus d'ine vingtaine d'années en çay, qui dounians d' l'atille aux éprimours de thielle boune ville de Poëters, — y ai tr'jou été et i seu encore

Vout' confrère et boun ami,

H. BEACHET-FEILLEA.

---

* Président. — Nous nous servons ici du mot *Prelinguant* bien qu'il ne soit plus en usage. Il a été employé par Rabelais et Boiceau de la Borderie dans son charmant opuscule *du Menéologue de Robinea* (page 27 de la *Gente Poëtevin'rie.*)

» Rabelais, dit l'auteur du glossaire des œuvres de Mre Alcofribas, appelle *Prelinguants*, les chefs de compagnie de judicature, parce qu'ils recueillent les avis des autres juges, avant d'énoncer le leur. » Ne pourrait-on pas aussi bien faire venir ce mot du verbe *prœloquor* — parler le premier — car c'est toujours le président qui porte la parole.

Notre confrère, M. de la Marsonnière, ne connaissait pas l'étymologie de ce mot, autrement dans sa spirituelle étude sur nos poésies nationales (Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest, 1858-59, p. 317), il ne se fut pas demandé pourquoi Robinea donnait au président des grands jours le nom de *Prelinguant*.

INTRODUCTION.

« Ce qui reste à faire dans les langues, ce sont de bonnes bibliographies, de bonnes grammaires, de bons dictionnaires patois; mais pour cela, il ne fault pas les détruire, il fault les étudier (*). » Voilà ce qu'écrivait, en 1834, le bon, le spirituel, le savant Ch. Nodier, voici ce que lui inspirait ce sens exquis, cette connaissance approfondie de la langue française qu'il possédait à un si haut degré. Aussi dirons-nous à tous ceux qui ne comprennent pas notre travail: lisez l'ouvrage auquel nous empruntons cette citation, lisez-le avec l'attention qu'il mérite, et nous sommes convaincus qu'après cette lecture, vous applaudirez à nos efforts, vous partagerez notre opinion : notre intention, du reste, n'est point de nous appesantir sur ce fait. Grâce à de hautes et puissantes impulsions, l'étude des patois se généralise de plus en plus. Bientôt, tout nous porte à l'espérer, notre idiôme Poitevin, à l'étude duquel nous avons donné avec tant de bonheur, depuis quelques années, le peu d'heures

(*) Notions élémentaires de linguistique ou histoire abrégée de la parole et de l'écriture.

de loisir que nous laissaient d'autres travaux ; notre idiôme Poitevin qui aura son glossaire complet et vivifié par d'intelligentes recherches pourra braver impunément les progrès de l'instruction primaire, nous en avons pour garants la science et l'activité de notre confrère M. l'abbé Lalanne.

Notre intention était de consacrer quelques lignes au génie de notre langage ; cette tâche qui ne pourrait être que partielle et circonscrite au petit nombre de mots qu'il nous a été donné de recueillir, cette tâche, nous l'abandonnons bien volontiers à notre confrère dont les appréciations basées sur une étude plus large, établies sur un plus vaste cadre, seront tout naturellement plus vraies, plus rationnelles et plus pratiques.

Nous utiliserons donc le peu d'espace qui nous reste, à présenter sous un point de vue que nous croyons tout nouveau, l'importance que les études de ce genre peuvent avoir pour l'histoire et la géographie.

Les patois sont des langues hybrides, un composé de termes, d'expressions et de tournures de phrases empruntés à bien des idiômes. Par un travail facile à faire, que l'on élague d'abord les mots qui ne sont que le fait d'une prononciation vicieuse, ou employés dans un sens que la langue française ne leur accorde pas; que l'on mette à part les expressions romanes, de cette langue dans laquelle notre duc Guillaume a chanté ses amours, ses plaisirs et ses

revers, et qui forment encore aujourd'hui, plus ou moins dégénérées près du tiers de notre langage. Que l'on place d'un côté les mots auxquels le latin a donné *directement* naissance, d'un autre ceux qui procèdent *directement* du grec et dont l'usage remonte, soit à la période gallo-romaine, soit même avant la conquête de César, et qui seraient dus aux relations commerciales que la Gaule avait nouées avec la Grèce par l'intermédiaire de Marseille; l'œil exercé de la science saura reconnaître encore dans ce qui reste, les vestiges des divers idiomes usités parmi ces peuplades qui, depuis la décadence de l'empire romain, se sont ruées à travers nos contrées, laissant dans le langage de leurs habitants quelques mots qui, relevés aujourd'hui, viennent y attester leur séjour. Puis enfin il subsistera quelques expressions que nous appellerons autochthones, si une pareille expression peut s'appliquer au sujet que nous traitons, et qui seront, n'en doutons pas, les derniers vestiges des anciens et très-anciens habitants du sol, de ces Gals, de ces Celtes, de ces Kimris qui ne nous sont encore guères connus que par leurs monuments funéraires, mais de la langue desquels une étude raisonnée, intelligente et comparée permettra, à coup sûr, de reconstituer quelques lambeaux.

L'étude de la limite des patois, celle de la prononciation même, ne présente pas moins d'intérêt, ne porte pas de moins précieux enseignements.

Prenez un mot et suivez-le dans toutes les modifications que lui ont fait subir, le *caprice?* non, le *génie* des populations qui s'en servent; que l'on s'attache surtout à la terminaison, puis ces différences données, comparez l'*anthropologie* des populations entre elles, leurs caractères physiques et moraux, les habitudes de la vie sociale, jusqu'au costume et la manière de se nourrir, étudiez la nature du sol, qui a une si grande corrélation avec les habitants qui le foulent aux pieds, et, vous aidant de l'histoire, vous arriverez à éclairer d'une vive lumière ces questions encore aujourd'hui si obscures de la division des nombreuses peuplades qui autrefois couvraient la Gaule, peuplades dont, pour un grand nombre du moins, les noms mêmes sont oubliés; mais qui se dessinent encore malgré les progrès incessants de la civilisation par des caractères assez tranchés pour que l'œil de l'observateur et la science qui lui vient en aide, puisse en suivre les limites, en préciser à peu près les contours.

Et de tout ceci, que conclure? Que tout convie à ce genre d'étude et que chacun, dans les limites de ses forces et de son intelligence, doit s'efforcer de sauver de l'oubli ces épaves des siècles passés que le flot de la civilisation et les progrès de l'instruction qui montent sans cesse, menacent de faire disparaître à jamais.

Avant de terminer ces lignes, il nous reste une tâche bien douce à remplir, celle de rendre hom-

mage aux personnes qui, par leur complaisance et leurs communications, ont bien voulu nous faciliter l'exécution de la tâche que nous nous étions imposée.

Nous citerons en première ligne M. P. Roy, ancien instituteur primaire qui, bien que redevenu simple agriculteur, a su (chose rare) ne rien oublier de ce qu'il avait appris; c'est lui qui, utilisant à notre profit sa connaissance parfaite de l'idiôme parlé dans nos contrées, nous a fourni la majeure partie des mots de notre glossaire, leur prononciation et presque tous les exemples que nous avons appelés à notre aide pour en préciser le sens. C'est à lui encore que nos lecteurs devront ces conjugaisons, qui ne seront pas la partie la moins intéressante de notre publication pour les linguistes.

Nous serions bien ingrats, si nous ne reconnaissions encore les importantes communications de notre vénérable confrère M. Rondier, dont la plume et la science sont toujours au service de quiconque s'occupe des intérêts ou de l'histoire de son pays d'adoption.

Que M. Barot (*), instituteur à Saint-Martin-les-Melle, reçoive aussi nos remercîments pour les utiles enseignements que nous avons retirés de la lecture des notes qu'il nous a adressées, et pour

(*) Les renseignements fournis par M. Rondier sont indiqués par la lettre (R.); ceux qui émanent de M. Barot, par la lettre (B.).

être juste envers tout le monde, remercions encore MM. les Rédacteurs de la *partie patoise* du *Mellois*, qui nous ont fourni quelques expressions heureuses, en demandant toutefois pardon au spirituel écrivain qui se cache sous le pseudonyme d'*In Pinzan*, de nous être permis de combattre plusieurs de ses étymologies ; il en était vraiment quelques-unes que nous ne pouvions laisser passer sans conteste. Nous citerons encore l'essai de M. l'abbé Rousseau, comme nous ayant utilement servi.

Chef-Boutonne, Avril 1864.



VERBE *AVER* (AVOIR).

Participe présent, ***Ayant***. Participe passé, ***Éyiut***.

INDICATIF PRÉSENT.

I ai.
T' as.
Igll at.
I avons.
V's avès.
Iglls avant.

IMPARFAIT.

I avais.
T' avais.
Igll avet.
I avions.
V's aviez.
Iglls aviant.

PASSÉ DÉFINI.

I èyit.
T' èyit.
Igll èyit.
I èyirions.
V's èyiriez.
Iglls èyiriant.

PASSÉ INDÉFINI.

I ai èyiut.
T' as èyiut.
Igll at éyiut.
I avons èyiut.
V's aviez èyiut.
Iglls avant èyiut.

PLUS QUE PARFAIT.

I avais èyiut.
T' avais èyiut.
Igll avet èyiut.
I avions èyiut.
V's aviez èyiut.
Iglls aviant èyiut.

FUTUR SIMPLE.

I aré.
T' aras.
Igll arat.
I arons.
V's arez.
Iglls arant.

FUTUR COMPOSÉ.

(Ne se dit pas.)

CONDITIONNEL PRÉSENT.

I aré.
T' arés.
Igll aret.
I arions.
V's ariez.
Iglls ariant.

CONDITIONNEL PASSÉ.

I aré èyiut.
T' arés èyiut.
Igll aret èyiut.
I arions èyiut.
V's ariez èyiut.
Iglls ariant èyiut.

IMPÉRATIF.

Aye.
Qu' igll ait.
Ayons.
Ayè.
Qu' iglls ayant.

SUBJONCTIF.

Qu' i aye.
Que t'ayes.
Qu' igll aye.
Qu' i ayons.
Que v's ayez.
Qu' iglls ayant.

IMPARFAIT.

Qu' i èyisse.
Que t' èyisses.
Qu' igll èyisse.
Qu' i èyissions.
Que v's èyissiez.
Qu' iglls èyissions.

PARFAIT.

(Ne se dit pas.)

PLUS-QUE-PARFAIT.

(En ajoutant le participe passé.)

VERBE *ÊTRE*.

Participe présent, *Étant*.

Participe passé, *Été*.

INDICATIF PRÉSENT.

I se.
T' es.
Igll est.
I sont.
Vous sez.
Iglls sont.

IMPARFAIT.

I étais.
T' étais.
Igll était.
I étions.
V's étiez.
Iglls étiant.

PASSÉ DÉFINI.

I sit.
Tu sit.
Igll sit.
I sirons.
Vous siriez.
Iglls sirant.

PASSÉ INDÉFINI.

I ai été.
T' as été.
Igll a été.
I avons été.
V's avez été.
Iglls avant été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

(Ne se dit pas.)

PLUS-QUE-PARFAIT.

I avais été.
T' avais été.
Igll avait été.
I avions été.
V's aviez été.
Iglls avions été.

FUTUR SIMPLE.

I serai.
Tu seras.
Igll serat.
I serons.
Vous serez.
Iglls serant.

FUTUR ANTÉRIEUR.

(Ne se dit point.)

CONDITIONEL PRÉSENT.

I serais.
Tu serais.
Igll serait.
I serions.
Vous seriez.
Iglls seriant.

CONDITIONEL PASSÉ.

I aré été.
T' aré été.
Igll aret été.
I arions été.
V's ariez été.
Iglls ariant été.

IMPÉRATIF.

Set.
Qu'igll set.
Seyons.
Qu'iglls seyant.

SUBJONCTIF.

Qu'i set.
Que tu seyes.
Qu' igll set.
Qu' i seyons.
Que vous seyez.
Qu' iglls seyant.

IMPARFAIT.

Qu' i sisse.
Que tu sisses.
Qu' igll sisse.
Qu' i sissions.
Que vous sissiez.
Qu' iglls sissiant.

PARFAIT.

(Ne se dit pas.)

PLUS QUE PARFAIT.

Qu' i eyisse été.
Que tu eyisses été.
Qu' igll eyisse été.
Qu' i eyissions été.
Que vous eyissiez été.
Qu' iglls eyissiant été.

VERBE *ALLER*.

Participe présent, *Allant*.
Participe passé, *Été*.

INDICATIF PRÉSENT.

I vé.
Tu vé.
Igll vet.
I allons.
Vous allez.
Iglls allant.

IMPARFAIT.

I érè.
Tu érè.
Igll éret.
I érions.
Vous ériez.
Iglls ériant.

PASSÉ DÉFINI.

I allit ou Enhyit (*).
Tu allit ou Enhyit.
Igll allit ou Enhyit.
I allirions ou Enhyissions.
Vous alliriez ou Enhyissiez.
Iglls alliriant ou Enhyriant.

PASSÉ INDÉFINI.

I ai été, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

I avais été, etc.

FUTUR SIMPLE.

I érè.
Tu éras.
Igll érat.
I érons.
Vous érez.
Iglls érant.

(*) On aspire légèrement sur l'H.

CONDITIONEL PRÉSENT.

I érè.
Tu érè.
Igll' éret.
I érions.
Vous ériez.
Iglls ériant.

CONDITIONEL PASSÉ.

I aré été, etc.

IMPÉRATIF.

Vé.
Que igll alle.
Allons.
Allez.
Qu' iglls allant.

SUBJONCTIF.

Qu' i alle.
Que tu alles.
Qu' igll alle.
Qu' i allions.
Que vous alliez.
Qu' iglls allant.

IMPARFAIT.

Qu' i allisse.
Que tu allisses.
Qu' igll allisse.
Qu' i allissions.
Que vous allissiez.
Qu' iglls allissiant.

PARFAIT DÉFINI.

Qu' i enhyisse.
Que t' enhyisse.
Qu' igll enhyisse.
Qu' i enhyissions.
Que vous enhyissiez.
Qu' iglls enhyissiant.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qui eyisse été, etc.

VERBE *VENIR*.

Participe présent, *Venant*.
Participe passé, *Venut*.

INDICATIF PRÉSENT.

I vins.
Tu vins.
Igll vint.

I' venons.
Vous venez.
Iglls venant.

IMPARFAIT.

I venè.
Tu venè.
Igll venet.
I venions.
Vous veniez.
Iglls veniant.

PASSÉ DÉFINI.

I venit.
Tu venit.
Igll venit.
I venirions.
Vous veniriez.
Iglls venirant.

PASSÉ INDÉFINI.

I ai venut, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

(Ne se dit pas.)

PLUS-QUE-PARFAIT.

I avé venut, etc.

FUTUR SIMPLE.

I vendré.
Tu vendras.
Igll vendrat.
I vendrons.
Vous vendrez.
Iglls vendront.

FUTUR COMPOSÉ.

(Ne se dit point.)

CONDITIONNEL PRÉSENT.

I vendré.
Tu vendré.
Igll vendret.
I vendrions.
Vous vendriez.
Iglls vendriant.

CONDITIONNEL PASSÉ.

I aré venut, etc.

IMPÉRATIF.

Vens.
Qu'il venges.
Venons.
Venez.
Qu'iglls venant.

SUBJONCTIF.

Qu' i venge.
Que tu venges.
Qu' igll venge.
Qu' i vengeons.
Que vous vengez.
Qu' iglls venant.

IMPARFAIT.

Qu' i venisse.
Que tu venisse.
Qu' igll venisse.
Qu' i venissions.
Que vous venissiez.
Qu' iglls venissent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu' i eyisse venut, etc.

VERBE *VOULOIR*.

Participe présent, *Voulant*.
Participe passé, *V'lut*.

INDICATIF PRÉSENT.

I vaux.
Tu vaux.
Igll vaut.
I v'lons.
Vous v'lez.
Iglls v'lant.

IMPARFAIT.

I v'lè.
Tu v'lè.
Igll v'lit.
I v'lions.
Vous v'liez.
Iglls v'liant.

PASSÉ DÉFINI.

I v'lit.
Tu v'lit.
Igll v'lit.
I v'lirions
Vous v'liriez.
Iglls v'liriant.

PASSÉ INDEFINI.

I ai v'lut.
T' as v'lut.
Igll at v'lut.
I avons v'lut.
Vous avez v'lut.
Iglls avant v'lut.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

(Ne se dit pas.)

PLUS-QUE-PARFAIT.

I avais v'lut.
Tu avais v'lut.
Igll avait v'lut.
I avions v'lut.
Vous aviez v'lut.
Iglls aviant v'lut.

FUTUR SIMPLE

I vaudré.
Tu vaudras.
Igll vaudrat.
I vaudrons.
Vous vaudrez,
Iglls vaudront.

FUTUR COMPOSÉ.

(Ne se dit pas.)

CONDITIONNEL PRÉSENT.

I vaudré.
Tu vaudré.
Igll vaudret.
I vaudrions.
Vous vaudriez.
Ils vaudriant.

CONDITIONNEL PASSÉ.

I aré v'lut.
T' aré v'lut.
Igll aret v'lut.
I arions v'lut.
Vous ariez v'lüt.
Iglls ariant v'lut.

VERBE *CROIRE*.

Participe présent, *Créyant*.
Participe passé, *Crèyiut*.

INDICATIF PRÉSENT.

I cret.
Tu cret.
Igll cret.
I crèyions.
Vous crèyiez.
Iglls crèyiant.

IMPARFAIT.

I créyiè.
Tu créyiè.
Igll créyit.
I créyions.
Vous créyiez.
Iglls créyiant.

PASSÉ DÉFINI.

I créyit.
Tu créyit.
Igll créyit.
I créyirions.
Vous créyiriez.
Iglls créyiriant.

PASSÉ INDÉFINI.

I ai créyiut.
T' as créyiut.
Igll at créyiut.
I avons créyiut.
Vous avez créyiut.
Iglls avant créyint.

PASSÉ ANTERIEUR

(Ne se dit pas.)

FUTUR SIMPLE.

I créré.
Tu créras.
Igll crérat.
I crérons.
Vous crérez.
Iglls créront.

FUTUR COMPOSÉ.

(Ne se dit pas.)

CONDITIONNEL PRÉSENT.

I créré.
Tu créré.
Igll créret.
I crérions.
Vous crériez.
Iglls crériant.

CONDITIONNEL PASSÉ.

I aré crèyiut.
T' aré crèyiut.
Igll aret crèyiut.
I arions créyiut.
Vous ariez crèyiut.
Iglls arant crèyiut.

IMPERATIF.

Cret.
Qu' igll crège.
Crèyons.
Créyièz.
Qu' iglls crèyians.

SUBJONCTIF.

Qu' i crège.
Que tu crèges.
Qu' igll crège.
Qu' i crègeons.
Que vous crègiez.
Que iglls crègeans.

On peut dire aussi : Qu' i creye ; Que tu creyes , etc.

IMPARFAIT.

Qu' i crèyisse.
Que tu crèyisses.
Qu' igll crèyisse.
Qu' i créyissions.
Que vous créyissiez.
Qu' iglls créyissiant.

Les autres temps se disent peu ou point

ABRÉVIATIONS.

S. M. ou S. — Substantif masculin, féminin.
V. A. N. Pron. — Verbe actif, neutre, pronominal.
Adj. — Adjectif.
Adv. — Adverbe.
Conj. — Conjonction.
Loc. — Locution.
L. mouil. — Prononcez LL mouillés.

Nota. Cette dernière abréviation, que l'on trouvera fréquemment indiquée, nous suggère une remarque que nous ne croyons pas sans importance. C'est la tendance qu'avait notre patois à prononcer à l'italienne presque tous les mots qui commencent par *gl* ou même dans lesquels ces deux lettres se trouvent accolées. Quelques-uns de ceux commençant par *l* subissent aussi cette transformation. A quoi cela tient-il ? à ce que sans doute, enfants l'un et l'autre de la langue romane, l'italien et notre patois ont ainsi conservé leur cachet d'origine , une espèce de lien de parenté — un trait d'union.

PETIT

GLOSSAIRE POITEVIN.

A — AB

A, ALLE, pron. démonstr. f. *a* s'emploie devant une consonne, *alle* devant une voyelle, par euphonie, pour éviter un hiatus. *A m'a dit thieu*, elle m'a dit cela. *Alle est partie.*

ABATARDIR, v. a. abattre, fatiguer, défigurer. *Thielle maladie l'a ben abâtardi.* Bien qu'abâtardir soit français nous avons cru devoir le mentionner en raison de l'acception qu'on lui donne. D'autres mots, comme on le verra dans la suite, se trouvent dans le même cas.

ABAT-D'EAU, loc. employée pour signifier grande pluie. L'on dit encore dans le même sens : *pluie d'abat.*

ABEUILLE, s. f. abeille.

ABEYER, v. n. être hors d'aleine; une longue course fait *abeyer.* L'on disait autrefois *abeyance* pour exprimer l'idée d'attendre quelque chose avec ardeur, et *beer* ou *bayer* pour dire que l'on avait la bouche béante. Nous avons encore l'expression : *beer aux corneilles.* Duquel de ces deux mots notre verbe vient-il?

ABOURDE, s. f. béquilles; et par analogie, les pièces de bois dont on se sert pour étayer une charpente, etc. qui menace.

ABOURDER, v. a. étayer, soutenir au moyen de pièces de bois une charpente, etc. qui menace ruine ou que l'on répare.

ABOURILLER, v. a. mettre bas; se dit des chèvres. Nous ne pouvons croire que ce mot tire son étymologie du verbe *aborior*, avorter, enfanter avant le terme — et cependant....

ABRE, s. m. arbre, (l'*â* très-long); employé par Rabe-

lais. L'on se rappelle la chanson de Guillery :

» Y monti dans in âbre
» Pre voir ses cheins couri. »

ABREGEAIL (*abr'geail*), s. f. couverture de lit, manteau, tous les objets qui servent à se couvrir, s'envelopper par-dessus les vêtements habituels. Vient du verbe *abrier* couvrir, ou peut-être plus directement de l'espagnol *abrego* abri.

ABREGER (*abr'ger*), v. n. couvrir. Un champ est *abr'gé* de fumier quand le fumier est abondant, le couvre. *Abr'ge-le donc de paille*, couvre-le donc avec de la paille, etc.

ABRIC (le C se fait sentir), s. m. abri. C'est la prononciation languedocienne au dire de M. de Caseneuve, qui le fait dériver d'*apricus*, bien que, dit-il, ce mot ait une signification toute différente. Ménage lui donne pour racine l'inusité *opericus* que l'on a fait d'*operio*.

ABRIER, v. a. mettre à l'abri et couvrir. Rabelais l'emploie dans ce dernier sens. Vient d'abri.

ACACHER, v. n. écraser, appuyer sur quelque chose avec force. C'est le vieux mot français *escacher*, employé entr'autre par Taillevent dans sa recette pour l'assaisonnement du porc frais. *Prenés*, dit-il, *des raisins, hors la grappe et les* ESCACHÉS *en ung pot*, etc. Nous trouvons encore ce terme employé dans la coutume de Poitou. *Le droit que peuvent bonnement prendre les mousniers par dreit de moulange est tel : que quant len leur baille blé nect et curé, ils doivent rendre.... de deux boiceaulx l'ung de la dicte farine emplis une fois estre* CACHEZ *o les deux mains mises en croix et de rechief comble.* (Art. 25 de l'Éd. de 1514.) Voir aussi Cout. de St-Jean-d'Angély, tit. 4, art. 47.

ACACHER (s'), v. pron. ce qui s'aplatit, ce qui s'affaisse. *Thiau fein s'est ben acaché dans la grange.*

ACCOUER, v. a. attacher des chevaux ou des mules les uns à la queue des autres. Du latin *cauda*. Se prend aussi dans le sens de partir et de conduire des chevaux ou des mules accouées. Ainsi l'on dit : *Il a accoué*. Le verbe devient neutre alors.

ACCOURSER, v. a. poursuivre quelqu'un en courant. Rabelais qui emploie le mot *accoursier* lui donne le sens d'achalander, signification encore usitée aujourd'hui dans les environs de Melle. D'après le dictionnaire de Trévoux c'est la véritable. On dit en mauvaise part *le bon accorsier*, le mauvais sujet, le mauvais drôle.

ACCUEILLAGE, s. f. Action par laquelle on prend quelqu'un pour domestique ou servante.

ACCUEILLIR et S'ACCUEILLIR, v. a. et v. pron. Prendre quelqu'un à son service et se mettre au service de quelqu'un. La St-Jean-Baptiste (24 juin) et la St-Michel (29 septembre) sont, à Chef-Boutonne, comme presque partout, des époques d'accueillages; mais à la campagne, l'on compte plutôt de la Saint-Barnabé (11 juin) ou de la foire de Javarzay (26 juin).

ACERTENER, v. a. affirmer, assurer. *O m'a été acertené.* Rabelais lui donne le sens de rendre certain. C'est du reste un mot qui était autrefois en usage et que Bon. des Periers emploie (Nouv. 56. p. 216); ainsi que la Coutume de Poitou (Ed. de 1514) où nous lisons art. 23... *Le seigneur du fief* ACERTENÉ *dudict contract de vente, en prend le rachapt, etc.....* Voir encore art. 237 et 329.

ACHAIR, v. n. C'est toucher à un nid, le déranger; un nid est *achaï* quand l'oiseau qui l'a construit n'y retourne plus. L'on dit encore que l'on *fait achaïr* quelqu'un quand on l'intimide et qu'il n'ose lutter de force, d'adresse, etc. Ce mot pourrait (l'on doit comprendre que nous ne présentons cette opinion que sous toute réserve) tirer son étymologie du grec *kathaireô* qui au figuré signifiait renverser, abattre, détruire, ruiner etc.

ACHALER, v. n. Achaler un four commun, c'est y faire la première fournée, le réchauffer. Vient sans doute de *calere*, être chaud. — Quant à l'acception *ennuyer*, elle est très française bien que peu usitée.

ACHALER (s'), v. pron. s'échauffer.

ACHAUDRER (s'), v. pron. se dit des moutons qui se met-

tent par troupes, l'été dans les grandes chaleurs, pour avoir la tête à l'ombre. — *Tes moutons s'achaudront, br'gère.*

ACHÉ, s. f. C'est le ver de terre, le lombric. Belon en parle, liv. V, chap. 18, de la Nature des Oiseaux. *On en a surpris quelques-uns* (des pluviers), *qui avaient encore les* ACHÉES *vivantes dedans la gorge à demi avallées.*

ACHENAU, s. m. chenal.

ACHETER (ACH'TER) A LA FOIRE DE L'EMPOUGNE, loc. adv., terme d'argot, voler. Cette locution est trop claire pour qu'il soit nécessaire de l'expliquer.

ACHICOTER, v. a. mettre bas, se dit des chiennes (Saint-Romans-lès-Melle).

ACOTTER, v. n. Ce verbe est employé dans diverses acceptions : 1. appuyer, soutenir, étayer; 2. arrêter, *acotte bein thielle porte;* 3. manger à sa faim, se bien remplir l'estomac, *acotte te bein,* mange bien : *t'es-tu bein acotté? as-tu l'estoumach bein acotté?* as-tu bien mangé? as-tu l'estomac plein? Mentionné par Richelet dans le premier sens.

ACOTTER (s'), v. pron. s'appuyer.

ACRERIES, s. f. pl. objets de peu de valeurs, de rebut.

ACRÊTER et S'ACRÊTER, v. n. et pron. être et se mettre en colère, comme un coq dont la crête se dresse. Rabelais donne à ce mot l'acception de *huppé, pimpant. Accresté quem'in jau*, trouvons-nous dans le dialogue sur la conversion de M. Cotiby (Rolea divisi etc. p. 122.) L'on dit dans le langage familier et dans le même sens : se dresser sur ses ergots.

ACUCHER, v. a. épuiser. (R.)

ADEMEURER (AD'MEURER), v. a. retarder, causer ou mettre du retard. Vient du latin *morari, moror,* retarder.

ADOUBAGE, s. m. Ce qui sert à assaisonner les mets, et surtout la graisse, le beurre, et l'huile. (Vr HABILLAGE.)

ADOUBER, v. a. racommoder un membre cassé, démis. C'est encore un terme d'agriculture, *faire adouber* signifie faire couvrir le grain qui se trouve sur le sillon, que la charrue n'a pas enterré. — Vient, nous dit Ménage, d'*adoppiare,* raccommoder.

ADOUBEUR, s. m. empirique qui remet les membres cassés ou démis.

ADOUER (s'), v. pron. vivre en concubinage. C'était un terme de fauconnerie. L'on disait des perdrix qu'elles étaient *adouées* quand elles étaient accouplées. Ce mot ne viendrait-il point d'*advocare* appeler auprès, vers, à....

ADOUNER (s'), v. pron. n'a pas tout à fait le sens du verbe français *s'adonner*, bien qu'il en dérive; il signifie s'accoutumer, s'habituer,

ADOUNER (faire), v. a. faire accorder deux personnes ou deux choses, les rapprocher, les réunir.

AFFAMER, v. a. affaiblir. On affame un morceau de bois, par exemple, en diminuant son épaisseur.

AFFENAGE (AFF'NAGE), s. m. L'on dit mettre à l'affenage lorsque, dans les auberges, l'on demande à ce que son cheval, ses bestiaux aient toujours du foin devant eux; c'est le contraire de mettre à la ration. Une propriété a un bon *affenage* quand elle a de bon foin.

AFFENER (AFF'NER), v. a. Affener une métairie, c'est la mettre à même de recueillir beaucoup de foin, soit en achetant des prés naturels, soit en fesant des prairies artificielles. Du mot latin *fœnum*. Rabelais emploie ce mot par ironie en parlant de l'estomac, dans le sens de repu, rassasié.

AFFÉTÉ ÉE, adj. se dit principalement des femmes et filles qui sont d'un abord trop engageant, trop prévenant. C'est en un mot l'opposé de réservé. Dans les œuvres de Rabelais, l'on trouve *affaicté* pris dans l'acception de maniéré, composé.—Employé par Bon. des Périers (Nouv. 12, p. 86.) —M. Ch. Nodier met en note à ce mot: trompeur, sournois. Nous croyons malgré tout le respect que nous avons voué au spirituel et savant annotateur que c'est plutôt *fin* et *rusé* qu'il eut dû écrire. Le sens de la phrase, la contexture de la nouvelle, tout nous confirme dans notre manière de voir. Le français a bien le mot, mais la signification n'est plus la même.

AFFIAGES, s. m. pl. Nom générique des harnais aratoi-

res de toute espèce, charrues, versours, perches, pras, etc.

AFFIC, s. m. On désigne sous ce nom l'avant-train de la charrue qui se compose de l'essiou, la sellette, les ruelles, le forçar, le chevillié, le pra, le tapon, l'encruchour et de la chaîne. (Voir ces mots.)

AFFIER, v. a. Élever des poulets, des volailles, et, au figuré, des arbres à fruits. On le trouve cité dans Rabelais et pour signifier enter, greffer ou planter, et affirmer ou certifier. *Un bon affieux de chiendent*, dit Bon. des Periers, (Nouv. 25, p. 130.) Il y a une fausse interprétation du glossateur. L'on doit donner à *affieux* le sens dans lequel nous employons encore *affier*. Le chiendent poussant spontanément et ne pouvant être détruit qu'avec beaucoup de peine et de travail, un bon *affieux* de chiendent, un bon éleveur, cultivateur de chiendent, c'est un paresseux. *Afier*, dit Richelet, c'est planter, provigner des arbres dans un jardin. Nous avons conservé ce mot qui n'est plus usité et étendu son acception. Il vient, nous dit Ménage, du latin *adficare*. Charles Etienne l'emploie dans son Seminarium, p. 34. *Figere humo plantas feraces apud Virgilium quarto Georgicarum*, dit-il, *eleganter id significare quod vulgus nostrum dicit* AFFIER ou *afficher* ou *piquer des plantes, etc.*

AFFILOCHER (s'), v. pron. Se dit des céréales qui, lorsqu'elles lèvent, n'ont que des fanes ou feuilles minces, longues et étroites, ce qui annonce que la plante souffre. Augmentatif du verbe *affiler* qui a la même signification et se trouve employé dans des ouvrages d'agriculture du dernier siècle.

AFFOLER, v. a. Se dit des juments, des ânesses ou des vaches qui avortent et même, *proh pudor !* de femmes enceintes qui se blessent. Dans notre vieux français *affoler* signifiait blesser, recevoir ou faire des blessures.

AFFRANCHIR, v. n. châtrer les animaux. L'on dit par analogie, *affranchir quelqu'un*, pour exprimer qu'on l'a rendu sage et tranquille.

AFFRANCHISSEUR, s. m. celui qui affranchit, qui châtre les animaux.

AFFRE, s. m. Vieux mot français qui, d'après le dictionnaire de Trévoux, n'était employé qu'au pluriel, et qui aujourd'hui ne se dit qu'au singulier. Il signifiait épouvante, horreur. Effroi en est dérivé, et c'est le radical de l'adjectif affreux. Dans notre patois il est toujours précédé du verbe faire, accompagné du pronom se et n'a plus la même acception qu'autrefois, *se faire un affre*, c'est craindre, ne pas oser entreprendre quelque chose. Mais on ne dit pas que l'on a eu *affre* d'un objet, d'un animal, ni que cet objet ou cet animal avaient fait un *affre*. N'est, par conséquent, usité qu'au figuré. Rabelais donne à ce mot sa première signification. La langue anglaise possède le substantif *affray*, trouble, batterie, tumulte, le verbe *to affray* effrayer, intimider. *Affright. effroy* et *afraid* effrayé, craintif, lesquels doivent tous avoir la même origine que notre mot *affre* qui est peut-être leur racine et qui, si l'on adoptait l'opinion de Caseneuve, viendrait (par métathèse) du latin *Afer* Africain, nègre: ces peuples ayant, en général, dit cet auteur, un aspect repoussant et épouvantable. Il donne cette étymologie, du reste, au mot affreux.

AFFRICLOCHER, v. a. affriander. Corruption du vieux verbe français *affrioler* qui lui-même, d'après Ménage, vient de *frigente*, ablatif de *frigens*, participe de *frigere ;* d'où le mot friand.

AFROUMER, v. a. affermer par corruption.

AFROUTÉ, adj. Se dit d'une jachère. *Ton champ est afrouté.* Rempli d'herbes. Dérive du mot *frou*, terre inculte, ou peut-être du latin *a fructu*, l'*a* employé comme chez les Grecs, en qualité d'*a* privatif indiquant une négation, ce qui reviendrait à dire, privé de fruits. — Le français a le mot infructueux qui, s'il n'est pas employé dans le même sens, a du moins la même origine : dans ce cas le mot *frou* dont nous parlions tout à l'heure, devrait être considéré non comme le radical d'*affrouté*, mais comme un de ses dérivés. — (Voir Frou.)

AGALER, v. a. briser les mottes de terre qui se trouvent

dans les champs fraîchement labourés, surtout ceux où l'on a semé du maïs.

AGALI, s. m. grande étendue de champs. Cette expression est le plus souvent prise en mauvaise part, et signifie terres de qualités inférieures. L'on dit encore quand quelqu'un a fait beaucoup d'ouvrage dans sa journée, *qu'il a fait in grand agali.*

AGALOUR, s. m. Le rateau du jardinier qui *agalle* les petites mottes de terre des jardins.

AGAST, s. m. dégât, dommage. N'est guères employé que précédé du verbe ÊTRE. *Être en agast* se dit des bestiaux qui paissent dans la propriété d'autrui; on dit encore *faire d' l'agast :* causer du dommage. *Agatis* était un mot usité dans l'Angoumois, dans le sens de dommage causé par les bestiaux. L'art. LVII de la coutume de Poitou (Rédaction de 1514, devenu l'art. LXXV lors de la réformation) porte : *Tout home qui a jurisdicion peult prendre ou faire prendre les bestes qu'il trouvera malfaisans ou* AGASTANS *en son domaine.* Le verbe *agaster* n'est plus en usage, mais le substantif a survécu. On trouve le mot *agastie* dérivé d'AGAST dans la Chronique de Du Guesclin (vers 17,136) :

> Car se Jhésu n'en pense li filz sainte Marie
> La bonne contrée des Francs, sera toute agastie.

AGEASSE, s. f. C'est Margot, la pie. — Rabelais écrit *agace* et d'après le dictionnaire de Trévoux l'*agace* ou *agasse* est une espèce de pie qui a les plumes plus noires que les autres. — Nos paysans n'y font aucune différence.

AGEASSON, s. m. petite pie. — Le Provençal a *ageassoun.* (Lacombe.)—J'ai quelque opinion, dit Ménage, que ce mot a été formé de l'inusité *acax* formé du verbe *aceo.*

AGEI ou AJAY, l'érable noir. Vient du latin *acer* (?) qui est le nom que les botanistes donnent à cet arbre. D'*acer*, Ménage forme érable par ces transformations successives : *acer, acerum, acera, acerabum, acerabulum, erabulum, érable.* Les Italiens disent encore *acerro.*

AGLAN (AGLLIAN, *l* mouil.), s. m. Le gland du chêne. *Aglan* en provençal. (Lacombe.)

AGLIAT, TE (AGLLIAT en fesant sentir le *t* et les *ll* mouillés), adj. compact, tenace avec quelque chose de gluant. *Du pain aglliat* est celui qui n'est pas cuit suffisamment, dont la mie s'attache aux doigts. — Une terre argileuse est *aglliate* lorsqu'elle est détrempée ; une pomme de terre est dite *aglliate* lorsqu'elle n'est pas farineuse. — AGLLIAT ne pourrait-il venir d'*Argillaceus*, semblable à l'argile, compact, tenace comme elle. *Argillaceus*, *arglliaceus*, puis *arglliaceu* quand les terminaisons latines ont cessé d'être en usage, et enfin *aglliat*.

AGLIATI, IE (AGLLIATI), adj. A peu près la même signification d'*agliat*, avec cette différence pour la terre, que cette épithète lui est donnée lorsqu'elle n'est pas meuble.

AGGRIPER, v. a. attraper, saisir, retenir, voler. *Agrippe donc thieu*, attrape donc ça. *Y ma agrippé ine ch'mise*, il m'a attrapé, volé une chemise. C'est un vieux mot français qui est peut-être encore en usage. — Nous ne le mentionnons donc que dans le sens de *voler*.

AGNITE (l'*i* très-long), s. f. jeune brebis qui n'a point encore porté. Du latin *agna* comme agneau *d'agnus*.

AGRAINS, s. m. pl. Criblures des céréales, destinées aux volailles. De *granum* précédé, à la manière grecque, d'un *a* privatif. A-Grains, privé de grains. Mais le fait de ces additions de lettres est trop connu et trop fréquent pour que l'on doive beaucoup se mettre en peine de les justifier.

AGRALER, v. a. flatter.

AGRALEUR, SE, adj. flatteur.

AGRAVER et S'AGRAVER, v. a. et pr. Se dit des pieds des animaux de travail et surtout des bœufs, meurtris par une marche pénible sur une route fraîchement cailloutée ou dans des champs pierreux. — Se dit encore de l'homme lorsqu'il a les pieds blessés par sa chaussure ou endoloris par une longue marche. — Cette expression est la représentation littérale du verbe latin *Aggravare*, *aggravo*, appesantir.

En effet la marche des animaux ou des hommes qui ont les *pieds aggravés* en est sensiblement appesantie et ralentie.

AGULLE (AGUGLLE *ll* mouil.), s. f. aiguille à coudre ; les aiguilles à tricoter sont connues sous le nom de broches. Vient d'*acus* aigu. Il pousse dans nos champs une plante à laquelle on donne le nom d'*agugllo* parce que ses graines sont renfermées dans des siliques longues et aigues qui ont une ressemblance éloignée avec une aiguille. Nous croyons que c'est le *scandix pecten* de Linnée, désigné dans quelques provinces sous le nom de *Peigne de Vénus*.

AGUSE (Pierre d'), s. f. pierre à aiguiser.

AGUSER, v. aiguiser, autrefois aguiser d'*acuere*.

AÏDER, v. a. aider. L'Italien dit *aïtare :* notre prononciation patoise était du reste l'ancienne prononciation française comme le prouve la citation suivante, que nous prenons dans *le Libvre du bon Jehan, duc de Bretaigne*, (vers 572 et suivants) :

> Jehan estoit de son linage
> Cousin germain ne plus ne mains
> De frère et seur, j'en suy certains
> Pour ce le pensoit aïder
> Comme son prouche à son povair.

Si l'on en croit Casaubon cité par Ménage, ce mot nous viendrait de l'Arabe *iad* qui signifie main et aide par métathèze.

AIGLLIANDER, v. a. casser une branche d'arbre qui en se brisant, emporte avec elle des lambeaux de l'écorce et fait fendre l'autre partie qui reste attachée au tronc. L'on dit aussi qu'une branche ou un morceau de bois quelconque s'est *aiglliandé*, quand en le cassant, l'effet dont nous venons de parler s'est produit. — Le verbe devient alors pronominal.

AIGRINAT, TE, adj. Les habitants du bourg d'Aigre, département de la Charente.

AIGUAIL, s. f. eau, rosée, — du vieux mot aigue — est plus employé pour signifier rosée ; *ol y a d'l'aiguail à c'ma-*

tin; bien que l'on dise aussi quelquefois quand il a plu : *il est tombé d'l'aiguail.* Aiguail était du reste un vieux mot français qui signifiait rosée, et un terme de vénerie, rosée sur l'herbe, sur les feuilles (Trévoux). Dans les notes que nous devons à l'obligeance de M. Rondier, nous le trouvons écrit : *égail* ou *ingail* et il le fait dériver du latin *aquale.*

AIGUAILLER et S'AIGUAILLER, v. a. et pron. couvrir d'eau ou de rosée et se mouiller légèrement. Quand on traverse les prés le matin on *s'aiguaille* les jambes.

AIGUER, v. C'est à proprement parler, étancher les fonds d'une futaille afin qu'elle ne perde pas le liquide qu'elle renferme; du mot *aigue,* eau, qui n'est plus usité; mais par extension, il est employé pour exprimer toute sorte de réparations ou raccommodages, *aigue donc ma c'lotte,* raccommode donc ma culotte; *thielle porte,* cette porte, etc.

AIGUIÈRE, s. f. du mot *aigue,* eau. C'est une rigole tracée dans les champs pour faire écouler les eaux pluviales.

AILLOCHES, s. f. pl. herbe à la perle ou avoine perlée. (Voir PERLE.)

AILLOU, s. m. Plante dont la bulbe ressemble à l'ognon, ainsi que les graines, lesquelles rendent le pain amer. D'*allium,* ail, comme le mot précédent.

> Car bien véoit que courtoisie
> N'y valoit vaillant une *aillie.*
> (*Libvre du bon Jehan duc de Bretaigne*, v. 831.)

C'est la Jacinthe à toupet, le *hyacinthus comosus* de Linné.

AIR DO TEMPS, loc. le ciel, le firmament; *o chet de l'aire de l'air do temps.*

> Ensuite venions..........................
> ..... do prestres, do chenoines,
> Qui faziant pre brondis jusque dans l'*air do temps*
> Lou goule et lou gouzé.
> (*Rolea divisi, etc.* p. 123.)

AIRADER ou AIRER, v. a. L'on dit du blé qu'il *airade* ou qu'il *aire,* lorsqu'au moment de l'épiage, il sèche sur pied,

il jaunit et meurt. — Les anglais ont le substantif *airer* et le verbe *to air* qui signifient sécher, chauffer, etc. L'étymologie de tous ces mots doit être la même et provenir du latin *aër*, l'air.

AIRÉE, s. f. C'est l'aire quand elle est converte de gerbes. — L'on dit battre une airée, deux airées, pour expliquer que l'on a garni une fois, deux fois, son aire de gerbes et qu'on les a battues. Vient du latin *area*.

AISINANCE, s. f. s'aisiner. (Voir ce mot.)

AISINER (S'), v. pron. du verbe français *aisier*, aujourd'hui hors d'usage (?), signifiant comme notre mot patois, se mettre à son aise. Mais, chez nous, il dit encore quelque chose de plus, car l'on dit de quelqu'un qu'il sait *s'aisiner* pour exprimer qu'il sait trouver les moyens de se rendre son ouvrage, sa tâche plus facile. — Ménage dit qu'aise vient de *asia* employé dans la basse latinité dans le sens d'aise. On le trouve avec cette signification dans les Canons du Concile de Bâle, session 21. D'*asia* on a fait *aise*, *aisier* et *aisiner*.

AIVE, s. f. eau. Vient de *aqua* prononcé comme les habitants du Nord *aqva*.

AIVER ou AIVIER, v. a. Bien que le mot *aive*, eau ne soit guères plus usité dans notre contrée, du moins l'on a conservé le verbe *aiver* qui est d'un usage général pour exprimer l'action d'un cultivateur qui fait irriguer ses prairies.

AIVEUX, SE, adj. Terrain humide, mouillé, tenant l'eau. Du mot *aive*.

AIVISSOUX, SE, adj. Même signification qu'aiveux. — S'emploie concurremment avec lui.

AJAILLON, s. m. l'ajonc, le jonc marin, le genêt épineux.

ALBRETER, v. a. engager quelqu'un au travail, l'exciter, le pousser à travailler : *Il est ben albreté*. L'on disait autrefois *albrené* pour exprimer qu'une chose, une personne était en mauvais état. *Te voilà tout albrené*, trouvons-nous dans la fable de l'*Ane et du Roussin*, de Rabelais. Albrené, au

propre, signifiait un oiseau qui avait perdu les pennes, les grandes plumes de ses ailes.

ALE, s. f. aile d'oiseau, de moulin à vent, etc. C'est le mot dont se servent aussi les Anglais. — Du latin *ala.*

ALLANT, s. f. espèce de couleuvre. (R.)

ALLÉE, s. f. Asphodèle blanc ou rameux. L'*asphodelus ramosus* de Linné. — Plante tuberculeuse qui vient dans les bois. (Environs de Melle.) (R.)

ALLIER, s. m. peuplier franc. (Environs de Melle.) (R.)

ALOUETTE-DUPÉE (Huppée), s. f. Le cochevis et la calendre, — deux oiseaux que l'on désigne sous le même nom.

ALOUETTE-RALETTE, s. f. C'est l'alouette du printemps, beaucoup plus petite et d'une couleur plus fauve que l'alouette ordinaire.

AMARON, s. m. La matricaire, *matricaria parthenium* — Lin. — Dans la formation de ce mot, notre patois a suivi la forme italienne *amarella* qui désigne la même plante.

AMAUDURER ou AMOUDURER, v. a. calmer, faire prendre patience ; se dit au propre et au figuré : un mal qui s'*amoudure*, est un mal qui se calme, qui diminue; on lui donne aussi l'acception de s'amender. *Amadura* en provençal, signifie mûrir, perfectionner, et *amouda* du même dialecte, s'apprivoiser, s'habituer à faire une chose inaccoutumée. — Bien que le sens soit différent, ces mots ont une si grande ressemblance avec notre expression patoise, que nous croyons pouvoir la présenter comme un de leurs dérivés, et venant probablement du verbe latin (inusité) *amatutare* d'où le français à tiré amadouer.

AMBLET (amblliet *ll* mouillés), l'on dit aussi *omblet* s. m. anneau fait d'une lanière de cuir tordue et tortillée ou même d'une réorte, au moyen duquel on attache le joug à l'aiguille de la charrette ou au prâ de la charrue. Petits anneaux faits avec des réortons. — On donne encore le nom d'*amblet* à des pains ronds et ayant un trou au milieu. Vient du mot de la basse-latinité *amblacius* que nous trouvons cité entr'au-

tres documents du moyen-âge, dans les *Statuta antiqua abbatiæ Sti-Petri Corbiensis*, rédigés par Adalhard, sous le règne de Louis-le-Débonnaire. (Polypt. d'Irminon, appendice, p. 314.) *Et idem ipsi dent, unusquisque ad hortum cui deservit, in tertio anno aratrum I, jugum cum amblacio et conjunctis*, etc. Voiçi la définition que donne M. Guérard de l'AMBLACIUS : *Annulus virgis flexibilibus contortisque efformatus, cui paxillus jugi inseritur ; isque annulus aratri temonem extremum aduncumque in ipsum introductum, retinet atque attrahit.*

AMBREDOIRER (AMBR'DOIRER), — Voir BREDOIRER.

AMEGNOUNER (AM'GNOUNER), v. a. adoucir, tempérer l'emportement d'une personne en colère. Vient sans doute, ou des expressions *mon m'gnon, ma m'gnoune*, mots d'amitié que l'on emploie en pareilles circonstances pour flatter les enfants et calmer leurs petites colères, ou du vieux verbe *amignoter* signifiant flatter, caresser. — Nous préférons la première opinion.

AMENER (AM'NER), v. a. mettre bas, se dit des animaux en général : *Ma j'ment est am'née, et la toune ?* Ma jument a mis bas, et la tienne ?

AMINOCHER (S'), v. pr. Se dit des affaires qui, selon qu'elles se présentent et se traitent, *s'aminochent* bien ou mal. Peut-être d'*emineo* se montrer, apparaître.

AMOURINER (s'), v. p. dépérir, mourir peu à peu, se dit principalement des arbres ou des plantes, un chêne par exemple *s'amourine* quand il se couronne. Vient de *morior* sans doute comme le mot *mourine* que nous verrons plus loin.

ANDILLION (and'llion), s. m. griffes ou ongles des animaux, ergots des volailles, corne des animaux à pied fourchu. Ne serait-ce point une corruption du mot andouillers ?

ANGOUESSER, v. n. ennuyer, tracasser. Nous trouvons en italien le verbe *angosciare* vexer, tourmenter, et en anglais l'adjectif *anguished* accablé de chagrin. — M. Rondier, qui écrit ce mot *engoisser*, lui donne pour sens se dépiter,

et propose pour exemple : ***Engoissé de malice.*** Nous avons cru, quant à l'orthographe, devoir suivre celle que nous adoptons en raison de la conformité de ce mot avec celui d'angoisse. — Si le verbe angoësser n'était pas usité autrefois nous trouvons au moins l'adjectif.

> D'aultre part serez *engoissous*
> Car vous arez des Espaignous,
> Ceulx d'Aragone et ceulx d'Escosse
> En voz testes feront grant boce.
> (*Le Libvre du Bon Jehan, duc de Bretaigne*, v. 3186.)

ANGROIZE, s. f. Le lézard gris des murailles, celui qu'à Poitiers on appelle une Rapiette. Dans la commune de Melleran l'on désigne sous ce nom tous les reptiles. Dans le Poitou, nous dit M. Rondier, l'on appelle *grois* les terrains très-pierreux et c'est précisément dans ces sortes de terrains que vit l'Angroize. Ne pourrait-on pas en induire que de cette habitude de se réfugier *in groa*, le populaire aurait déduit le nom qu'il lui a donné. *In-groa*, *in groie*, *ingroise*, *angroise*. Il est des étymologies bien moins probables.

ANJOLLE, s. f. C'est le nom donné, à Sauzé-Vaussais, à la Mélampyre connue dans notre canton sous le nom de Queue-de-Renard ou Blé-Glamot (voir ce mot).

ANNEUT ou ANNUIT, adv. aujourd'hui. Rabelais et Blanchet dans son Avocat-Pathelin écrivent *ennuict*. Les uns le font venir de l'ancien usage des Gaulois et des Germains qui comptaient le temps par nuits et non par jours et la version *anneut* le pourrait faire croire; c'est l'opinion du père Sirmond. Ménage le fait dériver de *en-huy*, au jour de huy. Mais ce qui nous ferait donner la préférence au premier est ce passage du Capitulaire *de Villis*. (Art. 7.) — ***Et si necessitas evenerit quod plus servire debeat, tunc computare faciat, si servitium debeat multiplicare vel noctes.*** Voici la traduction de M. Guérard : « Et s'il y a nécessité pour l'intendant d'augmenter son service, qu'il fasse calculer s'il doit pourvoir à ce surcroit par un supplément d'hommes ou par un supplément de journées. » Le mot *noctes*, dit l'éminent com-

mentateur, étant employé dans le sens de *dies* selon la manière de compter des peuples Germains. Cette citation prouve que cet usage prévalait encore sous Charlemagne. Bien que cet article soit peut-être déjà trop long, nous ne pouvons résister au désir de citer ici deux vers patois dans lesquels, si nous ne nous trompons, le poète a rendu, avec non moins de naturel que Racine, dans ce passage si connu des *Plaideurs* :

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera,

l'idée banale que les jours se suivent et ne se ressemblent pas :

.... Tau rit aneut joliment
Que demoin é in grond torment.
(*Gente Poët.*, *p.* 38.)

APILOTER, v. a. mettre en pilots, en tas.

APLIACRER (APLLIACRER, *ll* mouil.), v. n. flatter, tromper quelqu'un par des paroles engageantes. Vient peut-être de l'italien *piacere*, *far piacere* faire plaisir, plaire.

APLIACREUR, EUSE (aplliacreur), adj. Celui ou celle qui apliacre.

APPELOUR, s. m. appeau.

APPIASSER, v. n. gronder continuellement, criaillier après l'un, après l'autre sans trève. Se fâcher sans cesse. Pourrait dériver du grec *piazô*, forme dorique du verbe *piezô* signifiant au figuré, poursuivre, tourmenter, accabler, car celui qui appiasse tourmente et accable certainement la personne qui est l'objet de ses criailleries.

APPIASSEUR, EUSE, adj. Celui ou celle qui appiasse.

APPOUER et S'APPOUER, v. n. et pron. appuyer et s'appuyer, poser et se poser, placer et se placer. ... *Je* M'APOUE *et sus qui ?.. Ma fooye j'ay dit a to par mooy cié sus Messieux de la Tour-Volu qu'ou faut s'apoué.* (Les amours de Colas. — Dédicace.) Vient d'*appodiare* de la basse latinité, employé au Moyen-Age dans le sens d'appuyer et qui lui-même dérive de *podium* petite muraille qui régnait autour des maisons et

des théâtres en forme de terrasse et sur laquelle on s'appuyait.

APPROPRIR, v. a. nettoyer, approprier. Corruption de ce dernier.

ARAIS, arâis (ais très-long.) Ce substantif masculin est plutôt, par l'usage que l'on en fait, un adverbe que tout autre chose. Il signifie labour (du mot *arare* labourer) mais il n'est guères employé que dans les phrases suivantes : *aller à l'arais*, *bœufs d'arais*, *galle d'arais*, aller labourer, bœufs de labour, aiguillon du bouvier. On ne dira pas voilà un bel *arais* pour un beau labour. Nous trouvons dans la coutume de St-Jean d'Angély (tit. 4, art. 14), la disposition suivante : *Chaque laboureur peut clore et fermer pour chacun* BOEUF D'ARÉE, *pour faire pastis un journal de terre.*

ARANTÈLE, s. f. Toile d'araignée. *Araneæ tela.* Les Italiens appellent les toiles d'araignée *ragnatela*.

ARANTELER, v. a. enlever les toiles d'araignées.

ARAU, s. m. c'est la charrue simple.

..... Pu long qu'un fer d'area.
(*Rolea divisi*, p. 123.)

ARBE, s. f. herbe.

ARBUCHAT ou AREBUCHAT (à l'), loc. (Marigny.) Aller à l'arbuchat, aller à rebour, à reculons. L'on devrait peut-être écrire *à la rebuchat*. L'on comprendra sans peine qu'il est fort difficile de fixer l'orthographe de certains mots, surtout quand l'étymologie, qui seule pourrait guider, vous est inconnue.

ARCHE, s. f. coffre en bois percé de trous, que l'on place dans une rivière ou un étang et dans lequel on met du poisson pour pouvoir le prendre selon ses besoins. Du latin *arca* coffre.

ARDILE, s. f. argile.

ARDILLOU, adj. argilleux. C'est de ce mot que vient le nom de l'une des communes du canton de Chef-Boutonne, Ardilleux. Du grec *argillos* d'où le latin *argilla*.

ARE (en), adv. en arrière. *Tirer en are*, tirer en arrière,

reculer. On peut faire dériver *are* soit des deux mots latins *ad-retro* en supprimant la dernière syllabe, soit de l'espagnol *arredrar* reculer, en lui faisant subir la même opération, soit simplement du mot français *arrière*.

ARE, adj. des deux genres, rude au toucher, couvert de petites aspérités. Dans ce sens, il vient sans doute du mot *âpre, asper*. Mais l'on dit aussi d'un fruit qu'il a un goût *are* en parlant, par exemple, de fruits sauvages, etc., dans cette acception il dérive de *âcre, acer*. L'on dit encore que les blés, la paille sont *ares* au moment des métives, pour signifier que les blés sont trop murs, que la paille est désséchée sur pied et se brise dans la main.

ARGAGNIASSES, s. f. pl. Guenilles. — Les mois des femmes. — Env. de Melle. (R.)

ARGLLIANTIN, (*ll* m.) s. m. L'églantier.

ARGOUNÈRE, s. m. Tas de terreau placé à peu de distance de la maison d'habitation, environné de fagots pour le garantir des volailles et sur lequel on sème quelques graines potagères. Ce mot ne pourrait-il dériver du verbe grec *arguéô*, vivre, être dans l'oisiveté, ou de l'adjectif *argos*, oisif, désœuvré. Les Grecs disaient *argos gué*, terre inculte, — et les terreaux sont, comme chacun sait, des terres ramassées çà et là et qui, destinées à fertiliser plus tard les prés ou les champs sur lesquels on les épandra, ne donnent, en tant que terreau, aucuns produits, c'est de la terre qui se repose, qui est oisive.

ARPIONS, s. m. p. les ongles, le bout des doigts. *Arpions* signifiait autrefois les ongles, les serres d'un oiseau. (Lacombe.) Du verbe *arripere, arripio* saisir, ravir, prendre soudain, comme le font les oiseaux de proie qui fondent sur le gibier. *Arripio, arpio, arpions.*

ARA, s. m. L'Arâ c'est le butoir ou double versoir.

ARRAMIR, v. n. avoir raison de quelqu'un, le forcer à vous obéir. Se dit surtout des enfants. Nous ne pouvons croire, ou du moins nous ne pouvons concilier le sens dans lequel il est usité dans notre canton, avec la signification

généralement donnée au mot *arramir*, promettre de prêter serment à certain jour et en certain lieu et qui dérive du latin barbare *adhramire* que l'on trouve cité dans la loi salique, les formules de Marculfe, etc.

ARRATIR, v. a. manger, brouter jusqu'à la racine. Se dit des bestiaux dans un pâturage. *Tes moutons v'sin, sont entrés dans mon pré et y ont tout* ARRATI, *y n'ont ren laiché*.

ARRÉ, conj. ou adv. enfin, maintenant, voilà. Est encore usité dans le Dauphiné et dans les environs de Rouen. Les auteurs sont partagés sur l'étymologie de ce mot. Les uns le font venir du grec *ara* qui signifie enfin, maintenant; les autres d'un mot hébreu rabbinique que l'on traduit par *ecce*. (Trévoux.) Nos paysans en font plutôt une particule explétive, employée souvent sans qu'aucun sens y soit attaché, par forme d'ornement. — M. Rondier qui écrit ce mot de deux manières différentes, lui donne aussi deux sens distincts. *Harré* espèce d'interjection exprimant le mécontentement. *Array*, voyez-vous, avec mécontentement. Ceci peut être la portée de ces expressions dans les environs de Melle. Ce que nous avons dit plus haut rend bien leur signification dans notre canton.

ARRIAILS, s. m. p. mauvais pas. *Chère dans les arriails*. Tomber dans des trous. Dans le Berry, comme dans les environs de St-Maixent, l'on dit *arias* ou *arrias*, auquel on donne l'idée d'embarras, de difficultés.

ARRIAILLER, v. a. mettre ordre à ses affaires.

ARRIBOTS, s. m. p. brimborions, menues parcelles; comme dans cette phrase : *O chet dos arribots de l'air do temps*, pour dire qu'il tombe quelques légers flocons de neige. L'Espagnol dit *echar de arriba* : jeter en bas, renverser par terre.

ARRIMAGE, s. m. accord. Être de bon ou mauvais *arrimage*, c'est être de bon ou mauvais accord. — Arrimage est l'arrangement de la cargaison d'un navire de la manière la plus favorable à sa marche.

ARRIVE (JUSQU'A), loc. adv. Aller *jusqu'arrive*, c'est aller jusqu'au lieu où l'on voulait arriver.

ARROUTER, v. a. poursuivre quelqu'un, un animal, le mettre en fuite. Dans les environs de Melle on lui donne le sens de détourner, ôter du chemin.

AR SOIR, loc. hier soir. C'est un reste de notre vieux langage. *Ar soir* vient sans doute d'*her soir* qui, comme nous le dit Pasquier, dans ses recherches, n'est qu'une corruption de hier soir.

O paressit ARSER in Angelot,
Emplumassé quemin linot,
Brillant queme in falot.

Noels (Barbier.) p. 142.

ASSARER et s'ASSARER, v. n. et pron. serrer, mettre à couvert, et réunir, groupper. *L'monde s'assare autour d'un charlatan.*

Pute igl allit pre le palez
Quez tras signours qui ertiant lez,
E lé ASSARIT bain et bea
E mé aussi, dan in moncea.

Gente poit., p. 66.

ASSAYER, v. a. essayer. Vient de l'italien *assagiare* qui signifie la même chose et qui, d'après Ménage, a été fait du latin *sapor.*

ASSITAIL, s. m. petit tabouret en bois dont on se sert pour se placer dans le coin de la cheminée. Dérive du verbe *assiter* asseoir.

ASSITER et s'ASSITER, v. a. et pr. asseoir et s'asseoir. *Assitez v' donc*, est l'invitation que vous font les paysans quand on va les voir. *Vous n' vous assitez pas ?* — L'on dit dans quelques communes *assire* et *s'assire.*

A STE HEURE (à st'heure), loc. à cette heure, maintenant, au temps présent. Il vaudrait sans doute mieux écrire à c't'heure, car c'est la véritable ortographe, mais nous copions ici Brantôme. Montaigne, qui s'est aussi servi de cette locution, écrit *asteure.*

ATELÉ (pour Atelier), s. m. C'est le nom que l'on donne dans nos campagnes au haras d'étalons où l'on conduit les juments poulinières. *Aller à, venir de l'atelé.* Nous n'avons

pas besoin d'expliquer le sens que nos paysans attachent à cette expression.

ATILLE (DONNER DE L'), loc. donner de l'embarras, du tracas, du travail, de la peine. Nous trouvons dans Rabelais (3-41), la phrase suivante : *Il n'étoit tué pourceau en tout le voisinage dont il n'eust de la* HASTILLE *et des boudins*. Furetière fait sur ce mot la remarque suivante : HATILLE, *vieux terme de campagne qui se dit en cette phrase : Quand on a tué son cochon, on envoie à ses amis de la* HATILLE *et du boudin. C'est-à-dire, qu'on accompagne le boudin de quelque pièce bonne à mettre au hastier, à la broche. J'approuve cette étymologie* ajoute Ménage de qui nous tirons cette citation : *hasta, hastile. hastilia, hastille*. L'on nous demandera, sans doute, quelle ressemblance nous pouvons trouver entre ces deux significations si différentes : elles sont fort éloignées, il est vrai, mais nous croyons qu'en fait de rapprochements de cette nature, il ne faut pas être trop scrupuleux ; *hasta* signifie broche à rôtir, or, si celui qui tourne la broche, le *hâteur de rôt* comme le portait les Etats de la maison de nos Rois d'autrefois, ne pouvait manquer d'avoir chaud quand il remplissait son office, de même celui qui fait quelque chose avec effort, qui se fatigue, se donne de la peine, sue et transpire. *Donner de l'atille*, donner de la peine, travail qui fait suer par la fatigue qu'il cause. Voilà le rapprochement que nous voulions faire. Peut-être trouvera-t-on que ce qui précède ne vaut pas la peine qu'on s'est donné en le lisant. Si nos lecteurs l'agréent nous ne regretterons pas la nôtre.

ATROCHER, v. a. mettre le maïs à troches. (Voir ce mot.)

ATTELOUÈRE, s. f. morceau de fer ayant presque la forme d'un Z, moins la traverse du bas, qui sert à relier le joug des bœufs à l'amblet. L'on appelait atteloires des chevilles que l'on mettait dans le timon des chariots ou des voitures pour engager ou arrêter les traits des chevaux (Trévoux).

ATTENIR, v. a. attendre par corruption.

AUBIER, s. m. saule, *alba* en provençal (Lacombe).

AUC, s. m. le jars, l'oie mâle. De *auca*, *aucœ*, oie, mot de la basse latinité que l'on trouve fréquemment employé dans les documents des VIII, IX et X[e] siècles. L'Italien dit encore *oca*.

AUSTOUT, adv. aussitôt. De *aussitout*, *austout* par contraction.

AUTAIN (VENT D'), s. m. le vent du sud est. Reproduction presque littérale du mot *altanus* qui désigne ce vent. L'on disait autrefois en français *autan*.

AVAGNER, v. a. fatiguer quelqu'un plus faible que soi, qui travaille avec vous, qui veut lutter de force, qui veut faire autant d'ouvrage. *I seu vassé, i n'en peut plus, tu m'avagne.* Ce mot ne serait-il point le même qu'*avanger*, usité dans l'Anjou, le Maine et la Normandie, au témoignage de Ménage, et qui signifiait ne pouvoir fournir. Les deux sens, comme les deux mots, ont certain point de ressemblance qui nous le ferait croire et la métathèse est, comme on le verra, une figure fréquemment employée dans notre patois.

AVALOUÈRE, s. f. la gorge ou le gosier. L'on dit d'un ivrogne qu'il a *ine belle avalouère*. Le vieux français avait le mot *avaloire* qui était employé dans le même sens.(Trévoux) Ce mot vient de *ad vallem* d'où *advallare* et *avaller* et enfin *avaloire*.

AVIER le feu, v. a. Le faire vivre, lui donner de la vie. Nous avons en français *aviver* et *raviver*, dont l'étymologie est la même. *Vita* vie.

AVIS (m'est), loc. Je suis d'avis.

AVOCAT, s. m. Voici encore un de ces mots bien français et qui cependant sont pur patois par l'acception, le sens qu'on leur prête. Qui croirait, quand la ménagère demande *d'aux avocats pour avier son feu*, que ce sont des fusées de maïs dépouillées de leurs grains qu'elle réclame. (Voir *Penon*.)

AVOLUER, v. n. profiter, croître, prendre de la valeur. Vient sans doute *valeo*, *valere*.

AVOURE, adv. à présent, en ce moment, maintenant, aujourd'hui ; comme dans ces vers :

Poictevins, o l'est AVOURE
Quo se fau ben resjouy.
(*Gente poet.* etc. p. 37.)

Vient sans doute des deux mots latins contractés *ad horam* en changeant, par euphonie l'*h* en *v*, l'une et l'autre lettres aspiratives dans notre prononciation, *ad horam*, *advoram*, *advora*, *avour*.

BA

BABIGEOT ou BADIGEOT, loc. Verre que l'on a sali en buvant. *Ton verre est tout babigeot.* Ce mot viendrait-il de badigeon ?

BAC, s. m. évier. Rabelais emploie ce mot que Ménage prend à tort, croyons-nous, pour diminutif de *bacquet*. L'allemand a *back* vase à boire.

BADAIE, s. f. buées, cris, que font les moissonneurs après quelqu'un. De *bader* qui signifie tenir, avoir la bouche ouverte. Ce que l'on fait en criant : *pousser ine badaïe*, pousser un grand cri, une grande huée.

BADE-BEC, s. m. morceau de bois que l'on met entre les mandibules du bec des oies, pour le tenir ouvert quand on les *gouge*. Même étymologie que le mot précédent.

BADEGOULE, s. des deux genres. Voir BADENIBELLE.

BADENIBELLE, s. m. grand causeur, babillard, bavard fatiguant, insupportable. Se prend toujours en mauvaise part. Vient de *bader* comme les précédents.

BADER, v. a. ne s'emploie guère que dans l'expression *bader le bec*, ouvrir la bouche. L'italien a conservé *badare*, lanterner, faire le badaud. Ce dernier mot provient aussi, soit dit en passant, du vieux verbe *bader* dont nous avons donné la signification plus haut. *Bader* vient sans doute du grec *babai* exprimant l'idée de cri d'admiration, de plainte ; ou du verbe *badzó*, parler.

BADROLE, s. m. sot, niais. Ce mot provient encore sans

doute de la même source de *bader*. Il doit avoir la même étymologie que badaud, à moins qu'on ne le fasse dériver du mot *bardus*, sot, hébété, qui lui-même dérive du grec *bradus*, tardif, lent, nonchalant, qui a l'esprit paresseux, etc. par métathèse.

BAGLIÈRE, s. f. toile pleine de balles de céréales et surtout d'avoine, qui sert de matelas et de paillasse.

BAGOUE, s. m. bavardage, beau parlage, jactance. L'on dit que quelqu'un a du *bagoue* pour exprimer qu'il parle avec facilité, mais à tort et à travers, qu'il y a dans ses discours plus de paroles que de pensées, beaucoup de mots et peu de sens.

BAISSE, s. f. lieu bas, vallon, la partie la plus profonde d'une vallée.

BALAFRE, s. f. maladie des moutons. Boutons, chancres qui leur viennent dans la bouche. C'est la cocote ou phlyctènes.

BALAIN, s. m. pièce de toile grossière qui tire son nom de ce qu'on l'emploie pour porter les balles des céréales.

BALASSON, s. f. espèce de selle ou de caparaçon en grosse toile piquée que l'on met sur le dos des mulets quand on veut leur faire porter une charge. Ce mot pourrait dériver de *balain* grosse toile.

BALASSON, s. m. (Loubillé.) agneau que l'on a tondu sur les reins seulement, ce qui produit l'effet d'un *balasson* qu'on lui aurait mis sur le dos.

BALASSON (aller à), loc. C'est transporter les denrées à dos de mulet, comme on le faisait généralement quand l'état des chemins ne permettait pas l'emploi des charrettes. Les meuniers portent encore quelquefois leurs pochées *à balasson* quand ils n'ont qu'une petite distance à parcourir.

BALLADE, s. f. assemblée champêtre. On leur donne aussi le nom de *frairie*. Vient sans doute du vieux verbe français *baller*, danser, qui, d'après Ménage, dériverait de *ballare* qui lui-même proviendrait du grec *ballein* qui ont l'un et l'autre la même signification.

BALLER, v. n. ne se dit guère que dans le sens de *baller* dans ses vêtements, les avoir trop larges; et pour surnager. *Le bois balle sur l'eau.*

BALLERET, s. m. hangar. Diminutif de *ballet* qui n'est plus usité.

BALOTS. s. m. p. grosses lèvres pendantes. Du mot *labia* par métathèse, *de gros vilains balots.*

> Herodea cas que gnen soune mot
> Sent tout fret son pirot,
> Et se mord les balots.
>
> *Noëls* (Barbier), p. 142.

BARASSERIES, s. m. pl. menus objets de peu de valeur pris en général.

BARBE-DE-BOUC, s. f. champignon qui croît en automne dans les bois, et qui vient en petits filaments, semblables à de la barbe de bouc. Il est comestible.

BARDINE, s. f. Dans notre canton c'est la femelle du *bardou*, la bourrique; dans celui de Villefagnan ce mot est synonyme de *batière.*

BARDOU, s. m. un petit âne, de ceux dont on se sert pour porter des fardeaux, etc. Les Italiens appellent un petit mulet *uno bardotto.* (Voir Badrolle.)

BARDER et se **BARDER**, v. a. et pronom. enduire, couvrir de boue, ou se couvrir de boue. Le provençal dit *bardissa* (Lac.) Ces mots seraient-ils un vieux souvenir de la locution *bardé de fer* dont on se servait pour exprimer l'idée qu'un homme de guerre et sa monture étaient armés de pied en cap? Bardé dérive du latin barbare *bardatus.* On dit encore en mauvaise part d'un homme ivre qu'il est *bardé d'être saoul.*

BARGE, s. f. meule, tas, une barge de foin, de fagots, etc.

BARI-BARA, loc. adv. discours insignifiants, sans queue ni tête.

BAROLLER, v. a. Les marchands de moutons appellent *baroller* rogner la laine, la relever, mettre leur bestiaux en état de paraître à la foire. L'on dit encore au figuré *baroller*

pour couper les cheveux très courts. *Te v'là tondu barolo.*

BAROTTIER, s. m. petit marchand blatier qui allait *à balasson.*

BARRAU, adj. celui auquel on a coupé les cheveux très-ras, comme dans ce couplet que chantent les enfants :

Tondu Barrau
Les cheins t' mangeront pre Nau,
Tondu Racque
Les cheins t' mangeront pre Pâque.

BARRAUX, s. m. p. L'on appelle de ce nom des gerbes que l'on a battues sans les délier (ce que l'on appelle battre en pointe), soit pour avoir du blé de meilleure qualité et moins mélangé de graines étrangères, soit parce que le temps n'étant pas sûr l'on n'osait éparer une airée.

BARRER, v. a. faire avec une *barre* de fer, dans un terrain que l'on veut planter en vigne, des trous dans chacun desquels on place un ou plusieurs morceaux de sarment que l'on a choisi au moment de la taille.

BASE (l'*a* très-bref), s. f. boue, mortier ; du mot *vase* en changeant le v en B.

BASSE, s. f. petit cuvier propre à transporter l'eau ou la vendange.

BASSEIL, s. m. le seuil de la porte. Le bas seuil ?

BASSIE, s. f. l'auge en pierre dans laquelle on fait boire les bestiaux et qui pour cela est presque toujours placée près du puits. On donne également ce nom à de petites auges qui sont placées dans les toits ou les étables. *La bassie do cochon est-eile pleine ?* — Peut-être *bassie* n'est-il qu'une corruption du mot *bassin.*

BASSIOT, s. m. petite auge en bois. *Porte thiau bassiot de bran.* C'est le diminutif de *bassie*, seulement il s'applique toujours à des vases en bois, tandis qu'une auge de pierre, petite ou grande, se nomme toujours *bassie.*

BASSIR, v. n. ne s'emploie que dans cette phrase : *Bassir de honte*, rougir de honte, avoir honte au suprême degré.

BAT-AGEASSE, s. m. pie-grièche. Ce nom patois pro-

vient sans doute de ce que cet oiseau est toujours en guerre avec les pies (ageasses) et les oblige souvent à fuir.

BATEGNON (BAT'GNON), s. m. (Voir Balasson (mouton). *Bategnon* est usité dans la commune de Tillou.

BATIÈRE, s. f. toile rembourrée de paille ou de bourre que les meuniers mettent sur le dos de leurs mulets. C'est le mot qui a succédé à Balasson. Vient de *bât*.

BATLAGER ou BADELAGER, v. n. rêver, rêvasser; se dit principalement des malades qui, sans avoir précisément le délire, parlent en dormant, ont un sommeil agité par des rêves fatigants. *Y n'a fait que batlager toute la neut, o l'est mauvais signe.* — Viendrait peut-être de *batail* ou battant de cloche, comme l'on dit encore aujourd'hui de quelqu'un qui est poursuivi par une idée fixe : *Il a martel en tête.*

BATONS DE SELLETTE, s. m. p. grosses chevilles qui passent au travers du madrier qui forme la sellette de la charrue et de l'essieu pour les tenir réunis.

BATTAISONS (quelquefois prononcé *batt'sons*), s. f. pl. temps, époque de battre les gerbes. *Les batt'sons sont rendues.* Dérive de battre qui lui-même vient du mot latin *batuo* dont le sens est le même.

BATTERESSE, s. f. nuée de grêle qui en tombant *bat*, détruit les récoltes. Est employé dans le Journal de Le Riche et la Chronique du Langon.

BATTOU, BATTOUER, s. m. C'est le battoir dont se servent les laveuses.

BAUGE, s. f. mesure linéaire quelconque. *As-tu la bauge? Prends thielle galle pour bauge.*

BAUGER, v. a. mesurer. *Bauge thiau foussé et tu m' diras comben il a de long et de large.*

BAULER, v. a. hurler. *Le louc baule, m'nami.* Les Anglais ont le verbe *To bawl* crier, criailler. Notre mot patois est probablement un souvenir de leur séjour dans nos contrées.

BAVOU, SE, adj. bavard, babillard. Le mot *Baveu*, d'après Boiste, a la même signification. Notre mot *Bavou*, qui n'en est qu'une dégénérescence , est souvent employé par les

paysans dans leurs disputes. *Taize-te donc, tu n'es qu'in bavou.*

BAZIR, v. n. diminuer, disparaître, fondre, selon l'expression vulgaire, comme du beurre au soleil. *L'argent bazit entre ses mains.*

BÉATILLES, s. m. pl. restes de plats délicats. Peu usité. Vient, dit Mesnage, de *beatus*, *beati*, *beaticulus*, *beatillus*, *beatillæ*.

BECOT, s. m. le bout de la tige du maïs qui tient à la fusée et que l'on casse en la pelant afin de pouvoir faire les troches. — L'on donne également ce nom aux portions de branches que le jardinier ou que celui qui étauce des arbres ont laissé. *Thiau l'houme a lèché les becots trop longs.* Serait-ce par hasard une contraction de *bec-de-coq*. Si l'on veut nous permettre de nous appuyer sur le latin pour justifier cette hypothèse, nous citerons les paroles suivantes de Suétone par lesquelles il termine la vie de Vitellius, et où il dit à propos d'Antonius Primus : *Cui Tolosæ natum cognomen in pueritia* BECCO *fuerat id valet gallinacei rostrum.*

BEDE, s. f. jeune vache.

BEDOCHE (B'DOCHE), s. f. houe à main. En provençal *Besoche.* (Lac.)

BEDOCHON (B'DOCHON), s. m. petit binochon dont on se se sert dans les jardins.

BEGUETTE, s. f. brebis de deux ans (Loubillé). Ce mot pourrait venir de l'anglais. En effet, nous trouvons dans cette langue le verbe *To beget* engendrer et *Begetter* celui ou celle qui engendre ; alors la signification de beguette serait (ce qui est vrai du reste), brebis propre à engendrer.

BEGUINE, s. f. sarments de vigne liés par petits paquets. Javelles.

BELÉE (jeter ine), pousser des cris en pleurant, comme le font souvent les enfants. (Voir Beler.)

BELER (le premier E muet), v. n. crier en pleurant, se dit surtout des enfants, sans doute de ce qu'en pleurant ils imitent le bêlement des moutons. Vient du latin *Balare.*

Chez les Romains l'on avait déjà employé ce mot au figuré pour exprimer le langage, les plaintes de l'homme comme on le voit par ce passage de Varron (de Re rustica, ch. 3), *Quoniam satis* BALASTI *ô Faustule noster.*

BELINE, s. f. Au Breuil-Coeffault (commune de Hanc), l'on désigne sous ce nom une citation, une assignation. Sans doute de ce qu'en recevant un pareil message le cité manque rarement de pousser *Ine belée* d'imprécations contre son adversaire.

BERAI, loc. C'est une contraction des deux mots *bien-vrai* employés interrogativement et dont notre locution patoise représente le même sens. *Eh! Piarre, la femme à Jean Ledoux qu'est morte. — Berai?*

BERCHE, s. f. brèche par métathèse.

BERCHE ou BERCHU (B'RCHE, B'RCHU), adj. des deux genres. Brèche-dent.

BEQUELE (B'QUELE), s. f. (Voir Balafre.)

BERDOIRER (B'RDOIRER), v. a. étendre une substance grasse ou humide sur quelque chose, ses vêtements par exemple, salir. Se prend toujours en mauvaise part. — Le Berrichon dit *Berdoire* pour rendre l'idée d'un mauvais pas, d'un trou plein de boue.

BERE, v. a. boire. L'italien a *Bere* ou *Bevere* pour expri- la même chose. Du latin *Bibere* en retranchant la première syllabe.

BERTON ou BRETON DE FEU (B'RTON), s. m. Ce sont ces petits éclats de charbon enflammé qui volent autour du foyer lorsque le bois pétille en brûlant. C'est le peu de feu que l'on va demander à sa voisine pour rallumer son foyer éteint.

Quo brut ô fat Alidon
Quigl buttant pre le darrère
Do feu in poetit BRETON
Su in poay de poudre negre
Qui est dessus le soupiro, etc.

Gente poitev. p. 83.

BERLE, s. f. C'est le nom que les paysans donnent au

cresson d'eau, par le fait, c'est une plante différente. Rabelais la cite comme une herbe propre à être mangée, bien qu'il ait mentionné le cresson. — Que l'on nous permette, à propos de ce mot, une citation du savant Ménage dont le nom paraît si souvent sous notre plume. Si nous extrayons ici un passage de ses Origines de la Langue française, ce n'est certes pas pour nous ériger en critique, mais seulement pour justifier, aux yeux de nos lecteurs, certaines étymologies que nous croyons pouvoir leur présenter et qu'ils jugeront peut-être un peu hasardées. Voilá ce qu'il dit au mot Berle. *Herbe qui croît dans les lieux marécageux* Apium palustre, *appelée des Grecs Sion et des Latins* LAVER. *De* laver, laver, laveris, laverinus, lavernus, vernus, vernulus, *vernula, bernula, berla,* BERLE. Ou plutôt, selon M. de Saumaise, de *berula* ou d'*iberula*. — Nous croyons, en effet, que berle doit plutôt dériver de *berula* que de *laver*.

BESTIASSE, s. f. un sot, un lourdaut, une bête. C'est la traduction littérale du mot italien *bestiaccia*, grosse bête.

BESSONS, s. m. pl. jumeaux, du mot *beshomis, bis-homines*, nous dit Pasquier, dans ses recherches. — Il y a à Chef-Boutonne le moulin des Bessons. C'est le premier moulin situé sur le cours de la Boutonne et qu'elle fait tourner à quelque cent mètres de sa source. — Il dépendait autrefois du seigneur.

BETIN, s. m. gravois, terres mélangées de pierres; débris.

BEUDE, s. f. petite vache. Ce mot, comme celui de *bede* cité plus haut, ne viendrait-il point de l'anglais *beef* bœuf?

BEURQUE, s. f. brin de taillis que l'on laisse de distance en distance pour fixer les limites d'une coupe, espèce de pieds corniers (R).

BEURGNER, v. n. bossuer, faire des bosses, se dit des ustensiles de ménage.

BEYU, participe passé du verbe *bere* (boire). *Il a beyu-t-in cot.* — Conjugaison italienne. Le verbe *bere* fait au participe passé *bevuto*.

BEZI, s. f. nom d'amitié que les bergères donnent à leurs chèvres. Nous aurions pu croire que *bezi* comme bezoar avait sa racine dans le mot *pazar* qui aurait été dit pour *pazan* lequel, suivant quelques auteurs, signifie bouc en langue persienne et arabique, n'était l'opinion de Ménage qui prouve que *bezoar* provient du mot *bedzahar* antidote. Cependant comme nos paysans ne connaissent ni Avicenne ni les autres écrivains sur lesquels s'appuie notre étymologiste et que *pazar* a longtemps passé pour le radical de *bezoar*, l'on peut encore présenter, sinon soutenir en leur nom, la même opinion en faveur de *bezi*. Comme en fait d'étymologie il n'y a rien de bien certain en général, nous croyons pouvoir soumettre encore cette autre manière de voir, laissant à nos lecteurs le soin de choisir. Dans ce second cas, *bezi* viendrait du grec attique *bês* signifiant la voix, le bêlement des brebis : de ce mot *bês* l'on a formé *bêkê* qui, au témoignage d'Hesychius, voulait dire tantôt brebis et tantôt chèvre. De *bêkê*, *bêzê*, etc., *bezi*, en changeant le *kappa* grec en *zeta* pour adoucir la prononciation.

BIAUDE, s. f. sorte de long vêtement, blouse.

BIAUGER, v. n. sortir, apparaître sur divers points. (R.)

BIBLER, v. ac. troubler, importuner, fatiguer. C'est probablement, nous dit M. l'abbé Rousseau, un terme de moquerie des catholiques contre les protestants qui, dans les commencements de la Réforme, citaient la Bible à tout propos.

BICHE (poil), s. m. L'on dit d'une mule ou d'un mulet qu'ils ont le poil biche, lorsque leur pelage est fauve. Le plus souvent, pour ne pas dire toujours, ces animaux ont une raie noire transversale sur les reins.

BIDRUT, s. m. mauvais vin, piquette. *Le vin de l'année d'rère* (1860) *n'était que do bidrut.*

BIGACER, v. a. trafiquer à tort et à travers, commercer sans s'y connaître.

BIGASSOUR ou **BIGASSOU**, SE, adj. celui qui bigace.

BIGEAR, adj. des deux genres, bizarre, quinteux, fantas-

que, capricieux ; homme qui aime les procès. D'après le dictionnaire de Trévoux *bigear* ne serait qu'une corruption du mot bizarre. Dans l'idée de nos paysans, il dit beaucoup plus. Employé par Bon. des Periers, nouvelles 35 et 57. Dans cette dernière il fait un substantif de ce mot qu'il écrit *bigearre.*

BIGEARROU, SE, adj. celui qui est bigear.

BIGER et SE BIGER, v. a. et pron. embrasser et s'embrasser, donner et se donner un baiser. C'est ce que font les parents et les amis à toutes les fois qu'ils se rencontrent et toujours trois fois sur chaque joue tout au moins, ce qui rend les embrassades interminables.

BIGNOLER, v. n. avoir un vilain coëffis ; se dit des femmes. *Bigne*, rapporte le dictionnaire de Trévoux, se disait pour exprimer une tumeur, une bosse au front, et provenant d'un coup ou d'une chûte.

BIGNOLON, s. m. vilain coëffis, manière peu gracieuse de se coëffer relativement à la forme du coëffis.

BIGUENAIL, s. m. brizeau. Champ ensemencé de diverses espèces de grains. *Ton biguenail est bea, mon vesin.*

Ce mot pourrait dériver de *bis* deux, *gua* champs. En effet, un champ ensemencé de grains de diverses espèces donne au cultivateur, par la variété de ses produits, comme la récolte de pièces de terre différentes. Nous ne proposerions pas à nos lecteurs une étymologie composée d'un mot latin *bis* et d'un mot grec *gua* si nous n'avions pour nous justifier bien d'autres exemples, entr'autres *biclinium* de *bis* deux et de *cliné* lit, etc., etc.

BINETU (BIN'TU), s. m. C'est le verdier. Les paysans l'appellent ainsi soit par ce qu'il fait son nid dans les vignes au moment où on les bine, ou plutôt parce qu'en chantant il prononce parfaitement les mots *bin' bin' bin'tu* ? comme adressant cette question aux vignerons.

BINGUER, v. n. bondir, sauter ; se dit des animaux et parfois des enfants. Du grec *bios* vie ?

BIOUGER, v. n. et le plus souvent impersonnel, être

souvent en mouvement, remuer sans cesse, se dit surtout des enfants. *Y n' fait que biouger.* — Vient sans doute du grec *bioó* vivre. Ce qui nous le ferait croire c'est la prononciation de bioûger dans laquelle la diphtongue *ou* se prononce très-longue comme l'oméga de *bioó*.

BIREUIL, adj. louche, qui a les yeux de travers. Vient sans doute de *vire-œil* en changeant le V en B. vire-œil, bireuil. L'on verra plus loin que *virer* signifie tourner.

> A peu thieu me rendit tout coum un vrai BIREUIL
> En bourdant lés cossons, les chails et la muraille.
> (*Mellois* du 28 avril 1861.)

BIROUGNE, s. f. une vrille. De virouner, verbe patois pour tourner. Mouvement de la main que l'on exécute sans cesse en se servant de cet instrument. Quant au changement du V en B cela se voit fréquemment.

BISCOUETTE, s. f. La bergeronnette et la lavandière ; dans les environs de Melle on les appelle *bascouette*. Nous préférons notre expression, non parce qu'elle est nôtre, mais en raison de ce que nous la croyons plus rapprochée de la nature et du caractère qui a dû présider aux noms donnés aux animaux, aux plantes, etc., et qui tous ou presque tous sont les dénominations d'une qualité ou d'une habitude, si donc nous préférons *biscouette* c'est par ce que ces oiseaux dont la queue est toujours en mouvement et va continuellement de bas en haut et de haut en bas, paraissent, en effet, avoir deux queues par la rapidité de ces oscillations.

* BISQUER et FAIRE BISQUER, v. n. et pron. être contrarié, ronger son frein ; contrarier quelqu'un, lui faire ronger son frein.

BISQUIN, s. m. cheval de petite taille et de peu de valeur.

BISSE, s. m. nom du rouge-gorge dans les environs de Melle. *Bysse ou byssus* était une espèce de lin très-fin que l'on teignait le plus ordinairement en pourpre. Ne serait-ce point l'origine de ce nom du rouge-gorge dont la gorge et la poitrine sont couvertes de ce beau roux-orangé auquel il doit

son nom. Nous ajouterons à ce qui précède que Jules Scaliger, dans ses commentaires sur l'histoire des animaux d'Aristote (p. 885), dit que le rouge-gorge est le *purroulas* d'Aristote et il traduit ce mot par *birriola*.

BISTOQUET, s. m. un marchand de chèvres.

BLANCHISSEUR, s. m. équarisseur.

BLAT, TE, adj. Expression signifiant une grosseur indéterminée; se dit principalement du fil. *Tu files gros comme d'au blat*. Dérive peut-être de *bladum* froment, et serait employé alors dans le sens de gros comme un grain de froment. Le fait est que du fil de cette grosseur se rapprocherait beaucoup de la ficelle.

BLIARD (*l* mouil.), s. m. Jeu d'enfants où avec des bâtons ils poussent une pierre ronde. (R.)

BOISSON, s. m. buisson. L'on désigne plus particulièrement sons ce nom l'aubépine.

> Pour la ville (1) assaillir, ordenerent quanons,
> . . . .
> Et taillèrent ès bois et arbres et BOISSONS.
> (*Chron. de du Guesclin*, v. 8026 et suiv.)

Ce mot vient du latin *boscium* dont on a fait le diminutif *boscione* et de *boscione* boisson que l'on a modifié plus tard en buisson bien que le mot académique soit plus éloigné de son origine sans être beaucoup plus harmonieux. Ménage le fait dériver (buisson) de buis parce que, dit-il, autrefois la mode était de planter des haies de buis dans les jardins. Nous ne pouvons accepter cette étymologie; nous préférons l'autre qui paraît plus naturelle, car, à prendre son opinion à la lettre, les *buissons* auraient été innomés avant l'usage dont il parle.

BOMBILLE, s. f. toutes sortes de viandes en général.

BORC, s. m. vieux mot français dérivé du latin *burgum* et signifiant bourg ou bourgade. N'est plus usité, mais se retrouve dans le nom d'une des communes de l'arrondissement de Parthenai. BORC-SUR-AIRVAU, *Burgum-subtus-Auream-Vallem*. (Grand-Gauthier.)

---

(1) La ville de Magalon en Espagne, attaquée par du Guesclin.

BORDE, s. m. Les barbes des céréales, les arêtes des poissons. L'orge, l'épeautre ont de *grandes bordes*.

BORGLLE (*ll* mouil.), adj. C'est le mot borgne défiguré.

BORGLLIETTE (à la), (*ll* mouil.), loc. *Aller à la borgllette*, même sens que l'expression française, *aller à l'aveuglette*, sans y voir.

BOC ou **BOT**, s. m. sabot. *Bot*, d'après Borel, serait gaulois et signifiait autrefois trou en terre ou fossette à jouer au noix. Ne serait-il pas plutôt dérivé de *buttum* mot de la basse latinité exprimant l'idée d'une cavité, d'où on aurait fait pot et sabot. Dans l'un comme dans l'autre cas notre *bot* patois serait plus rapproché de l'étymologie que le *sabot* français. — A propos de ce mot une observation. M. Paul Lacroix, dans ses notes sur Bonaventure des Periers (*Cymbalum mundi* etc. Edit. Gosselin, 1841, pag. 211.) nous semble s'être mépris en voulant substituer *Pot* à *Bot* dans la phrase suivante : *Quand donc le seigneur du village a condamné Robinea de payer le* BOT *cassé, il en appelle* etc... Nous croyons qu'il faut maintenir *bot*, car le joyeux conteur qui avait longtemps habité nos contrées, avait même fait une partie de ses études à notre université de Poitiers, qui parlait très purement (comme il le prouve en plusieurs passages) notre patois poitevin, nous paraît avoir fait ici une allusion bien claire au *Meneologue de Robin le quo a predu son procez pre son bot cassé*. (Voir *Gente poëtevin'rie*, p. 26.)

BOUBE, adj. des deux genres. Ne se dit que du visage quand il est enflé. Tout ou toute le précède d'ordinaire. Sans doute du grec *boubôn*, tumeur.

BOUCHAUD, s. m. la vanne de décharge d'un moulin. Dans ce sens bouchaud pourrait venir de l'italien *boccaccia* grande bouche.

BOUCHAUD, s. m. L'on donne ce nom au sous-sol des terres marécageuses.

BOUCHEBRE, s. m. L'on désigne sous ce nom bouc-chèvre, les chèvres qui, par un vice de conformation intérieure, sont impropres à la production.

BOUCQUER, v. bouder.

BOUCQUER (SE), v. pron. s'entêter.

BOUDESOULLE, s. f. Ce mot plus particulièrement usité dans la Saintónge est descendu dans les communes de Coutures-d'Argenson et de Villemain. Il désigne la brouette qui est appelée dans le reste du canton *civière-roulesse*.

BOUDINGUE , s. f. vessie. Dans les communes de Mellcran, Gournay, etc., on donne ce nom à ceux qui jouissent d'un gros ventre. Ce mot n'aurait-il point une même origine avec boudin? lequel, d'après Ménage, vient de *botulus* dont on a fait *budellus* puis en changeant l'L en N *budinus, boudin, boudingue.*

BOUÉ ou **BOUIER** (l'un et l'autre se disent), s. m. bouvier et principalement celui qui laboure. D'après des textes cités par Du Cange, la bovée (*bovata*) était une mesure de surface qui contenait autant de terre qu'un bœuf ou peut-être une paire de bœufs pouvait en labourer par an. (B. Guérard, Cre de St-Père de Chartres.) Ces mots dérivent de *bos, bovis* bœuf.

BOUFFER, v. n. manger en dévorant, goûlument, avec avidité et gourmandise. — Nous avons hésité si nous mettrions dans notre glossaire ce mot que l'on peut bien ne pas considérer comme patois car il a été employé dans le même sens par Voltaire (Catineau, ortographe de Voltaire.). mais nous avons cru devoir le conserver car il n'est plus usité de nos jours. De *buffare* enfler. En mangeant avec avidité l'on enfle les joues.

BOUFFIGE , s. f. vessie et particulièrement celle du porc. Ce mot vient sans doute du verbe *bouffer* enfler, *tumidum facere*, dit le latin, et parce que dans nos campagnes où l'on se sert de ces vessies pour conserver la graisse, on les enfle en soufflant aussitôt la mort de l'animal (V. Bouffer.)

BOUFFON ou **POUFFIN** , s. m. C'est la centaurée des blés, la *centaurea-cyanus* de Linnée, la plante vulgairement connue sous le nom de *bluet* et que l'on nommait autrefois *aubifoin*. Nous croyons que notre expression patoise dérive de cette dénomination : *aubifoin*, *bifoin*, *bouffon*.

BOUGER, v. n. remuer, partir (R.) De l'allemand *vogen* qui, après avoir signifié voguer, s'est pris ensuite dans le sens de mouvoir (Ménage).

BOUGETTES, s. f. pl. sac en cuir que l'on met sur le devant ou le derrière de la selle quand on est à cheval. Vient, d'après Ménage du mot *bulgetta* diminutif de *bulga*, mot gaulois au rapport de Festus. BULGAS, *Galli sacculos scorteos appellant*.

BOUGONNER, v. n. se fâcher, grogner, gronder entre ses dents.

BOUILLASSE, s. m. rejets d'arbres forestiers qui ont poussé en touffes, en *cepée* (voir ce mot). De *bosciolum* diminutif de *boscum* bois. (Voir Boussée.)

BOUINAGE, s. m. caractère. (Environ de Melle.)

Devrais-y, me n'ami, me mettre tout en nage,
Car y ne sais ja voinne, et d'in chétit BOUINAGE.
(*Mellois* du 28 avril 1861.)

BOUINE (mouche), s. f. mouche bovine, mouche qui tourmente les bœufs et les chevaux.

BOULER, v. a. bouler un ouvrage, c'est le faire mal, avec hâte et précipitation. Bouler quelqu'un, c'est le tracasser, le tarabuster, lui faire perdre la tête.

BOULER, v. a. troubler, en parlant des liquides, *ce vin est boulé*, troublé.

BOULER (SE), v. pron. C'est trop se presser, faire quelque chose sans soin, avec trop de hâte et de précipitation, se troubler, perdre la tête.

BOULIN-BOULOT, loc. Faire quelque chose *boulin-boulot*, c'est le faire avec précipitation, sans soins ni attention, le faire mal. Vient sans doute du verbe *se bouler*.

BOULITE, s. f. oiseau. C'est la cresserelle que l'on appelle également *casserelle*.

BOULITEAU, s. m. le blutoir. Instrument de boulangerie pour passer la farine.

BOULITER, v. n. se montrer et se cacher tour à tour, rôder à la dérobée. — L'on dit encore *bouliter* dans le sens de rouler en tombant. (R.)

BOUNET, s. m. bonnet.

BOUNOUME, s. m. plante de la famille des orchis, le testicule de chien. (Voir Marochon de chein.)

BOURAIL, s. m. balayures, saletés. L'on donne encore ce nom aux petits fragments de filasse ou de grettes qui tombent sous la broye. — Vient sans doute, comme le mot bourrier (voir ci-après), de *bourræ*, *bourrarum*.

BOURAILLOU, OUSE, adj. échevelé, mal peigné, plein de bourail, mal en ordre.

BOURDER, v. a. heurter. (Environs de Melle.)

> A peu thieu me rendit.....
> En BOURDANT les cossons, les chails et la muraille.
> (*Mellois* du 28 avril 1861.)

BOURÈCHE, s. m. engin de pêche pour prendre des vérons et des loches. Il a la forme de la bourgne et est fait avec du jonc.

BOURGEASSON, s. m. ouvrier de la ville ou des campagnes qui veut faire le *bourgeois*.

BOURGNE, s. f. 1. vase fait de paille et dont la forme approche de celle de ces grandes cruches dans lesquelles on soutire le vin; 2. engin en osier que l'on tend dans les ruisseaux pour prendre des poissons et principalement le véron. Vient sans doute de l'Italien *bugnola* ou *bugnolo* panier fait de paille.

BOURGNON. s. m. Espèce de pièce d'étoffe qui se place derrière le coëffis des paysannes qui habitent les environs de Melle.

BOURLOT, (faire sentir le *t* final) s. m. Fin d'un ouvrage et principalement des fauches, des métives, des battaisons et des vendanges. Régal à cette occasion. — Ce mot viendrait-il ou aurait-il la même origine que le mot italien *burla* (bourla) qui signifie plaisanterie, niche, etc.; l'on sait que les paysans, en faisant bourlot, cherchent tous les moyens de s'égayer. — Bourlot par extension signifie encore les restes d'une chose quelconque : *V'la la d'rère d' mes poumes, ol' est l' bourlot.*

BOURLOTER, v. n. tomber en roulant comme une boule. — Se dit principalement des enfants.

BOURLOTER (SE), v. pron. se rouler par terre, soit en tombant soit en se jouant comme les enfants le font maintes fois.

BOURNAIS, (la dernière syllabe longue) s. m. ruche à miel; — a sans doute la même étymologie que *bourgne*. — Le plus souvent les *bournais* étant faits de paille tressée.

BOUROLLE, s. f. Grande jatte en paille tressée dans laquelle on place des grains, des fèves, etc... Dans nos campagnes l'on dit encore d'une femme enceinte *qu'al a ine belle bourolle*, quand elle a un gros ventre. (Voir BOURGNE.)

BOURRÉE dit aussi **BAURRÉE**, s. f. litière pour les bestiaux : *Piarre vas donc faire la bourrée.* — Nous trouvons dans un noël,

> Y lairrai mon brebial et mon BOURRE.
>
> *Noëls* (FAULCON.) p. 22.

pour ma bourrée, ma couche faite de paille. — Bourrée signifie un petit fagot fait de menu bois, c'est sa véritable signification.

BOURRELIONS (BOURR'GLLIONS) (les *ll* mouillés), s. m. pl. portions de la toison du mouton qui se détache naturellement avant la tonte. En Berry, on leur donne le nom de *bourgeons.*

BOURRIER, s. m. les balayures. — D'après le dictionnaire de Trévoux, ce sont les petites pailles et ordures qui se trouvent mêlées avec le blé. — Voici ce que dit Scaliger sur ce mot, (SCALIGERIANA, p. 127) : *Quisquiliæ sunt les balieures vetutissimo vocabulo gallico bourræ, bourrarum, Aquitani etiam num retinent* (Ménage). L'on ne doit pas oublier que Scaliger a longtemps habité notre Poitou. (Voir notre Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou, v Chasteïgner).

BOURRIN, s. m. un âne, un baudet. (Tillou.) De *borrico*, bourrique, en Espagnol, mot qui lui-même, dérive du Grec *bricos.*

BOUSSÉE, s. f. grosse touffe de rejets d'épines, de chêne,

d'arbres quelconque. Ce mot ne viendrait-il point de *boscagium*.

BOUTER, mettre. *Boute te là*, mets toi là, du verbe *butare* de la basse latinité.

BOUTER, v. a. se dit de la taupe lorsqu'elle fouille et soulève la terre. — Le verbe *bouter* était français, autrefois, il n'a pas été conservé bien que l'on ait encore le mot *boutoir* pour désigner en terme de venerie, le grouin du sanglier. — Les Anglais ont le verbe *To Butt*, heurter de la tête, et l'on sait que c'est avec sa tête que *boute* la taupe.

BOUTILLON (BOUT'LLION) (*ll* mouil.), s. m. espèce de petit panier à bords très relevés et qui peut bien, comme le suppose M. Rondier, avoir été destiné à transporter des *bouteilles*, car sa forme est profonde et bien appropriée à un pareil usage. Si de *buticula* diminutif de *butta* (bouteille), l'on a fait au moyen-âge, *buticularius* bouteiller, — l'une des grandes charges de la couronne de France et dont celui qui en était revêtu avait, dès le règne de Charlemagne, dans ses attributions (d'après Hincmar), tout ce qui concernait les boissons, — l'on peut bien en avoir également fait *boutillon* que l'on prononce encore aujourd'hui *boutegllion* comme si un E existait après le T, bien qu'on ne le fasse que très légèrement sentir.

BOUTRER, v. a. montrer. Ne s'emploie plus qu'à l'impératif. *Boutre ta main.*

> . . . Quo lertait belle malice
> De m'aver fat boutre en justice.
> *Gente Poëtevin'rie*, p 19.

BOUYOLLE, s. m. cloche qui se forme sur la peau, causée par une brûlure. Le berrichon dit *boyolle*.

BOUZAIL, s. m. gros ventre. Vient ou de l'Italien *Buzzo*, gros ventre, ou de l'Anglais *Bushel*, boisseau, ou plutôt du Grec *Bous*, bœuf : gros comme un bœuf. Nous disons familièrement en français, gros comme un boisseau.

BOUZAILLAUD, DE, adj. se dit des petites personnes qui possèdent un gros ventre.

BOUZINE, s. f. piège en forme de souricière et destiné à prendre les fouines que nous appelons *fouins*. Il y a un proverbe qui dit : *pris comme in fouin dans ine bouzine*, pour exprimer l'idée que l'on a surpris, interloqué, interdit quelqu'un.

O qu'el fazait triste mine
Do se vere pris
Coum' in fouin dans ine BOUZINE.

BOUZINERIES, s. f. pl. bagatelles, choses de peu d'importance, qui n'ont aucune valeur. L'Anglais a *Business*, affaires, occupations, et *Piddling-Business*, bagatelles.

BOYARD, s. m. civière, dite aussi *civière à bras*, pour la distinguer de la *civière roulesse* (la brouette).

BRAMER, v. a. jeter de grands cris. Vieux mot français employé dans le sens de crier fortement, n'est plus usité qu'en venerie pour exprimer le cri du cerf. Ce mot vient de *Bram* qui voulait dire grand cri en langue gothique ou de *Braméomai* qui, chez les Grecs, avait le même sens.

BRAMINE (avoir la), loc. Avoir grand faim; avoir une faim canine; la faim-calle (dite vulgairement fringalle). Ce mot *bramine*, quelque soit sa paronymie avec celui qui désigne les prêtres de certaines portions de l'Indoustan, ne dérive sans doute pas de Brahma. Nous croyons trouver son étymologie dans le mot grec *Brômê*, aliment, nourriture.

BRAMINER, v. n. Avoir la faim-calle; tomber d'inanition.

BRAN, s. m. son. l'Anglais a le même mot pour désigner la même chose. Cette expression dérive probablement de *Brennium*, mot de la basse latinité, signifiant son ou grosse farine, au témoignage de M. B. Guérard. Au dire de Ménage, ce mot viendrait du Gaulois *Brance*. *Galliæ suum genus farris dedere quod illi Brance vocant, apud nos sandalum nitidissimi generes*. (Pline, liv. 18, chap. 7.) Les Bretons disent encore *vrank* et *brank*. « Les mots *farris*, *sandalum*, signifient froment blanc, et c'est de ce dernier mot qu'est venu *son* qui par bon ton l'a emporté sur *bran* (Rondier). » Ne serait-ce point plutôt parce que *bran* avait une certaine conformité dans la prononciation et l'orthographe avec

bren ordure, m.... et que l'existence et l'usage simultané de ces deux mots, d'acceptions si différentes, pouvaient donner lieu à de regrettables erreurs?

BRANDON, s. m. morceau de bois auquel on attache une poignée de paille et que l'on pique au coin d'un champ pour indiquer qu'il est défendu d'y pacager. *Brandon* était un terme de coutume. — L'on plaçait de semblables signes près des héritages dont les fruits étaient saisis, ou qui étaient eux-mêmes à vendre en justice. — Le mot et l'usage ont persisté, bien que destinés maintenant à signifier autre chose.

BRANGER, v. a. labourer un champ que l'on vient de moissonner et que l'on veut laisser chômer pendant l'hiver. Voir ÉCHAUDER

BRANGIS, s. m. Champ qui a été brangé.

BRASSE, s. f. mesure équivalant à la toise et qui sert journellement encore pour apprécier des quantités de paille ou de foin. Dans la Saintonge, elle servait autrefois exclusivement pour le bois, témoin l'art. 2 du titre 20 de la coutume de St-Jean-d'Angély : *La* BRASSE *pour mesurer le bois doit avoir six pieds communs.*

BRASSÉE, s. f. ce que l'on peut prendre et porter entre les deux bras. *Ine brassée de fein, de paille.* De *brasse* que l'on écrivait autrefois *brace* et signifiait poitrine, l'espace compris entre les deux bras.

BRASSER, v. a. mesurer à la brasse. *Eh! m'n'ami, brasse-me donc thielle barge de fein.*

BRASSER, v. n. tramer, préparer un dessein, l'exécution d'un projet. Se prend le plus souvent en mauvaise part.

BRASSER, v. a. remuer de la terre et surtout des terreaux afin de les mêler ensemble, les rendre plus meubles, plus accessibles aux influences de la température.

BRAVATE, s. f. pièce d'étoffe que les femmes s'attachent sur la poitrine. C'est le mot *bavette* corrompu.

BRAVE (ÊTRE), loc. Se dit d'une personne fidèle, honnête, probe. Le français a *brave homme.* — Se prend dans

l'acception d'être bien habillé, fier de sa toilette comme dans la chanson :

Jarni, Piarrot, qu'em t' v'là brave !

BRAVEURE (avoir de la), loc. Même sens qu'être brave dans sa première acception.

BRAYER, v. a. se servir de la *braye*.—Teiller le chanvre. — Le vrai mot est broyer.

BRÈCHE, s. m. rayons de miel; comme dans ces vers :

Itau quem ine Essen qui vau quitter ses BRÈCHES
Essamians etc.
(*Rolea divisi*, etc. p. 124.)

BRÊCHER, v. a. prendre les *brèches*, le miel qui se trouvent dans le ruches.

BRECHET (BR'CHET et BRICHET), s. m. os du sternum; n'est guères usité que pour désigner cette partie du corps des oiseaux.

BREDASSE (B'RDASSE), s. f. besace. L'on disait autrefois vredasse, comme dans ces vers :

Mez maintenant lez maltoutez
Avant tous augu la vredasse.
Rolea divisi, etc. p. 61.

BREDASSE (BR'DASSE), adj. fem. Se dit d'une femme bavarde, d'un caractère et d'habitude minutieuse et tracassière, touche-à-tout, tatillon, etc.

BREDASSER (B'RDASSER), v. a. faire du bruit, se donner beaucoup de mouvement et de peine et faire peu de besogne. Dans le Berry, ce mot signifie faire un bruit incommode en remuant quelque chose. — On lui donne aussi chez nous quelquefois cette acception ainsi que celle de babiller, de parler beaucoup pour rien.

BREDASSIER ÈRE (BR'DASSIER) BREDASSOUR ou BREDASSOU SE, (BR'DASSOUR), adj. celui ou celle qui bredasse.

BREDIC-BREDOC. Locution dont on se sert pour exprimer le bruit que fait quelqu'un en marchant avec des sabots cassés : *Y l'ai entendu qui v'nait bredic-bredoc.*

BBEGAUD, s. m. frêlon dont le corps est couvert de longs poils, formant des cercles concentriques jaunes et roux,

BREGAUDER, v. n. causer bas, murmurer, imiter en parlant le bruit que fait un *bregaud* en volant.

BRÈGE, s. f. instrument en bois dont on se sert pour séparer la partie ligneuse du chanvre de la filasse. Le vrai nom est *broye*.

BREGOSSE (B'RGOSSE), s. f. terme méprisant, se dit d'une vieille femme. — Voir BREJOLLE.

BRÈGUE, s. f. hanneton (Lorigny). — Voir BROUTAR.

BREJOLE (BR'JOLE), s. f. se dit d'une bête qui est vieille et maigre : *ine veille br'jolle*.

BRELAU (BR'LAO). s. m. L'on appelle ainsi dans la commune de Gournay, la larve du hanneton, le turc.

BRELAU (BR'LAU), s. m. 1° ver qui se rencontre dans les cerises; 2° le bélier du troupeau.

BRELAUDÉ ÉE (BR'LAUDÉ). adj. Cerise ou autre fruit dans lequel on trouve des vers, des *brelaus*.

BRELIÈRE (BR'LLIÈRE les *ll* mouillés), s. f. la belière, l'anse d'un panier, d'une chaudière, d'un seau, etc.

BRELINAGE. s. m. La gent moutonnière, la race ovine en général; ce mot doit venir de *berbex* d'où l'on a fait *berbigale*, bercail duquel on est venu à former *brelinage* en prenant le contenu pour le contenant

BRELINS, s. m. p. les moutons.

BRENÉE (BR'NÉE) s. f. La buvée que l'on donne aux porcs; ce mot, comme bran, vient de *brennium*, son, qui est en effet la base de la nourriture des pourceaux que l'on veut engraisser. — C'était au moyen-âge, un des devoirs des vassaux, qui consistait à loger et nourrir les chiens de son seigneur et se nommait *brennaticum*, *brennadium* ou *brennagium*. Dans notre province de Poitou on appelait autrefois ainsi la nourriture des chiens; aujourd'hui ce nom ne se donne plus qu'à celle des porcs et M. Guérard a été mal informé lorsqu'il affirme que c'est le nom actuel. (Cart. de St-Père de Chartres, prolegomènes, p. cl.)

BRESILLE (faire). loc. On s'exprime ainsi à Paizay-le-Tort, pour dire faire collation.

BRETAUDS. s. m. p. Ce sont deux chevilles qui sont pla-

cées sur le joug, auxquelles sont attachées et qui servent à retenir les juilles.

BREUIL. s. m. Ce mot dérive de *brolium*, *broilus* ou *brogilus* que l'on trouve mentionné dans des actes ou des documents des IX[e] et X[e] siècles; il signifie un lieu planté d'arbres et d'arbustes, entouré de clôtures, où l'on conserve des bêtes fauves. Il n'est plus usité dans nos contrées, mais son souvenir subsiste encore dans le nom d'une localité de la commune de Hanc : *le Breuil-Coëffault.*

BREVOCHER (BR'VOCHER), v. n. boire à petits coups et souvent : vient de breuvage?

> Y ne fazé que brevocher
> San que mongïsse poin ne cher,
> *Gente Poitev.*, etc. p. 41.

BREVOT (BR'VOT), s. m. celui brevoche.

BREYER, v. a. se servir de la brège. — Action de broyer, de teiller le chanvre.

BRICHET, s. m. bœuf marqué de blanc à la queue seulement.

BRIDEAU ou BRIZEAU (BRIDEA, BRIZEA), s. m. orge ou seigle que l'on sème très épais avant l'hiver et que l'on fait manger aux bestiaux au printemps. Dans le nouveau Cours d'agriculture, édit. de 1809, on trouve : *On donne le nom de Brida dans le département des Deux-Sèvres, à l'orge semé pour être mangé en vert.* Si le rédacteur eut connu notre manière de prononcer les mots qui se terminent en *eau*, il eut écrit comme nous Brideau ou Brizeau, ce dernier nom est le plus répandu.

BRIETTE, s. f. brebis de deux ans, à St-Romans-lès-Melle.

BRIFFAUD, s. m. espèce de pâtisserie qui consiste à faire frire dans la poële, une tranche de pain que l'on a laissé tremper dans de la pâte délayée. Vient sans doute du vieux verbe *briffer*, manger avec avidité ou de l'adjectif *briffable* son dérivé, signifiant chose mangeable.

BRIMBALLE, s. f. amusement que se procurent les enfants des campagnes, en se pendant par les mains à une

branche d'arbre et se fesant balancer. L'on appelle aussi *brimballe*, la branche elle-même.

BRIMBALER (se), v. prop. se balancer pendu par les mains à une brimballe. *Brimballer* signifie d'après le dictionnaire de Trévoux, branler de çà et de là, et se disait des cloches que l'on sonnait démesurément et de ceux qui agitaient niaisement leurs bras et leurs jambes, et viendrait du mot breton *brimbalat*, sonner. Les grecs disaient *bambalézô* pour chanceler, se dandiner, et l'espagnol *brimbalat* dans le même sens. Nous croirions plutôt à cette étymologie qu'à la précédente.

BRIN, s. m. filasse de chanvre de la première qualité, la plus longue et la plus forte, — le maître brin de la tige. *C'te sinquaine est faite de brin.*

BROCHECU, s. m. la baie de l'églantier.

BROCHER, v. a. tricoter. C'est un vieux mot qui a trouvé l'hospitalité dans nos campagnes.

BROCHE, s. f. aiguille à tricoter. — C'était son ancien nom; l'on a conservé cette expression dans les manufactures et l'on dit encore par exemple du *Mérinos double broche* comme souvenir de la manière dont cette étoffe se fabriquait dans le principe.

BROCHE, s. f. C'est le nom que l'on donne aux morceaux de sarment que l'on coupe pour barrer (voir ce mot). Cette expression comme la précédente, dérive de *broccæ* ou *brochiæ* dont on se servait dans la basse latinité, nous dit Ducange, pour dire : pieux ou bâtons pointus et que l'on retrouve encore usités au XII[e] siècle.

BRONDIR, v. a. retentir, rendre un son grave; une pierre lancée avec force *brondit.*

> Ensuite veniont, ...
> . . . . do Prestre, et do Chenoines
> Qui faziant prę BRONDIS jusque dons l'air do tomps
> Lou goule et lou gouzé.
>
> *Rolea divisi*, etc. p. 123.

Du mot grec *bronté* tonnerre ou du verbe *brontaô* je tonne.

BROUETA, s. m. Buis. (Environs de Melle.)

... M'nallit chà petit à la chasse au fouget
Den in vieil BROUETA, qu'essamait la fieur varte,
Et là voure rin ne bougeait.
Mellois du 28 avril 1861.

BROUILLE (fagot de), s. m. pl. Fagots faits avec de menus branchages ou des épines, c'est l'opposé du *fagot frane* qui ne contient que peu de branches avec des triques. Vient sans doute du mot *brolium*, *broilus* ou *brogilus*. (V. Breuil.)

BROUSSÉE, s. f. (V. Boussée.)

BROUT, s. m. feuilles d'arbres pour les bestiaux. D'après le dictionnaire de Trévoux *broust* serait un mot celtique ou bas-breton signifiant *bourgeon* ou *hallier*. D'après Ducange il dériverait de *brustus*, mot de la basse latinité. — En termes de venerie il signifie pâture que les bêtes fauves trouvent dans les jeunes taillis.

BROUTARD, s. m. hanneton. — Du verbe *brouter?* (Voir BRÈGUE.)

BROUTILLES, s. f. pl. menus morceaux de bois. — Doit dériver de *brout*.

BRUN (faire) BRIN, loc. faire nuit. — *O fait brin;* il fait nuit noire.

BRUNETTE, s. f. champignon de couleur brune qui pousse à la même époque que la Barbe de Bouc et comme lui est comestible.

BRUNETTES, s. f. pl. L'on appelle ainsi à Chef-Boutonne les cordons du drap-mortuaire. — C'est un souvenir de la religion protestante qui était autrefois généralement pratiquée dans cette localité. *Les protestants de la Rochelle et de quelques provinces*, dit Ménage, *appelloient brunette ce que les catholiques appelent drap-mortuaire. — Porter les brunettes*, c'est tenir un des cordons du poêle.

BRUNEUR, s. f. nuage très noir. *O s'est levé ine bruneur de galarne, qu'était nègre coume in cul de pèle.* — Du mot brun, pris dans le sens précédent.

BUAILLE, s. f. le chaume que l'on laisse dans le champ en moissonnant. (V. BEUILLE.)

BUAILLER, v. a. couper la buaille, même signification que le verbe français *Etraper*.

BUCHAILLER, v. a. aller dans les bois ou le long des haies ramasser des buchails.

BUCHAIL ou **BUCHAT**, s. m. très-menus morceaux de bois. — Diminutif de bûche ou plutôt de bûchette, venant tous de *boscum*, bois.

BUÉE ou **BUGÉE**, s. f. blanchir son linge avec de la lessive :

Y fran demoin la BUGIE
Pre blonchi nou gueneillon.
Rolea divisi, etc. p. 93.

Nous ne rechercherons pas à concilier les différentes étymologies de ce mot que les uns font venir du grec *buó*, les autres de *buca* ou de l'espagnol *bugala*. Rabelais l'emploie dans son Pantagruel et Bon. des Périers, Nouv. 36, p. 171. — L'on dit au figuré quand on prévoit des difficultés dans une affaire : *O f'ra ine vilaine bugée*.

BUFFER, v. a. SOUFFLER. — Du vieux verbe bouffer, aujourd'hui inusité, mais conservé dans le Languedoc où l'on dit très bien *lou vent bouffe, bouffar lou potaige* pour le refroidir, *bouffar lous dets* pour les réchauffer : un peu l'histoire du Satyre de La Fontaine. Chez nous, buffer n'est guères plus employé que dans le sens de buffer, souffler le feu, comme nous le trouvons dans le Noël dont nous extrayons ce qui suit :

Séchons rendus tout dau premay
. . . .
Pre BUFAY SON FEU, pre tiray
De l'ève en ses seillas.
Poësies de Gusteau, p. 12.

Ce mot, comme bouffer, manger goulûment a pour étymologie le latin *buffare*.

BUFFER, v. n. être essoufflé, hors d'haleine. Au lieu d'écrire comme La Fontaine, ce vers si connu :

L'attelage suait, soufflait, était rendu,

Un poète de nos campagnes eut dit

L'attelage suait, BUFFAIT, était rendu.

Le verbe *buffer* pris dans ce sens, dérive sans doute de

buffou, par la ressemblance qui existe entre la respiration d'un homme hors d'haleine et l'effet que produit un *buffou* qui souffle.

BUFFOU, s. m. soufflet; instrument pour souffler le feu. — Dérive du verbe buffer. — En Berry ils ont *bouffoi* et *bouffoult*. Autrefois, et cela se voit encore dans quelques pauvres ménages de la campagne, l'on soufflait le feu au moyen d'un bâton creux; c'est proprement le *buffou* dont on a donné plus tard le nom au soufflet qui l'a remplacé.

BURGAUD. s. m. — Voir Bregaud. — Frêlon.

BURIN, s. m. veste de bure.

.... Tu vaux don qui m'érale,
Qui soubre mon burin.

Mellois du 28 avril 1861.

BURON, s. m. cabane, maisonnette. — N'est plus guère usité que dans ce dicton : *ni maison, ni buron*, pour exprimer l'idée qu'un pays est désert, que l'on n'y trouve aucune habitation. — Viendrait tout droit du mot grec *burion*, maison, si l'on en croit certains étymologistes. — Employé par Rabelais.

BUYE, s. f. cruche. — C'est un vieux mot qui n'est plus guère usité que dans nos campagnes.

BUYOT, s. m. toute petite buye dont on se sert pour faire boire les petits, petits enfants.

C

CABINET, s. m. armoire, placard. — Les Anglais se servent de ce même mot dans ce même sens — qui était également autrefois usité en France. — Cabinet vient de *cavinetum* diminutif de *cavinum* diminutif lui-même de *cavus*. (Ménage.)

CABORNE ou CABOURNE, s. f. et adj. Dans le premier cas, c'est le creux, le trou qui existe dans un arbre dont le cœur est pourri; dans le second, il exprime l'état même de

l'arbre qui est creux. *Thio l'âbre est cabourne. V'là ine cabourne dans thio l'âbre.*

CABOSSES, s. m. les épis ou têtes du trèfle après leur maturité lesquelles renferment d'autant plus de graines qu'elles sont plus grosses. — Vient probablement de caboche, grosse tête, du latin *caput.* — L'on donne également le nom de *cabosses* à ces clous à grosse tête dont les cordonniers ferrent les souliers des paysans.

CACHOT (faire sentir le T.), s. m. cache, cachette. *Y avons trouvé son cachot, ol y avait dos poumes et dos callaux tout pllein mon bounet.*

CADENANDALE (battre la), loc. Se dit de quelqu'un qui passe son temps à courrir, à battre le pavé. Cette locution ne dériverait-elle point du mot *cadeu* ou *cadeau* qui, selon Lacombe, signifie jeune chien. Battre la *cadenandale* reviendrait à dire : courir çà et là comme les jeunes chiens ont l'habitude de faire en folâtrant.

CADROU (faire le), loc. Avoir l'air souffrant, malade, avoir mauvaise mine. Du latin *caducus*, allant en décadence, vieux ?

CAGNON, s. m. gros morceau ; se dit principalement du pain. *In grous câgnon de pain.*

CAGOUET, s. m. Le derrière de la tête, la nuque, l'occiput.

CAGOUILLE, s. f. limaçon. Les Latins donnaient au limaçon le nom de *cochlo-limax* d'où notre mot cagouille pourrait bien dériver.

CAIL, s. m. Le mâle de la caille.

CAILLADE, s. f. C'est le lait aigre qui est resté dans la *terrasse* (voir ce mot) après que l'on a levé les crêmes pour faire le beurre.

CAILLE. adj. des deux genres. L'on donne le nom *bœuf-caille* au bœuf dont le pelage est tacheté de rouge et de blanc.

CAILLON, s. m. la caillette, le quatrième ventricule de l'estomac des ruminants, qui a reçu ce nom parce que c'est l'endroit où se forme la présure qui sert à faire cailler le lait.

— L'on prend dans les campagnes ce *caillon* que l'on pétrit avec de la pâte et dont on fait la *galette* (voir ce mot).

CAJO, interjection dont se servent les bergères pour exciter leurs chiens après les juments ou les bœufs qui se trouvent *en agât*. Peut-être du gascon *cagnot* (dérivé du latin *canis*), en aspirant fortement les consonnes *gn*.

CALAU ou CALAO, s. m. la noix dépouillée de son brou. *Doune m' donc dos calaos.* Dans les environs de Melle on dit *calas*. En Berry ils disent *calo* ou *calon* pour désigner des noix encore pourvues de leur brou.

CALEA, s. m. le dessus de la tête, sinciput.

CALER, v. a. céder dans une dispute, se soumettre, avoir peur, fuir ; *tu calle*, tu recules, tu as peur. — Vient peut-être du grec *kalló*, abaisser. En effet, quand on fait reculer quelqu'un, qu'on le fait céder, *caler* pour nous servir de l'expression patoise, il s'abaisse devant son vainqueur, il reconnaît sa supériorité. L'on trouve dans Aristophane, cette phrase qui rentre bien dans le sens de notre verbe caler : *kalan tên orguên*, rabattre de sa colère.

CALER, v. a. ôter le brou, le *chaffre* de la noix.

CALER. v. a. L'action de séparer la peau du bois au moment de la sève. Se dit aussi *saber*. *Thio bois cale bein.* — Vient probablement par assimilation, de *caler des noix*.

CALÉ (être), loc. être riche, aisé. — Peut-être du grec *kalos*, beau, bon, honnête, honorable.

CALIN, s. m. vase le plus souvent en fer blanc, muni d'une couverture sur laquelle on place de la braise, tandis que l'on met également du feu sous les pieds. Il sert à faire cuire des viandes dans leur jus. — Calin, espèce de métal ressemblant au plomb ou à l'étain, usité chez les Chinois et dont entr'autres choses, l'on fait des cafetières. — Nous n'irons pas si loin pour chercher l'étymologie de notre ustensile de ménage que nous croyons trouver dans *calor* chaleur.

CALLET, TE (faire sentir le *t* final), adj. dépouillé, nu, sans enveloppe ni vêtement. — Avoir la tête toute *callette*, c'est être chauve; les pieds *callets*, marcher pieds nus. — Ce mot a probablement la même origine que caleau (noix);

c'est l'homme comme la noix, dépouillé en tout ou partie de son enveloppe, *écalé.*

CANET, s. m. le caneton. Un proverbe dit : *Boire coume in canet.* — Boire beaucoup.

CANTON, s. m. carrefour. *D'ou vins-tu? — Do canton.* Peut-être du mot de la basse latinité : *canthus,* coin?

CAPPE, s. f. manteau à capuchon, dont se servent les femmes de la campagne. — Les uns veulent faire dériver ce mot de *caput* ou de *cappa*, d'autres de l'hébreu *capa* couvrir. — Ménage est pour *cappa*, manteau, et nous sommes de son avis.

CAPER (se), v. pron. se cacher en se rapetissant. *Thiau lievre s'est cappé là-bas. — Ton fail?... gl'est cappé dar thiau grous châgne.* — Probablement de *cappa,* de l'action de se cacher en s'enveloppant d'une cappe, puis, par extension, le sens qu'on lui donne aujourd'hui. Ce verbe signifie aussi se coucher.

CARIBANDALE. s. f. (Voir Bombille.)

CARMAGNOLLE, s. f. Espèce de veste. — Nous n'avons pas besoin de rappeler l'étymologie de ce nom qui ne date probablement que de notre révolution de 1789. — L'on sait du reste que la carmagnolle, vêtement adopté par les révolutionnaires, tire son nom de *Carmagnolle* ville du Piémont, à six lieues au sud de Turin.

CARNAQUIN, s. m. casaquin, camisole à l'usage des femmes. — C'est le corps, la partie supérieure de leur vêtement.

CAROLON, s. m. coëffure de femme. — Si nous en croyons « In Pinsan, » ce mot rappellerait le chaperon carlovingien. (*Mellois* du 1er septembre 1861.)

CAROT, s. m. débris de vaisselle. — Ce mot aurait-il, par hasard, la même origine que le mot carreau qui dérive de carré? — Il signifie également le dessus de la tête, le sinciput, et dans cette dernière acception, il doit venir de *kara* qui en grec signifie tête, cîme; le sinciput est en effet la partie la plus élevée, la cîme de la tête. L'on trouve ce mot cité dans les poésies de Gusteau, p. 11.

Pr'day de pauvre ine troupe
Que glempissant de soupe
Tretous lau carot.

Ce mot signifie, en Vendée, un mauvais pot en grosse terre; à Bordeaux, un pot en grès ou en terre qui sert à mettre de la graisse.

CARQUELIN, s. m. espèce de pâtisserie que font les fabricants de fouaces. — Elle a la forme d'un *amblet* et comme elle est fort sèche, elle *craque* sous la dent lorsqu'on la mange; — d'où *craquelin* dont on a fait *carquelin* par la suite.

CARQUILLON ou CARTILLON, s. m. Quartier d'une pomme, d'une poire. Vient sans doute de *mettre à cartier, cartiller.*

CARRE, s. f. dispute, querelle. Avoir *carre* avec quelqu'un, c'est se trouver en difficulté, être en dispute avec lui. Viendrait peut-être du mot carroir, querreux (carrefour), car dans ces endroits qui étaient autrefois comme aujourd'hui, des lieux de réunion. Il s'y élève parfois des disputes.

CARRE, s. m. A Saint-Romans-lès-Melle, c'est le nom sous lequel on désigne le champ-de foire aux chevaux. Ce nom lui viendrait-il des nombreuses disputes qui ne peuvent manquer de s'élever à propos du genre d'affaires qui s'y traite, ou est-ce une cause toute locale qui le lui a fait donner; c'est ce que nous laissons à décider à qui de droit.

CARREAU (le), s. m. maladie des intestins qui fait balonner le ventre.

CARREYEUR, s. m. carrier, celui qui exploite une carrière et y travaille.

CARRIBOT, s. m. très petite pièce de terre entourée de murs, de haies ou de fossés. *In p'tit carribot*, un petit champ.

CARTE, s. f. moisson. (Environs de Melle.)

CASSE, (l'*a* très-bref), s. f. léchefrite. Employé dans ce sens par Rabelais. — Ce mot est provençal et désigne une chaudière en fer ou en potin.

CASSERELLE, s. f. oiseau. C'est la crécerelle. (Voir BOULITE.)

CASSEROT ou CASSOT, s. m. débris de poterie brisée. — Du verbe casser, sans doute?

CENDRILLE (CENDREILLE). s. f. Toutes les mésanges sont connues sous ce nom.

CENDRILLETTE (faire), loc. (Melle.) se pendre par les bras et les jambes, le ventre en haut et le dos tourné vers la terre, position qu'affectionnent les Cendrilles en cherchant des insectes autour des branches des arbres. (In Pinsan.)

CENDROUX, OUSE, adj. ce qui est ou couvert ou couleur de cendres.

CENELLE, s. f. Le fruit de l'aubépine. D'après Boiste, ce serait le fruit du houx. — L'on appelle, du reste, cenelle, dans nos campagnes, presque toutes les petites baies des arbrisseaux. D'après Ménage, l'on a donné ce nom aux baies du houx parce qu'elles sont rouges, et cenelle viendrait du latin *coccus*, d'où *coccinellus*, dont *cinellus* et enfin cenelle. — L'on a dit autrefois *sinelle* et ce mot se trouve dans Nicot. — Nous n'avons rien à objecter à cette étymologie qui nous paraît rationnelle; mais, si la baie du houx ne doit son nom qu'à sa couleur rouge, le fruit de l'aubépine peut au même titre, dériver directement de *coccinellus*.

CEPÉE (S'PÈE), s. f. touffe de rejets d'ajoncs, d'épines, de bois taills. Peut-être du mot italien *ceppo* tronc d'arbre. Boiste le donne comme passé dans la langue. — Peut-être ce mot vient-il du latin *cæpe*, nom générique de l'oignon, ciboule, échalotte, etc.; or, l'on sait que ces plantes poussent en touffes, que du nom latin l'on aura désigné sous le nom de cepée; puis de là, par assimilation, l'on aura donné le même nom aux petits massifs formés par les arbustes.

CHABICHOU, s. m. fromage fait à Poitiers où il est plus connu sous le nom de fromage de Montbernage, du nom du faubourg où se trouve le centre de sa fabrication. Ce fromage est fait avec du lait de chèvre et nous pensions retrouver, dans la racine de ce mot, le nom latin *capra* en raison de l'animal qui en fournit la matière première, lorsqu'en

lisant dans le Musée des familles, t. 36, un voyage dans les Landes, nous avons retrouvé, p. 124, la phrase suivante : « .... Le *Chivichou*, ce fromage piquant si cher à Henri de Béarn. » Ce mot de *chivichou* est-il basque, navarais, etc., ou notre expression poitevine est-elle le type de l'autre?

CHA-DEUX, CHA-TROIS, loc. par deux, par trois. Manière de parler qui rappelle le Moyen-Age où l'on disait *çà deux, çà trois.*

CHAFFAUD, s. m. échaffaudages. Comme dans ces vers sur la levée du siége d'Arras :

> Lez gronds foussez et lez CHAFFAUX
> Qu'aviant fat qu'allez lourdaux.
> *Rolea divisi* etc., p. 74.

CHAFFRAIS, s. m. grand bruit, grand tapage. *Quié chaffrais fasez v' donc, enfants?* — L'anglais a le substantif *chafre* et le verbe *to chafre*, pour exprimer furie, colère, se mettre en colère. Notre Chaffrais n'en serait-il point un dérivé?

CHAFFRE, s. m. Le brou, le drupe, l'enveloppe qui recouvre la noix et surtout quand il en est séparé. — Dans nos campagnes il est quelques personnes qui le conservent pour teindre en noir.

CHAFRE, s. m. c'est le synonyme de notre mot français Sobriquet.

CHAGNE, s. m. chène.

CHAGNÉE, s. m. lieu où les *châgnes* viennent en abondance. Ce mot n'est plus usité, mais il subsiste dans *la Chagnée*, ferme de la commune de Chef-Boutonne.

CHAGNERASSE, s. f. Rejets de chêne.

CHAGNON, s. m. le chignon, le derrière de la tête. *L' châgnon do cou.*

> Karles li baise la bouche et le menton
> De sa main dextre le fiert el CHAAIGNON
> Puis li a dit : Dex Barnage te dont.

(Roman de Guillaume au Court-Nez, quand il est fait chevalier par Charlemagne.)

Châgnon ou *chaignon* se trouve aussi dans Villon, et Mé-

nage le fait dériver de *catena*, *catenum*, *cateno*, *catenonis*, CHAGNON.

CHAIL, s. m. caillou, silex, pierre dure. Vient sans doute de *callis*, l'*h* ayant été intercallée par euphonie.

> Y ay bea machi pre quo coule
> Queuqui me somble in vré CHAIL.
> *Rolea divisi*, p. 89.

Ol est dur coum' do chail : c'est dur comme une pierre. L'on disait autrefois *chaillos*, comme dans ce passage :

> Là furent eil dedens la ville défendant
> Pierres et CHAILLOS vont sur notre Gent getant.
> *Chron. de Du Guesclin*, v. 8112, 8273, etc.

CHAINTRE ou CHINTRE, s. f. sillons tracés sur les limites d'un champ et dans le sens contraire du labourage général de la pièce de terre. *Faire chaintre* sur son voisin, c'est faire des sillons dans le sens de la ligne séparative pour éviter que les bœufs ne piétinent sur sa propriété, ce qu'ils ne pourraient éviter si on labourait perpendiculairement sur cette ligne et jusqu'à elle. M. l'abbé Rousseau écrit chintre et dit que ce mot vient de *cintre* auquel on a ajouté un *h*. La signification qu'il donne à ce mot n'est pas tout-à-fait la même. Il le définit comme M. Rondier, lisière ou ceinture non cultivée d'un champ. D'après Ménage, ce mot tirerait son origine de *cinctura*.

CHAINTRER, v. a. Faire chaintre. L'on dit encore qu'une bergère *chaintre* ses moutons quand elle les promène ou fait paitre dans les chaintres.

CHAIRE, s. f. Une chaise.

> Y me my dons iue grond CHÈRE.
> *Rolea divisi* etc., p. 23.

L'on disait autrefois *chaière* et l'anglais dit encore *chaire* pour signifier une chaise, un siége à dos

CHALEUIL ou CHAREUIL, s. m. Dans quelques localités, du côté de St-Maixent, par exemple, on dit *charail*. Nous croyons que chaleuil est celui de ces trois mots qui se rapprochent le plus du mot languedocien *caleil* d'où ils dérivent. — *Caleil* veut dire la partie creuse d'une lampe et no-

tre chaleuil, en effet, n'est qu'une coquille de métal munie d'un bec, que l'on suspend par une branche soudée à la coquille elle-même. *Caleil* signifie encore d'après Lacombe, lampe de cuisine.

CHALIN, s. m. le tonnerre. (Environs de Melle.)

CHALINE, s. f. orage, tempête. On appelle encore *chaline* les nuages noirs qui annoncent l'approche de l'orage : *V'là ine chaline qui s'est levée.* Vient sans doute de chaleur, les orages se produisant le plus souvent à l'époque des grandes chaleurs, ou peut-être de l'italien *calegine*, obscurité ; l'on sait qu'en effet le temps s'assombrit quand il fait de l'orage.

CHALINEOU, OUSE, adj. temps orageux, tempêtueux, qui menace de donner de l'orage. De l'italien *caleginoso*, ténébreux, sombre ?

CHALIT. s. m. Vieux français ; le bois du lit, des deux mots latins *capsa-lecti.*

CHALLER, v. n. ressentir une impression de froid vive et piquante. Vient peut-être de *chaleur*, car la sensation que l'on éprouve par un froid extrême, a de certains rapports avec la douleur que l'on ressent d'une brûlure.

CHALUPE, s. m. cosses des pois, des fèves, des haricots, etc. Ce mot viendrait-il de la ressemblace que donne à ses cosses leur forme concave et alongée avec un bateau, chaland (*chalandum*) ou une chaloupe (*calupa-capula*), mots de la basse latinité ?

CHAMAURER (se), v. pron. Se dit du ciel qui se couvre de gros nuages. *Le temps s' chamaure.* C'est le verbe français *chamarrer* corrompu ?

CHAMBR' HAUTE, loc. Ceci désigne tous les appartements qui sont au-dessus du rez-de-chaussée. Le premier étage etc.

CHAMBRÈRE, s. f. expression française inusitée aujourd'hui, chambrière, servante. L'on appelle aussi *chambrère* un instrument que l'on attache à la crémaillière et qui sert à supporter la poële quand elle est sur le feu.

CHAMPAGE. s. m. pacage. (R.) Ce mot, comme celui de

champart, vient sans doute des deux mots latins *campi-pars*.

CHAMPEAU, adj. des deux genres. Pré qui n'est pas à regain. (R.)

CHAMPEYER, v. a. pacager. (R.)

CHAMPIS, ISE, s. et adj. Enfant trouvé, sans père et mère connus. On le fait dériver des mots *à campis*, enfant des champs. — Employé par Rabelais. Ce nom se donne encore à l'enfant né de père inconnu.

CHANCELÉ, ÉE, adj. fléchi, reployé. *Sa jambe était chancelée sous lui.* Reployée, infléchie.

CHANGEOTER, v. a. changer souvent : c'est le fréquentatif de changer.

CHANNE, s. f. robinet, canelle d'un tonneau ou d'une cuve. En anglais le mot *channel* signifie canal : ce doit être le générateur de notre expression patoise.

CHANTEAU (CHANTEA), s. m. quartier, morceau, ne s'entendant plus guères que du pain, quoique Rabelais dise le *dernier* CHANTEAU *de la lune.* C'est l'entamure d'un pain ou le gros quartier que l'on y coupe. *Ol y a in chantea au t'naillé. Cope au chantea.* Vient de *cantellum* diminutif de *cantum*, coin.

CHANTENEAU. s. m. Cadeau que le parrrain et la marraine font à leur filleul pour la fête de Noël. Cet usage provient de la Saintonge où l'on distribuait autrefois à cette même époque des gâteaux sur lesquels était grossièrement tracée l'image de l'enfant Jésus et de la sainte Vierge.

CHAPETIT (CHAP'TIT), loc. lentement, doucement, à petits pas. L'on dit aux enfants par exemple : *va châp'tit, tu chérais.*

CHAPLE (l'A bref), s. m. Sable ou détritus formés par la taille des pierres; l'on s'en sert pour crêpir les murailles. Le chaple est aussi le morceau de cuir qui attache la *verge* ou *madrier* du fléau au *toulot* (manche). L'on donne encore ce nom à une tumeur ou antrax.

CHARABIA (parler), loc. c'est parler d'une manière incompréhensible, se servir de mots inconnus. Se dit surtout de la manière de s'exprimer des Auvergnats.

CHARAS, s. m. Pailles des fèves, des pois ou des haricots.

CHARBE ou CHERBE, s. m. le chanvre.

CHARCLE, s. m. écaille de poisson. (R.) L'italien dit *squaglia* pour écaille, mot qui, d'après Ménage, dériverait du latin *excallus* qui pourrait être l'origine du nôtre.

CHAREUIL, s. m. (V. CHALEUIL.)

CHARPINS (mettre à), loc. Mettre en pièces, à petits morceaux. Ne viendrait-elle point du mot *carpillum* signifiant charpie, ou peut-être charpins n'est-il que ce dernier mot défiguré par l'usage.

CHARPRE, s. m. le charme, la charmille.

CHARQUOIS, s. m. terme de boucherie. *In charquois de chebra* : le corps d'un chevreau. S'emploie aussi comme terme de mépris : *Tire te d'là, ote ton charquois d'iqui.*

CHARRE et CHARRÈRE, passage pour entrer dans un pré, un champ.

CHARTI ou CHARTIOU, s. m. Le corps de la charette. Charrette vient de *carreta* qui est le diminutif de *carrus* que nous croyons volontiers être l'origine de charti ou chartiou. *Carsus*, *cartus*, *chartus*, *chartius*, CHARTIOU, CHARTI. Il ne faut pas oublier que u se prononçait ou en latin.

CHARRUYAGES. s. m. pl. L'on comprend sous ce nom générique, tous les instruments aratoires en général.

CHASSERON, s. m. garçon meunier qui va dans les campagnes chercher le blé et retourne la farine chez les clients du moulin. C'est ce que l'on appelle *chasser* et c'est l'origine de notre expression. — Le seigneur qui avait un moulin banal, accordait aux autres meuniers qui étaient dans l'étendue de sa terre, la permission de *chasser* à la pochée, moyennant certaine redevance. — C'était ce que l'on appelait en Poitou, le droit de Chasserandrie.

CHATELET, s. m. devidoir.

CHATOUNÈRE, s. f. la chattière.

CHAUBOUILLURE, s. f. petits boutons qui se produisent sur la peau (du cou ou de la figure des enfants principale-

ment) pendant les chaleurs de l'été. Des mots *caleo* et *bulla* dont on a fait le verbe *excabullare*, échaubouler, d'où *excabullatura*, échauboulure, comme on le disait autrefois.

CHAUDRA (suivre le), loc. faire cuire après quelqu'un quand le four est chaud, est achallé. On dit encore que les moutons sont *à chaudrâ* quand ils sont *achaudrés*, qu'ils se mettent *à pilot* pour se garantir de la chaleur. — Comme bien des mots précédents, vient du latin *calor* ou de ses dérivés.

CHAUDROLOU, OUSE, adj. Se dit de la terre ou des animaux. De la terre, quand elle est trop perméable, qu'elle ne conserve pas son humidité; des animaux quand ils redoutent la chaleur. *Quielle pièce de terre est chaudrolouse. Ton beu est chaudrolou*, Vient sans doute de *caldus* chaud.

CHAUDRUT, TE, adj. (V. Chaudrolou.)

CHAUME, s. f. terre arable en friche, qui, depuis longtemps, n'est pas cultivée. Vient ou du verbe chômer (et alors devrait s'écrire *chôme*) dont on a fait notre substantif, ou, par extention, de chaume, partie de bois en friche. Liger, dans son Dictionnaire d'Agriculture, donne deux sens à cette expression. « Selon beaucoup de gens, dit-il, ce sont des terres qui, depuis longtemps, n'ont pas été cultivées, et suivant les autres, des terres où le tuyau de blé reste attaché à la terre après la moisson. » Le premier sens est le nôtre, le second est le seul admis par l'usage, chaume signifie ce tuyau de blé dont parle Liger.

CHAUMIA, s. m. petite chaume, clairière dans un bois. Dans la commune de Loubillé existe le moulin de *Chaumeau*, dont le nom provient sans doute de ce qu'il a été construit sur une petite chaume (ce qui est encore vrai aujourd'hui), ou mieux de ce qu'il est placé près d'un communal nommé *les Chaumes*.

CHAUSSE, s. f. bas. *As-tu bentot fini d'brocher ta paire de chausses?* as-tu bientôt fini de tricoter ta paire de bas.

CHAUVENI, adj. moisi. Le glossateur de Rabelais nous paraît être dans l'erreur lorsqu'il traduit *pain chaumeny* (au lieu de *chauveni*) par pain dur et grossier, plein de chaume, car dans une autre circonstance (Pantagruel, liv. III, chap.

XVIII, p. 166), cet auteur se sert encore du même mot et l'accole à un substantif auquel ne pourrait s'appliquer la définition donnée plus haut.

CHAVANT, s. m. chat-huant. — Employé par Rabelais.

CHAVÈCHE, s. f. C'est la petite chevèche, espèce de chat-huant; du mot italien *cavezza*.

CHAVEUILLER, v. n. pour *chareuiller* par euphonie, travailler à la lueur du chareuil.

CHAVEUILLON, s. m. celui qui n'y voit qu'à peine, qu'en clignotant, comme qui dirait éclairé par un chaleuil, lequel ne dégageant que très peu de clarté, laisse presque tous les objets environnants dans l'obscurité.

CHEBRA, s. m. chevreau.

CHEBRATTE, s. f. jeune chèvre d'un an. — L'on donne encore le nom de chebratte à une espèce de champignon.

CHEBRESAILLES, s. f. pl. les paupières. (Saint-Romans-lès-Melle.)

CHEBRESAILLER, v. a. cligner des yeux, remuer fréquemment les paupières.

CHEBRIE, s. f. espèce de flûte de Pan, faite ordinairement avec un morceau de saule ou d'*aubé* coupé en bizeau.

CHEBRIER, v. n. mettre bas — en parlant des chèvres. — Signifie aussi pleurer en parlant des enfants, par analogie avec le bêlement des *chebras*.

CHEGNE (petit). s. m. C'est le nom sous lequel est connue dans nos contrées, la germandrée officinale, le *teucrium officinale* de Linné.

CHEIN, s. m. chien.

CHÈLER, v. a. tracer, en parlant des racines qui courent sous le sol et poussent ensuite des rejetons çà et là. — L'acacia et l'ormeau *chèlent* beaucoup.

CHÉLONS, s. m. rejets qui poussent sur les racines des arbrisseaux ou des arbres.

CHEMISOLLE (CH'MISOLLE) ou CHEMISEROLLE, s. m. gilet à manches, le plus souvent en toile ou coton. — Camisolle.

. . . . . . Fais siché ta chemise
Ta CHEMISOLLE etot, où ée t'ou que tu laa mise?

Amours de Colas, p. 8.

CHENATRE, s. m. et adj. des 2 genres. Dans le premier sens il signifie jeune chien et dans le second couleur effacée, pâlie, passée, d'un jaune sale.

CHÈNEBAU, s. m. chènevière, lieu où l'on cultive habituellement la cherbe (le chanvre).

CHÈNEBOUÉ, s. m. la graine du chanvre, le chenevis.

CHENOLLE, s. f. la brelière d'un panier. (Villiers-le-Roux — Charente. —)

CHENUCHER, v. n. se dit des enfants qui se plaignent en pleurnichant. Du vieux verbe *chemer*, sans doute, signifiant s'ennuyer.

CHEPSEAU. s. m. C'est la têtée d'un champ, la limite des deux versaines, l'endroit le plus élevé, où les laboureurs avant de revenir sur leurs pas *curent* le soc de leurs charrues, ce qui finit au bout d'un certain temps par former en cet endroit comme un chevet. « Ceci expliqué, dit M. Rondier, l'étymologie de ce mot est facile à deviner : elle vient de *caput*, chef ou tête et de *saltus*, saut, *capitis saltus*, saut de la tête (du sillon), parce que arrivé au bout du sillon, le laboureur soulève sa charrue et saute d'un sillon à un autre. Avec une étymologie aussi rationelle, ce mot qui évite une circonlocution, mériterait de devenir français. » — Nous ne pouvons que nous ranger en tous points à l'avis de notre docte confrère.

CHÈRANT, TE, adj. personne qui surfait ses denrées, sa marchandise, qui veut les vendre trop *cher*.

CHERCHER A BIGEAR, loc. se dit de ceux qui cherchent noise, qui aiment les difficultés, les procès. (Voir BIGEAR.)

CHÈRE ou CHEURRE, v. n. tomber. — Corruption du verbe cheoir aujourd'hui inusité.

CHET, s. m. le pis de la vache, de la chèvre et généralement de tous les mammifères, parce qu'il pend, qu'il tombe, qu'il *chet;* du verbe chère.

CHETE, s. f. chute. *I fit ine chete, arser, i m'en sintirai longtemps.*

CHÈTIF, VE, (CHÈTI). adj. C'est l'adjectif français dé-

tourné de son vrai sens, pour lui donner celui de méchant, rusé, trompeur.

O ly vainguit alidon
Do chety jons de Provoche.

Gente Poët. p. 83.

La signification première de ce mot dans la langue française était prisonnier de guerre, *captivus*. L'on trouve dans les formules de Marculfe (liv. 2. ch. 2.), *cadivus*, qui selon quelques écrivains, serait l'origine de chétif et auquel M. Bignon donne le sens de *malus*, *improbus*, notre signification patoise, en un mot; — mais Ménage prétend que *cadivus* doit être interprété par *caducus*, qui tombe du mal caduc.

CHETIVETÉ (CH'TIV'TÉ), s. f. méchanceté, ruse, adresse, ces deux derniers pris en mauvaise part.

CHEUX-NOUS (la femme de). loc. Ces mots, dans la bouche d'un paysan, signifient *ma femme*.

Si ne t'ay in mariage
Pre LA FAME DE CHEU-NOUS
Y mourai de male rage

dit un amoureux à sa Phylis,

Rolea divisi, etc. p. 83.

ou comme répond Adam, à Dieu qui l'interroge pourquoi il a mangé du fruit défendu :

Seigneur je le confesse
LA FEMME DE CHEZ NOUS
La méchante diablesse
M'a mis mal avec vous.

CHEVALERIE (la) (CH'VAL'RIE), les bêtes chevalines en général. *La ch'val'rie a baissé à la derrère foire*, pour dire que le prix des chevaux a diminué.

CHEVALET (CH'VALET), s. m. broye en fer qui sert a donner la seconde façon, à *recouler* le chanvre, le teiller plus fin.

CHEVAU-AU-DIABLE, s. m. insecte. C'est le moine ou la demoiselle.

CHEVELURES. s. f. pl. L'on désigne sous ce nom les sar-

ments de vigne que l'on a mis en terre pour leur faire sortir des racines avant de les planter.

CHEVET. s. m. Chevet d'un champ. (Voir CHEPSEAU). Vient de *caput*, tête, chef. Comme dans *Caput-Wultoniæ*, Chef-Boutonne. De chef l'on a fait chevet, en changeant l'F en V. *Chev.*

CHEVEUILLE (CH'VEUILLE), s. f. cheville. La cheville du pied, etc. *Y m'seus fait mau à la ch'veuille.*

CHEVILLÉ (le), s. m. boulon en fer qui attache le forçar au prâ.

CHÈVRE, s. f. chevalet pour scier le bois.

CHICHE, s. f. espèce de cochet à feuilles très découpées dont on fait des salades. Peut-être du grec *skisis*, fente, coupure, etc., ou de *skizos*, fendu, coupé, en raison des profondes dentelures des feuilles qui sont ce que l'on appelle en Botanique *pinnatifides.*

CHIFFRES ou CHIFFRAILLES, s. m. pl. Débris de murailles, gravois, gros tas de petites pierres le long des murailles. Doit dériver comme chiron, du grec *skiros.*

CHIOT (avoir le), loc. avoir l'estomac dérangé, la dyssenterie, etc.

CHIPOTIER, ÈRE, adj. touche-à-tout. — Du vieux verbe chipoter, s'occuper de vétilles. Patois normand et lyonnais. (Trévoux). Ne s'emploie guères qu'au masculin. — Le verbe chipoter et notre adjectif par conséquent, dérivent du grec *keilopotein*, buvotter. (Ménage).

CHIRON, s. m. gros tas de pierres amoncelées qui se trouvent dans les champs. Du grec *skiros*, moëllon. Il y a près de Chef-Boutonne, le Champ des Chirons qui doit son nom à la présence de quinze à vingt énormes amas de pierres; ces chirons ayant été détruits et les pierres enlevées, il s'est trouvé que ces prétendus chirons étaient des tombelles qui recouvraient des squelettes et n'étaient autres que des sépultures gauloises. Le dernier, qui existe encore en partie, a été ouvert en novembre 1857 et nous conservons divers fragments de poterie, etc., qui y ont été trouvés avec quatre squelettes. — *Chiron*, dans les environs de

Melle, se prend aussi dans le sens de buissons touffus, mêlés, épais.

CHOPPE, blet, trop mûr, à motié pourri. Vient peut-être du vieux verbe *chopper*, heurter du pied, et par extension meurtrir, — la poire choppe étant comme meurtrie. — La merêlle (nèfle) et la corme ne sont bonnes que choppes.

CHOPSIR ou CHOPPESIR, v. n. fruits qui deviennent blets. *Thiette année, toutes mes poires ont chopsi.*

CHOUMER, v. n. être en jachère. *Thiau champ choûme*, se repose. — De chômer?

CHOUSE, s. f. chose. Le patois a conservé l'U de *causa*, étymologie du mot chose.

CHUT, adv. non, rien. *As-tu do poumes thiette année? Y n'en ai eu chut.*

CINCE, s. f. écouvillon, long morceau de bois au bout duquel sont attachés de vieux chiffons et dont on se sert pour nettoyer le four. En italien l'on dit *cencio* pour chiffon. Ce mot, comme notre cince dérive de *cinis.*

En effet, les chiffons qui servent à cinser le four, sont continuellement rempli de cendre. En Basse-Normandie l'on disait (et peut-être le dit-on encore) *chinches* pour chiffon. A Loubillé et dans une portion du canton de Chef-Boutonne, on appelle la *cince*, *patrouillet.* (Voir ce mot.)

CINCER, v. a. se servir de la cince.

CISEAS, s. m. pl. ciseaux.

CITAU, s. m. tas de six gerbes qui sont placées 3,2,1 et dont la coupe représente un triangle équilatéral. L'on met les gerbes à citau quand le champ est moissonné, afin d'en savoir le nombre. Sans doute une corruption du mot *sixain.*

CITELÉE, s. f. gerbes entassées sans ordre et sans que l'on se soit préoccupé du nombre, prêtes à être chargées sur les charrettes et conduites à la ferme pour former les *maillées.* — C'est l'augmentatif de citau.

CLABOT (CLLIABOT), s. m. trou, creux. (R.)

CLAVURE (CLLIAVURE), (les *ll* mouillés.) s. f. Tout à la fois la clef et la serrure d'une porte, d'un cabinet, etc. Ra-

belais qui emploie ce mot, l'écrit *claveure*, [illegible] *clavis*.

CLIAPON (CLLIAPON), (*ll* mouil.) adj. marchant avec difficulté, sur ses ergots, ses boulets. — Se dit des cochons qui ont le pied plat, des chevaux etc.

CLIAPOUNER (CLLIAPOUNER), v. n. marcher avec difficulté. Dérive du verbe clopiner, marcher avec peine, en clochant un peu ou peut-être directement du grec *chôlopous*, au pied boiteux. *Clop* voulait dire autrefois boiteux, et d'après le dict. de Trévoux, le peuple disait clopper pour boiter. L'on dit familièrement en français marcher clopin-clopant.

CLIARTÉ (CLLIARTÉ), (les *ll* mouillés.) s. f. clarté, du latin *claritas* par métathèse de l'l *cliartas* et le changement de la syllabe *as* en *é*.

CLIE, s. f. claie. Du mot de la basse latinité *clida* que l'on trouve cité entr'autres dans la Loi des Bavarois, tit. 77. *Si eum interficerit, coram testibus, in quadrivio, in* CLIDA *eum levare debet.*

CLIEURE (CLLIEURE), (*ll* mouillés.) v. a. cligner, fermer les yeux. De clore, sans doute, en sous-entendant les paupières.

CLION, s. m. claie et principalement celle qui sert de porte. *Ouvre le clion pour faire sortir les bêtes.*

COCHE, s. f. jeune truie. D'après le dictionnaire de Trévoux et Boiste, ce nom indiquerait au contraire une truie vieille et grasse.

COCHET, s. m. pissenlit.

COCUTE, s. f. la cigüe, l'*æthusa cynapium* de Linné. — Vient du latin *cicuta*.

COEFFIS (COUEFFIS), s. m. coëffe des femmes de la campagne.

COEURASSON, s. m. mal au cœur, aigreur d'estomac. *J sé minable dau cœurasson.*

COFFINEAU (rouge comme un), loc. Le coffineau est un vase ou jatte de bois de vergne qui, rouge déjà par la teinte naturelle de ce bois, acquiert encore une couleur plus foncée par l'usage auquel on l'emploie, qui est d'ouiller

de vin les futailles. L'on dit de quelqu'un qui a le visage haut en couleur, qu'il est rouge comme un coffineau. Le mot coffineau n'est guères usité qu'en Saintonge, mais la locution a pris chez nous, droit de cité. Rabelais se sert pour exprimer une idée analogue de l'expression *Rouge comme ung jadeau de vergne*, ce qui revient à la même chose. Nous trouvons dans le *Rolea divisi, etc.* p. 15 :

> Qu'esto qui parest dan lez Ceoux ?
> Pu grond qu'in cercle de Tounea
> Et pu ROUGE QU'IN COFFINEA ,

ce qui prouve l'ancienneté de cette expression dans nos contrées. Coffineau, quel que soit du reste son usage, sa forme, et la matière dont on le fabrique aujourd'hui, doit nécessairement venir du grec *kophinos*, signifiant tout à la fois, panier d'osier, corbeille et certaine mesure des choses sèches ou liquides; et pour qu'il put être employé comme mesure des liquides, il faut nécessairement qu'il fut fait dès cette époque d'une autre matière que l'osier.

COHABINER, v. a. marcher en se dandinant. — Il existe dans nos campagnes, le dicton suivant :

> Quand la br'gère vet au champ,
> Son chein vet COHABINANT;
> En rev'nant, igll vet le trot,
> Et pu souvent au galot.

COIE, s. f. la calebasse.

COIE-SAUVAGE, s. f. espèce de plante grimpante qui pousse dans les haies et sur le bord des bois; la feuille ressemble à celle du houblon, elle porte de petites graines rouges et est munie pour se soutenir, de vrilles au moyen desquelles elle s'attache aux objets environnants. Sa racine qui devient parfois énorme, affecte la forme d'une *coie* (callebasse), ce qui lui a valu le nom qu'on lui donne dans les campagnes.

COIRE, s. m. terme de boucher. — Morceau pris dans la cuisse du bœuf ou du veau. — L'on appelait autrefois, *bœufs-coireaux*, les bœufs engraissés pour la boucherie.

COLER, v. a. passer le balai sur la *roue* (Voir ce mot.) pour nettoyer le blé, en séparer les graines et les *goussails*. Peut-être du grec *koreó* balayer ?

COLEUR, EUSE, adj. celui ou celle qui cole.

COLOUR (balais), s. m. balai dont on se sert pour coler la *roue*.

COLLIS, s. m. pl. ce que le balai amène au bout de la *roue*.

COMENTAGE, s. m. ce que l'on mange avec le pain. — *Faut du comentage.*

COMENTER, v. a. manger beaucoup de pain et peu de *fricot*; — n'être pas gourmand. — M. l'abbé Rousseau écrit *quementer* et *quementage*.

COMPAGNON (être bon), loc. être fort et vigoureux.

COMPOSER (se), v. pron. en prendre tout à son aise, soit en marchant, soit en travaillant; ne pas se presser. Le mot composer est bien français, mais l'acception dans laquelle il est employé est toute locale.

CONOM, s. m. surnom. Ce mot, comme le fait remarquer M. Rondier, dérive bien évidemment du *cognomen* des romains. — Il est usité dans le canton de Brioux. — Nous ne l'avons jamais entendu prononcer dans le nôtre.

CONVERSSANT (CONV'RSSANT), s. m. plaine de champ dont tous les sillons sont tracés dans le même sens. *Ton champ et l'min sont dans l'même conv'rssant.* Ce mot vient peut-être de *versaine*, *conversaine* même-versaine, ou du mot latin *convertere;* le français a convergeant. On trouve *converssant* ou *conv'rssant* mentionné dans d'anciens actes.

COPPER, v. a. couper. Signifie encore rompre, casser, briser, ce qui était une de ses anciennes acceptions. — *Cil qui a copé l'aisseul.* Celui qui a rompu l'essieu.

COQ, s. m. oseille sauvage.

COQUELOURDE, s. f. Nous désignons sous ce nom l'asphodèle jaune, *asphodelus luteus*.

COQUELUCHE (à la belle), loc. le sommet, le point le plus élevé d'un objet quelconque. *Veux-tu grimper à la belle coqueluche de qviau pompllion? — Y n'y mont'rai jà.*

COR-AU-CHAT, s. m. espèce de corset qui laisse les épaules presqu'à nu.

CORGEON ou COURGEON, s. m. bande de cuir longue et étroite qui sert à lacer les brodequins, etc., et en général toutes les petites courroies. Du mot *corium*, cuir, en intercalant le G et donnant à la syllabe finale la terminaison de ON.

CORMER, v. n. laisser reposer, laisser inactif, improductif. — L'on dit par exemple, que des terreaux, des terres fraîchement sorties du fond des fossés, etc., doivent *cormer* pendant une année avant d'être employées, sans doute pour recevoir les influences de la température.

CORMIER, s. m. le sorbier domestique. — Le fruit s'appelle corme.

CORNER, v. a. C'est proprement, souffler dans une corne pour appeler les moissonneurs, car l'on ne se sert guères de cet instrument (peu musical, soit dit entre nous,) qu'à l'époque des moissons, mais il faut avouer aussi que l'on en abuse à cette époque de l'année. — Chaque troupe (chaque brigade, comme disent les paysans,) a la sienne et elle leur sert pour avertir la ménagère (quand ils ne sont pas trop loin de la maison) qu'ils sont impatients de manger la soupe, de *reçuner*, et encore le soir lorsqu'ils quittent l'ouvrage, pour que le repas soit prêt. — L'été, le soir à la nuit tombante, l'on entend à la campagne, résonner les cornes de toutes parts et malgré la monotonie de leurs sons, quand on est éloigné, l'effet n'en est pas désagréable. L'on sait qu'autrefois dans les châteaux l'on *cornait* l'eau, pour prévenir que le repas était servi, qu'il était temps de se laver les mains, et dans quelques contrées, les boulangers cornaient, au siècle dernier, pour avertir leurs pratiques que le pain était cuit. Nous voyons ce dernier usage rappelé dans un de nos noëls :

Après Jon-Perrin Morea
Songirant à la rougette
Les jouours de chalumeaz
De chevrie et de muzette
Après que Nicolas Fesseburette

CORNET DEDONS SA TROMPETTE
QUEME QUOND LE FOUR EST CHAUD.
Noëls (*Faulcon*), p. 33.

Mais comme toute chose a son mauvais côté, dans certaines localités l'on a l'habitude de corner quelques jours avant la célébration du mariage des filles ou femmes dont la conduite n'a pas été régulière, ou qu'un amoureux éconduit veut faire] passer pour telle. C'est l'ancien charivari, moins le courage, car les corneurs ont le soin de se placer au loin et de se dissimuler de manière à ne pas être découverts. Cette coutume est fort enracinée dans les communes de Gournay et de Tillou et donne lieu quelquefois à des rixes regrettables.

CORNUELLE, s. f. espèce de gâteau de forme triangulaire, que l'on piquait dans une branche d'arbre vert ou de laurier avec des pommes, des oranges, etc., et que les enfants portaient à la messe, le dimanche des Rameaux. — Cet usage se perd à Chef-Boutonne, depuis quelques années l'on n'en voit plus. A Saintes, à Saint-Jean-d'Angély, pareille coutume existait dans ces derniers temps, mais les gâteaux avaient la forme d'une pomme de pin. — Cornuelle ne viendrait-il point de la forme qu'affectaient ces gâteaux qui étaient triangulaires, avaient trois cornes, étaient *cornus?*

CORPORÉ, ÉE, adj. personne grande, forte, bien faite, d'une belle prestance et corpulence, — du latin *corpus*.

CORPORENCE, s. f. corpulence.

CORSELETTE, s. f. corset, habillement de femmes. — Les fantassins, autrefois, portaient des *corcelets* d'acier sur la poitrine.

COSSE, s. f. oiseau de proie.

COSSON, s. f. charançon, insecte qui ronge les pois, les haricots, les fèves et même le blé. Vient de *cosso*, *cossonis*, que l'on a dit pour *cossus*, vers qui rongent le bois. (Ménage.)

COSSONS, s. m. pl. souches. (Environs de Melle.) Vient sans doute de *crosson*, en élidant la lettre R.

COT, s. m. coup, pris dans les mêmes sens où le mot français est usité : boire un coup. Comme dans la chanson

Fallai veni hiar (bis.)
T'aurais mangé dos crêpes
T'aurais but in COT
Perot
T'aurais mangé dos crêpes
T'aurais but in COT.

COTELLE, s. f. lisière de bois qui fait la clôture d'un champ, d'un pré, d'un bois, qui en forme le *côté*.

COTER (O très-bref.), v. n. toucher, frapper, donner un coup, trinquer. *N' m' cote pas? Veux-tu coter m' n'ami ?* — Dans le canton de Celles, *coter* signifie bégayer : serait-ce par suite de ce que celui qui bégaie, parlant par sauts et par bonds, paraît frapper *in cot* de langue à chaque parole qu'il prononce. (R.)

COTER (se), v. pron. se toucher.

COTI, IE. adj. Qualification que l'on donne aux animaux atteints d'une affection de poitrine quelconque. (Vr PAURIT.) Se dit aussi des fruits meurtris par un coup.

COTIR (l'O bref), v. a. meurtrir employé dans le même sens que ce verbe dont on peut dire qu'il est synonime. Vient de *cutere*, radical de *percutere* et de *concutere*.

COUAGNE, s. f. couenne, la peau du porc. A Villefagnan, l'on dit *coudagne*, l'A très-bref; à Tusson, *coudâne*, l'A très-long; ces deux localités sont dans le département de la Charente, mais faisaient autrefois partie de la province de Poitou.

COUAIL, s. m. ustensile en bois dans lequel le faucheur met de l'eau et sa pierre à aiguiser. Du latin *cos*, qui signifie une pierre à aiguiser que l'on nommait aussi *queux*, sans doute à cause de sa forme allongée ; — l'on a pris plus tard le contenant pour le contenu. — L'on va voir plus loin que *queue* se disant *coue*, il n'est pas étonnant que de coue l'on ait fait *couail*.

COUBAITER, v. a. poursuivre quelqu'un, vouloir faire faire à un autre plus qu'il ne peut, un travail au-dessus de ses forces.

COUBLLER (COUBLLER), (*ll* mouillés.) v. a. mettre deux

à deux. Rabelais se sert de ce mot dans le sens de *copulare*. Nos paysans disent qu'ils coublient avec un voisin, quand ils ont chacun un bœuf qu'ils se prêtent mutuellement pour former un attelage, labourer, faire leurs charrois chacun à leur tour. Vient de *copulare*, accoupler, lier ensemble, etc.

COUBLET (COUBLLET), (*ll* mouillées.) s. m. lanière de cuir qui termine la juille. L'on donne aussi ce nom au *courgeon* qui passe dans le *chaple* du fléau et dans le *jau* pour réunir la *verge* au *toulot*. On lui donne aussi le nom d'accoublet.

COUCOU, s. f. la primevère officinale, — la *primula-officinalis* de Linné.

COUCOU-BOULITE. loc. Expressions que l'on emploie lorsque l'on se cache et se découvre successivement la figure, et cela pour amuser les enfants. *Coucou* ne viendrait-il point de cet ancien vêtement connu sous le nom de *bardocucullus*, espèce de capuchon dont on se couvrait la tête. (R.)

COUDIN et COUDINIER. s. m. Le *coudin* est le coing et le *coudinier*, le cognassier; en provençal, *coudougnier* et *coudoun*. — Du latin *cydonia*.

COUE, COUETTE, s. f. queue, petite QUEUE. *Coué* était un terme de l'ancienne vénerie et se disait des animaux auxquels on n'avait pas coupé la queue. L'on appelle les *coues* de la charrue, les *manches* dont on se sert pour la diriger.

> Lé Fribou s'en allirant
> La COUE intre les doux fesse.
>
> *Gente Poët.* p. 83.

Vient de *cauda* qui selon la prononciation latine devait se dire *caouda*, *u* ou ; or, de caouda à coue, la différence n'est pas grande. Les anglais ont conservé notre mot patois.

COUER. v. a. Vient de *cubare*, couver.

> Y mè bain les poulles COUY
> Lez poulle qui COUHE
> Amenant do poulet.

Nous dit un amoureux qui fait valoir ses talents de femme de ménage auprès de la mère de son amoureuse.

Gente poëtev. p. 91.

COUÉE, s. f. fil qui a été mis dans une jatte de paille (une bourgne ou un palisson) avec de la cendre pour le blanchir.

COUÈRE, s. f. réorte dont on a fait une chaîne de charrue. — M. l'abbé Rousseau écrit *coire* et il a sans doute raison, car ce mot doit dériver de *corium*, cuir, qui est la substance dont les couères ont probablement longtemps été faites avant que l'on employât le fer.

COUET, s. m. cheveu.

COUNEISSU, UE, part. passé du verbe connaître, connu. (Provençal.)

COUNEUVRE, s. m. seconds blés en opposition avec les blés de guérets. Engrais, fumier, l'on dit qu'un blé, un froment *a mangé son couneuvre* pour exprimer qu'après avoir été fort beau l'hiver, il s'étiole au printemps, au moment de la floraison et de l'épiage.

COUR, adv. pourquoi. C'est la signification que l'on donne à ce mot dans la commune de Marigny, et qui est la reproduction fidèle du latin *cur* avec sa véritable prononciation.

COURAIL ou COUREIL, s. m. le ou les verroux qui ferment la porte de la maison. — *Tu n'emporteras pas l' coureil d' la porte;* locution dont on se sert comme reproche et moquerie vis-à-vis d'un domestique qui prend trop chaudement les intérêts de son maître, pour exprimer qu'il n'emportera pas la maison en changeant de condition, qu'il n'en sera pas plus riche ni plus considéré. Rabelais qui emploie ce mot écrit *courail.* — L'on disait autrefois *coureaus*, barres, verrous; notre courail est le singulier de ce mot qui n'est plus usité aujourd'hui.

COURAILLER, v. a. barrer la porte, la verrouiller, mettre le courail.

COURGE, s. f. bâton dont on se sert pour porter deux seaux, du linge. — Si l'on en croit Nicod, cité dans le dictionnaire de Trévoux, viendrait du latin *curvus.* L'on pourrait dire également qu'il dérive de courbe, en changeant B en G, car ce bâton est en effet légèrement infléchi à ses deux extrémités. — Courbe dérive également de *curvus.*

COURGE-DE-RANCHES, s. m. madriers qui passent sur les deux timons de la charrette et dans lesquels s'emmortaisent les *ranches*.

COURLOURIT, s. m. le courlis, oiseau de passage.

COURSOIR, s. m. cour, ou espace libre entourant les habitations; n'est guères usité maintenant, on se sert plus volontiers du mot *courtillage*.

COURTAUD (faire). loc. Se dit d'un domestique qui sort de chez son maître avant l'époque fixée, sans avoir fini son temps.

COUTER-INE-POUR, loc. couter une peur. — C'est le prix habituel des objets que l'on achète *à la foire de l'Empougne*, auquel il faut ajouter parfois quelques jours de prison, quand l'individu est surpris à faire ses emplettes.

COURTILLAGE, s. m. espace en jardin et par extension tous les terrains vagues, en cours ou autrement qui entourent la maison d'habitation. Du vieux mot *courtil*, petit jardin, petite cour fermée de haies ou de murailles. L'italien a aussi *cortile* pour signifier cour.

. . . . y pensez moa . . . .
Que la cour (1) fust in courtillage.
Gente poët. p. 31.

Les beaux parleurs disent *coursillages*. Courtil, comme *cortile* vient de *curtis*, *curtilis* ou *curtilus*, mots de la basse latinité.

COUSI. s. m. (Voir Couaïe.)

COUSSA, s. m. houx, l'*ilex aquifolium*.

COUSSOTTE, (Voir Quessotte.) s. f. espèce de poëlon en bois ou métal, à manche court et percé, qui sert à prendre de l'eau dans le seau, à se laver les mains, etc. On l'appelle dans quelques endroits *godet*.

COUTEA-PAROUR, s. m. couteau à deux manches qui sert à *parer* le bois, à le peler, lui enlever l'écorce.

COUTON, (Coûton la diphtongue *oû* très longue.) s. m. les côtes, les nervures des feuilles, les tiges des plantes quand

(1) Lieu où se rend la justice.

elles sont dures et coriaces. On dit encore un *coûton de balai* pour dire un balai usé... de *côté...* sans doute, dont on a fait *côton* par manière d'augmentatif, d'où *coûton*.

COUTURES, n. de lieux. pour culture, de *cultura*. — Ce mot n'est plus employé dans ce sens dans nos contrées, mais on retrouve un indice qu'il y était usité autrefois, dans Coutures-d'Argenson, commune du canton de Chef-Boutonne. — Ce nom d'Argenson est une corruption du mot *Ariezhun* qui était une des nombreuses dénominations que portait autrefois l'immense forêt de Benon dont les forêts de Chef-Boutonne, d'Aunay, de Chizé, etc., ne sont que des parcelles. — Ce nom de Coutures-d'Argenson signifie donc culture, défrichements dans la forêt d'Ariezhum (d'Argenson.) — Voici la définition que donne du mot *cultura*, M. B. Guérard, une des lumières de la critique historique, dans le *Glossarium peculiare*, placé à la suite du Polyptique d'Irminon : *Ager vel incertæ quantitatis, vel qui uno aratro in anno exarari potest nostratibus* COUTURE.

COUVERTE, s. f. morceau d'étoffe de laine plus long que large que les femmes des communes de Saint-Martin, Fontenilles, Tillou, etc., portent en travers sur leurs épaules, en guise de *cape*, pour se *couvrir* l'hiver. — Cet usage qui était général autrefois, se perd insensiblement.

COYAUX, s. m. pl. morceaux de bois que l'on cloue aux chevrons latants, quand ces derniers n'ont pas la longueur nécessaire pour que la toiture déborde sur le mur, et éviter que les eaux pluviales ne tombent trop près du pied et ne le dégrade. En Saintonge et dans quelques portions de notre canton l'on dit *acoyaux*.

COYON. s. m. Au propre c'est le pepin de la coie. Il signifie aussi une bouteille : *bère son coyon*, boire sa bouteille. (V. Coie.)

CRABASSER, v. n. tousser en crachant, faire des crachâts dégoûtants.

CRACASSER, v. n. se dit des objets qui cassent bref et avec un bruit sec, du bois qui travaille, de deux corps durs qui se heurtent. Le français a le verbe *craquer* qui ne rend

pas complètement notre idée et l'anglais *crack-noise*, signifiant fente, bruit, éclat, et le verbe *to crack*, fêler, fendre, gercer, etc.

CRACASSON, ONNE, adj. un petit homme ou une petite femme. — Il y a un dicton populaire que nous nous contenterons de rapporter ici, sans nous donner la peine d'en rechercher le sens, car nous croyons qu'il n'en a pas :

François
Père aux oies
CRACASSON
Père aux pirons.

CRACOTTE, s. f. coquille de noix, d'œufs. (Saint-Romans-lès-Melle.) — Ce nom leur aurait-il été donné parce qu'en se brisant, ces objets cracassent.

CRAPAUD-DE-VIGNE. s. m. C'est l'engoulevent, ou crapaud-volant. (Voir FREGEOIS.)

CREIRE, v. a. croire, faisant à la première personne de l'indicatif : *i cré*, je crois.

CRENI, IE, adj. amaigri, affaibli par une longue maladie; — faible, fatigué. — Se dit encore de quelqu'un qui a pauvre mine. — L'on dit encore *faire creni :* le paresseux, le fainéant. Ce mot pourrait dériver du grec *krinon*, gueux, pauvre hère.

CRENON, s. m. petite ouverture, petit compartiment. Les imprimeurs appellent leurs chassis *crenons*. D'après « un Paysan, » ce mot viendrait de créneau. (*Mellois* du 1er septembre 1861.) Dérive plutôt du latin *crenæ* fente, racine de créneau.

CRI, infinitif irrégulier du verbe chercher, *quærere*. *Va cri qu'ielle echâlle*, va chercher cette échelle.

CRIGNOLLE, s. f. la cornouille, le fruit du cornouillier.

CRIGNOLIER, s. m. le cornouillier, le *cornus* de Linné.

CROQUET, TE, adj. petit. — *Ol ést l' croquet*. C'est le petit. — En français on appelle *criquet* un petit cheval. Molière désigne sous ce nom le *page* de Mme la comtesse d'Escarbagnas.

CROSSON, s. m. chicot de bois mort; reste d'une dent carriée : *Thiau crosson de maisselé m' fait in mau gaté.*

CRU (U très-long), s. m. trou.

> . . . . . . ine serpent si grousse
> Que jamez y ege vu sorti de cauz ou fousse.
> *Rolea divisi, etc.*, p. 123.

CRUGE, s. f. cruche.

CRUGE-OREILLE, s. m. le perce-oreille, insecte.

CRUGER, v. a. creuser, faire *dos crus*, des trous en terre, et par extension à ses vêtements, les déchirer : *Thiau cheti drôle! il a crugé toute sa c'lotte.* (sa culotte.)

CRUGEON, s. m. cruchon, petite cruche; — le Nénuphar, sans doute en raison de ce que la graine de cette plante est renfermée dans une capsule qui affecte la forme de ce petit vase.

CUBE DE CHARRAIS ou simplement **CHARREAU**, s. f. cuve dans laquelle on transporte la vendange. L'on disait au moyen-âge *cuba*, comme on le voit dans ce passage d'une charte de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, conservée aux Archives générales de France et datée : *anno Domini M° CC° XL° nono mense februario. « Item* CUBAS *suas et vindemias omnium vinearum..... que tenentur ad censum de nobis... etc...* — Polyptique d'Irminon, appendice, p. 385. — *Cuba* vient de *cupa* qui n'est lui-même que le mot grec *kupé*, de tout quoi il résulte que notre expression patoise représente plus exactement le mot originaire que la française; elle est pour ainsi dire un des échelons au moyen desquels on arrive à reconnaître le mot étymologique. L'on a donc dû dire *cube* tout d'abord, et cuve n'est venu que pour l'euphonie.

CUEILLE, s. f. colline, côte, montée rude et rapide. Ce mot n'est plus guères usité que pour des noms de lieux. — Poitiers a la Cueille-Mirbalaise et la Cueille-Aigue, Saint-Maixent, la Cueille-Poitevine, et dans notre canton, une portion du bourg de Bouin est également connue sous cette dénomination. — Vient de *aculia* que l'on trouve cité dans un acte de 1452. *Aculia extra portam Sancti-Lazari.* C'est la

Cueille-Mirebalaise à Poitiers, et *aculia* vient d'*acutus*, aigu.

CUEILLÈRE (Q'LLIÈRE), s. f. cuiller.

CUEILLERET (Q'LLIERET), (*ll* m.) s. m. ustensile en bois suspendu à un soliveau au-dessus de la table et formant le plus ordinairement une boîte plus longue que large qui se ferme au moyen d'une coulisse et dans laquelle on met sécher les fromages, et sur le devant et le derrière sont cloués deux liteaux qui forment ratelier et dans les échancrures desquels on place les cuillers, de manière à ce quand les gens viennent pour manger la soupe, ils n'ont qu'à lever la main pour les prendre. — *Q'lliéret* veux donc dire porte-cuillers.

CUROU, s. m. instrument en fer, en forme de pelle, emmanché au bout inférieur de la galle d'arai, et dont le laboureur se sert pour enlever la terre qui s'attache au soc de la charrue, le *curer*. — Vient de *curare* qui au dire de Ménage a dû signifier dans la basse latinité nettoyer, avoir soin de tenir net.

D

DA, s. m. urine, du vieux mot français *date*, que l'on trouve dès 1250. (Lac.)

DAICHE, s. f. corbeille dans laquelle les paysannes serrent leurs coiffes.

DAIL, s. m. faux. Ce mot désigne tout à la fois et le fer de la faulx et l'instrument tout monté. *Dalh* ou *dayll* en langue romane. Ce mot, d'après Raynouard, vient du gothique *dail* qui signifia partie. — Ce mot se retrouve avec quelques altérations dans presque tous les patois méridionaux : *daïl*, *dayo*, *daye*, *dalio*, *daillo*, *dalho*. — L'on dit au figuré que quelqu'un *bat son dail* pour exprimer que l'on se meurt. — Cette phrase doit être considérée comme un souvenir du paganisme; l'on sait que la faux était un des emblêmes de la Mort mythologique. Avons-nous besoin d'ajouter que dans cette phrase, l'on doit voir un hypallage et que c'est la Mort et non le mourant qui *bat son dail.*

Disons en finissant que Ménage en prétendant qu'en Poitou, l'on appelle une faux *dard*, est dans l'erreur.

DAMIOCHE, s. f. la femme du *Bourgeasson*, qui veut imiter les grandes dames.

DANGER, s. m. maladie charbonneuse. Elle est commune aux bœufs et aux moutons.

DANZER, v. a. dompter. (Saint-Romans-lès-Melle.)

DARE, adv. derrière. — *Pre dare*, par derrière. — Vient de *retro* auquel on a ajouté la préposition *ad*.

> Devant vous gle ferat a daux fois les ail doux
> Et DARE tirerat la langue contre vous.
> GUSTEAU, p. 65.

DARRIÈRE, adv. derrière. — Usité dans le Berry et employé par Rabelais. « *Devisant avec luy, lui persuada monter darrière*, en croupe. (Pantagruel, chap. 7 du liv. V.)

DASSION (être), être sur son séant. (Saint-Romans-lès-Melle.)

DATENCER ou **DESATENCER**, v. a. cueillir du fruit avant sa maturité.

DAVANT, adv. devant. Le roman disait et le catalan dit encore *davant* pour devant.

DÉBADER, v. n. ouvrir la bouche, répondre. *Y n'ai pas pèbadé*. Du vieux français *bader*, ouvrir.

DÉBADIGOULER, v. n. causer, parler beaucoup, à tort et à travers. Mot composé du verbe *bader*, ouvrir, et du substantif *goule*, bouche. L'on avait autrefois le verbe *débagouler;* bien que l'on y ait intercalé la syllabe *di*, c'est toujours la même étymologie

DÉBARICOLÉ, ÉE, adj. se dit des futailles qui sont en mauvais état : *Tes barriques sont toutes dèbaricolées*. Du mot *barrique*.

DEBAUCHER (se), v. pron. se déranger de son travail, soit pour en aller faire un autre, soit pour aller s'amuser. Le temps *se débauche*, tout comme un simple mortel, seulement ce n'est pas pour aller au cabaret, mais pour nous donner de la pluie, quand de beau qu'il était, il se couvre de nuages. Expression composée de la préposition *de* et du substantif *bauche* qui, autrefois, signifiait boutique; le sens

propre est faire sortir quelqu'un de la boutique où il travaille.

DÉBOUILLER, v. a. défaire, renverser, ruiner, etc. (Voir Ébouiller.)

DECALER, v. a. ôter le broux de la noix. (Voir Caler.)

DE-ÇAY DE-LAY, loc. adv. de-ci de-là, comme dans ces vers :

> Itau quem in essen qui vau quitté ses brèches
> Essamian lians qui DE-ÇAY, qui DE-LAY.
> *Rolea divisi*, p. 124.

DÉCROLLER, v. a. écrouler. Se dit surtout de la terre formant les taluds des fossés et de celle qui se trouve sur la pente des sillons, lesquelles par l'effet de la pluie ou des gelées tombent dans les *règes* ou comblent le fond du fossé. — Rabelais écrit *descrouller*.

DECURAILLER, v. a. approprier, nettoyer, rendre propre. (R.) Peut-être du latin *curo*, *curare*, avoir soin.

DÉFINIR, v. n. changer, devenir méconnaissable, l'ombre de soi-même, une longue maladie *définit* la personne qui en a été atteinte, elle l'amaigrit, l'affaiblit, la défigure. Vient probablement du vieux français *definer*, mourir, ou directement du roman *definar* ; mais le sens de notre expression n'est pas aussi étendu.

DEFORS (faire légèrement sentir l'S final), adv. dehors.

> Et nous oguit fogu incore
> Bain pouvrement couchy DEFORS.
> *Gente Poët.* p. 21.

Expression purement romane dérivée elle-même du latin *deforas* ou *deforis* par élision de l'A ou de l'I.

DÉFOUGER, v. a. étouffer. (R.) Ce mot doit avoir quelque rapport étymologique avec *fauces*, gorge.

DEFROUGNER (se), v. pr. remuer les épaules à tout propos, faire des contorsions.

DEGALLER, v. a. abattre avec une galle, des noix, etc. (Voir Agaller.) (R.)

DÉGALLOIS (à la), loc. peu usitée. — Emporte, nous

dit « In Pinzan, » une idée d'abandon ou de délaissement. Il attribue cette expression aux souvenirs qu'auraient pu laisser dans nos contrées les confréries des *Gallois* et *Galloises*. — Nous ignorons jusqu'à quel point cette supposition peut être vraie.

DÉGOUAILLER, v. n. Parler beaucoup, d'un ton élevé, avec volubilité; se prend presque toujours en mauvaise part : dénigrer, décrier. — Peut-être du mot *gula* gueule.

DÉGOUTABLE, adj. des deux genres, dégoutant, sale, repoussant : *ot' té d' là vilain dégoutable.*

DEGUEILLER, v. a. déchirer, secouer avec force : *Degueille donc thio fein igl séchera meux.* — Au figuré, battre, secouer quelqu'un par les cheveux : *Y l'ai bein dégueillé.*

DÉJERTOUR, s f. répugnance. Dérive sans doute du roman *dejetar*, rejeter, dérivé du latin *déjicere*, jeter hors. En effet, une chose qui répugne, repousse.

DÉJOBRER, v. a. débarbouiller, laver la figure principalement. *Déjobre donc thio drôle, igl est tout morchoux.* Cette expression vient de *jobrer*, barbouiller, usité dans certaines parties du Poitou, mais inconnu parmi nous, bien que son composé soit fréquemment en usage.

> Et gle s'ést tout JOBRÉ en mangeant à pougnée
> . . . .
> Si jy mettons les pés, y nous JOBRONS dans l'aive.
>
> GUSTEAU, p. 63, 67.

DÉJOBRER (se), v. pron. se débarbouiller, se laver la figure. *Déjobre te donc, t'es tout barbouillou.*

DELAPASSER (se) (SD'LAPASSER), v. pr. se débarrasser d'un fardeau.

DE LAY (Voir DE ÇAY), au de là, *par de lay*, par de là.

DÉLIER, v. a. c'est ôter le joug aux bœufs. (Voir LIER.) — Du verbe latin-barbare *disligare*, dit Caseneuve. — Dans les Gloses arabico-latines, l'on trouve *disligo* pour *solvo*.

DELINQUER (D'LINQUER), v. n. diminuer, empirer, aller de mal en pis. Se dit au propre comme au figuré, des hommes et des choses. *Sa fortune et sa santé d'linquons :*

l'une diminue, l'autre s'empire. Dans les environs de Melle comme dans le Berry, l'on dit *delinguer*. Du verbe roman *delinquir*, encore usité en catalan, espagnol et portugais; l'italien a conservé l'expression latine *delinquere* qui est le type des expressions précédentes. Le mot est français, du reste, l'acception seule est patoise.

DEMALER (se) (D'MALER), v. pron. s'impatienter, s'ennuyer, se tracasser d'une chose ou à son propos. De l'expression populaire *se donner du mal*, par contraction?

DEMEURANCE (D'MEURANCE), s. f. demeure, résidence, maison, habitation : *Ol est iqui qui fait ma d'meurance, avoure*. La langue romane disait *demoransa*, l'espagnole a *demoranza*, l'italienne *dimoranza*. L'on a dit en vieux français *demourance*, *demorance* et *demeurance*. En Berry, l'on dit comme en Poitou.

DENAILLER (se), v. pron. se plaindre.

DÉPESSER (se), v. pron. C'est le verbe se dépêcher par corruption.

DÉPEU, adv. depuis.

> Mez pre l'argeon et les escu
> Y ne les ay pas veu dépeu.
>
> *Rolea divisi*, p. 25.

DEQUE ou **DEQUÉ**, adv. de quoi?

DÉRACHER, v. a. arracher. Probablement du verbe latin *deradere*, ôter en raclant, par extension.

DERAMER (D'RAMER), v. a. et **DERAMER** (se), v. pron. déchirer, être en loques, être usé. *Ma chemisolle est toute d'ramée*, est usée, percée. Dérive du roman *desramar* ou *deramar*, au propre, ôter les feuilles des rameaux, effeuiller, et au figuré, délabrer, ruiner.

DERÉ, adj. des deux genres, dernier.

> In grond qui somblet ben estre in bon ouvré
> Conduzet quez chontou tot le fin bea derré.
>
> *Rolea divisi*, p. 123.

L'on disait autrefois *derrain* pour dernier en France, comme dans ces vers du « Libvre du Bon Jehan duc de Bretaigne : »

L'an trois cens quaranto et un mil
Le derrain jour du mois d'apvril.
(V. 106.)

Dérive, nous dit M. Pressac (Glossaire de Gusteau), du latin *retrò* auquel a été annexé la préposition DE. Le roman avait *derrier*, *derren*, *derrer*, *darrier*, etc., d'où le catalan *derrer* et le vieux français *derrier*.

DEREGER, v. a. c'est donner à un champ le second labour, la seconde façon, parce qu'alors on refend le sillon que l'on avait formé en donnant la première et que l'on reait la *rège* dans l'endroit où elle était. Le français a *dérayure*, aie qui sépare les sillons. (Boiste.) (Voir RÈGE.)

DEREJURE, s. f. l'action de déreger, de donner le second labour.

DESATENCER, v. a. (Voir DATENCER.) Je crois desatencer plus usité que son synonime.

DESACCOUER, v. a. détacher un animal que l'on avait attaché à la queue d'un autre.

DÈSOUANT, adv. désormais. (Environs de Melle.) Ménage, au mot *mesouan*, expression signifiant cette année, dit qu'elle dérive de *medesimo hoc anno;* notre *désouant* qui n'en diffère que bien peu, ne pourrait-il venir de *de hoc anno*, à partir de cette année?

DESSIT ou DISSIT, 2e ou 3e personne de l'indicatif du verbe dire : *i m' dissit, i gli dissit, i dissit,* il me dit, je lui dit, il dit; les deux premiers surtout, reviennent souvent, trop souvent même, dans les narrations paysannes; lorsque l'interlocuteur raconte quelque conversation, il se croit obligé de faire intervenir à chaque instant ces membres de phrase pour indiquer que c'est l'un ou l'autre dont il rapporte les paroles. — D'après M. Pressac (L. C.), on se sert encore à Genève, de cette manière de parler : — *Il lui prédisit*, pour il lui prédit, etc.

DET au pluriel DÉS, s. m. le ou les doigts. *Qu'as-tu mon pauvre Pierre? — I ai mau au det*, au doigt. L'Espagnol e le Portugais disent *dedo*, l'Italien *dito*, le Catalan *dit*, venan comme notre patois du roman *det* qui fait au pluriel *det*

DÉTAPER, v. a. déboucher. Le patois reproduit presque textuellement le roman *destapar*, déboucher, retirer.

DÉTRÉVIRÉ (coum' in). loc. S'amuser, crier, tapager *coum' in détréviré*, comme un bouffon, un diable.

DÉTRÉVIRER, v. a. renverser, jetter à terre en mettant sens dessus, dessous, — les quatre fers en l'air. — (Voir TREVIRER.) Composé des deux mots romans, *detras*, derrière, *virar*, tourner.

DÉTRIER, v. a. sevrer. Ne se dit que des enfants. De *detriare*, mot de la basse-latinité, séparer, mettre à part, ce que l'on fait lorsque l'on détrie un enfant; on l'éloigne, on le sépare de sa nourrice.

DÉTROUILLER, v. a. aller de travers. — Quand une affaire marche mal, le paysan dit *ça détrouille*. (IN PINZAN.)

DEVALLÉE (D'VALLÉE), s. f. descente.

DEVALLER (D'VALLER), v. a. et n. descendre. — Du roman *devalar* ou *davalar*, etc., provenant du mot *devallare* de la basse latinité que l'on trouve cité dans le 8me siècle. — Se trouve dans presque tous les patois et s'emploie dans les mêmes acceptions que le verbe descendre : *D'valle donc, ol y a in houme qui veux t' parler*. — *D'valle donc thielle pochée d' bran*. — Rabelais s'en est servi et il était usité dans le vieux français, témoin ces vers du libvre du Bon Jehan duc de Bretaigne, (v. 3063).

Ainsi à Dinan vont aller
Et veissiez là DEVALER
D'omes, de femmes grant quantité.

Dans les environs de Melle, on lui donne aussi le sens de partir. (R.)

DEVANTEAU (D'VANTEAU), s. m. L'on dit aussi *d'vantère* ou *d'vantière* au féminin, tablier.

Dos chariots chargy de nippes
. . . .
Et dos chains dons lour devantaux.

Rolea divisi, p. 64.

« Je me rappelle, dit M. Rondier, dans ses notes, avoir entendu dans mon enfance une chanson qui commençait ainsi :

Ton d'VANTEAU ma chambrère,
Ton d'VANTEAU il est salau. »

D'après Perion, en ses dialogues, l'on disait autrefois *davantal, devantal* ou *devanteau*. La langue romane avait *davantal*, *devandalh* et *devendaill*.

DEVERS (tenir le), loc. c'est maintenir droit, en équilibre.

DÉVETTER (DEV'TTER), v. n. s'applique aux femelles des animaux qui ne peuvent plus concevoir. *Ma j'ment est dev'ttée.*

Peut dériver métaphoriquement soit de *devertere* détourner, soit de *devestire* dépouiller. Une jument poulinière, par exemple, devenue impropre à la production est, en effet, détournée de son but, dépouillée de sa seule qualité.

DEVISE (D'VISE), s. f. séparation, ligne de partage entre deux propriétés, s'applique surtout aux bois où ce terme est également usité pour indiquer la division des coupes : *Tu copperas jusqu'à la d'vise.* Les bornes des champs se nommaient autrefois ainsi. Vient de *dividere*, diviser, partager, et par extension séparer. En roman *devisa* d'où toutes les langues néo-latines ont tiré la même expression *divisa.*

DIETTER, v. a. C'est le verbe *guetter* selon la prononciation des environs de Melle. (V. ce mot.)

DI QUI, adv. d'ici ou de-là selon le sens de la phrase. Cette expression est purement italienne : *Di qui* d'ici.

DIS-GRÈGUE, loc. Dis un mot et je te donnerai un soufflet. Nous trouvons dans Lacombe, t. 1, les expressions *disgrège*, *disgrégie*, *disgrégion* avec la signification de vue; ne pourrait-on pas croire que le sens primitif de notre locution patoise viendrait de là et que *dis-grègue* serait pris dans le sens de : regarde! ou : si tu regarde! prononcé d'un ton de défi?

DO, DOS, c'est l'article *de, du, des. Donne li do pain et dos prunes.*

DOIGT, s. m. dé à coudre. Pendant que le patois dit *det*

et *dés* pour doigt, il appelle *doigt* un dé à coudre. Singulière interversion.

DOLER, v. a. faire un ouvrage avec soin, précaution, attention, minutieusement. Du verbe latin *dolare* polir avec soin une pièce de bois. D'où le mot roman *dolar* et le français *doloire*.

DONDE (être), loc, être fatigué, harassé. Vient probablement du roman *domde* dompté, soumis.

DONDER, v. a. dompter. Se dit principalement des bœufs que l'on dresse. Dérive du latin *domare* d'où le roman *dompdar*, dont l'ancien catalan *domdar* qui se rapproche singulièrement de notre patois.

DORMIRIE. s. f. sommeil, envie de dormir.

DORMITOIRE, s. f. sommeil. Du latin *dormitio* d'où sont venus le roman *dormicio*, l'espagnol *dormicion* et l'italien *dormizione* sommeil; ou de *dormitorium* dortoir, expression latine qui a donné naissance au roman et catalan *dormitori*, à l'espagnol, portugais et italien *dormitorio*, et à l'anglais *dormitory*. Le patois aurait, dans ce dernier cas, appliqué à l'action le nom du lieu où elle doit se faire.

DORNE, s. f. giron, l'espace compris entre la ceinture et les genoux d'une personne assise. *Vins, mon fail, t'assir dans ma dorne.* — L'on donne encore le nom de *dorne* ou *dornée*, aux objets pris en général que contient une *d'vantère*. L'on dit, par exemple, *ine dornée d' laine, d'herbes*, etc., pour dire un tablier plein de... L'on appelle aussi *dorne* les pierres qui forment le cintre, la gueule d'un four.

DORUT, TE, adj. bourru, de mauvaise humeur. — De bourru, par corruption ?

DOS, s. m. un dé à coudre, sans bout.

DOUBLET (DOUBLLIET *ll* m.), s. m. bissac, sac fendu au milieu, fermé aux deux bouts et formant double poche.

O faudrat s'armay d'in doublay
Le prenre sus lépale.

GUSTEAU, p. 24.

•Le doublet est aussi connu métaphoriquement sous le nom de *fusil de toile*, c'est l'arme dont se servent les indi-

gents pour aller quêter dans les campagnes. Vient du latin *duplex*?

DOUBLON, NE, adj. (terme d'éleveurs de bestiaux), mule ou mulet, cheval, ânesse ou baudet, âgé de un à deux ans.

DOUE, s. f. douve, fossé plein d'eau. — D'après M. l'abbé Rousseau, viendrait du celtique *douez*, ou peut-être de *doga*, en aspirant le G, mot de la basse latinité que l'italien a conservé. — L'on trouve aussi *dova* dans les textes latins des 8me et 9me siècles.

DOUNER. v. a. donner. Nous ne plaçons ici ce mot qu'en raison des deux acceptions suivantes : *Douner de l'entrée*, c'est *muer en avant* pour éloigner le soc, *l'arau*, proprement dit de l'avant-train. *Douner de la sortie*, c'est *muer en arrière*, rapprocher le soc de l'avant-train. (Voir MUER et MUETTE.)

DOUTANCE, s. f. idée, croyance, soupçon, ce dernier pris en bonne part. *Yo z'ai dans ma doutance :* je l'ai dans mon idée, je le crois. C'est encore un vieux mot exilé de notre langue malgré sa naïveté et qui a trouvé asile dans les campagnes. Il signifiait aussi crainte et peur :

> François entrent léans (1) menans telle contenance
> Que chacun qui les voit ot de la mort DOUBTANCE.
> *Chron. de Du Guesclin*, var. des vers 3971-4006.

Dans le Berry on se sert aussi de cette expression.

DOUTER. v. a. Douter quelqu'un c'est le soupçonner. Le verbe douter est bien français dans cette acception, mais précédé du pronom personnel je m'en doutais, il ne s'en doutait pas ; tandis que nous l'employons activement. *Qui t'a volé ta ch'misole? Y nou sait pas, mais y doute Piarre.* Je soupçonne Pierre. — Cette expression se retrouve en Berry avec le même sens.

DOUZIL, s. m. canelle ou fausset avec lequel on bouche le trou fait à une futaille pleine pour donner accès à l'air à l'intérieur et faire couler le vin. — Signifie aussi quelquefois robinet. Est employé dans ce sens par Bon. des Périers. Novelle 47, p. 200. — Vieux mot français que l'on a écrit *do-*

(1) Dans Meulant.

sil, doizil, dousil et *douzil*. Vient de *duco, duxi*, dit Ménage. Ce savant, d'après Caseneuve, reconnaît que les auteurs de la basse-latinité l'ont appelé *duciolum*, sans spécifier l'époque à laquelle ce mot était usité. — Ce dernier écrivain pencherait à faire dériver *douzil* de *doiz* qui autrefois signifiait la source d'une fontaine. — On emploie encore aujourd'hui le mot *douts*, en Languedoc, dans ce sens; mais *douts* et *doiz* d'où viennent-ils? Est-ce du verbe *duco*, comme le prétend Ménage... est-ce...?

DRAPEAU ou DRAPEL, s. m. lange dont on enveloppe les enfants au maillot. Employé par Rabelais dans le sens de chiffons. (Voir LANGERON.)

> . . . Ilgs trouvirant dans dos DRAPEAS
> Quiou feil honête.
>
> *Noëls.* (*Faulcon*) p. 14.

Nous trouvons dans Lacombe, *drappaille*, *drapel*, chiffons. Vient sans doute de *drappa* et *drappalia* employés par des auteurs du siècle de Charlemagne, dans le sens de drap, et que Ménage fait venir du mot *drappus* qu'il dit être gaulois.

DRECHER (DR'CHER), v. a. toucher, joindre. (Environs de Melle.)

> I manigancit ben et drechit la volaille.
>
> IN PINZAN.

DREDILLER, v. n. trembler de froid; frisson causé par la fièvre. — Le Berry, dans le même sens, a *dardeler*. — Notre verbe dériverait-il de *dread*, substantif anglais signifiant frayeur, peur, crainte, effroi, terreur. L'on sait que ces sensations poussées au suprême degré, produisent les mêmes effets que le froid ou la fièvre.

DRELINER (DR'LINER), v. a. résonner, faire résonner comme une clochette, la faire sonner; sans doute du mot *drelin-drelin*, usité pour représenter le bruit d'une clochette que l'on agite.

DRELINETTE (D'RLINETTE), s. f. petite clochette.

DRET, TE, adj. droit. *Ol est tout dret :* c'est tout droit. S'emploie au figuré en parlant du vin, pour dire qu'il n'a aucun dégoût : *thio vin est dret.*

DREZ, adv. juste, droit à un lieu quelconque, *drez-là*, droit, juste là. *Ol est drez là*, c'est là, précisément là, ou encore vers là. C'est un vieux mot français que nous trouvons usité en roman sous bien des formes : *dreit*, *dreg*, *dreich*, *dret*, *drett*, *drech*, en catalan, l'on dit *dret*, en espagnol *derecho*, en portugais *dereito*, *directo*, en italien *diritto*.

DRIGAIL, s. m. tout ce qui compose le mobilier et la garde-robe. Ce que l'on emporte avec soi :

> . . . . . . Et mon père et ma mère
> De tot notre DRIGAY feron in invantère.
> *Amours de Colas*, p. 48.

DROITURE (avoir de la), loc. être honnête, (Voir ÊTRE BRAVE). L'on avait autrefois l'adjectif *droiturier*.

DRUGE, adj. des deux genr. vif, actif, ombrageux. Se dit des animaux et quelquefois des hommes lestes et légers de corps. Vient sans doute du vieux mot *drus*, vigoureux, gaillard, brave, hardi. — *Drus* est employé par Bonav. des Périers, Nouv. XV, p. 95, dans l'énumération des qualités acquises par les hommes après que Salomon eut renfermé les diables dans une cuve de cuivre. — Dans le Roman de la Rose, le mot *druge* signifie une souris. — Ménage dit qu'il ne sait d'où il vient.

DRUGER, v. n. se distraire, s'amuser.

DRUGESSE, s. f. vivacité, activité. Être druge.

DUMET, s. m. duvet. — Rabelais s'est servi de ce mot. — Vient de *tufetum*, dérivé de *tufa* herbe qui croît dans les marais et dont la fleur qui est velue servait aux anciens a remplir leurs coîtes et leurs matelas.

DUPÉ, ÉE, adj. huppé.

DURAGNE, s. m. homme d'un caractère sombre et taciturne. *Ol est in durâgne.*

DURAGNOU, OUSE, adj. coriace. *Thielle viande n'est pas boune, alle est durâgnouse.*

DURASSIER, RE, adj. se dit du bétail, bœufs, mules, chevaux et ânes, quand il est maigre et a un poil qui n'an-

nonce pas vigueur et santé, *qui est mort*, ce qui lui donne un air de vieillesse. (V. TENDRIER son opposé.)

DURER, v. n. attendre, prendre patience, rester tranquille. *Y n' veux pas durer*. Il ne veut pas rester tranquille. Il ne fait que remuer.

..... Je nou pren pas en ririe,
Duré don, duré don, ve m'avé to foupie.
Amours de Colas, p. 17.

L'on dit encore : *L' temps m' dure*, pour le temps me paraît long. Du latin *durare* d'où l'on a fait plus tard *indurare* duquel est venu le mot endurer.

DURATE et vosmet rebus servate secundis,

dit Virgile, au livre 1r de l'*Eneïde*.

DUROU, s. m. espèce de chicorée sauvage qui pousse dans les champs et dont la tige, qui est très *dure*, sert à faire des balais fort recherchés pour nettoyer les aires.

E

EBAROUIR (s'). v. pron. tomber de vétusté.

EBELLER (s'), v. pron. Se dit du ciel lorsqu'il s'éclaircit, s'embellit, après une averse, un orage.

EBERLOBÉ (être), v. déf. être étonné, ébahi, abasourdi, interloqué, hébêté, de tout ce qui se passe, de tout ce que l'on voit, de ce que l'on vous dit.

EBIOCQUER, v. a. écraser d'un bloc. (In Pinzan.)

EBISAIL, s. m. vent de bise et sécheresse qui en est la conséquence. *Ol a fet in grand ébisail.*

EBISAILLER (s'), v. pr. se refroidir, se dessécher au vent de *bise*.

EBOUILLER, v. a. écraser. Nous rouvons *esbouiller* dans une chanson sur la bataille de Guinegate, (1479). (Chants Historiques Français, 1re partie, p. 391.)

Chantez comment françois furent vaincuz
. . . .
Escartelez, ESBOUILLEZ, esbaullez
. . . .

Ebouiller s'emploie encore dans le sens de démolir : *Tu fais donc ébouiller ta grange?* Ebouler dérive, d'après Ménage, du grec *bôlas*.

EBOUILLER (s'), v. pron. s'ébouler, s'écrouler, murs ou constructions qui tombent, qui s'écroulent d'eux-mêmes.

EBOURER, v. a. commencer un ouvrage, le préparer, comme qui dirait en avoir enlevé la *bourre*, l'enveloppe extérieure.

EBOUSACLIER (EBOUSACLLIER *ll* mouil.), v. a. écraser. A quelque chose de plus fort, de plus énergique qu'ébouiller ou écrabouiller. *Si i te sarais* (serrais) *coume i t'aime*, disait un amoureux à sa *promise* dont il tenait la main, *i t'ébousacllierais les dés coume ine bouze de vache.* (Historique.) L'on dit aussi *ébousallier* (*ll* mouil.). Il nous semble que ces deux mots doivent avoir la même origine, que leur étymologie doit être, *sous vot' respect*, ce même mot *bouze* nommé plus haut. — Ecraser comme une bouze de vache.

EBOUSICLIER (EBOUSICLLIER, *ll* mouil.), v. a. ennuyer, — et pardon, si nous nous servons d'un mot semblable en aussi bonne compagnie, — embêter, mais c'est la traduction littérale de notre patois.

EBRENER (EBR'NER), v. a. écraser. Vient peut-être de *bran* son, écorce du blé écrasé par la meule. (Rondier.) — D'après les vers suivants, le mot ébrener paraît pris dans le sens de sale, crotté.

> I m'levit l' matin . . . .
> Tout lode et bouraillou, fagnou, tout ÉBRENÉ.
>
> IN PINZAN.

Cette signification qui est la plus ancienne et dérive de *bren*, ordure, n'est pas usitée dans le canton de Chef-Boutonne.

EBRENER (s'), v. pron. s'écraser.

EBRESILLER, v. n. mettre en pièces, à tout petits morceaux; c'est le verbe français inusité *bresiller*. Dans le Berry, l'on appelle *bretilles* ou *bresilles* de très menus mor-

ceaux de bois, et l'on se sert du verbe *debesiller* dans le sens du mot dont nous expliquons ici la signification.

ECAMBOUILLE, s. f. grande quantité d'eau tombée du ciel, amenée par des fossés, des aiguières. Vient sans doute du roman *escampar*, verser, répandre.

ECARTILLER, v. a. fendre, mettre à quartiers; écarter les jambes, ouvrir démesurément les yeux; c'est le verbe *écarquiller*.

ECHALET, s. m. échalier.

En passant pr' in ÉCHALET
Y laissi tomber min pané
Vous m'amusez tr'jou
Y n'irai pus seulette au bois
Y ai trop grand pour do louc.
Chanson.

ECHALLE, s. f. échelle.

Après vou ma fooye, ou faut tiré l'ÉCHALLE.
Amours de Colas.

Du latin *scala* d'où le roman a fait aussi *escala* et *schala* dont vient l'espagnol *escalera*, le catalan et le portugais *escala*.

ECHALETTE, s. f. espèce d'échelle à montants très rapprochés l'un de l'autre et qui, fixée à l'aiguille ou au timon de la charrette, sert à retenir le chargement quand il est composé de foin, paille, gerbes, etc.

ECHAMELAIE (ECHAM'LAÏE), (Commune de Maisonnais.) tranche de foin que l'on coupe avec une faux dans la barge. *Cope encore ine échamelaïe de fein.* Dans les environs de Saint-Maixent, l'on dit *échumeau*.

ECHARAILLER, v. a. passer le fil dans la cendre pour le blanchir. L'on appelle *charrée* ou *cherrée* dans certaines parties du Poitou, les cendres dont on s'est servi pour faire de la lessive.

ECHARBOT, s. m. escarbot *Y s'y prend su l'tard, y fait coume l'écharbot*, dit une locution qui s'applique à ceux qui ne sont jamais pressés. — L'on sait qu'en effet, cet insecte préfère sortir à la fraîcheur du soir.

Y ay bay chez nous in ÉCHARBOT
Qui fait le moulinot.
GUSTEAU, p. 10.

Dans le Bas-Poitou, écharbot signifie hanneton. — Ce mot vient du latin *scarabœus*, dit M. Pressac, l'on trouve *escharbote* dès le XIV[e] siècle.

ECHARCLIER (ECHARCLLIER), (*ll* mouillés.) v. a. écailler un poisson. (R.) Du roman *escata?* ou peut-être de l'italien *squaglia*, écailles, avec adjonction de l'E employé dans le sens privatif. Nous trouvons dans Lacombe, t. 2. *escata*, écailler le poisson.

ECHARDRIC, s. m. Le chardonneret. *Echardril*, dans les environs de Melle.

ECHAUDER, v. a. (Voir BRANGER.)

ECHAUTIR, v. a. salir. (Melle.) (Voir ENCHOUTIR.)

Oh! qui dissit mon ptit tu veux donc. . . .
. . . .
Qui m'échautisse in brin. . . . . ,
IN PINZAN. (*Mellois* du 28 avril 1861.)

ECHEVILLER (s'), v. pr. se donner des coups de pointes de sabots dans les chevilles en marchant.

ECHOUTIR, v. a. découvrir, mettre au jour, faire connaître.

ECILLES, s. m. pl. restes que font les animaux de leur pâture dans les rateliers. — On dit aussi des enfants qu'ils font leurs *écilles grousses*, lorsqu'ils gaspillent ce qu'ils mangent. — L'ancien français avait les mots *escil*, *eissil*, *essil*, *essillie* ou *dessilie*, signifiant perte faute de soin, dissipation sans utilité, et le verbe *essiller*, dissiper, ce qui rentre tout à fait dans le sens de notre expression patoise qui pourrait venir encore du grec *chilos*, fourrage, nourriture, précédé de la particule E, prise dans un sens privatif.

ECLAIRE (herbe à l'), s. f. La grande chelidoine, *chelidonium* de Linné. Ce dernier nom lui est donné par les savants, qui l'ont tiré du mot grec *chelidonios*, sous lequel cette plante était connue, tandis que *éclaire* est le nom populaire qui sert à la désigner dans une grande partie de la

France, et ce, depuis bien des années. Quant à savoir pourquoi... si l'on en croit Ménage, ce serait à cause de la couleur de son feuillage qui est d'un vert-clair. Toujours est-il que nous trouvons dans le *Re Hortensi* de Ch. Estienne, le passage suivant : *Chelidonia*, DE L'ESCLERE *vel etiam chelidonium quod quidem majus appellatur*, etc. p. 18.

ECLAIRCISSOIRE, s. f. éclaircie qui se fait dans les nuages.

ECORCHE-CUL, s. m. l'églantier.

ECOTIULÉ (être), loc. c'est entendre, au printemps, pour la premiere fois et avant d'avoir déjeûné, le chant de certains oiseaux voyageurs tels que le coucou (d'où vient le mot *écotiulé*, corruption d'*écoculé*), le loriot, la caille, etc. L'on attachait à ce fait d'où l'on tirait certains présages, une assez grande importance dans nos campagnes.

ECOUAILLER, v. a. ôter aux moûtons la laine qu'ils ont sous le ventre et à la queue, quelque temps avant la tonte, pour éviter qu'elle ne se perde.

ECOUAILS, s. m. pl. laine garnissant la queue et le ventre des moutons, coupée avant la tonte. — D'après Boiste, c'est la laine coupée sous la cuisse de l'animal, bien que, dans nos pays du moins, il soit difficile d'en trouver dans cette partie du corps. — Vient sans doute de *coue* queue. — L'on appelle aussi *écouaillis*, la laine courte. (R.)

ECOUERAT, s. m. morceau de bois fendu en queue. Vient de *Coue*. (IN PINZAN.)

ECRABOUILLER, v. a. écraser un corps mou, une limace, une pomme pourrie, par exemple. Nous trouvons *escharbouiller* dans la chanson sur la bataille de Guinegate (1479).

Chantez comment françois furent gallez
. . . .
Chollez, foulez, roulez, ESCHARBOUILLEZ.
. . . .

L'Espagne chonte
Et si se vonte
D'ESCARBOUILLY tous les françes.

Rolea divisi, etc., p. 72.

Taa ben fait, car aga je t'eusse ECARBOUILLEY.
De même qu'in luma qui serey so mon piey.

Amours de Colas.

ECRABOUILLER (s'), v. pron. s'écraser, comme une pomme pourrie par exemple, qui tomberait d'un arbre.

ECRAPOUTIR, v. a. écraser.

ECRAPOUTIR (s'), v. pron. s'écraser.

ECREPIR ou ECREPISSER, v. a. renverser, jetter à terre. Vient d'accroupir? en modifiant le sens et dénaturant le mot. — Signifie également marcher sur quelque chose, l'écraser, la réduire à rien.

ECREPISSER, v. a. (Voir ECREPIR.)

ECRIN DE COFFRE. s. m. L'on donne ce nom à une petite caisse ou boîte qui se trouve clouée et faire partie *des coffres* dans lesquels les paysans serrent leurs hardes. — Ils placent dans cet écrin leurs choses les plus précieuses. — C'est ce qu'en Bas-Poitou, l'on appelle *estipot*. (Vr ESQUIPOT.)

ECUPOLENCE, s. f. égalité de valeur, équivalence. C'est le vieux mot équipolence corrompu.

ECURAILLER, v. a. (Voir DECURAILLER.) (R.)

ECURAUDER, v. a. diminuer, raccourcir. — *T'es tout écuraudé*, dit-on à celui auquel le *frates* a coupé les cheveux trop courts. — Du latin *excurare* ou *exscoriare* pris dans le sens d'ôter, d'enlever.

EDOUVER, v. n. maigrir; diminuer, couler, employés pour rendre la première idée. — Ce mot ne viendrait-il point, par métathèse et la suppression d'une lettre, du verbe *envoûter*. — L'envoûtement était une sorte de maléfice que l'on trouve usité jusqu'au commencement du XVIIe siècle. Il pourrait encore dériver de *devovere*, employé par les Latins avec la signification d'ensorceler.

EFFORT, s. m. hernie.

EFFOURNIER (s'), v. pr. se dit des petits oiseaux qui abandonnent leur nid, qui sont assez forts pour vivre seuls. — Des deux mots latins *fugere-nidum?*

EFFRAISER (s'), v. pr. s'écrier par frayeur de quelque chose, avoir peur et pousser des cris. — Viendrait peut-être

de l'effraye ou fresaye, espèce de chouette, oiseau de mauvais augure, dont le cri et la présence porte malheur, et à la vue duquel on s'écriait dans la crainte du mal qu'il présage.

EFFRAISIS, s. m. cris d'effroi, témoignages exagérés d'une crainte ridicule : *Questo que thiès effraisis?* — La langue romane avait les mots *effrei*, effroi, *esfreidar*, *esfreyar*, effrayer, et le vieux français *effraer* ou *effreer*. — Nos expressions patoises pourraient également en être des dérivés.

EFFRETILLÉ, ÉE (EFFR'TILLÉ), adj. remuant, vif, éveillé. Se dit des enfants. — Augmentatif de fretiller.

EFFRIME, adj. des deux genr. effroyable, horrible, pourrait dériver du latin *in fremo*, composé du verbe *fremo*, frémir d'indignation, de terreur, ou du grec *phrix*, frémissement d'horreur, ou du verbe *phrissô*, frémir, trembler, redouter, craindre, ou peut-être du roman *effrum*, triste. Ce qui est *effrime* fait trembler de crainte, on le redoute, et l'on est attristé par sa vue.

EFFUMOGER, v. a. lever le fumier des écuries, des étables, etc. *Ol est dimanche, o faut effumoger.* — C'est en effet le dimanche matin que l'on prend le plus souvent ce soin dans les campagnes.

EGAROUILLER, v. a. dépouiller la fusée du garouil (maïs) du grain qui la recouvre, ce qui se fait en la frottant fortement contre le manche d'une pèle (poële à frire) le plus ordinairement.

EGORGETTE, s. f. une espèce de fauvette.

EGOURMIR, v. a. ne se dit que du feu. C'est l'activer, le faire flamber : *Ton feu n'est guères égourmi*, ne dégage que peu de chaleur.

EGRUGEOU, s. m. égrugeoir.

EGRUON, s. m. le héron, oiseau. Vient du roman *aigros* d'où est venu le catalan et l'espagnol *agron* et l'italien *aghirone*. Dans le Berry, l'on dit *égron*.

EGUÉNÉ (être), loc. avoir la dyssenterie. Se dit des moutons et s'entend surtout de ceux atteints de la cachexie.

Ton mouton est paurit, eil est éguené. Vient du roman *egestio*, évacuation, éjection.

EIGRINAT, TE, ou AIGRINAT, TE, adj. aigre-doux, léger goût ou odeur d'aigre. L'on appelait le verjus, autrefois, en vieux français et en roman, *eygras* ou *eigras;* les fruits aigres, les légumes et les herbes potagères ayant un peu d'âcreté ou d'amertume étaient désignés sous le nom générique d'*esgrin*, *eigrin* ou *aigrin*.

EIL (il), pron. personnel qui n'est employé qu'interrogativement : *Vindra-t-eil?* viendra-t-il? Du roman *el*, *elh* ou *ell* que toutes les langues néo-latines et le vieux français ont employé sans modifier la forme.

EJARRER (s'), v. pr. glisser, tomber ayant les jambes écartées outre mesure : *i ai chet et i m' seu tout éjarré!*

EJARRÉ (être), (Voir RÉFLÉCHI.) se dit des blés renverses par l'orage, le vent, etc. *Thielle chaline a éjarré tous nos blés.*

EJOSELÉ, ÉE, adj. gai, vif, éveillé. Dérive sans doute du roman *esjauziré*, joyeux, content, heureux.

ELAVARDI, s. m. ragoût à trop longue sauce, dont le jus n'est pour ainsi dire que de l'eau claire. Nous trouvons *élavasse* (Lacombe) pour crue d'eau, inondation; l'idée est la même, bien que les objets auxquels elle se rapporte soient différents. — *Elavardi* comme *élavasse* dérivent d'*elavare*, l'un des composés du latin *lavare*, laver.

ELEUDE, s. f. éclair. (Barot.) Du roman *eslhuciada*, par contraction *esluda*.

ELEUDER, v. n. faire des éclairs, (Barot.) dans le Berry, l'on dit *élider*.

ELOISE. s. f. Mot qui signifie éclair, usité particulièrement en Poitou, dit Ménage. Ce sont ces lueurs blanches qui parfois, à la suite des chaudes journées de l'été embrasent subitement l'horizon, — et par extension l'éclair qui brille pendant l'orage. *Notre vie n'est qu'une* ÉLOIZE *dans le cours d'une nuit éternelle.* (Montaigne, liv. 3, ch. 5.) Rabelais dit

élicie. — Ces deux mots viennent du latin *elucia*, d'où l'on a fait *elucere*, ou du roman *eylaus*.

ELOISER, v. imp. faire des éloises, des éclairs.

ELOURDIR, v. a. pour alourdir; étourdi par un coup que l'on vient de recevoir sur la tête. — Employé par Rabelais qui écrit *eslourdir*, *eslourdement :* étourdissement causé par un coup. *Elourdé*, étonné, étourdi (vieux français).

EMBABIJOLER, v. a. engeoler, caresser, flatter pour obtenir quelque faveur. (Environs de Melle.)

> . . . . . patience
> O faut, prc L'EMBABIJÔLAÏE
> Coummoinçaie pie la cajolaie.
> (*Mellois* du 14 avril 1861.)

Ce mot si expressif ne serait-il point un composé de babil-enjoler, enjoler par le babil?

EMBLAVAISONS, s. m. pl. les semailles, le moment de semer les céréales.

EMBLAVER (EMBLLIAVER *ll* mouil.), v. a. semer les céréales et par extension faire tous les travaux qui se rapportent aux semailles. Un champ est *emblliavé* quand la semence est confiée à la terre. Vient d'*imbladare*. — L'on disait autrefois *embloyer*, comme le prouve ce passage de la Coutume de Poitou de 1514 (art. 86.)... *Ou pays de Boucage, il doit à tout le moins avoir* EMBLOYÉ *la tierce partie... au pays de plaine, ilz doivent* EMBLOYER *la moitié... et s'ils n'en* EMBLOYENT *jusques aux parties susdites, le seigneur en peut demander son intérêt.......*

EMBOBELINER, v. a. couvrir, envelopper quelqu'un avec soin et précaution, pour l'empêcher de ressentir du froid ou l'impression de l'air extérieur. On embobeline un membre blessé, etc. Vieux mot français hors d'usage qui signifiait allécher, engeoler, tromper, séduire. — Ce mot, dans le sens usité dans nos contrées, ne pourrait-il dériver du mot *bobo* dont se servent les enfants pour exprimer qu'ils ont du mal, qu'ils ressentent une douleur quelconque, et de beler (*belare*), crier comme une brebis (Voir BELÉE), demander en pleurant qu'on leur vienne en aide, qu'on les se-

coure. — Cette expression aurait donc signifié tout d'abord *crier son bobo*, puis ensuite, l'on aurait reporté à l'action de soigner, d'envelopper le *bobo*, le sens primitif du mot composé, et *embobeliner* aurait été usité dans l'acception d'envelopper le *bobo*, puis de se couvrir, s'envelopper comme l'on couvre, on enveloppe une partie, un membre malade qui a du *bobo*. — Le verbe dodeliner qui est encore usité de nos jours, ne tire-t-il pas lui aussi, son étymologie d'un autre mot enfantin : *faire dodo*, que nous prononçons chez nous *faire dordo*, soit dit en passant.

EMBOBELINER (s'), v. pr. s'envelopper, se couvrir avec soin.

EMBOURIL, s. m. le nombril. Du roman *emborill* dérivé du latin *umbilicus*.

EMBRELIFICOTER (EMB'RLIFICOTER), v. a. entortiller quelqu'un, l'embarrasser par des questions captieuses, l'embarquer dans une affaire douteuse.

EMBRELIFICOTER (s'). v. pr. Ce verbe signifie s'embarrasser, s'entortiller dans des détails en racontant, ou s'enchevêter dans une affaire que l'on ne comprend pas très-bien.

EMBREVER, v. a. tremper un linge, un morceau de bois, un objet quelconque dans l'eau ; exposer quelque chose à une grande pluie, faire en sorte que ce soit saturé d'eau, c'est l'*embrever*. Si on donne également à ce verbe le sens pronominal *s'embrever*, c'est être mouillé jusqu'aux os. D'*imber*, *imbris*, pluie, ou du verbe *imbuo*, *imbuere*, d'où l'on a fait le verbe français imbiber dont l'idée est la même, bien qu'*embrever* signifie quelque chose de plus, tout à la fois mouillé et dégouttant d'eau, etc.

EMENUSER (EM'NUSER), v. a. diminuer, amoindrir, appointir (si ce mot est français). Vient du vieux verbe, *amenuiser* qui avait toutes ces acceptions, dérivé du roman *amenuzar*, amoindrir.

EMERIAUDER (EMEUR'GLLIAUDER *ll* mouil.) v. a. réjouir, rendre gai. Vient peut-être d'*émérilloné*, éveillé, vif comme l'émérillon. — Cet oiseau qui était le plus petit des oiseaux

de fauconnerie, était cependant le plus vif de tous. — Ce qui nous porterait d'autant plus à croire que notre supposition n'est pas sans vraisemblance, c'est le mot italien *smeriglione*, émérillon, dont la prononciation se rapproche singulièrement de celle que nos paysans infligent à émeriaudé. Nous trouvons dans Lacombe, t. 1, *émerillonné* qui est toujours gai. — Ceci confirme notre appréciation première.

EMERIAUDER (s'), v. pr. se mettre en gaîté, s'animer, se réjouir.

EMIGER, v. a. émier du pain dans du lait, du vin, etc., *pre faire do migeot*. (R.)

EMISSÉ, ÉE, adj. (Melle.) actif, éveillé. — Sort-il évidemment d'émissaire, comme le veut IN PINZAN, (*Mellois* du 1er septembre 1861.) nous avouons en douter quelque peu.

EMISSER (s'), v. pr. se donner beaucoup de mouvements.

EMORCHER, v. a. tromper, capter par ruse : *Prends garde, thio gas veut t'émorcher*. Du vieux mot français *émorche*, d'où est venu amorce dans le sens de tromperie. « Jettez-y poudre pour l'ÉMORCHE, » trouvons-nous dans Marot.

EMOUCHAIL, s. m. espèce de filet et de franges, fait avec de petites cordes, qui tient au fronteau et tombe devant les yeux des bœufs attelés pour les préserver des *mouches*. — *Emouchail* n'est évidemment qu'une modification du roman *moscail*, émouchoir, éventail.

EMOUSTILLÉ, ÉE, adj. vif, dégourdi, qui a de l'assurance, de l'aplomb. — Rabelais employe le mot *amoustillé* dans le sens de fourni, pourvu, entretenu, surtout de *moust* — *id est de vin*, dit-il. Notre mot pourrait avoir la même racine, seulement, il signifierait égayé par le vin. Nous trouvons dans Lacombe, t. 1, le mot *émoustiller* avec le sens de chasser les mouches, et au t. 2, le verbe *emmousta*, se couvrir de lie de vin.

EMOUSTILLER (s'), v. pr. se donner du mouvement, devenir vif, et quelque peu léger dans sa conduite.

EMOUSTIQUER (et s'). v. a. et pron. Même sens

qu'*émoustillé*. — Si l'on donne à cette expression le sens primitif de chasser les mouches, *émoustiquer* viendrait de *moustique*, insecte dont tout le monde a entendu parler, et dont la piqûre est autrement plus douloureuse que celle de la mouche.

EMOYER (s'), v. pron. se mettre en émoi, en peine, de quelqu'un ou de quelque chose, s'en occuper dans le sens de s'en informer, de s'enquérir : *Sais-tu si la j'ment de Pierre est boune?... Non, mais y m'en émoyerai.*

Et de cela plus ne nous ÉMOYONS,

dit Marot quelque part. — *S'émeger*, dit-on en Berry, pour s'étonner, s'inquiéter.

EMPEINÉ, ÉE, (EMP'NÉ) adj. embarrassé de ou par quelque chose.

EMPLATRE (EMPLLATRE *ll* mouil.). s. f. L'on s'étonnera sans doute, de voir ce mot trop connu pour avoir besoin d'une définition, faire partie d'un glossaire patois; mais dans la bouche des Chicaneau de nos campagnes, il a une signification tout autre que celle qui lui est attribuée par la docte faculté et l'Académie ; il est synonyme de citation, d'assignation : *I t' f'rai f..... ine empllâtre!*

EMPOUGNER. v. a. Ce que l'on peut tenir entre les doigts et le pouce.

ENCASSER, v. a. embourber. — Charrette ou voiture tombée dans un bourbier, une *gasse*. — Vient de ce mot et l'on devrait dire *engasser*.

ENCASSER (s'), v. pron. s'embourber.

EN ÇAY, loc. en de ça, comme *en lez* veux dire au-delà. — Les gens d'*en çay* sont ceux qui habitent en deçà et sont l'opposé de ceux d'*en lez*.

ENCHABARAUDER, v. a. ensorceler. — *Encharrauder*, ensorceler quelqu'un, était une expression usitée en 1400. (Lacombe, 8. 2.)

ENCHARGER, v. n. charger quelqu'un de faire quelque chose, une commission, un travail quelconque, recommander : *Y m'ou z'a ben enchargé.* — Mot usité dans le Berry

et que le dict. de Trévoux dit être tout à fait bas. — Etait parfaitement reçu autrefois, même en poésie, témoins ces vers du Libvre du Bon Jehan duc de Bretaigne, (v. 4258):

> Pour ce veuill faire testament
> Et ENSCHARGER autre que toy.

ENCHOUTIR, v. a. salir.

> Ien fu priqueu tout ENCHOUTRI
> Desso moay. . . . .
> *Gente poët.* p. 27.

(Voir ECHAUTIR.)

ENCLIENER (ENCLLIENER *ll* mouil.), v. a. donner un coup dans les côtes qui fait perdre la respiration. — Se dit principalement des moutons.

ENCOINSSON, s. m. sillon qui ne continue pas aussi loin que les autres dans toute la longueur du champ en raison de ce que la pièce de terre est de forme irrégulière. — *Ecoisson*, écrit M. Rondier.

ENCOINSSONÉE, s. f. pièce de terre dans laquelle il y a des *encoinssons*, partie des champs ou ils se trouvent.

ENCROISÉE, s. f. carrefour, point où des chemins se croisent.

ENCRUCHER, v. a. accrocher, ou même simplement placer un objet dans un endroit élevé. — Ce mot a encore une signification qui est particulière à un seul fait : *La nève encruche sous les pieds*, pour dire que la neige s'attache aux chaussures et vous élève, vous fait paraître plus grand. — Vient au dire de Ménage (additions), du latin *incrucatus*, dérivé de *crux*, croix, figure que forme un bâton jeté en l'air et resté accroché dans les branches d'un arbre.

ENCRUCHOUR, s. m. morceau de bois percé de deux troue, rentrant dans les bâtons de sellette qui portent la perche de l'avant-train de la charrue.

ENDÊVER (faire), v. n. ennuyer, rendre fou à force de tracasseries, faire enrager :

> . . . . Venez chassay

Quiès coquins de mes teares
Gle me font ENDÉVAY.
GUSTEAU, p. 2.

Du vieux mot *desver*, devenir fou, être fou à force d'ennui.

ENFARGES, s. m. entraves que l'on met aux pieds de devant des juments poulinières quand elles sont au pâturage.

ENFIURE (l'), s. f. pour l'enflure; c'est le météorisme, une indigestion du rumen chez les moutons, les bœufs, etc.

ENFONDEMENT, s. m. pluie abondante qui pénètre profondément dans la terre. *Ol a tombé arser in boun enfondement.*

ENFONDRE, v. a. mouiller, tremper; le participe est enfondu. — Employé par Rabelais et usité dans le Berry. — Vient du latin *infundere*, d'où le roman *infundre*, le catalan, l'espagnol et le portugais *infundir* et l'italien *infondere*, tremper.

ENFONDRE (s'), v. pr. se mouiller, être trempé, avoir ses vêtements traversés, transpercés par la pluie. — Se dit aussi des choses inanimées. — *Eh! cousin, ta maillée s'est toute enfondue.*

ENFRAMER, v. n. puer, sentir mauvais.

ENGRELINE, s. f. grande chemisole en toile teinte le plus souvent en bleu, que portent encore les vieux paysans de quelques portions de l'arrondissement de Melle. Vient de *hongreline* : une espèce de pelisse dont la forme etait empruntée aux Hongrois.

ENGUILBAUDER, v. a. retenir une jeune fille pour danser avec soi, ou un garçon pour vous faire vis-à-vis dans les balades ou réunions dansantes.

ENGUILBAUDER (s') v. pr. Se retenir mutuellement pour danser ensemble ou se faire vis-à-vis. L'on pourrait peut-être faire dériver ce mot des deux mots grecs *eggùs*, proche, auprès, près de, et *Ballizô*, danser.

EN LEZ, loc. au delà. (Voir EN ÇAY.)

ENOISER, v. a. casser les noix, trier les coquilles, etc., pour en faire faire de l'huile.

ENOUGELER, v. a. énoiser. (Voir ce mot.) (Loubillé.)

ENRAQUER, v. a. (Voir ENFRAMER.)

ENRAQUER (s'), v. pron. acheter de mauvaises marchandises en fait de bestiaux : *Tu t'es enraqué jusqu'au cou vesin !* Vient de *raque*, rosse.

ENROUCHER (s'), v. pron. s'enrouer. Vient de ce mot avec l'intercallation de la diphtongue CH.

ENROUCHÉ (être), v. pr. être enroué : *I seu ben enrouché.*

ENSARGER, v. n. (Voir ENCHARGER.)

EN SU, loc. au-dessus. *Ol est en su :* c'est là haut, au-dessus, dans le grenier par exemple. — *En suz*, là haut, 1060. (Lac.)

ENTRÉE (donner de l'), (Voir DONNER.)

ENTREMIS, SE, (ENTR'MIS) adj. ou plutôt participe du verbe entremettre qui n'est pas usité chez nous dans son sens usuel : d'une conception prompte, d'un naturel vif et actif, d'un aimable caractère. *Thio l'enfant com' il est entr'mis.*

EPAFFER, v. a. et EPAFFER (s'), v. pron. étouffer, être essoufflé par une longue course ou une marche forcée. — L'on dit encore de quelqu'un *qu'il est épaffé* pour exprimer qu'il a l'haleine courte :

> Jamé predé tant ESBAFFÉ
> Ne me trouvy qui qualle fé.
> *Gente poët.* p. 35.

Dérive peut-être de *buffer*, souffler ?

EPALLE, s. f. épaule.

> I me frotez les deux ÉPALES
> Quem' i quallez qui ant la galle.
> *Gente poët.* p. 19.

Vient de *spalla*, contracté de *spatula*; c'est encore le mot dont les Italiens se servent pour désigner cette partie du corps.

EPARER, v. a. étendre, répandre, éparpiller; *éparer le fumier*, l'étendre dans les champs après qu'il a été mis à tas sur les sillons; *éparer le linge*, c'est l'étendre pour le faire sécher. — Vient par métathèse et suppression du D, du

vieux mot *épardre* et lui-même d'*exspargere* que des commentateurs disent avoir trouvé dans ce passage de Vegèce, (*De Re militari*, l. 1, ch. XV.) au lieu de *spargere* : *Sed meliùs est plures acies facere, quam militem* EXSPARGERE.

EPÉRAILLER, EPIÉRAILLER ou EPIRAILLER, v. a. ôter les pierres d'un champ, d'un pré. C'est le fréquentatif d'épierrer.

EPIGEAUX, s. m. pl. épis qui séparés de la paille au moment du battage sont restés ensuite avec le grain. On les trie soit en ventant et *colant* (voir ce mot), soit au moyen du ventilateur. Du roman *espiga*, épi, mot qui se dit de la même manière en catalan, espagnol et portugais, et en italien *spiga*. Dérivé du latin *spica*.

EPIGER, v. n. épier, former des épis; — se dit des céréales. — Le latin disait *spicare* dont le roman et les langues qui en sont dérivées ont fait *espigar* ou *spicare*.

EPINER. v. a. L'on dit *épiner* un arbre, une haie, pour les environner d'épines afin de les défendre contre la dent des bestiaux.

EPIRER, v. n. respirer. *I n' peut plus épirer*. Vient, pensons-nous, du roman *espirar*, souffler, d'autant plus que dans cette langue, respiration se dit *espiracio*, reproduction presque littérale du latin *exspiratio*.

EPIVARDER (s'), v. pr. se donner des airs, se requinquer, faire le beau. — Dans les environs de Saint-Maixent, l'on se sert de cette expression pour dire qu'un oiseau s'épluche, nettoie ses plumes avec son bec. — *Epivardé*, en Berry, signifie mal peigné.

EPIVERNER (s'), v. p. se refroidir, se rafraîchir dans le sens d'aller dans un endroit dont la température est plus froide. L'on s'épiverne l'hiver en quittant le coin du feu pour aller dehors. De l'adjectif *hybernus* (d'hiver); ou plutôt du substantif *hyberna* signifiant lieu où l'on se retire l'hiver, précédé de la syllabe *ep* employée à la manière des Grecs (du grec *epi*) pour exprimer une idée de mouvement;

epi hyberna quitter le lieu où l'on se réchauffe l'hiver, et par extension et comme conséquence, se refroidir.

EPONTAIL, s. m. épouvantail.

EPONTER, v. a. intimider, étonner, effrayer, épouvanter. Du vieux français *espéonter* comme le mot épouvanter dérive de cette autre forme également usitée autrefois *espoanter*.

EPOUCHETTE, s. f. brosse. (B.)

EPOUCHETER, v. a. brosser. (B.) Du mot épousseter?

EPOUFFER (s'), v. pron. se sauver de tous côtés, s'enfuir en s'éparpillant. Eh! mon ami, n'avez-vous pas vu des perdrix? *Ouail ben, ma alles se sont tout' épouffées*. Ce mot est languedocien et signifie s'en aller subitement. (Borel.)

EPRÉPISSER, v. a. étendre, éparpiller, a quelque chose de plus étendu qu'éparer, c'est éparer plus menu.

EQCLISSER (EQCLLISER, *ll* m.), v. a. éclabousser, faire réjaillir l'eau ou la boue sur soi ou sur les autres.

> Et l'aive m'ECCLISSAIT de gassot en gassot.
>
> (IN PINZAN, *Mellois* du 28 avril 1861.)

Eclisser est du vieux français. On retrouve ce mot usité sous la forme *eglicher* dans le département de la Meuse. Il vient peut-être du grec *kluzô* baigner, inonder, laver.

EQCLISSOIRE, s. f. petite seringue en sureau qui sert de jouet aux enfants. Se dit aussi *guichoire*.

ERAFLADE ou ERALADE, s. f. éraflure, égratignure. L'on a dit *esrafilade* pour estafilade qui doit être le même mot modifié par la suppression de l'I. *Eralade* est plus usité.

ERALLER (*a* très-bref.), v. a. égratigner, écorcher, déchirer avec quelque chose d'aigu; des griffes, des épingles, des épines, etc. Se dit de la peau ou des vêtements.

ERALLER (s'), v. pron. Même sens que le précédent. *En passant dans thiés bois, i m' seu tout érallé la main et ma bliouse.*

ERAUDER, v. a. crier après quelqu'un, un animal. Corruption de *haro, haroder, érauder?*

ERAYÉ, ÉE, adj. Se dit des moutons quand ils sont de

bonne race, qu'ils ont bon air, et au figuré terme de mépris. L'on dit d'une personne à mine refrognée : *Ol est in mauvais*, *érayé* il a mauvais air. Peut-être devrait-on écrire *airayé*.

EREINER (ER'NER), v. a. battre, rosser, *éreinter* quelqu'un. Le travail excessif *éreinne* comme les coups. Du verbe de la basse latinité *erenare*, briser les reins.

ERMITOU, OUSE, adj. rancuneux.

ESABOUIR, v. n. perdre sa saveur. *Thio pain est ésabouit*. Des deux mots latins *E* employé privativement et *sapor* saveur. Le P de ce mot changé en B, à l'imitation du roman qui disait *Sabor*.

ESSAIMER, v. a. essanger le linge. (B).

ESCHILES, s. f. pl. petites cloches que l'on porte devant les processions des Rogations, de Saint-Marc, etc., et que l'on fait sonner de temps à autre. A Chef-Boutonne, l'on désigne encore sous ce nom les instruments en bois dont on se sert pour avertir les fidèles de l'heure des offices, les derniers jours de la semaine sainte, pendant lesquels le son des cloches est interdit. Vient de l'allemand *schell* clochette, d'où l'on a fait *skella* cité dans la loi salique. *Si quis* SKELLAM *de caballis furaverit* etc.; puis *Scilla* employé dans la règle du monastère de Saint-Benoît-lez-Fleury. *Aurora apparente pulsatur* SCILLA, etc. ; et *Squilla* que nous trouvons dans le traité *de Diviniis officiis* de Durand, évêque de Mende. *Nota esse genera tintinnabulorum quibus in ecclesia pulsatur* SQUILLA etc. SQUILLA *pulsatur in triclinio*. (Ménage.) La langue romane avait *esquella* ou *esquelha*. Dans Lacombe, t. 2, nous trouvons cité *eschelle* et *eschielle* petite cloche, et *eschille* clochette à manche que l'on porte aux processions. C'est tout à la fois et notre mot patois et sa signification propre.

ESEURBER, v. a. rendre sourd à force de faire du bruit. — *Taize te donc, tu m'éseurbe*. — Nous trouvons dans Lacombe, t. 2, *eissourba*, étourdir quelqu'un.

ESQUIPOT, s. m.

Que les grands gens qui faisant dau fassot
Tiriant de laux ESTIPOT
De l'or à plein sachot.

GUSTEAU, p. 10.

Corruption du mot *estipot* venant du latin *stips*. — C'est à proprement parler ce qui est connu dans nos campagnes sous le nom d'*écrin de coffre*, et par extension, tout objet dans lequel on serre l'argent, les objets précieux, etc. (Voir Pressac, glossaire de Gusteau.)

ESSAC, s. m. vanne de décharge d'un moulin. Vient sans doute de *saltus*, saut. En effet, l'eau qui s'échappe par l'essac est le trop plein de celle qui est destinée à agir sur la roue du moulin, et est maintenue au moyen de chaussées, au-dessus des terrains voisins, afin de rendre la chute plus forte.

ESSAMER, v. n. se dit au lieu d'essaimer, d'un essaim qui quitte sa ruche.

Itau quem in essen qui vau quitté ses brèches
ESSAMIAN lian, qui de lay qui de çay.

Rolea divisi, etc., p. 124.

Essamer se prend encore dans le sens de répandre une forte odeur, une odeur agréable : *La flieur do fèves essame*. L'on dit *essoumer* du côté de Saint-Maixent.

ESSARMENTER, v. a. ramasser les sarments après la taille de la vigne. (Canton de Beauvoir.)

ESSIOU, s. m. essieu. Vient d'*axiculus*. (On écrivait autrefois *aisseul*.)

ESSOR, s. m. sécheresse, hâle. *Thiau temps est à l'essor... i fait un grand essor* : Ce temps est à la sécheresse... il fait une grande sécheresse. — Le substantif n'est pas français dans cette acception, mais bien le verbe *essorer*. — Vient d'*exaurum* fait d'*aura*, air.

ESSORGLIER (ESSORGLLIER, *ll* mouil.), v. a. assourdir, rendre sourd à force de bruit ou de paroles. (R.) C'est probablement le verbe *essorillier* (couper les oreilles), employé au figuré dans le sens de faire perdre le sens de l'ouïe par suite de bruit et de tapage.

ESSUGER, v. a. essuyer. L'on a dit autrefois *essuyon* pour torchon, balais, et le provençal avait le verbe *eyssuga*, essuyer, sécher. (Lacombe, t. 2.)

ETALANCHE, s. f. écharde, petits éclats pointus qui se trouvent surtout sur les vive-arêtes d'un morceau de bois et qui percent la peau. — Formé du verbe *étaler ?* En effet, quand une branche s'*étale*, le bois se sépare en petits éclats fort aigus qui, si on les saisit sans précaution, pénètrent dans la chair.

ETALER, v. a. synonyme d'*aiglliander*. (Voir ce mot.)

ETALON (aller à l') (ET'LON), loc. (Voir ATELÉ.) étalon vient de l'italien *stallone* fait du latin *stallo*, contraction de *stabulo*, écurie, étable, parce que l'on garde l'étalon à l'écurie, qu'on ne l'envoie pas au pacage. L'on voit par Ménage que notre prononciation patoise est un reste de celle du grand siècle, car il écrit comme nous disons *ét'lon*.

ETANCHE, s. f. batardeau que l'on élève pour intercepter le cours d'un ruisseau, d'une rigole, etc. Vient du vieux français *estanke* ou *stanche*, écluse, chaussée, dérivés du roman *estancar*, étancher, formé lui-même du verbe *tancar*, boucher, fermer, barricader, encombrer. Nous préférons cette étymologie à celle qui donne pour racine à notre expression l'allemand *sttecken*, attacher, lier, d'où le roman *estacar* et *estaca* ou *estacha*, pieu, attache, elle nous paraît plus rationelle. Disons en finissant que l'anglais dit *to stanch*, étancher, et *stangching*, étanchement.

ETAUCER, v. a. couper les branches d'un arbre *têtard*, ce qui se pratique tous les sept ou neuf ans. Peut-être d'*ex-testare*, étymologie d'étester.

ETAUX, s. m. pl. fagots faits avec les branches d'arbres. L'on disait *estaile* pour copeaux, éclats de bois, au XIII° siècle. (Lacombe, t. 2.)

ETELLE, s. f. étoile. Du roman *estela*, dérivé du latin *stella*. Toutes les langues néo-latines ont pris la forme romane, sauf l'italien qui a conservé l'expression latine dans toute sa pureté.

Qui la prit la plus belle
Qui fut so les ÉTELLES.

GUSTEAU, p. 5.

ETEPPES, s. f. morceaux de bois, perches, etc., que l'on place auprès des pieds de vigne plantés dans les jardins ou près des habitations pour les soutenir et les y faire grimper. *Estepes*, *estepies*, *estappes*, signifiait autrefois pieu, perche. (Lac. t. 1 et 2.) Vient du latin *stipes*, gros pieu.

ETHIEULÉ, ÉE, adj. (Voir ALLOIRIT.) Ce mot a vieilli.

ETI ou AITI (sentir l'), loc. avoir une odeur ou une saveur aigre-douce et légèrement nauséabonde qui indique que l'objet qui l'exhale commence à se corrompre ou à aigrir.

ETIROLÉ, ÉE, adj. mince, fluet, chétif. C'est probablement le mot *étiolé* défiguré. L'on dit en parlant de quelqu'un de grand, long et mince : *ol est in grand étirolé*.

ETIUME, s. f. bave des animaux, écume.

ETOQUER, v. a. battre quelqu'un : *I l'ai ben étoqué à m'n'aise*. Vient d'*estocer* ou *estoquer*, frapper d'estoc et de taille, vieux mot dérivé lui-même d'*estoc*, épée longue et pointue, et que Ménage fait venir de l'allemand, *stock*, bâton.

ETOQUER (s') v. pr. se battre. — On dit aussi des chevaux, etc., qui se mordillent mutuellement leur crinière, qu'ils *s'étoquent*.

ETOUPASSER, v. réfléchi. avoir été battu. — *T'as été étoupassé, mon fail.* — Du mot étoupe, sans doute, secoué, battu comme de l'étoupe, ou du roman *estonc*, bâton, ou du vieux français *estour*, combat. *Estonpacier* signifiait au dire de Lacombe, t. 2, mettre au pilori, peine à laquelle on ajoutait le plus souvent, l'application d'une certaine quantité de coups de fouet ou de verges.

ETRANGLLIARD (*ll* mouil.) s. m. C'est sous ce nom que l'on désigne, en raison de leur goût âcre et de leur saveur acide, les petites poires sauvages connues sous le nom de *périllons*. — Charles Estienne, dans son *Re Hortensi*, parle d'une espèce de poires que l'on cultivait de son temps et qu'il appelle *poires d'étranguillon*.

ETREILLOUR, s. m. morceau de bois creux, dans lequel on passe le fil pour le devider, afin qu'il ne coupe pas les doigts.

ETRIQUER, v. a. ôter les *triques* des fagots francs, n'y laisser que le menu-bois.

ETUVAILLAUD, s. m. pâcage d'un champ nouvellement moissonné, dont le chaume est encore frais.

EVE, s. f. eau, très anciennement usité. Vient d'*aqua, aqva*, *eve*. — A Poitiers, dans notre enfance, nous répétions, comme bien d'autres ce dicton populaire, les quatre éléments du Poitou sont : *L'Iaue*, *l'Eve*, *la Rivière et le Clain*. Depuis nous avons entendu cette variante : *L'Iaue*, *l'Eve*, *la Charente et la Rivière*. C'est tout un.

EVEZALIER (EV'ZAGLLIER, *ll* mouil.) v. a. écraser quelque chose entre ses doigts.

EVREDIN (EVR'DIN). s. m. caprice, fantaisie.

EZIOU, s. m. osier.

F

FAGNE, s. f. fange, par métathèse, ou directement du roman *faigna*.

FAGNOU, OUSE, adj. plein de fagne, de boue, crotté.

> Pâques FAGNOU,
> Eté fromentou,

dit un proverbe. — Villefagnan, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Ruffec (en latin *Villa-lutosa* ville boueuse), tire son nom français de notre expression patoise.

FAIL, s. m. fils.

> Arré, pre thieu, mon FAIL, tu sera mon butin.
> (*Mellois* du 28 avril 1861.)

FAILFADET, s. m. farfadet.

FAILLETTES, s. f. défauts, clairs qui se trouvent dans les toiles ou les étoffes. C'est un terme de tisserand. sans doute de *faille* (d'où vient notre verbe faillir), vieux

mot signifiant : faute, manquement. L'anglais l'a conservé et dit *fail*, il a même le verbe *to fail*, faillir, manquer, etc. Ces *faillettes* sont en effet le résultat d'un défaut de soin ou d'attention de l'ouvrier. Dérive du latin *falla* faute, ou du roman *failla*, *failhida*, *faillenda*, manquement, faute.

FAIRE UNE PARTIE, loc. Lorsque, par politesse, l'on charge un paysan de quelques recommandations bienveillantes pour sa famille, il vous répond : *Grand merci, Messieu, i en ferai ine partie*. Sans doute pour vous engager à venir vous-même faire le reste ?

FAISSOU, adj. des 2 gen. pesant, gros, embarrassant. S'emploie le plus souvent avec la particule négative : *O n'est pas faissou*. Vient du latin *fascis* fardeau, d'où le roman a fait *fais*, l'ancien catalan *faix*, et l'italien *fascio*. De *fais* le roman a dit *faysser* portefaix.

FAIT (mettre en), loc. offrir, proposer, mettre le marché à la main.

FAUCILLÈE (FAUC'LLIÈE), *ll* m. plante dont les feuilles d'un vert jaunâtre sont allongées et dentelées comme une faucille, d'où vient probablement son nom.

FAUMANCHE, s. m. manche de la faux. C'est une interversion. Les paysans ont sans doute trouvé plus facile de dire faumanche que manche de faux.

FAUTERNE, s. f. plante qui vient dans les blés et le long des haies. Sa graine, petite, noire et luisante, communique au pain, quand elle s'y trouve en certaine quantité, un goût d'amertume très prononcé et la plante elle-même donne ce goût aux mains qui l'ont pressée. — N'ayant point cette plante sous les yeux en ce moment, nous ne pouvons en décrire les caractères distinctifs pour la faire reconnaître des botanistes ; tout ce que nous pouvons dire, c'est que le Provençal appelle *fauterno*, l'aristoloche. (Lacombe.)

FAYANT, s. m. le hêtre. — Le Provençal dit *fageas* et *faihas* qui dérivent comme notre expression du latin *fagus*. — Le vieux français disait *fay*.

FEDON, FEDONNE, (F'DON, F'DONNE), s. m. et f. se dit

des membres de l'espèce asine âgés de moins d'une année. Comme le roman a fait *feda*, brebis, de *fed*, fécond, dérivé du latin *fetus*, notre expression patoise peut avoir la même origine, à moins qu'on ne veuille la faire dériver de l'anglais *to feed*, nourrir, paître; *feed, feeding*, nourriture, pâture.

FEILLAUDE (F'LLIAUDE), s. f. fille.

> A son tra oveque ly
> Do pu galante FEILLAUDE
> *Rolea divisi*, p. 96.

Du latin *filia*, en intercallant un E entre la première et la seconde lettre : *feilla*, *feillaude*.

FEILLE (FEUILLE), s. f. fille.

> Nos belles FEILLES poëctevines
> En contemplont sa boune mine (1)
> En voudriant chaquine in taux.
> *Rolea divisi, etc.*, p. 64.

Du latin *filia*. (Voir FEILLAUDE.)

FEILLOU (F'LIOU), s. m. filleul. — Du latin *filiolus*, usité en ce sens dans la basse latinité.

FEIN ou FEN (faire sentir l'N final), foin. — Du latin *fenum*, d'où le roman a fait comme nous, *fen*, l'espagnol et le portugais *feno* et l'italien *fieno*. — Le vieux français disait lui aussi *fein* ou *fain* comme dans ce vers (20,345) de la Chronide Du Guesclin :

> D'autre part vit du FAIN une grange moult plaine.

FEINTISE, s. f. finesse. — *agir de feintise*, avec l'intention de tromper. — Du latin *fingere*, feindre, supposer, d'où le roman *feintesa*

FENAILLON (F'NAILLON), s. m. guenilles, linges sales et déchirés. L'on dit encore d'une fille sale dans sa mise et dégingandée qu'elle est *in fenaillon*. En français on dit *souillon*.

FENARDE, s. f. Quand les guérets sont pleins d'herbes, on coupe, en moissonnant, le blé au-dessus, on fauche en-

(1) Le roi Louis XIV.

suite le dessous et c'est ce que l'on appelle *f'narde*, augmentatif de *foin*.

FERRÉ, ÉE (F'RRÉ), adj. avoir toutes ses dents. Se dit des enfants.

FEUTER (faire). v. a. Se dit du feu, c'est l'activer soit en le soufflant, soit en y mettant du bois. *Ton feu n' feute guères, v'sin*. En anglais, le verbe *to fewel* signifie attiser, entretenir le feu.

FÉVRIER, s. m. L'on appelle ainsi dans la campagne les violettes blanches. En raison, sans doute, de la précocité de leur floraison?

FIANCE, s. f. signifie 1. : Confiance et croyance. *I n'ai point de fiance dans ce qu'il dit*. — 2. Fiançailles.

FICELLE, s. f. vase percé de trous pour laisser égoutter le petit lait et dans lequel on met prendre le fromage. — Du latin *fiscella*, dont il est la traduction littérale. — Dans le Berry on dit *fesselle*, *fachelle* ou *fersielle*.

FICHER, v. a. enfoncer, placer, mettre : *Fiche mè thio piquet dans l' mur*... *thielle poume dans ta pochette*. Du latin *figere*, enfoncer, pris au propre et métaphoriquement.

FICHER (se), v. pr. se cacher, se placer : *Voure te fiche tu donc*? (Voir SACQUER.)

FIE, s. m. verrue. De *ficus* pris dans le sens de grosseur qui survient à la peau, de bouton.

FIENT, s. m. le fumier. De *fiente*. L'on écrivait autrefois *fiens*.

FIÊROU, adj. des 2 gen. fier. L'italien dit *fiero*.

FILASSE (aller à la), loc. Se dit d'une fille enceinte qui quitte la maison paternelle pour aller faire ses couches ailleurs. (Barot.)

FILET, s. m. fil. Du roman *filet*, *filat* petit fil, d'où le catalan *filet*, l'espagnol et le portugais *filete*, et l'italien *filetto*. Mais notre patois ne distingue pas, pour lui tout fil est filet. En vieux français l'on disait aussi *filley* pour fil, témoin ces fières paroles de Du Guesclin au prince de Galles dont il était le prisonnier :

Que se je ne pevoie à ces 11 ec aller
N'a filleresse en France pour FILLEY labourer
Qui ne gaignast ainçois ma finance au filer.
Chron. de Du Guesclin, v. 13644–13646. — Variantes.

FILTOUPER, v. a. peigner, carder le chanvre. — Peut-être des deux mots *filer* et *étoupes*. — Mettre les étoupes en état d'être filées, prêtes à être filées?

FILTOUPIER, s. m. celui qui filtoupe, — cardeur.

FION, s. m. mouvement, branle; *donner un fion*, un mouvement; *danser un fion*, un branle.

FIOU, s. m. fil à coudre, à tisser.

FISSON, s. m. l'aiguillon des abeilles, des guêpes, etc. L'on donne le même nom à la langue des reptiles et des lézards. — L'on sait que dans les campagnes, l'on croit que les serpents blessent au moyen de leur langue. — De *figere*, piquer, d'où le roman *fissar*, piquer et *fisso*, aiguillon.

FLAMBOISE, s. f. flambe. — Faire une flamboise, c'est jeter dans le feu du bois sec pour lui faire dégager une grande flamme.

FLAMMER, v. n. flamber, être allumé; se dit du feu. — L'on dit encore les joues, la figure, la tête me *flamment* pour exprimer que l'on y éprouve une grande sensation de chaleur, que le sang s'y porte avec force, que l'on est rouge. — L'anglais a comme notre patois, le verbe *to flame* pour flamber. — Du latin *flamma*, d'où le roman *flameiar*, le portugais et le catalan *flamejar*, l'espagnol *flamear* et l'italien *flammegiare*.

FLEA (FLLA, *ll* mouil.) s. m. Le fléau pour battre les grains. Il se compose du toulot, du moine, du virolet, du jau, du coublet, de la chaple, du courrai et de la verge. Du latin *flagellum* d'où le vieux français avait fait *flael*.

FOGUER, v. a. faire manger quelqu'un outre mesure. Se dit aussi des animaux. — Peut-être du roman *fogassa* ou *foguassa*, fouace : tout le monde connaît ce gâteau lourd et chargeant, ou du verbe *Afogar* pris dans le sens d'étouffer.

FOGUER (se), v. pr. manger outre mesure.

FOIGNE ou FOUEGNE, s. f. fagne. (Voir ce mot.) (R.)

FONCER, v. a. donner les fonds, les culottes à un petit enfant.

FONDRILLES, s. f. pl. parties grossières restées au fond d'un vase, après l'ébullition. — Du mot *effondrilles*.

FONDS. s. m. pl. Ce mot n'est presque plus employé, il a vieilli; il est remplacé par culottes.

FONT, s. f. fontaine. Du latin *fons*. — Il existe à Loubillé, La *Font-M'rlaud*.

FONTENILLE, n. de lieu, chef-lieu de commune du canton de Chef-Boutonne. — Cette localité sise près de la Boutonne est arrosée par plusieurs fontaines et tire son nom du roman *fontanil*, *fontanilha*, d'où le catalan et l'italien ont fait *fontanella* et le français *fontenelle*.

FORÇABLE, adj. des deux genres. ouvrage fatigant, qui exige de la force. — Nous trouvons l'adverbe employé dans les écrits du XIVe siècle :

> Car traïgnez furent touz nuz
> Et décollez et puis penduz
> FORSABLEMENT par grant outrage.
> (*Le libvre du Bon Jehan, duc de Bretaigne*, v. 223.)

FORÇAR, s. m. morceau de bois qui tient à l'essieu de l'avant-train de la charrue par un bout et dont l'autre forme une entaille dans laquelle s'adapte le *prâ*. Sans doute ainsi nommé parce qu'il *force*, qu'il fatigue beaucoup, du roman *forsar*, dont le français a fait forcer et les langues néo-latines *forzar*, *forçar* et *forzare*.

FORGNIOU et **FOURGNIOU**, s. m. hangar placé devant le four, le fournil. De *furnarius*, sans doute?

FORMANCE. s. f. L'on appelle ainsi les petites grappes qui sortent des bourgeons de la vigne au moment où les feuilles commencent à s'épanouir : *La vigne thiette année a beaucoup de formances*. Signifie aussi au figuré, apparence, en parlant d'un malade, de la victime d'un accident, *i n'a pas formance de chrétien :* il est tout défiguré. — C'est le sens que lui donne M. l'abbé Rousseau. — Du latin *forma*, forme.

FORS, adv. dehors. Employé dans la coutume de Char-

roux, de l'an 1247, art. 6. *Et par co si vin eret a pertait de fors :* Et par hasard si du vin était apporté du dehors. (Voir Defors.) C'est l'expression romane *fors* dans toute sa pureté. Ceci prouve les traces profondes que cette langue a laissées dans nos contrées; c'est un fait du reste, que les nombreux rapprochements que nous indiquons presqu'à chaque instant doivent démontrer d'une manière bien évidente.

FORT, s. m. terrain ferme, solide. — Pour asseoir des fondations, il faut creuser jusqu'au *fort*.

FORTATIF, adj. être bien portant et *vice-versâ*.

FOU (mouton), atteint du *tournis*, maladie occasionnée par un hydatite dans le cerveau ou le cervelet.

FOUACE ou FOUASSE, s. f. espèce de gâteau ou de galette de fleur de farine, beurré et sucré. Les fouaces de Bagneaux, petit village auprès de la Mothe-Saint-Héraye, avaient autrefois un grand renom.

FOUASSÉE ou FOUASSÈRE, s. f. C'est le nom que donnent à la mauve, les habitants de Saint-Romans-lès-Melle, sans doute parce que l'on a trouvé une certaine ressemblance entre sa graine et une fouasse.

FOUGÉ ou FOUGÉE, s. m. chasse au fougé, à la fouée, qui se fait l'hiver, la nuit à la clarté du feu, le long des haies. — Les Anglais ont le mot *fowling* pour signifier chasse aux oiseaux.

FOUGEAT, FOUGÉ, s. m. foyer.

FOUILLARD, s. m. branche d'arbre ou rameau pourvu de son feuillage. Du latin *foliosus*, feuilles, d'où le roman *foillas*, *fuoillas*, etc.

FOUILLARDER, v. n. bruit que fait le vent en soufflant à travers les arbres et agitant la feuillée. — On se sert de la même expression pour rendre le bruit que l'on produit en traversant un taillis, un champ de maïs, etc.

FOUINOIRE, s. f. piége à prendre les fouines que l'on appelle *fouins* dans nos campagnes.

FOURACHE, adj. des deux genres. c'est farouche par métathèse. — Le provençal dit *fouréjhé*. (Lacombe.)

Le FOURACHE infidèle
Devant li trejou fuit
Et si le maître appelle
En brouë s'évanouit.
La Chasse-Gallery. (GUILLERY, p. 29.)

FOURCHE-PAILLÈRE, s. f. grande fourche dont une des dents est sensiblement plus longue que l'autre et dont on se sert pour ramasser la paille de l'aire et la porter au pailler.

FOURCHINAUD, adj. m. arbre dont la tige se partage en plusieurs branches, forme la fourche.

FOURCHINE, s. f. fourche formée par la bifurcation du tronc d'un arbre qui se divise en plusieurs branches.

FOURNEYER, v. a. signifie tout à la fois, chauffer le four, pétrir la pâte et mettre le pain au four.

C'est ben pour tay ma foy que lée mouênes FOURNAYENT.
Amours de Colas, p. 25.

Mais aucun ne peut contraindre ses subgectz rosturiers de FOURNIER *à son four, si lesditz subgectz ne sont homes rosturiers, etc...* (Cout. de Poitou, 1514.)

FOUSSETRA, s. m. petit fossé.

FOUTEAU, s. m. Le hêtre. (Voir FAYANT.) (R.)

FOUZAIL, s. m. fusil. (Environs de Melle.) A vieilli. — Du latin *focillare* ?

FOYE (la), n. de lieu; endroit planté de hêtres. Du mot latin *faya*. — N'est plus en usage, mais se retrouve encore dans *La Foye*, château, commune de Coutures-d'Argenson.

FRAGNE, s. m. le frêne, de *fraxinus*.

FRAGNÉE, s. f. lieu planté de frênes. — A donné son nom à une métairie, commune de Hanc.

FRAGNOLE, s. f. La cantharide qui affectionne le *frâgne*.

FRAICHIN (sentir le), loc. avoir le goût, l'odeur de poisson cru, de marée; se dit des viandes, etc.

FRAINGUENAILLE, s. f. haillons: *Thiau drôle est tout à la fraingueneille*, tout en haillons.

FRAIRIE. s. f. (Voir BALLADE.) Ce mot signifiait autre-

fois débauche, réjouissance et viens du grec *phratria*, réunion, d'après M. l'abbé Rousseau.

Un loup étant de frairie,

nous dit La Fontaine. — L'on se sert également de cette expression, comme synonyme de famille, proche parent : *Thio l'homme est de ma frairie...* Elle doit dériver du roman *frayral*, fraternel, ou de *fraire*. Nous croyons, du reste, que les deux sens du mot frairie ne doivent avoir qu'une étymologie, la dernière, et que pris dans le sens de ballade, il devait signifier dans l'origine réunion de famille.

FRALE, adj. des deux genr. fragile, et encore : peureux, craintif, facile à effrayer.

I ne sais jà si FRALE.

(*Mellois* du 28 avril 1861.)

L'italien a également *frale* et l'anglais *frail*, pour fragile. — Du latin *fragilis*, en supprimant la syllabe *gi*, *fralis*, frâle.

FRALER, v. a. brûler, griller. Se dit de l'effet que produit une forte gelée sur le feuillage, les jeunes pousses, les bourgeons, les fruits et emporte, le plus ordinairement, l'idée de destruction : *La neut du 4 au 5 mai de l'annés* 1861, *a frâlé toutes nos vegnes.* — Du verbe *flagrare*, brûler; par métathèse, *fragaler - frâler.*

FRANC, CHE, adj. privé, apprivoisé. Le roman a le verbe *afranquir*, apprivoiser.

FRASAIL, s. m. frasil, menue braise, poussier de charbon. (R.) Peut-être de *fractus*, brisé, rompu, mis en morceaux.

FRATRÈS ou plutôt FRATÈS, s. m. le barbier du village. De l'italien *far frate* pour couper les cheveux, expression qui pourrait provenir du grand nombre de moines qui se trouvent dans cette contrée et qui, presque tous, ont la tête rasée.

FREDEILLOUX, OUSE, adj. frileux, se, froid, de. On le trouve employé dans ce dernier sens qui ne paraît pas être le plus habituel, dans le 2ᵉ couplet d'un noël (celui qui contient le nom de toutes les localités du Poitou) :

Car cinq ou six Gaudenoz
Nau, nau
Ine net bain FREDILLOUSE, etc. (R.)

Ce mot doit dériver du roman *freidor*, d'où le catalan et l'espagnol *fredor*, l'italien *freddore* et le vieux français *froidor*.

FREGEOIS (FR'GEOIS), s. m. l'engoulevent ou crapaud-volant, oiseau.

FRÊGON. s. m. C'est le fragon-piquant, *ruseus-aculatus* dé Linné. — Cet arbrisseau ne se trouve guères que dans la forêt d'Aunay ou dans celle de Chef-Boutonne qui l'avoisine.

FREINDRE, v. n. c'est, dans notre canton, éparer le blé dans l'aire. D'après M. l'abbé Rousseau, c'est le battre pour la première fois; d'après M. Rondier, c'est retourner le blé déjà battu. De toutes ces significations, celle donnée par M. l'abbé Rousseau est la plus rationnelle, car freindre vient du latin *frendere*, qui au témoignage de Festus-Pompeius, est synonyme de *frangere*, briser.

FREINTIS, s. m. airée de blé étendue et prête à battre.

FRELINER (FR'LINER), v. n. rendre un son en frémissant: *Le tonnerre fait freliner les vitres.*

FREMIGÈRE (FR'MIGÈRE), s. f. fourmillière.

Son cru était tout fait dès la saison derère
Et aussitout al s'y sacquit
L'était contre ine FREMIGÈRE
D'un voisinage assez chétit.
(*La Cigale et la Fourmi.* — *Mellois* du 14 avril 1861.)

Le roman disait *formiger*

FREMIS (FR'MIS), s. m. fourmi.

Bonjou, mossieu FREMI... et voutre compagnée
Qu'al dicit......
(*Mellois* du 14 avril 1861.)

Envers Anglois s'ent vont, chascun cria son cry
Et Anglois sont venu aussi dru que FREMY.
(*Chron. de Du Guesclin*, vers 22581, 22583 var.)

Le roman disait *fromit* ou *formit* et le vieux français *fromitz*.

FREMOGER, v. a. nettoyer. (R.) Peut-être le verbe *effumoger*, dénaturé par une prononciation vicieuse.

FRENICLER, v. a. (Environs de Melle.) chatouiller. — Nous ne pouvons adopter l'étymologie donnée par In Pinzan (*Mellois* du 4 septembre 1862). La première syllabe *fre*, dit-il, rappelle le frémissement, la seconde *nicle*, le cercle du frémissément, *nicle* ou *icle* venant de *cycle*, cercle. Nous croyons plutôt que frenicler dérive du roman *frezillar*, fretiller; celui que l'on chatouille se remue, fretille.

FRENICLIOUX, ousE, adj. chatouilleux. (R.)

Puis y li trepit su les peds
Sans qu'al m' dicit queuq' chouse
Ah! o m'en souvindra, la lira,
Al n'était FRENICLIOUSE.

Un Paysan de la Vieille Roche.

FRENIR, v. n. dépérir, s'applique aussi bien aux personnes qu'aux choses. Quand l'on remarque du dépérissement dans les unes ou dans les autres, l'on dit *qu' ça frenit*. — Ne pourrait-on faire dériver *frenir*, comme *freindre*, de *frangere* ou *frendere*, mais en prenant dans cette seconde leçon, la signification du mot latin au figuré. — Une chose ou le corps humain ne dépérit que quand l'ordre qui doit y présider, l'équilibre qui en règle tous les mouvements est rompu, brisé.

FRET, FREDE, s. m. et adj. froid, en italien *freddo-fredda*. Le féminin de notre adjectif est un italianisme, car l'on devrait dire *fret*, *frette;* quand au substantif, il est la reproduction presque textuelle du roman *freit*, ou du catalan *fred*, froid.

• **FRETÉ**, ÉE, (FR'TÉ), adj. se dit des chemins, des routes dont la chaussée récemment chargée, commence à se broyer. *On a mis do chails sus thielle route, mais a s'ra beintôt fr'tée.* Du roman *fretar*, frotter? Les cailloux se broyent sous la pression, le frottement des roues des charrettes.

FRIGALE, adj. fem. friande.

FRIGALIA, adj. m. friand.

FRIMOUSSE, s. f. le visage, la figure ; se prend en général, en mauvaise part : *T'as ine vilaine frimousse.*

FRINGUER, v. n. sauter, cabrioler, se distraire, s'amuser, comme dans ces vers :

> Gle bondissant, gle FRINGANT bain et beas
> Queme fasant les chevreas
> . . . .
> Mez silgz sortant aux vacations
> Pr'ally FRINGY dans lous moesons.
> *Rolea divisi, etc.* p. 79.

En anglais, l'on appelle *frisk*, une gambade et l'on dit *to frisk*, pour sautiller, gambader. — Notre mot vient peut-être de *fringal*, mot celtique ou bas-breton, qui, d'après le dictionnaire de Trévoux, signifie se donner du *bon temps.*— Boiste le mentionne.

FRIOULER, v. n. frémir, dans le sens de bruire. — Ainsi quand on jette un charbon ardent ou que l'on trempe un fer rouge dans l'eau, *alle frioule.* — On dit aussi que l'*habillage* (l'huile, le beurre ou la graisse), *frioule dans la pèle* (poële à frire). Peut-être du verbe *frigo*, frire, fricasser.

FROGE, s. m. suite, fruit de la jument ou de l'ânesse. Probablement de *frux frugis*, fruit, pris dans le sens général de produit. En latin, *frux* ne se rapporte, il est vrai, qu'aux productions de la terre, mais le génie de la langue française a singulièrement étendu l'acception de ce mot et l'applique à tout ce qui provient du travail ou de l'industrie humaine.

FROMAGEOU (FR'MAGEOU) ou tourteau fromagé, s. m. gâteau sur lequel on étend une couche de fromage et que l'on fait cuire au four. — Autrefois les paysans le poivraient; aujourd'hui, mieux avisés, ils le sucrent.

FROMENTOLLE, s. f. queue de renard. Voir GLAMOT (blé). (Villiers-le-Roux-Charente.) Par suite de la ressemblance qu'à le grain de cette plante avec celui du froment.

FRONTEAU, s. m. pièce de vieille étoffe ou de feutre que l'on met entre le front des bœufs et la juille, de peur qu'elle ne le blesse.

FROTTÉE, s. f. croûte de pain frottée d'ail. *I ai reçuné avec ine frottée.*

FROTTÉE (donner une), loc. battre quelqu'un : *I li ai douné ine boune frottée.*

FROU, E, adj. terrain inculte, en friche, en jachère. — Il y a dans la commune de Coutures-d'Argenson, le village des *Frous*, dont le nom provient sans doute de la définition donnée plus haut, au mot *affrouté.* — Frou est comme *fraux, fros, frocs, fresches* et *flot*, un terme de coutume provenant de *froceus, frosta, friscum*, mots de la basse latinité signifiant terrains incultes, pâturages. — Nous devons à M. Rondier, entr'autres précieuses indications, la note suivante : « Guy-Guillaume, comte de Poitou, récla« mait sur un terrain *qui populariter frosta vocatur* la même « coutume ou redevance que s'il n'eut pas été *frosta* (en « frou). Sur cette réclamation qui eut lieu sous le règne de « Philippe 1er, il fut jugé que dès qu'un terrain serait réduit « *in frostam*, il devrait rentrer libre dans le domaine du « seigneur de qui il relevait. » — Il était juste, en effet, que le propriétaire primitif put reprendre un domaine qu'il n'avait accensé que dans l'espoir de le voir cultivé. (Besly, — Comtes de Poitou, p. 351 bis.)

FUMAIL, s. m. brouillard, brume, de l'adjectif roman *fumal?* de fumée. — Le brouillard et la fumée ont en effet une certaine ressemblance.

FUMELLE, s. f. femelle, femme. — C'est le ton et les expressions qui accompagnent ce mot qui indiquent s'il est pris en bonne ou mauvaise part.

FUMEROLLE, s. f. la courtillière ou taupe-grillon.

FUSEA, s. m. fuseau.

G

GABEGIE (GAB'GIE), s. f. ruse, tromperie. *Ol y a d'la gab'gie là d'sous,* dit le paysan qui ne voit pas clair dans une affaire. — Vient sans doute du vieux verbe *gaber* qui signi-

fiait se moquer de quelqu'un, railler, et que Huet fait dériver de l'arabe *gabana*, frauder, tromper, ce qui est bien le sens de notre mot patois. L'italien dit aussi *gabbare* pour tromper et *gabbamento*, tromperie.

GABOT, s. m. petite gasse, (Voir ce mot.) (Villiers-le-Roux, arrondissement de Ruffec.) Viendrait peut-être de *capus*, mot latin inusité dont on a fait *caputtus* (Voir Jabot.) et *capulum*, mots qui signifient ce qui contient ou peut contenir quelque chose. Or, un gabot est un trou qui se trouve dans la terre et contient de l'eau.

GACHAIE, s. f. mare, étendue d'eau dormante. (Commune de Villemain.) Ce mot ne viendrait-il point comme gasse et tous ses dérivés, de l'allemand *wasser*, eau.

GADROUILLER, v. a. marcher dans l'eau, dans la boue, y piétiner à plaisir.

GAGE, s. m. vase quelconque destiné à contenir des solides ou des liquides : *Ol y a trot d'vin dans thielle barrique, doune me donc in gage pre qu'il y en oute. — Apporte me in gage pre mettre thielle s'mence.* Du latin *vas*, en changeant V en G comme gascon de *vasco*, guêpes de *vespa*, etc.

GAIN, s. m. regain, seconde coupe des prairies. Il y a dans la commune de Paizay-Naudouin (Charente), une prairie connue sous le nom *des Gains*. — L'on disait autrefois *pré gaigneau* pour pré à regain, comme nous le voyons par ce passage de l'art. 196 de la Coutume de Poitou (Ref^on de 1514.) *Journau de pré gaignau et deffensable noblement tenu assis en pays de boucage, en rivière ou autre bon fons vault quinze solz tournois, etc.* Et encore à l'article 175. *Prés gaignaulx esdits lieux sont défensables des la feste de puriffication Nostre-Dame jusques à la feste sainct Michel et ceulx qui ne sont point gaignaulx dès le premier jour de mars, etc.* En Touraine l'on disait *gaimau*, en Saintonge *gueymaulx*, etc., expressions qui ont une grande ressemblance avec la notre et qui sont du reste synonymes. Elles dérivent toutes, ainsi que gain et regain son composé, de *wanagium* ou *ganagium*, mot de la basse latinité signifiant profits et revenus; c'est du

moins l'opinion de deux savants hommes, du Cange et de Laurière.

GAINER, v. a. mettre, passer, comme si l'on mettait dans une gaine : *Gaine te donc dans thiés e' lottes.*

GAISSER, v. n. taller, pousser de nouveaux jets au printemps; se dit principalement des céréales. Du roman *gayssar*, drageonner, croître, pousser.

GALARNE (vent de), s. m. qui souffle entre le nord et le couchant. Du mot celtique *gwalarn*, nous dit M. l'abbé Rousseau. — Rabelais attribue plaisamment à ce vent, la vertu que les poëtes anciens donnaient au zéphir par rapport aux juments.

GALA, s. m. une petite gale. (Voir ce mot.)

GALBAUDER, v. n. marcher dans la boue, dans l'eau. — Se dit principalement des enfants.

GALE, s. f. (l'A très-bref.) une gaule et principalement celle qui sert d'aiguillon au *boué* quand il laboure. C'est ce que l'on appelle *la gale d'arai.* — L'Anglais dit *goale.* — Ménage le fait venir de *vallus* (pieu), *valla* et *galla*, par métaplasme (changement d'une lettre); Caseneuve, d'*agolum*, bâton dont les bergers touchent leurs troupeaux.

GALET, s. m. jeu d'enfants. (Voir Bliard.)

GALETTE, s. f. On donne ce nom a de la pâte pétrie avec de la *caillette*, (voir ce mot) de chevreau ou d'agneau et qui sert de présure pour faire le fromage.

GALIPOTE, s. f. course de nuit par suite de sortilège, le fait d'une personne ensorcelée. (R.)

GALLEFRETIER, s. m. gourmand. L'on donnait autrefois ce nom aux gueux; homme de néant, qui n'a ni feu ni lieu, dit Henri Estienne. Vient de gale-frotier *a scabie fricandâ* comme qui dirait frottant sa gale. L'espagnol a aussi le mot *galloferro* pour dire un mendiant. Quelle que soit l'origine première et l'étymologie de ce mot, le sens chez nous n'est plus le même.

GAMACHE, s. f. guêtre en toile ou en étoffe que l'on porte par-dessus ses pantalons quand on va travailler dans un endroit *fagnoux*. C'est l'ancien sens de ce mot qui déri-

ve de *gamacha* mot de la basse latinité ; cette expression que nous retrouvons dans l'italien *gamascia* et le languedocien *garamacho* viendrait, d'après Du Cange, du mot *campagus*, et, d'après Bochart, de l'arabe *giamuck* grêtres. Dans nos contrées on lui donne encore la signification de savatte. *I l' dounerai in cot d'gamache pre la ganache*, le menton ; et l'on appelle par mépris *gamache* une femme qui se tient mal.

GAMBILLON (être de), loc. c'est-à-dire jambe de-çà, jambe de-là sur une chaise, sur un bâton, ce qui revient à l'idée du poète latin *equitare arundine longâ*. De *gamba* jambe ; latin des chartes des derniers siècles.

GAMBOISER (se), v. pron. s'étendre, se mettre à son aise, ne pas se presser, marcher en se dandinant, en se carrant. — Ce mot ne serait-il pas fait de *gamboison* (nommé aussi *gaubisson*, *goubisson*, etc.), sorte de vêtement de toile épaisse soigneusement rembourée et piquée, qui prenait dès le cou et descendait jusqu'au millieu des cuisses et par-dessus lequel l'homme de guerre endossait sa cuirasse ou sa cotte de mailles. L'on doit comprendre qu'ainsi affublé, il ne devait pas avoir une démarche très dégagée ni des mouvements bien libres; de là, croyons-nous, *se gamboiser* pour exprimer la démarche d'un homme revêtu d'un *gamboison?*

GANACHE, s. f. menton, par assimilation avec la mâchoire inférieure du cheval. L'Italien dit *ganascia* et l'Espagnol *ganassa*. — Ces mots d'après Ménage, sont des augmentatifs de *gena*, joue, *gena*, *genascia*, *genassa*, *ganascia*, *ganassa*.

GARGANAC, GARGANE, GARGANIT, s. m. la gorge, la trachée-artère.

. . . . . . Le GARGANAC brûlant.
Mellois du 28 avril 1861.

Du grec *gargacôn*, la gorge, d'où nous avons également tiré les mots français gargarisme, gargariser, etc.

GARGOTER, v. n. Pot au feu ou ragoût qui bout très fort.

GARGOUILLAGE, s. m. mauvaise cuisine. — Celle qu'on fait dans les gargotes.

GARIR, v. a. guérir. — C'est le pur roman *garir* ou *guarir* dont l'italien a fait *guarire.*

GAROBE, s. f. la vesce cultivée, la *vicia sativa* de Linné. — L'on en sème de deux espèces, l'une que l'on nomme garobe noire et l'autre blanche; les caractères de chacune d'elles sont différents, nous croyons donc au moins à deux variétés. — Du roman *garossa*, d'où le vieux français a fait *jarroce* et *jarrousse*, le catalan et l'espagnol *garroba* et notre patois *garobe.*

GAROCHER, v. a. poursuivre à coups de pierres un homme, un animal, etc. D'après Ménage, on se sert en Anjou du mot *arrocher* pour jeter: *arrocher* une pierre, dit cet auteur. Vient de *ruo*, *ruxi*, *ructum*, *rucare*, *adrucare*, *adrocare*, *arocher*. Les Poitevins ont ajouté le G par euphonie, sans doute. L'Espagnol dit *arrojar.* — Nous trouvons dans le *Conte de l'ermite qui s'enivra*, donné par Roquefort, le vers suivant :

Li uns de torchons l'AROCHOIENT

Qui prouve que le mot angevin est un souvenir du vieux français du nord.

GAROCHER (se), v. pron. se lancer des pierres, se battre à coups de pierres que l'on se jette.

GAROUAGE (être en), loc. c'est être en embarras, avoir beaucoup d'occupations, ne savoir où aller, par quoi commencer. L'on dit encore que tout dans un ménage, une maison, un appartement *est en garouage*, pour exprimer que tout est par place, sans ordre, çà et là. Ce mot auquel Boiste donne l'acception de partie de plaisir, signifiait autrefois, d'après le dictionnaire de Trévoux, un *lupanar*, et voulait dire encore que l'on avait couru comme un loup-garou (mot dont il serait dérivé). Garouage ne viendrait-il pas plutôt de *varare*, comme le dit Saumaise dans ses remarques sur Solin, p. 946 : *Varare*, *passer*, *traverser*, ... *de ce verbe varare nous avons fait guarare*, *fuir.... d'où nous appellons evarati ou exguarati*, *ceux qui errent hors du droit chemin.* Et l'on aura employé au figuré ces expressions dans

le sens que leur donne le patois. — Ceux qui sont en *garouage* sont en effet hors d'eux-mêmes, et quand une maison est *en garouage*, c'est que rien n'est à sa véritable place, que tout est vaguant et pêle-mêle.

GAROUIL, s. m. maïs, blé de Turquie.

GAROUILLAUD, s. m. 1° pain fait avec de la farine de maïs ; 2° champ en jachère après avoir donné une récolte de maïs (garouil).

GAROUILLET, s. m. maïs (garouil) semé très épais et destiné à être coupé en vert pour les bestiaux.

GASSE, s. f. petite flaque d'eau dans un chemin, une cour, etc. — Sur la route de Poitiers à Parthenay, commune de Vouillé, il y a un endroit que l'on appelle la *Gasse au Veau*.

> Du coûté de Mirebea
> Vainguirant de boune grace
> Cinq ou six sur in gazea
> Mais gloguirant dos disgraces
> Le baudet au bea mitant d'ine place
> Les jetit dons ine GASSE
> Dont gle furant ben penau.
>
> *Noëls*, (FAULCON.) p. 29.

Vient de l'allemand *wasser* ou du roman *ga* ou *guah*, gué, dérivé du latin *vadum*.

GASSIPODER, v. n. marcher dans une gasse, de l'eau ou de la boue : gassipater, gassipoter.

GASSOT, s. m. petite gasse.

> Et l'aive m'éqclissait de GASSOT en GASSOT.
>
> (*Mellois* du 28 avril 1861.)

GASSOUIL, s. m. flaque d'eau, gasse, et par extension les terres qui retiennent l'eau, où il se forme des gassouils. — Du côté de Saint-Maixent on dit *gaçouail*.

GASSOUILLER, v. a. (Voir GADROUILLER, GASSIPOTER, etc.) agiter de l'eau sale. (R.) — *Gafouilla*, en provençal, signifie remuer l'eau, la troubler avec un bâton. (Lacombe.)

GATÉ, ÉE, adj. *Thiau l'houme, thielle femme est gaté* ou *gatée :* sont méchants, d'un mauvais caractère. — *Chein*

gaté, chien enragé. Le verbe gâter, de l'opinion de tous les étymologistes, dérive du latin *vastare*, détruire, corrompre. — La langue française a conservé la locution d'*enfant-gâté*, c'est-à-dire volontaire, fantasque, impérieux, capricieux, etc., etc.; d'un mauvais caractère en un mot. Notre expression patoise est employée dans le même sens.

GATOU, OUSE, adj. Dans la commune de Saint-Coutant, l'on dit qu'un terrain, un chemin est *gatou* quand il est raboteux, que les bestiaux *s'aggravent* en y passant.

GAU A GAU, loc. vis à vis. *Y marchait gau à gau de mé*, vis à vis moi. *To go*, en anglais, signifie aller, marcher. Nous croyons que cette expression dérive du roman *gau*, élan, rapidité, promptitude. — Marcher *gau à gau*, du même élan, avec la même rapidité.

GAUGUEGNER, v. a. faire mal un ouvrage.

GAVAGNER, v. a. gâter, perdre, abîmer, salir : *En passant dans l' gassouil, i m' seu tout gavagné. I aime meux que tu z'ou laisse, tu n' sais pas ou faire, tu me gavagnerais tout thiel ouvrage.* — L'on applique encore cette expression aux choses qui ont été l'objet de la maladresse des gens, etc. *Thiau champ est gavagné*, mal labouré, ou encore abîmé, dévasté, par les eaux, la grêle, les bestiaux, etc. — Du roman *Gavaingnar* ou *gavanhar*, nuire.

GAZELETTE (GAZ'GLLIETTE *ll* mouil.), s. f. la fauvette, ainsi nommée sans doute, en raison de son gazouillement continuel. — En lisant dans Buffon l'article qu'il a consacré aux diverses espèces de fauvettes, l'on peut voir que cet aimable chantre de nos campagnes mérite à tous égards le nom sous lequel la naïveté de nos pères l'a désigné. — La *gaz'glliette à tête nègre* est la fauvette à tête noire. — Pour ceux qui préfèrent une étymologie plus réelle peut-être, nous dirons que gaz'gliette vient du roman *gazal*, bavard, d'où le verbe *gazalhar*.

GAZELER (se) (GAZ'GLLIER *ll* mouil.), v. pron. se faufiler, se cacher dans les haies. Ce verbe doit son origine, sans aucun doute, à une observation attentive des mœurs

de la fauvette qui on le sait, se tient le plus souvent à couvert et cachée au plus épais des fourrés. *Les mouvements de la fauvette babillarde*, la plus commune dans nos contrées, dit Buffon, *sont aussi vifs, aussi fréquents que son babil est continu, c'est la plus remuante et la plus leste des fauvettes. On la voit sans cesse s'agiter, voler, sortir, rentrer, parcourir les buissons, sans jamais pouvoir la saisir dans un instant de repos.* Au lieu de cette longue périphrase, pour rendre cette vivacité qui ne laisse pas un instant de trève, notre patois n'a qu'un mot : *alle gaz'llie.*

GEALLON, s. m. (il faudrait peut-être *jallon*, car ce mot vient de *jalle*, grande jatte.) vase de terre dans lequel l'on met prendre le lait pour faire du fromage.

GEALLONNÉE, s. f. un plein geallon, et par le fait, c'est du lait coagulé pour faire du fromage, mais qui n'est pas encore égoutté. — L'on s'en sert principalement pour faire le *f'rmageou* ou tourteau fromagé.

GEARGEA, s. m. plante vivace, du genre des légumineuses, qui pousse dans les haies et les blés, dont les gousses ressemblent à celles de la *garobe* et dont les graines sont connues sous le nom de *rondins.* A la Forêt de Tessé (Charente), on la nomme *pivry.* Dans le Berry, on appelle *geargio* la gesse sans feuille.

GEAUPAILLER, v. a. terme de moissonneur. — Celui qui coupe mal, qui laisse des épis.

GELINE, s. f. poule, du latin *gallina;* c'est la vieille expression française dans toute sa pureté.

GENCER ou JENCER, v. a. nettoyer, balayer.

> Y JONSSY ben tra foais la place.
>
> *Gente poët.* p. 25.

GENEUIL (J'NEUIL), s. m. genou; c'est le vieux mot *genoil* défiguré.

> Quand y vy quiou bel infont
> Y mis le GENEIL en terre...
>
> *Noëls*, (FAULCON.) p. 32.

Du latin *genu*, d'où le roman *genolt* et le catalan *genoll*, etc.

GENEUILLON (J'NEUILLON), s. m. coffre en bois dans le quel les laveuses se mettent *de g'neuil* pour ne pas s mouiller. En roman *genolho*, en catalan *genollons* et en italien *ginocchione* signifie à genou ; en vieux français l'on disait *genuillon* ou *genoillon*, comme dans les vers 14009 etc., de la chronique de Du Guesclin :

> Li IIII borjois vindrent dedans le pavillon
> Devant le duc d'Anjou se mirent à GENOILLON.

GERNON, s. m. le germe des semences.

GERC, s. m. C'est le mâle de l'oie, le jars. — Voir AUC.

GÉTIR, v. n. causer de l'ennui, de la peine. — *Tu m'as fait bein géti, drôle!*

GIBRENA, s. m. homme de rien. Terme de mépris : *ol est in bon gibrenâ.* — Se dit aussi d'un enfant gros et gras.

GIGIER, s. m. gésier. Le roman disait *guizier*, du latin *gigeria.*

GIGOUGNER, v. a. secouer, remuer, ébranler par de fréquentes secousses.

GIGUENAIL, s. m. le gros intestin.

> Igl avait si raide empllit son GIGUENAIL
> Quo li fit, pre ma fe, crever tout le bouzail.
>
> *Chanson de Cadet à la noce.*

GINGUER, v. n. sauter, danser en folâtrant, s'amuser en sautant. — Le français a conservé le mot *gigue*, sorte de danse. *Ginguer*, d'après le dictionnaire de Trévoux et Boiste, aurait autrefois signifié ruer, donner des coups de pieds. « Je ne doute pas, dit Ménage, que ce mot n'ait été fait de *giga* en signification de cuisse. — *Giga*, *gigare*, *gingare*, *ginguer*. »

GINGUETTE, s. f. petit vêtement d'étoffe légère que l'on donne l'été aux enfants. — D'après Ménage, à Laval, en Basse-Normandie et même à Paris, *un habit ginguet* signifiait un habit trop étroit ou trop court.

GINGUOIS (de) loc. de côté, de biais, de travers. — Usité dans le Berry.

GIOLE, s. f. grande cage en bois dont on se sert pour élever les jeunes poulets ; les barreaux y sont disposés assez

serrés pour que la mère y soit renfermée, mais les petits passent dans les interstices. — Du mot *geole*-prison?

GIRAUT ou GIROT, le gros intestin des animaux.

GIRIE; s. f. moquerie, hypocrisie. *O l'est ine girie* : c'est une moquerie. *Faire dos giries*, c'est feindre des sentiments que l'on ne ressent pas, agir d'une manière hypocrite. Usité en Berry.

GIRON, s. m. plante. C'est l'*arum* ou pied-de-veau.

GITE, s. f. jeune haie, rejets de bois taillis d'un ou deux ans. *Tes bûs sont dans mes gîtes.*

GITER, v. a. jeter. *Gite me thieu* : jette-moi cela. — Du roman *gitar, gietar* ou *getar*, d'où le catalan *gitar*, l'espagnol *jitar* ou *jetar*, l'italien *gittare* et *gettare* et le français *jeter*.

GITER, v. n. compter. — Nous puisons ce qui va suivre dans l'article que la bienveillance de M. Rondier lui a dicté sur notre essai, et qu'il a publié dans le numéro du *Mellois* du 16 juin 1861.

Le verbe giter (compter) tire son origine de la manière dont on procédait aux opérations de calcul avant l'importation en France des chiffres arabes. A cette époque où scribe, parchemin et papier étaient choses rares, l'on se servait de jetons, ce qui ressort de maints textes inutiles à citer ici, et ces objets ont été nommés suivant les temps et les contrées, *gectz*, *gieto*, *gecton*, *getton*, *jetton* et *jeton*. — De l'instrument à la chose elle-même, il n'y a qu'un pas. — Du reste, cette étymologie n'est pas seulement spéculative, elle peut être prouvée pièce en mains : En effet, suivant un acte reçu Me Favier, notaire à Saint-Maixent, le 14 février 1673, Me Clément Leliepvre, notaire royal en cette ville, s'oblige envers Jean Grangier, marchand, demeurant à Geay, paroisse de Souvigné, curateur de Charles-Castor Leconte, *de monstrer et apprendre au mieux de son possible à ce dernier, encore mineur, à lire, escrire et* GETTER AUX GETTONS *et à la plume, le coucher. nourrir, blanchir et nettoyer pendant le temps et espace d'un an... pour et moyennant la somme de* 75 *liv. payable à deux termes et par moitié à l'entrée et sortie, etc.*

Nous pensons n'avoir besoin de rien ajouter pour justifier cette étymologie que l'on peut (sans mauvaise plaisanterie) dire être passée par devant notaire. — Le mot *jetter* ou *gitèr* pour compter était usité il n'y a pas encore bien des années, car nous trouvons ce qui suit dans le dictionnaire de Trévoux : *En termes d'arithmétique* JETTER *signiffie calculer, supputer... on dit* JETTER *plutôt du calcul qu'on fait avec les jettons que de celui qu'on fait avec la plume.* Ce qui confirme d'autant ce que nous disons plus haut.

GLA (GLLIA *ll* mouil.), s. m. glace. *Ol est fret coume do gllia.*

> Iglz porton do haste o cousty
> Dons de la pea
> O trelure o sou!eil
> Quem do GLA.
>
> *Rolea divisi, etc.* p. 112.

Dit un paysan en parlant des épées que portaient les gentilshommes de son temps. En Berry on dit aussi *le glas* et dans le Dauphiné on dit *le gel* pour la gelée. — Rabelais écrit *glaz.* — Vient du latin *glacies* d'où le roman *glas* ou *glatz* (sub. masc. comme notre patois) et le catalan *glax.*

GLAMOT (blé ou froment) (GLLIAMOT *ll* mouil.) autrement queue de renard, s. m. C'est la melampire des champs, *melampyrum arvense* de Linné. La graine de cette plante qui ressemble quelque peu au grain de froment, mais qui est d'une couleur plus brune est aussi plus petite. Elle fait souvent le désespoir des cultivateurs qui ne peuvent la séparer. Elle donne au pain une couleur bleuâtre et un goût désagréable. — Glamot vient peut-être du latin *gluma*, signifiant comme dit le dictionnaire de Calepin, la petite paille ou peau dont est vêtu un grain d'orge ou autre grain.

GLIET, ETTE (GLLIET *ll* mouil.), adj. se dit du pain. — Du *pain glliet* est du pain sans levain, du pain-azime. — On lui donne aussi souvent le sens d'*agliat* et d'*agliati.*

GLIEUX (GLLIEUX *ll* mouil.), s. m. pl. beuille, chaume laissés d'une certaine hauteur par les métiviers. — Du roman

glueug, chaume, en intercalant un I. — Le vieux français disait *glui*.

GLIOUBE (GLLIOUBE *ll* mouil.), s. f. petit instrument en fer qui se pique (le plus ordinairement) dans le mur de la cheminée par l'une de ses extrémités et dont l'autre qui est comme fendue et forme deux branches, reçoit et tient pincée la chandelle de *rousine*. On donne encore ce nom à deux morceaux de bois dont se servent les *affranchisseurs* pour castrer les chevaux. L'on appelle encore de ce nom, toute entaille profonde faite en forme de mortaise et dans laquelle on fait entrer une autre pièce de bois de manière à ce qu'elle y joue facilement. — Le *forçar* tient au *prà* par une *gllioube*.

GLIOUBER (GLLIOUBER *ll* mouil.), v. a. laver les boyaux du porc par exemple, quand on veut faire des boudins, parce qu'en les nettoyant on enlève la peau intérieure. Du verbe *glubere*, peler, écorcher. — L'on dit aussi *gllioubcr*, dans l'acception de faire une *gllioube*.

GNIAU ou NIO, s. m. œuf naturel ou en pierre, plâtre, etc., laissé dans le nid des poules pour les engager à pondre. Vient, dit M. l'abbé Rousseau, du latin *nidi ovum* en supprimant la dernière syllabe de chaque mot : *ni—o*, *nio*. A Chef-Boutonne, l'on prononce *gnio*.

GO, adv. oui. Gô n'est que le pronom grec ou latin *ego*, je, moi, employé dans ces deux langues dans le sens affirmatif que nous donnons en français à l'adverbe oui.

GO (tout d') loc. facilement, tout droit : *Thielle tirette mon p'pa. — Eh bein? — Ann' pouvait pas sortir et all' est entrée tout d' go.*

GOAZE, s. m. froment barbu, l'épautre.

GO-BEIN ou GO-BÉ, adv. oui bien.

> Vos-tu v'ni danser mamie J'hannette,
> Vos-tu v'ni danser? GÔ-BÉ.
>
> (*Bal Poitevin.*)

Gô-bein ou gô-bé, n'est qu'une corruption d'*ego-bene*. (V. Gô).

GODELLE, s. f. dent. — S'applique surtout aux animaux qui ont de grands *crocs*, aux pourceaux par exemple.

GORAILLE, s. f. terme injurieux... de la famille des *go-*

rets... canaille. — C'était autrefois le nom générique des porcs, comme ces vers en font foi :

Y pensez moay . . . . . .
Que la Cour (1) fust in courtillage
Que lui oguist fumet et paille
Do chevrea et de la GORAILLE.

GORER ou GOURER, v. a. tromper, vieux mot, aujourd'hui hors d'usage dit Boiste.

GORER ou GOURRER, v. a. tromper. — En anglais, le verbe *to gull* signifie duper, atrapper, tromper.

GORETTE, s. f. truie qui est à sa première portée. — *Ta gorette a-t-eille amené? vouelle.* (oui.) (Paizay-le-Tord.) Le mot *goret* que notre patois féminise, signifie au propre petit pourceau et vient du latin barbare *corettus*, diminutif de *coros*, formé lui-même du grec *choïros*.

GORILLON, s. m. diminutif de goret, tout petit porc.

GORME, s. f. gourme, toutes les affections des voies respiratoires, accompagnées de sécrétions, chez les animaux.

GORONAILLE, s. f. (Voir GORAILLE.)

GOSSE, s. f. mensonge, conte fait à plaisir.

GOSSER, v. n. mentir, faire des contes, des histoires. — L'anglais a le substantif *gossip* commère, causeuse, et le verbe *to gossip*, jaser, caqueter, babiller. — Ménage écrit *gausser*, comme Richelet, et il le fait venir de *gaudir*, se moquer par jeu, en riant. Du Cange le dérive de *causare*. En l'écrivant *gosser*, nous n'avons eu égard qu'à la prononciation brève de la syllabe *go*.

GOSSER, v. a. équarir, travailler un morceau de bois avec une hache. Se dit aussi des enfants qui s'amusent à taillader du bois avec leur couteau.

GOSSEUR, adj. Nous ne l'avons entendu employer qu'au masculin ; celui qui gosse, qui fait des contes.

GOUAILLE ou GOUAILLERIE, s. f. plaisanterie, raillerie.

GOUAILLER, v. a. et n. railler, plaisanter.

(1) Le palais, le lieu où se réunissent les juges.

GOUAILLER (se) v. pron. Même signification que *gouailler*, (Environs de Melle.)

GOUAILLEUR, EUSE, adj. qui aime à rire, à gouailler.

GOUBET, s. m. un gros morceau : *In grou goubet d' pain, d' viande.*

GOUFFE, adj. des deux genres. épais. — Un couteau est *gouffe* quand il n'est pas bien aiguisé, qu'il ne coupe pas bien ; un coin à fendre le bois est *gouffe* quand il n'est pas aminci graduellement, qu'il est trop renflé en certaines parties, qu'il n'entre pas facilement.

GOUGER, v. a. faire manger de force. — Corruption du mot gorger?

GOUGER (se), v. pron. manger avec avidité, en prendre trop.

GOULE, s. f. la gueule des animaux et la bouche des hommes. — *Douner ou outer d' la goule au vreciour* : donner de l'entrée ou de la sortie de la charrue. (V. donner.) Du latin *Gula* d'où le roman *Gola*, *Guola* et *Goulla* dont toutes les langues néolatines ont fait *Gola*.

GOULÉE, s. f. bouchée, *Prends donc encore ine goulée* — — mange donc encore une bouchée.

GOUMITER, v. n. tousser et cracher sans cesse, faire des crachats dégoûtants. — L'on disait autrefois, et Rabelais a employé cette expression, *vomiter* (de *vomitare*), pour vomir ; de vomiter, voumiter, l'on aura fait goumiter par le changement assez fréquent du V en G.

GOUMITEUX, EUSE, adj. celui ou celle qui goumite, cra-che-en-pot.

GOUMON, s. m. double menton. — L'on donne également ce nom aux adèmes qui viennent à la gorge ou au poitrail des moutons et qui sont symptomatiques de la cachexie aqueuse. — Sans doute parce que cette grosseur insitée a une certaine ressemblance avec le double menton.

GOUPEILLE, s. f. maladie commune aux bœufs et aux moutons. — C'est la congestion de l'intestin connu sous le nom de *petit colon*.

GOURBILLON, s. m. un petit morceau de terre, d'étoffe, etc., *in p'tit gourbillon d' champ.*

GOURD, DE, adj. C'était un mot autrefois usité : engourdi par le froid, et au figuré, sot, maladroit. *Y n'est pas gourd.* D'après le dictionnaire de Trévoux, citant Quintilien, il viendrait du latin *gurdus*, pris originairement de l'espagnol. Gourd serait alors le radical et engourdi son dérivé, c'est l'avis de Ménage. Voici ce que dit le dictionnaire de Calepin : GURDUS *pro stolido, vox est hispanica, sot*, GOURD. *Quintilien, liv. I, chap. V... Et* GURDOS, *quos pro stolidis accipit vulgus, ex hispanica duxisse originem audivi.* — De *gurdus* le roman a fait *gord*, gras, dont il a formé le verbe *engordir*, engourdir : qui est gras et peu agile et paraît engourdi. Encore aujourd'hui, le catalan dit *gord*, l'espagnol et le portugais *gordo*.

GOURLASSE, s. f. toile ou étoffe rendue trop ferme par un apprêt. — Grand morceau de peau arrachée des arbres.

GOUROUNANTE (treue), adj. truie prête à mettre bas, ou qui a des petits.

GOUROUNER, v. n. mettre bas, se dit de la truie, et vient du mot *goret*. — Par extension et par nous ne savons trop quel rapprochement qui nous échappe, gourouner signifie encore s'ébouler, s'écrouler : *La terre de thio champ, gouroune dans thio foussé.*

GOUSSAIL, s. m. gousses, cosses des plantes parasites qui poussent dans les champs et se mêlent aux grains : *Thio froument est plein de goussails.*

GOUSSÉ, ÉE, adj. plein de gousses, garni de gousses. Se dit des plantes légumineuses. Vient de *gousse* qui est resté français. (R.)

GOUTTE, s. f. mal de dents. Dans la langue romane comme nous le voyons par ce passage de la traduction de Sydrac (fol. 132 et 43) : *mals de gota o de dens.* Le mot *gota* était employé dans le double sens que lui donne notre patois.

GO-VERE, adv. oui vraiment. — Voir GÔ et GÔ-BEIN.

GRABOT ou GRABOUT, s. m. balles du trèfle et de la luzerne.

GRAFFIGNER, v. a. égratigner, donner des coups d'ongles ou de griffes. — Rabelais écrit *graphiner*. — Lacombe, t. I, fait venir *escrafignal*, égratigner du gallois *ysgrafinio;* nous croyons que graffigner dérive du roman *grafinar*.

GRAINER, v. n. abondant en grains : *Thio blé graine bein.*

GRAISSOUX, OUSE, adj. plein de graisse, sale, taché. — Corruption de *graisseux*.

GRALER, v. a. rôtir; ne s'emploie guères que dans le sens de faire *grâler dos châtagnes*. — L'on dit métaphoriquement encore, que le soleil, la gelée grâlent les terres. — Rabelais qui se sert de ce mot, l'écrit *graisler*. Vient peut-être de griller.

GRAPAUDER, v. n. marcher en se traînant, gratter. Se dit surtout des enfants. Du roman *grapaut*, crapaud. — Se traîner comme le crapaud, imiter sa démarche.

GRAPOUINER, v. n. marcher avec difficulté, avoir les pieds endoloris : après une longue marche *on grapouine*, du roman *graponar*, ramper, se traîner.

GRAPPE, adj. des deux genres, engourdi par le froid; ne se dit guères que des pieds ou des mains.

GRATEA, s. m. Le grateron, plante. — Il y en a de différentes espèces les plus communes sont le grand-blanc et le petit-jaune. Cette plante nuit beaucoup aux céréales.

GRATELLE, s. f. toutes les affections de la peau chez l'homme et les animaux, herpès, eczema, gale, etc., accompagnées de prurit.

GRAVEGNON, s. m. On désigne sous ce nom toute la famille des oiseaux grimpeurs. D'après Buffon les grimpereaux étaient connus en Poitou sous le nom de *gravelets*, dérivé de notre verbe *graver*.

GRAVER, v. n. gravir, grimper. *Grave donc à la cime de thiau l'âbre.*

GRAYER, v. n. convenir, plaire, être à son gré (Barot). Du roman *greiar* ou du vieux français *graer* agréer, plaire : dérivés du latin *gratus*.

GRELA ou GRELO (GR'LA ou GR'LO), s. m. crible en fil de fer pour nettoyer les grains, passer du sable, du chaple.

.... La parole d'in obreas
N'a pos pu de tenue
Qu'in grain dans la tremue
Et l'ève don in GRELEAS.
Rolea divisi, p. 115.

Vient de *cribulum*? ou plutôt du roman *grello* grille, pris également dans le sens de crible.

GRELET (GR'LET), s. m. le grillon ou cri-cri. Vient du latin *grillus* dit pour *gryllus* du grec *grullô*.

GRELLE, s. f. crible en bois pour nettoyer les grains. (V. Grelâ.)

GRELEYER (GR'LEYER), passer des grains, du sable, à la grelle ou au grela ou crible. Du latin *cribulare?* « *Greler*, cribler, dit *In Pinzan*, (*Mellois* du 9 juin 1861.) est une expression imitative rappelant la chute de la grêle, par la chute du grain. » Est-ce bien une onomatopée que nos paysans ont cru faire?

GREMELER, gronder, se fâcher, grogner après les hommes, les bêtes et les choses. *Thiau vieux, y gr'mele trejou.* Dans les environs de Melle, il s'applique aussi au bruit du tonnerre.

...... Le chalin gremelait.
Mellois du 28 avril 1861.

GRENAUDER (GR'NAUDER), v. n. tomber à petit grain, grain à grain. La terre *grenaude* en s'éboulant á la suite des gelées. L'on dit encore la même chose de la pluie, de la grêle qui tombe, des noix que l'on abat, etc. — Grenauder doit venir de *granum* grain. Le Pinzan du *Mellois* (n. du 9 juillet 1861,) est de cette opinion.

GRENEUILLE (GR'NEUILLE), s. f. grenouille, animal; maladie du cochon, ganglions qui enflent dans sa bouche et l'empêchent de manger. L'on dit au figuré : *N' bois pas tant d'ève o te mettra les gr'neuilles dans l' ventre.* Cela te donnera la colique — Nous extrayons d'une chanson patoise que nous croyons inédite les deux couplets suivants :

Vainguit ine GR'NEUILLE (bis),
Qui m' mordit au talon,
La pibole,
Qui m' mordit au talon,
Pibolon.

Maudit set la GR'NEUILLE (bis)
Et tous ses GR'NEUILLONS,
La pibole,
Et tous ses GR'NEUILLONS,
Pibolon.

GRENEUILLER (GR'NEUILLER), v. n. s'amuser à des bagatelles. Muser au lieu de faire son ouvrage.

GRENEUILLON (GR'NEUILLON), s. m. petite grenouille. Maladie des moutons. Lichen de la face et des oreilles ou *prurigo*, caractérisé par des papules dartreuses.

GRENEUILLON, adv. des 2 gen. celui ou celle qui greneuille, qui muse au lieu de travailler, de faire son ouvrage.

GRENOT (GR'NOT), s. m. être à petit grain comme la terre qui s'effrite, etc. On dit encore *aller au gr'not* pour exprimer l'idée de commerce sur les grains. Vient de *granum* grain.

GRENOTER, (GR'NOTER). v. n. Voir GRENAUDER.

GRENOTIER (GR'NOTIER), s. m. marchand de grains, blatier. Du latin *granatarius*, usité dans la basse latinité pour préposé aux grains.

GRENOTTE (GR'NOTTE), s. f. grande jatte en bois ou en paille dont on se sert pour semer les grains.

GRENUCHON (GR'NUCHON), maladie des moutons. (Voir GRENEUILLON). L'on donne également ce nom à la fièvre scarlatine.

GRETTE, s. f. chenevolles, petites parcelles ligneuses de la tige du chanvre qui se détachent quand on le broye et tombent sous la brège. — *Grit*, en anglais, signifie ces parcelles que la lime enlève du fer sur lequel on la fait mordre.

GRÊVE, s. f. C'est la raie que l'on se trace sur la tête en partageant ses cheveux. Si nous en croyons Ménage, ce mot vient de *cernere* pris dans le sens de *discernere*, séparer, di-

viser, et en a été fait de cette manière : « *cerno*, *crevi*, *cretum*, *cretivum*, *cretiva*, *creva*, *grève;* ou peut-être encore du mot *radius*, *radices*, *radia*, *radiva*, *gradiva*, *grève.* »

GREZIL, s. m. sable ramassé dans les chemins après les grandes pluies. — L'Italien dit *gretoso* pour spécifier des terres sablonneuses. — Vient probablement de *granillum*, diminutif de *granum*.

GREZOLLE, s. f. groseille, et en provençal, *agrassol*.

GREZOLLIER, s. m. groseillier; *agrassolier* en provençal. C'est le *ribes* de Jussieu et de Linné. *Grezolle* et *grezollier* viennent du latin *grossularius*, d'où l'on a fait *grussolarius* par métathèse et *gressolarius* par métaplasme.

GREZOUILLER, v. n. trembler la fièvre.

GRIGNE, s. f. croûte de pain. — M. l'abbé Rousseau dit *gregne*. — De *crignum* mot de la basse latinité signifiant pain. L'on dit aussi que l'on *a une grigne* contre quelqu'un pour dire que l'on a de la rancune, qu'on lui veut du mal. Ménage fait dériver grigne et grignon de grinser, et voilà comment il le forme : *ringo*, *rinxi*, *rinxina*, *grinxina*, *grina*, *grigna*. Il y a, dit-il, comme un grinsement au pain à l'endroit où est la grigne. Franchement nous croyons ce savant dans l'erreur.

GRIMELÉ, ÉE (GRIM'LÉ), adj. Se dit de la figure des vieillards. En général il a la signification de flétri, ridé. L'on dit encore des fruits qu'ils sont grimelés, lorsqu'à l'arrière saison, ils ont la peau ridée. *Grimo*, en italien, signifie vieux, ridé, et dérive du roman *grim*, triste, morose. Quiconque est dans cette disposition d'esprit, le fait connaître par la contraction des traits de son visage.

GRINGUENASSER (se), v. pr. se fâcher souvent, se disputer sans cesse pour des riens, des choses de peu d'importance.

GRIPPE, s. f. action de serrer, de tenir quelque chose : *Thiau gas a la grippe boune.* Du vieux verbe *gripper*, attraper, qui lui-même, dériverait de *corripere*, *cripere* par contraction. Nous préférons cette étymologie à celles proposées par Ménage et qu'il tire du grec, de l'allemand, etc.

GRIPPET, s. m. chemin étroit et rapide dans lequel on va toujours en montant.

GROIE, s. f. terre légère et calcaire, où il se trouve une assez grande quantité de pierres de même nature. — Vient du celtique *craig*, qui signifie pierre? — C'est ce que dans les environs de Poitiers, l'on appelle *groge*.

GROLE, s. f. le corbeau, la corneille, etc. C'est le freux.

> Chaque GROLLE picque sa nas.
>
> *Rolea divisi*, *etc.*, p. 51.

> GROLLE qui a GROLLAS
> N'a jamais mingé bons morceas.
>
> (*Proverbe.*)

Ménage après avoir fait remarquer que *garriola* se trouve dans la loi des Allemands, fait dériver grolle de *graculus*. Nous croyons qu'il vient plus directement du roman *grailla*, *gralha*, d'où le catalan *gralla*, le portugais *gralha*, etc.

GROLLE (plumer la), loc. faire une légère collation pour attendre le souper sans souffrir. — Ne se dit guères que des repas des vignerons. — L'on appelle aussi *plume-grolle*, un petit morceau de pain.

GROS-BEC, s. m. L'on désigne sous ce nom le proyer.

GROSSERIES, s. f. toutes les céréales excepté le froment.

GROUAIL, s. m. petites pierres, gravois, etc. L'on appelle *grou*, dit Boiste, une matière pierreuse qui se trouve au-dessous de la terre végétale. L'on dit aussi *grouéteux* pour signifier un terrain pierreux.

GROUÉE, s. f. ne se dit guères que des petits poulets qui suivent leur mère, se pressent autour d'elle : *ine grouée de poulets*, et par assimilation, pour caractériser qu'une maison renferme un grand nombre de petits enfants : *ol y a toute ine grouée de drôles*. L'on dit *growing*, naissant, en anglais, du verbe *to grow*, croître, grandir, etc. Notre mot pourrait bien en dériver.

GUEDER (G'DER), v. a. avoir trop mangé, en avoir jusqu'à la gorge : *t'es g'dé*. L'anglais a *to get-down*, avaler. — Le gourmand se guede.

GUEDER (se) (G'DER) (se), v. pr. se bourrer de nourri-

ture, en prendre plus qu'on en a besoin. — L'enfant auquel on demandait combien il voulait de friandises et de bonbons et qui répondait, j'en veux trop, était dans d'excellentes dispositions pour se gueder. — Ménage rapporte ce mot dans son dictionnaire étymologique et repousse l'opinion d'Andréas de Bellago qui le prétend dérivé de l'arabe « *chedé, qui, dit cet auteur, est dispositio quœ accidit ex repletione.* » *Il n'y a point d'apparence*, ajoute notre savant, *que ce mot vienne de l'arabe, mais je ne sais d'où il vient.* — Après un tel aveu venant d'un tel homme, il y aurait témérité à nous, de tenter quelque chose.

GUENASSE, s. f. dyssenterie, cours de ventre.

GUENEILLE (G'NEUILLE), s. f. guenille.

> Y fran demoin la bugie
> Pre blonchi nou GUENEILLON.
>
> *Rolea divisi, etc.*, p. 93.

GUETTER, v. a. Ce verbe n'est pas employé en patois dans le sens d'épier, observer, qui est sa veritable acception, mais dans celui de détourner : *Guette, guette donc*, crie la bergère à son chien en l'envoyant éloigner d'un champ voisin ses bestiaux désireux d'herbe fraîche et qui iraient volontiers se mettre *en agast* sans se préoccuper des conséquences. Dans les environs de Melle, on dit *diéter*, et dans le canton de Villefagnan (Charente), il signifie regarder. *Guette donc coume i te guette :* Regarde donc comme il te regarde. — Ménage fait venir guetter de *cattare*, voir, regarder, considérer, et les Italiens se servent du même mot dans le sens du *guetter* français.

GUEUILLER, v. a. regarder fixement quelqu'un ou quelque chose.

GUGLLE (GULLE) (*ll* mouil.), s. f. jupe, jupon. N'est guères employé que dans cette phrase : *Segue me donc trejou pre la gu'llè.* Suis moi donc toujours (en me tenant, sous-entèndu) par la jupe.

GUGLLE-GUGLLE (à la) (GUGLLE *ll* mouil.), loc. se dit d'un objet que deux personnes se renvoyent mutuellement comme un volant, une balle de paume, etc.

GUIBOLES, s. f. pl. les jambes. *Gare aux guiboles*, crient les amateurs du noble jeu de rempault ou de la courte-boule.

GUICHOIRE, s. f. seringue en sureau qui sert de jouet aux enfants.

GUIGNER, v. n. hocher *guigner d' la tête.* (BAROT.)

GUIGNETTE, s. f. petit instrument en fer emmanché fort long et dont la lame a la forme d'une serpette dont le tranchant serait à la partie extérieure. Il sert pour couper les racines des chardons, etc., qui croissent dans les champs. *Guenguiette*, petite cognée ou hache. (1200-Lacombe.)

GUIGNETER, v. a. se servir de la guignette.

GUILLER, v. a. et n. Selon le sens dans lequel il est employé, il signifie, en effet, tomber ou glisser entre les mains, ou encore mettre la main ou quelqu'objet quelque part en cachette : *m'man m'a guillé thielle pièce de dix sous buand y seus parti.*

GUILLER (se), v. pr. se glisser, se faufiler en cachette.

GUILLET, s. m. petit passage, petit sentier à travers un bois : *passe pre thio p'tit guillet, o te raccourcira.* Vient du verbe *guiller* pris substantivement dans le sens de s'échapper en cachette, se glisser en tapinois.

H

HABILLAGE, s. m. (V. ADOUBAGE.)

HANCHAUD, s. m. la hanche. *Hanca* ou *anca* en langues romane, catalane, espagnole, portugaise et italienne. Ce mot paraît venir de *ancke* en vieil allemand.

HARBOULER ou **HERBOULER**, v. n. arracher l'herbe qui se trouve dans les champs, les jardins, etc.

HARCHIA, s. m. hachereau, petite hache dont se servent les menuisiers.

HAREUGNE, s. f. terme de mépris usité en parlant d'une femme de mauvaise vie : *Thielle.... ol' est ine hareugne.* Peut-être dérivé d'*aragne*, araignée, insecte objet d'horreur pour tout le monde?

HERSE, s. f. grille en fil de fer, montée sur un chassis

en bois et surmontée d'une trémie. Instrument dont on se sert pour débarrasser les blés, une fois battus, de la poussière et des petites graines qui s'y trouvent. On l'incline plus ou moins, selon que l'on veut nettoyer les céréales avec plus ou moins de soin. — Dans quelques contrées on dit *herpe* ou *harpe*. *Erptia*, latin du moyen-âge.

HEULE, s. f. huile. Du latin *oleum*.

HEURÉE, s. f. les côtés, le bord, la lisière d'une pièce de terre. Vient du vieux mot français *orée*, employé par Rabelais. *Tu le trouv'ras à l'heurée dau champ d' l'Umia.*

> En l'ORÉE d'un bois ceste gens embuscha.
> (*Chron. de Du Guesclin*, vers 15815.)

Orée vient du latin *ora* qui signifie bord. D'*orée*, le patois a fait *heurée*.

HIIII, HIOU, HIOU, HOU, HOU, (l'H, un peu aspiré). Cris d'allégresse qu'on répète fréquemment dans les réunions joyeuses, surtout aux noces en conduisant la mariée à la messe. M. Rondier croit qne ces cris, ces *hiou hiou* ou *iou iou*, viennent de *Jovis*, Jupiter, dieu suprême de la mythologie grecque et latine, que l'on invoquait ainsi. Nous ferons remarquer à l'appui, que le Mont-St-Bernard a longtemps été connu sous le nom de Mont-Ioux, en raison d'un temple dédié à ce dieu, au lieu où existe actuellement l'hospice si précieux pour les pauvres voyageurs égarés dans les neiges de ces montages. De Hiou à Ioux, il n'y a qu'une aspiration de différence.

HIRE, s. m. horreur et compassion. *Thiau mau m' fait hire*. En roman l'on dit *orres* pour horrible.

HONTAGE, s. m. honte. Avoir ou faire hontage, c'est avoir honte ou faire honte à quelqu'un. *Hontage* était autrefois employé pour signifier affront.

HOURE, s. f. heure. Ne s'emploie plus guères que dans cette locution : *A thielle qu'houre tu t'en repentiras*. A quelque heure, dans quelque temps d'ici. Du latin *hora*.

HOUZANNE, s. m. le buis. C'est au propre la branche d'arbre vert que les catholiques reçoivent et que l'on bénit à la messe du dimanche des Rameaux. Le mot *Houzanne*,

corruption d'*Hozanna*, vient de ce que ce dimanche, précisément, le mot *Hozanna* se trouve fréquemment répété dans les prières de l'Eglise, et il a été donné au buis parce que c'est cet arbuste, qui le plus ordinairement, fournit les rameaux dont on se sert ce jour-là. — Quand au printemps, dit M. Rondier, nos jeunes paysans frappent un jeune brin de frêne pour en faire un flageolet, ils chantent :

Tanne, tanne
Bois d'HOUZANNE
Pour monsieur et pour madame
Et pour le p'tit Rigollet
Qu'a fait.... dans son bounet.

HUE, s. m. œuf. *Dos hues*, des œufs. Vient de *ovum*, mot latin formé lui-même du grec *ôon, ôou*, œuf. D'après Lacombe on a dit autrefois *huou* pour œuf de poule.

HUGUENOTE, s. f. vase en terre large et profond dont on se sert pour faire cuire des viandes dans leur jus. — Ce nom est un souvenir de nos discordes religieuses. Dans le principe l'*huguenote* se composait, outre la marmite dont nous venons de parler, d'un fourneau en terre ou en fer, sur lequel on la posait et dans laquelle les Réformés, les Huguenots, faisaient cuire ainsi secrètement et sans bruit leurs viandes les jours défendus.

I

I, pron. pers. je, *i o f'rai*, je le ferai. — En anglais *i*, en roman et en italien *io* ont la même signification.

IDEYOUX, OUSE, adj. dépourvu d'idées, innocent, quelque peu hébêté, et encore capricieux, changeant d'idées, de projets à chaque instant, à tout propos. Du mot *idée* qui vient du latin *idea*, lequel n'est que la reproduction du grec *idea*.

IN, **INE**, adj. num. un, une. *In âbre*, *ine maison*. La même prononciation se retrouve dans le patois du pays Messin.

I N' SAIS QUANT, adv. Une quantité indéfinie, je ne sais

combien. *Araujoliment d' poumes thiette année? I en avons i n' sais quant.*

I-NON-JA, loc. non. Et peut-être même le sens de non jamais.

IQUI, adv. ici. Du latin *illic*, nous dit Lacombe qui écrit ce mot *iki*.

Pu mouti DIQUI vitemont.

Gente poët. p. 59.

... Y devrint être ... IQUI.

Amours de Colas, p. 9.

Dans quelques communes on prononce *ithi* en accentuant la dernière syllabe comme si l'I était mouillé, à peu près comme le mot italien *itchi*.

IRAGNE. s. f. araignée et espèce de petit filet pour prendre les oiseaux, par analogie sans doute aux toiles que tend l'*iragne*.

I tondit m' n' IRAIGNE...

(*Mellois* du 26 avril 1861.)

M. Rondier écrit *irogne* du latin *aranea* formé du grec *arachnès*. — En italien, comme dans notre patois, le mot *ragna* signifie tout à la fois araignée et filets. Dans le Berry on dit *iragne, aragne* et *araigne*, en vieux français *aragne* et *araigne*, employé par La Fontaine dans la fable intitulée: *la Goute et l'Araignée.*

IRONDE (QUEUE D') pour queue d'aronde, terme de menuiserie. Le latin *hirundo* et le roman *hyronda*, *irunda* et *irunde*, etc.

ITOU, adv. aussi. N'est guères usité que dans cette locution : *me'tou*, *me itou*, moi aussi. Employé dans le même sens dans le Berry et les environs de Metz. Vient peut-être du latin *ètiam*.

J

JA, adv. non, jamais, par élision de la lettre M du mot latin *jam* dont en français nous avons fait notre mot jamais. C'est, du reste, un vieux mot détrôné par l'usage.

Il ne s'en doutera JA !
(*Cymbalum mundi*, p. 65.)

Ho morguienne . ne frè JA !
Amours de Colas, 30.

Quand thio ribaud serait pendu .
O n' serait JA grand doumage.
Chanson.

La langue romane se servait de cette expression dans le même sens.

JABLONNER, v. a. mettre les sarments de la vigne en petites javelles après la taille. (Canton de Beauvoir). Par contraction sans doute de *javellonner*, mettre les sarments en javelles, et par le changement du V en B.

JABOT, s. m. Nous entendons par ce mot la poitrine de l'homme ou de la femme, voire même l'estomac, car on dit *se remplir le jabot* pour bien manger. L'on dira d'une mère de famille, qu'elle *a trejou in drôle au jabot*, pour exprimer qu'elle a un enfant à la mamelle; et encore qu'une nourrice *a mal au jabot* pour dire qu'elle a mal au sein. Dérive, d'après Ménage, du latin *caputtus*, diminutif de *capus* inusité.

JABRAILLER, v. n. criailler. *To jableer*, en anglais, signifie bavarder, parler vite. Ces deux mots ont ensemble un grand air de famille.

JACASSE, s. f. bavarde.

JACASSER, v. n. parler beaucoup à tort et à travers. Peut-être de *giaccare* qui signifie en italien croasser, qui parle beaucoup, s'enroue, et une voix enrouée ressemble à un croassement.

JADE ou JADELLE. s. f. C'est le nom sous lequel est aujourd'hui désigné le *jadeau;* c'est comme lui un plat, un vase en bois et le plus souvent en vergne. D'après Cazeneuve, ce mot qui se prononçait *gae* en picard et *gaude* en gascon, viendrait de *gabata* par contraction. *Sic implet* GABATAS *paropsidesque*, dit Martial. Fortunat s'est aussi servi de ce mot. (Liv. 2, ép. 9.) *Carnea dona timens argentea* GAVATAS *perfert.*

JADEAU, s. m. jatte en paille dans laquelle on place la pâte, pour la diviser en pains et la porter au four. N'est plus guère usité que dans ce sens, bien qu'autrefois il signifia aussi un grand vase en bois, capable de contenir les liquides, comme le prouve cette expression de Rabelais : *avoir les yeux rouges comme un jadeau de vergne.*

JADEAULÉE (*au* bref), s. f. un plein jadeau : *mange thielle jadeaullée d' migeot, o te f'ra do bein.* Ce mot a aussi une signification de contenance ou de quantité indéterminée, mais toujours un sens augmentatif : *Ol y avait dos jadeaulées d' soupe...* beaucoup de soupe.

JALLE, s. f. engelure. (R.) Du latin *gelu*. glace, gelée, ou du verbe *gelo*, *gelas*, geler, glacer. Les *jalles*, en effet, ne viennent que l'hiver et sont le résultat de l'action du froid qui arrête les humeurs dans leur circulation.

JAMBLOTER, v. n. remuer continuellement les jambes; se dit surtout des petits enfants. — Du latin *gamba*, d'où vient également notre mot *jambe* ainsi que la *gamba* italienne et qui dérive probablement du grec *kampê*, pli, courbure, articulation.

JANVRIER, s. m. le mois de janvier. — *Janvré*, trouvons-nous dans la *Gente Poetevin'rie*, p. 51. *In l'onnée que le premé jour de* JANVRÉ *vaindra au jedy, l'yver s'ra bon et vantoux, etc.*

JAPER, v. a. raccommoder, ravauder les bas.

JAPILLER, v. n. parler beaucoup, parler souvent et toujours en grondant. Vient ou de *japper* ou de *jaspiner*, qui signifiaient autrefois bavarder.

JAPPAILLER, v. n. crier, brailler, parler à tue-tête, faire beaucoup de bruit pour rien. — Augmentatif de *japiller.*

JAPPER, v. n. parler. *I jappe tr'jou*, il parle toujours. Quand on se sert d'une telle expression, c'est qu'en général l'on méprise la personne que l'on désigne. Le roman *jap*, radical de ce mot, signifie tout à la fois jappement, aboi et cri.

JARGOTER. v. n. (Voir GARGOTER).

JARNI et ses composés JARNIGOI, JARNIGUÉ, etc., jurons poitevins. (R.) Comme dans la chanson :

Jarni Pérot, quem te v'la brave.

JAROLER, v. n. se dit des enfants qui remuent sans cesse, ne restent pas tranquilles : *Thiés drôles y n' fasant que jaroler*. Peut-être de l'italien *girare*, tourner, d'où l'on a fait, *girella*, girouette, et l'adjectif *girellajo*, inconstant, ou du provençal *garro*, jambe ou jarret. Nous préférerions la première leçon, car le propre des enfants qui *jarolent* est précisément de tourner sans cesse autour des personnes, des meubles, etc.

JAROUILLER, v. n. se dit de celui qui marche mal, qui se coupe les chevilles en marchant. — Doit avoir la même étymologie de *jaroler*, car pour *jarouiller*, il faut tourner la pointe du pied en dedans.

JAROUILLOUX, OUSE, adj. celui ou celle qui jarouille. Dans le Berry, on donne l'épithète de *jarraud* à celui qui a les genoux en dedans.

JAROUSSE, s. f. (Voir GAROBE.) Nous trouvons dans le dictionnaire de Lacombe : *Jarroce*, espèce de vesce, *vicia*.

JARRAT, s. m. cosses sèches des pois, etc. (Voir CHARRAS.) (R.)

JARRIGE, s. f. vieux mot français aussi inusité chez nous que dans le langage usuel, mais nous l'intercalons ici parce qu'il désigne certaines localités du canton de Sauzé, telles que *la Jarrige*, et *les Jarriges*, communes de Sauzé-Vaussais et de Limalonge, *le Jarriget*, communes de la Chapelle-Pouilloux et de Lorigny. — Il signifiait terres incultes, pâturages.

JASE, s. f. rires, plaisanteries. *Aimer la jase*, aimer à s'amuser. — Le français, tout en répudiant le substantif, a conservé le verbe *jaser* pour dire causer, babiller dans l'intimité, le laisser-aller du tête-à-tête. *Jaser* peut venir de *garrire*, au dire de Ménage, *garrire, garritum, garritium*, *garritiare*, *jaritiare*, *jaser*, ou de *jas* que les paysans disent pour jars, *argutos inter strepere anser olores.* »

JAU, s. m. coq et aussi robinet. — L'on devrait peut-être

avec plus de raison, écrire *geau*, comme M. l'abbé Rousseau, pour se rapprocher de l'étymologie latine, *gallus*. *Jau*, dans le sens de robinet, vient, dit Scaliger, de sa ressemblance avec le bec d'un coq.

JAU, s. m. lanière de cuir tortillée en rond et percée d'un trou dans lequel passé le virolet pour le réunir au toulot. C'est l'une des parties du fléau.

JAUCHIARD, s. m. coq impuissant, qui ne vaut rien pour la reproduction.

JAVAILLONS, s. m. pl. les plus petits épis, ceux qui ne montent pas aussi haut que les autres. » *Les bleds n'étaient pas bons, l'année derrère, ol y avait trop d' javaillons.* »

JAVASSER, v. n. babiller, causer sans cesse. — *Diable te javasse et te peure javasser.*

JEMEN (J'MEN), s. f. jument.

> Quond y fu hors de la presse,
> Jamais JEMEN, vache ou anesse,
> Ne courguit si redde. . . . .
> *Gentè Poët.*, p. 35.

JE N'AI PAS (J' N'AI PAS), s. m. le geai. — Mauvais calembourg sur la ressemblance qui existe entre le nom de cet oiseau et *j'ai*, première personne de l'indicatif du verbe avoir.

JETON, ONNE, (J'TON, J'TONNE), s. m. et f. Poulain ou pouliche, mulet ou mule, jusqu'à l'âge d'un an; passé ce terme, ils deviennent *doublon*. — L'on dit aussi *jiton* et *jitonne*. Ce mot n'est sans doute que l'expression *rejeton*, dont on a supprimé la première syllabe. — Quant à M. Rondier, il pense que ce mot dérive de cheptel que les paysans prononcent *j'tel*. Le jeton est un fruit du cheptel.

JEUDY, s. m. le grillon des vignes. — Ce nom a peut-être été donné à cet insecte en raison du bruit qu'il fait, lequel rend à peu près à l'oreille le mot *jeudi*.

JINCOLE, s. f. lisières dont on se sert pour diriger la marche des tout petits enfants et les soutenir dans leurs premiers pas. — La jécole était autrefois une espèce de bandoulière que l'on plaçait par-dessus les armes, comme on le

voit par ce passage de Liberge racontant la bataille de Montcontour : « *Les Reistres et toute l'infanterie tant françoise qu'estrangère, avoient vestus leurs chemises blanches, la* JÉCOLE *au surplus et l'écharpe de taffetas jaune et noir......* »

(Siége de Poitiers par M. Liberge, — p. 163 de notre édition de 1846.)

« Porter son bras en jincole — des deux mots latins *conjunctum collo*, attaché au cou, parce que la bande qui soutient un bras blessé, s'attache d'ordinaire auprès du cou. » (L'abbé Rousséau.)

JINGOIS (être de), loc. se dit des choses qui ne sont pas droites, qui sont placées de travers.

JINGOLLER, v. n. vaciller, remuer, branler dans le manche. — Peut-être du grec *kineó*, mouvoir, remuer, agiter?

JINGUER, v. n. sauter, danser, folâtrer. — *Jynguer, jynquer*, dit Lacombe.

JOBE, adj. bête, sot, imbécille, niais. — « *Mez all' est tant* JOBE » dit un paysan qui se plaint du peu d'intelligence de sa femme. (*Rolea divisi, etc.* p. 84.) Les mots *jobelin, jobelot*, avaient autrefois le sens que nous donnons au nôtre. C'est le même, en retranchant la dernière syllabe, l'on trouve également *jobé* ou *jobet*, nigaud.

JOINTÉE, s. f. ce que peuvent contenir les deux mains jointes : *o n'en faut pu qu'ine jointée.*

JOLIMENT, adv. beaucoup : *o faut espérer qu'y aura joliment de bllié, thiette année.* — S'emploie aussi dans un sens ironique : *T'es joliment fin.* — C'est peut-être un peu plus poli que de dire tu n'es qu'un sot, mais au fait c'est la même chose.

JORNAU (à), loc. toute le journée, sans cesse, continuellement : à belle-journée.

JOTTE, s. f. la joue. — *Doune ta jotte, mon fail, qu' j' t' bige.* — De l'italien *gota*, en adoucissant le G en J.

JOTTEREAUX, s. m. pl. vives douleurs que l'on éprouve dans les nerfs du cou et des machoires et qui persistent quelquefois pendant plusieurs jours. — Vient de *jotte.*

JOUC, s. m. Les juchoirs sur lesquels se placent les volailles, la nuit : *Les poules sont à jouc.* L'on dit encore de

quelqu'un qui a avancé des choses notoirement mensongères, tenu des propos calomnieux, *qu'il a dit des paroles à faire tomber les poules du jouc.* — L'anglais a *to juke*, pour dire se jucher, se percher. — L'on sait qu'en anglais comme en italien, en espagnol, etc., l'U se prononce OU. Ménage fait dériver *juc* ou *jouc*, du latin *jugum* pris dans le sens de perche mise en travers. — Nous avons en effet en français, la locution : *passer sous le joug.* — L'on sait que les Romains faisaient subir cette humiliation aux armées qu'ils avaient vaincues, et que ce *joug* —*jugum* — était représenté par une lance mise en travers et retenue par deux autres piquées dans le sol.

JOURNAL, s. m. c'est une étendue de terre assez arbitraire autrefois, mais qui, maintenant, est reçue dans nos contrées comme équivalant à deux boisselées, mesure de Chef-Boutonne; or, comme cette mesure contient 15 ares et 2/3, cela fait que le journal représente 31 ares 33 centiares. Il est principalement usité pour les prés et les vignes. — Dans les titres du moyen-âge, il est appelé *jornale.* D'après M. Guérard (Proleg. du Polypt. d'Irminon, t. 1, p. 171.), il peut valoir 34 ares 13 centiares environ, dans le pays Chartrain.

JOUSET, n. propre. Joseph.

En toute quete assomblée
O n'y vinguit qu'un sergeont
Qui dérobit à l'emblée
Do pouvre Jouset l'argeont.

Noëls (*Faulcon*), p. 15.

JOUTTE, s. f. la bette ou poirée. La *betta cycla* expression usitée dans les environs de Metz. Le docteur Cordier, auteur du Petit Glossaire de ce patois, donne pour racine au mot *joutte*, l'adverbe latin *juxta* près, proche, plante qui croît près des maisons. — L'on donne ce nom à St-Romans-lès-Melle et environs à un mélange de son et d'orties-hachées pour les oisons. (Barot.) C'est ce que nous appelons *mainzi.* (V. ce mot.)

JOUTTE-RABE, s. f. la betterave.

JOYEUSE, s. f. (V. BAUDELLE.)

JUCHEREAU (JUCHERA), s. m. le dessus d'une écurie, d'une étable, d'un toit. Vient sans doute de *jucher*, soit qu'autrefois les volailles vinssent s'y placer, soit que les morceaux de bois qui en forment la charpente et qui sont en général assez faibles, n'étant destinés qu'à supporter de la paille ou du foin, aient quelque ressemblance avec les juchoirs. Nous pencherions davantage vers la première idée.

JUILLE (JUGLLE *ll* mouil.), s. f. longe de cuir dont on se sert pour attacher le joug sur la tête des bœufs. — En provençal *jhusclos*, *julhe*, ou *juilles*. (Lacombe.) — Le même document qui nous a fourni le nom d'*amblacius*, (AMBLLET, voir ce mot.) nous fait aussi connaître comment on appelait les *juilles* sous Charlemagne : *Et idem ipsi dent, unusquisque ad hortum cui deservit, in tertio anno aratrum I. Jugum cum amblacio et* CONJUNCLIS *quando necesse fuerit*. Et sur ce mot, M. Guérard met en note : CONJUNCLA, *lorum quo ad jugum alligantur ac conjungantur boves*. — Vient en effet de *jungere*, joindre, assembler, réunir.

JUSTIN, s. m. casaquin, la partie du vêtement qui couvre le haut du corps des femmes de la campagne, — tire son nom de ce qu'il est serré et prend *juste*.

JUTER, v. n. dans le sens d'être juteux, plein de jus, et par extension, couler. *Prends donc garde en mangeant thiés poires, o jutte pretout sus té.*

L

LAC, s. m. mare, étendue d'eau dormante grande ou petite. Du latin *lacus*, formé du grec *lakos*.

LACE, s. f. gale, houssine qui sert à *lacer*.

LACER, v. a. donner ou recevoir des coups de corde, de fouet, de houssine, qui en frappant s'enroulent, *s'enlacent* autour de l'objet frappé. — Le verbe roman *lassar* a la même signification.

LACQUANT, TE, adj. mouillé, trempé, dégouttant d'eau. — Dans certaines contrées on appelle *lagant* tout ce que la

mer rejette de son sein. (Boiste.) — Notre mot patois vient de *lac* et signifie probablement mouillé comme si l'on sortait d'un lac.

LACQUASSE, s. f. petite mare, petite flaque d'eau. (Le Breuil-Coëffault.)

LAËSSE, s. f. lice, chienne qui a mis bas, se prend en mauvaise part et aujourd'hui dans nos campagnes, comme autrefois dans des sphères plus élevées, l'on dit *laësse*, lice, pour désigner une femme de mauvaise vie. Du latin *lycisca*, qui signifiait chien né d'un loup et d'une chienne, (Pline, liv. 8, chap. 21.) ou de *letissa* que l'on trouve employé dans le même sens, dans ces vers d'Ebrardus :

> Nascitur ibris aper, si porca domestica nubit
> Patre lupo gaudet, matre LETISSA cane.

Malgré l'autorité de Ménage qui donne les étymologies précédentes au mot lice, nous croyons devoir faire dériver plus directement notre mot patois et même l'expression française, du roman *leissa*, chienne, qui, en effet, vient du latin *lycisca*.

LAGNOU, OUSE, adj. paresseux, fainéant, bon à rien. L'on disait autrefois *lanier* comme synonyme de lent et paresseux (Lacombe). L'anglais a *lagger*, paresseux, et l'italien *lagnoso*, plaintif, qui se plaint; sans doute dans le sens d'être surchargé de travail, ce qui revient bien à notre mot patois, lequel doit en dériver.

LAGUIEURE, s. m. ruisseau, dans les environs de Saint-Maixent. (R.) — *Legueur* ou *leguieur*, ou simplement *gueur*, *guieur*, ainsi s'appellent 1° depuis Clavé jusqu'à son embouchure dans la Sèvre au bourg de François, le ruisseau venant du canton de Mazières-en-Gastine, 2° le torrent qui descendant des collines d'Exireuil, coupe la route de Poitiers et tombe dans la Sèvre au-dessus de Saint-Maixent. — Ces mots signifient en celtique, rivière, courant d'eau. (L'ab. Rousseau.)

LAGOUR, s. m. ruisseau, (R.) (Voir LAGUIEURE.) En Berry l'on appelle *gour* une pièce d'eau profonde et bourbeuse. — L'on devrait sans doute écrire La Gueure et La

Gour en deux mots, mais nous nous sommes conformés à l'usage de nos contrées.

LAICHER, v. a. laisser; c'est un italianisme; le *lasciare* des Italiens.

LAMBINAUD, s. m. diminutif ou même augmentatif de lambin.

LANDAUX, s. m. pl. rangs de foin disposés en sillons. L'on donne ce nom et au foin qui tombe sous la faux et se place naturellement de cette manière, et à celui que l'on relève ainsi le soir quand la nuit promet d'être belle et qu'il n'y a pas crainte de pluie. — Vient du mot latin *andainus*, basse latinité, qui selon B. Guérard (Prolegomènes de l'abb. de St-Père de Chartres, p. CLXXIV.), peut être défini une bande de pré d'une longueur indéterminée et de la largeur d'un coup de faux. — C'est bien de là que dérive notre mot *landaux*, et l'on doit dire *andain* et non *ondain* comme le croyait à tort M. l'abbé Rousseau.

LANDÉ et LANDIER, s. m. chenet de cuisine; landier est français bien que peu employé de nos jours. On le trouve dans Rabelais. Nicod le fait dériver de l'anglais *handiron* ou *andiron*, *end* bout et *iron* fer. Ménage le fait venir du bas-breton *lander*, ce qui est plus vraisemblable, bien qu'il put se faire aussi que *lander* vint du latin *andedus* que nous trouvons cité à l'art. 42 du capitulaire *de Villis*, au milieu d'une multitude d'autres objets que Charlemagne recommande à ses intendants d'avoir toujours en réserve. Le mot bas-breton peut avoir été fait du français, tandis que ce dernier ne peut, assurément, avoir donné naissance à *andedus*.

LANDON, s. m. la lisière d'un enfant qui commence à marcher.

Le chaussetier et le tailleur
. . . .
Furent ensemble à ce Seigneur
. . . .
Et là, lui demandant pardon
De leurs fautes commises,
L'un, donne à Jésus un LANDON
Et l'autre une chemise.

Noëls (*Barbier*), p. 54.

LANDOUX, ouse, adj. rempli de landes, terme de mépris. *Ote te d' là, tu n'es qu'in landoux.*

LANGERON, s. m. langes, (Voir Drapeaux.) augmentatif de langes.

LANGUE DE BOEUF, s. f. plante; la buglose, dont les feuilles ont en effet la forme, et au toucher la rudesse de la langue du bœuf. Il y a longtemps, du reste, que cette observation a été faite, car le mot latin *buglossos* vient lui-même du grec *bouglôsson* composé de *bous* bœuf et de *glôssa*, langue, — et notre patois plus fort que M. Jourdain, a traduit littéralement le mot grec, sans le savoir.

LAPACE, s. f. plante, la bardane glabre. (Voir Lappe.) *Lappa* de Jussieu, *aretium* de Linné.

LAPPE, s. f. ou Lapace (voir ce mot). Dans le Berry, la tête, le capitule de la plante porte seul ce nom. La bardane, elle, y est nommée *coupeau*. En roman *lappa*, en catalan, espagnol et portugais *lapa* et en italien *lappola.*

LAVERT, s. m. Le lézard vert des bois. Dérive probablement du roman *lazert*, lézard par métaplasme.

LÉ, pron. pers. fém. elle. *Veut-elle venir, lé :* veut-elle venir, elle.

LEBROU, s. m. glouton, qui dévore. L'on dit de quelqu'un qui mange beaucoup : *ol est in lebrou.*

LESSI, s. m. eau de lessive. Du roman *lissiu* ou *leissiu*, d'où le catalan *llexiu.*

LEUT, s. m. lieu, place; mot dont on se sert en parlant aux bestiaux : *A ton leut*, à ta place.

LEVER, v. a. c'est donner le premier labour, la première façon, soit à un champ, soit à une pièce de terre précédemment en pré, pâtis, etc... « *Et aussi ne* levera *pas* (le seigneur dominant) *les prez ne les pasturages*, » quand le fief tombe en rachapt; (art. 136 de la coutume de Poitou. 1514.)

LEZ, adv. là; *lez-bas*, là bas; *lez-sus*, là haut, là dessus; *par-de-lez*, par de là. Dans les environs de Melle on dit *lassus* au lieu de *lez-sus*. C'est le mot italien *lassù* qui exprime

la même idée. — C'est un vieux mot français qui signifiait lorsqu'il était usité, proche, vers, du côté de....

. . . . . . Allé ou palez
Et bain tout me rendray LEZ
Pre foire tot ce qu'o faudra.
Gente poët. p. 69.

Quand Bertram a veu la bannière au Capital
LASSUS contre le mont haut levée en estal
Il en a Dieu loé.
(*Chronique de Du Guesclin*, v. 4276, var.)

LI, pron. lui. C'est presque l'italien *gli*. Le roman emploie également ce mot dans ce sens.

LIANT (GLLIANT), adv. là-bas, bien loin. L'auteur du roman de la Mellusine emploie le mot *léant* pour désigner la même chose.

LIDOIRE, s. f. L'on dit lorsque les chèvres sont en chaleur, qu'elles sont *lidoires*.

LIÉE, s. f. Le temps que les bœufs sont attelés, liés à la charrue. — Le temps d'une *liée* n'est pas limité.

LIENNE, s. f. paquet, objets attachés, liés ensemble. — Ne se dit guères que dans l'acception de *liennes de mogettes*, par suite de l'usage où l'on est, lorsqu'on arrache les haricots (mogettes), d'en réunir plusieurs pieds que l'on attache ensemble, ce qui forme une *lienne*, pour les suspendre à des piquets enfoncés dans les murs des maisons d'habitation, afin de les faire sécher. — C'est le mot *lien* que l'on a féminisé.

LIENNER (GLLIENNER), v. a. glaner, dérive de ce mot, car de glaner à *gllianer*, *glienner* et *lienner*, il y a peu de différence dans la prononciation.

LIER et DÉLIER, v. a. . Lier, c'est attacher le joug sur la tête des bœufs au moyen des juilles, pour les atteler à la charrue, à la charrette, etc. Délier, c'est leur ôter le joug. L'on dit : *il faut lier*, *il est temps de délier;* ceci se comprend sans que l'on ajoute le mot bœufs, sujet de la phrase.

LIEVRACHE (GLLIEVRACHE *ll* mouil.) s. f. hase, la femelle du lièvre.

LIMANTE, s. f. morceau de bois qui porte sur les quenouilles des lits (à la duchesse dont se servent toujours les paysans) et supporte les rideaux. De *limande*, sans doute?

LIMOIREUX, EUSE, adj. gluant, visqueux. De *limus*, limon, ou plutôt de l'adjectif *limosus*, limonneux.

LINCEU, s. m. drap de lit.

LIPOTE, s. f. C'est le nom que l'on donne à Villiers-le-Roux (Charente), à la renoncule des prés que nous appelons *potteloube*. (Voir ce mot.)

LIRE, s. m. le lierre. — Lire, de lierre, par élision du premier des deux E qui se trouvent dans ce mot.

LISETTE, s. f. plante qui pousse dans les blés. C'est la gesse sans feuilles, le *lathyrus-aphaca* de Linné. — La petite graine de cette plante, qui est vert-jaune et striée de noir, infeste parfois les céréales. — Dans le Berry on l'appelle *luzet*, et en Beauce *luizette*.

LITRÉE, s. f. bande, morceau d'étoffe, de papier, etc., longue et étroite : *Y m' seu emporté en passant lez, toute ine litrée de ma blouse.* — Ce mot, comme le pense M. l'abbé Rousseau, peut venir du mot *litre*, bande noire qui courait autour du mur des églises ayant des seigneurs-patrons, et sur laquelle étaient peintes leurs armoiries.

LOCHE, s. f. limace. Quant au petit poisson désigné sous ce nom, nos paysans sont parfaitement d'accord sur ce point avec le dictionnaire de l'académie.

LOCHER, v. n. se dit des récoltes mangées par les loches : *Thiés blés sont lochés.*

LODE, adj. des deux genres, lâche, lourd, fainéant, paresseux. Peut-être du latin *stolidus*, sot, niais?

LODENER, v. n. lambiner, faire le paresseux, le fainéant : *Thio drôle, y n' fait qu' lodener.* De l'adjectif *lode?*

LONG (thiau ou quiau), loc. qui veut dire littéralement, tout le long, et signifie dans le langage usuel, dans le pays, la contrée.

Au se dit que thiau-long. . . . . .
L'allant sus le papay piacra noutre parlange
(*Mellois* du 28 avril 1861.

LONGE, adj. f. c'est le féminin longue, défiguré.

LONGEAU, AUDE, adj. long, allongé : *Ton fail m'n'ami a la figure longeaude.*

LONGER, v. a. et n. Il est neutre dans le sens d'attendre ou plutôt de prendre patience en attendant, bien que notre verbe ne soit pas employé dans toutes les acceptions de l'autre. L'on dira bien par exemple : *j'ai longé tout le jour, tant qu'i ai pu*, mais non *j'ai longé quelqu'un*, *i t'ai longé*, *Piarre*, je t'ai attendu Pierre. Ce verbe est encore employé dans le sens de suivre tout le long : *Y ai longé ton champ et n'y ai poë vu de mau;* j'ai passé, suivi le long de ton champ. — Quelques auteurs lui accordent droit de cité en français, dans ce dernier sens, mais pour le style familier seulement.

LOPIN, s. m. petit morceau. — A Theil-Rabier (Charente), on se sert fréquemment de cette expression pour désigner un petit champ. — On le retrouve aussi dans les actes des anciens notaires de nos contrées. Il est français dans l'acception de morceau de viande, une petite partie indéterminée de quelque chose.

LOQUENCE, s. f. Avoir une *belle loquence* se dit non pas des personnes qui s'expriment avec le plus de facilité, mais bien de celles qui parlent le plus fort. — D'*eloquentia*, éloquence. — Loquence a été usité.

LOQUET, s. m. troupeau de moutons. *T'as ach'té tout in loquet d' moutons, vesin?* Diminutif de *lot* dans le sens de portion.

LOUBATEAU, s. m. enfant gras, dodu et de bon appétit, gros drôle et grand mangeur. — *Loubatoun*, en provençal et *lupatino* en italien, signifie louveteau. Nous croyons à la communauté d'origine, car nous disons encore dans le style familier, *manger comme un loup.*

LOUC A BARRAUD, loc. (Villiers-le-Roux.) ivrogne, gourmand.

LOUGER (se), v. pron. louer ses services, s'accueillir. (Voir ce mot.)

LOULOU, terme d'*amitié* dont se servent les bergers ou

bergères pour appeler les juments poulinières et surtout leurs *froges.*

LOURD (mouton), loc. atteint du *tournis.* (Voir Fou (mouton.)

LUCHER, v. a. lécher.

LUGRANT, adj. gluant, graisseux, visqueux. Vient de gluant par métathèse et addition de l'R pour faciliter la prononciation. — A Melle ou environs l'on dit *lugreux.*

LUGRER, v. n. être gras, onctueux, et commencer à se corrompre.

LUGREUX, EUSE, adj. (Environs de Melle.) gluant. (Voir LUGRANT.)

LUNOTTE-JAUNE, s. f. le bruant, oiseau.

M

MACHE, s. f. plante. — L'on donne ce nom à une espèce de luzerne qui vient en trop grande abondance dans les champs. Il y en a deux variétés : la blanche qui ressemble beaucoup à la luzerne, et la *nègre* qui rampe plus que l'autre, dont la feuille est plus noire et la tige armée de petites épines.

MACHE, s. f. appétit. *I ne seus pas en mâche*, je n'ai pas d'appétit. C'est, je crois, le seul usage que l'on fait de ce mot. — *Mâche*, excès de table, dit Boiste.

MACHER (A très-bref.), v. a. contusionner, meurtrir. Du roman *macar* ou *machar*, meurtrir, battre, frapper, etc., d'où le catalan *macar*, l'espagnol *machar* et *machacar*, le portugais *maçar* et l'italien *macchiare.*

MACHER (se), v. pron. Se faire des contusions, des meurtrissures.

MACHURE, s. f. contusion, meurtrissure. C'est une vieille expression détrônée; Montaigne s'en est servi entr'autres, dans cette phrase : « Je ne me flatte pas; à circonstances pareilles, je serois toujours tel : ce n'est pas *macheure*, c'est plustost une teincture universelle qui me tache. (Essais, liv. 3, chap. 2.)

MAÇON, s. m. oiseau ainsi nommé dans la commune de Gournay, parce qu'il niche de préférence dans les vieux murs. — Peut-être est-ce le rossignol de murailles.

MADEURE, adj. des deux genres. lourd, pesant. Du roman *madeyra* ou *madeira* que l'on disait concurremment avec *materia*, matière. L'on se sert aussi en français de l'adjectif matériel dans le sens de lourd, pesant, embarrassant.

MADRE, adj. des deux genres. molle, humide.

MAGLOT, s. m. pain qui n'est pas bien cuit. *Thiau pain est maglot, y crève l' cœur* (il charge l'estomach.)

MAGLOTONS, s. m. pl. ne se dit guères que des petits grumeaux qui se forment dans la farine quand on ne la délaie pas avec soin. — L'on dit aussi *magotons*. Ce mot ne viendrait-il point du grec (ionien) *mageus*, *mageos*, signifiant celui qui pétrit la farine. Les maglotons, en effet, qui se trouvent dans le pain, par exemple, sont le résultat de l'inattention ou de la négligence de celui qui a pétri la pâte.

MAGNÉE, s. f. enfant nouveau-né. — *Pauvre petite magnée*. — Le mot *magnie* d'où dérive *magnée*, et que nous trouvons écrit au moyen-âge de bien des manières : *magnies, magniées, maignées, manies, maisnies, mesnie*, etc., signifiait enfants, famille, maison, serviteurs, suite, etc.

MAIGRISTIN, adj. légèrement maigre. — Se prend aussi dans le sens de souffreteux.

MAILLÉE, s. f. meule de gerbes faite dans la cour de la ferme.

MAILLOCHE, s. f. nous ne citons ce mot qu'en raison de la locution suivante dont on se sert pour taxer quelqu'un d'exagération et de mensonge : *Ol est autant vré, ce que tu dis, comme le diable chie dos mailloches.*

MAILLOCHÉ, ÉE, adj. meurtri, contusionné. Se dit principalement du fruit : *Thiés poumes se sont toutes maillochées en cheyant.*

MAINGAILLÈRE ou **MIGAILLÈRE**, s. f. fente qui existe dans les jupes des femmes de la campagne et par laquelle elles prennent les objets placés dans leurs poches de dessous.

MAINZI, MEINZI ou **MINZI**, s. m. feuilles d'orties hachées avec de la mie de pain pour nourrir les dindonneaux.

MAIS, adv. plus, pas davantage, assez, comme dans ces vers de La Fontaine :

> Le malheureux lion se déchire lui-même
> Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs
> Bat l'air qui n'en peut MAIS. . . . . .
> (*Le Lion et le Moucheron.*)

> I queneutt' MAIS d'un mot.
> *Mellois* du 28 avril 1861.

Du latin *magis*, en élidant le G.

MAISSELLE, s. f. mâchoire, dents : *T'as les maisselles bounes, tu casserais ben in nea d' pêche.* — Du latin *maxilla*, d'où le roman *maissella.*

MAISSELLIER, s. m. grosse dent, dent molaire, machelière : *I ai predu deux maisseliers.* — En italien, *mascellare.* Le Provençal dit *maisselo* pour mâchoire. (Voir MAISSELLE.)

MAITRIAUD, AUDE, adj. celui qui commande d'un air impérieux, qui se mêle de ce qui ne le regarde pas, qui fait *son quelqu'un*, selon l'expression vulgaire. — Nous trouvons dans Lacombe, (t. 1.) le verbe *maistrier*, dominer, faire le maître, et *maistrie*, arrogance, fierté. — Tous ces mots viennent du latin *magister* par la suppression du G.

MALADER, v. n. être malade. — *Emmalautir*, en langue romane, signifiait rendre malade, d'où le provençal *amaloudir*, être souvent malade.

MALAINER, v. n. prendre de la peine, se fatiguer pour gagner, travailler fort et beaucoup : *I gagne ma vie, mais en malainant.* — Dans le Berry on dit *se malaiser.* Pourrait venir des deux mots latins *male-anhelare*, besoigner, travailler péniblement ; l'adverbe *male* pris dans le sens de *graviter.* En roman l'on trouve *malanan* pour malade et malheureux

MALAN, s. f. toutes sortes de plaies en général et principalement celles qui présentent de dangereux symptômes ; *Ol y a v'nu in malan qui l'f'ra ben souffrir.* Soit du latin *malum* ou du roman *malanensa*, maladie.

MANCROT, TE, adj. manchot. Vient comme le mot français, du latin *mancus* qui a la même signification.

MANGITIONS, s. f. (Voir GRATELLE.) c'est le mot démangeaison défiguré?

MANIER (MAGNIER), v. a. maltraiter, battre : *Si j'l'attrappe i le magnierai!* Contraction du vieux mot français *mehaigner*, estropier, blesser, mutiler. — Usité dans le Berry.

MANIFAIT, TE, adj. avorton, estropié; de *malfait* par corruption?

MANIGANCER, v. n. travailler, agir pour réussir, faire en sorte d'arriver à ses fins, intriguer. Si l'on en croit le dictionnaire de Trévoux, il viendrait de *maniculare*. Le substantif manigances, ou plutôt menigances, (voir ce mot) comme on le prononce, a une toute autre signification, bien qu'ainsi que le verbe, il sorte de la même racine.

MANIVOLE, s. f. fleur de farine très fine qui vole autour de la meule, dans les moulins. Dans les usines à l'ancien système (à point carré), quand on levait les meules pour les piquer, il s'en trouvait beaucoup dans les coins, et c'était le bénéfice des meuniers. On l'appelait aussi *auve*, mais ce dernier mot a vieilli. *Mannée*, dit Lacombe (t. 2.), signifie ce que le meunier prend pour son droit de mouture.

MANOPER, v. a. manier grossièrement, tripoter : *Laisse donc thieu, t'es trejou à-z-ou manoper.* — *Manoier*, manier, toucher, dit Lacombe (t. 2.), vient du latin *manus*?

MAQUILLAGE, s. m. arrangements, projets ridicules ou impossibles, travail fait de travers, sans soins et sans attention : *Qu'est-o donc que thio maquillage? Que fazez-v' donc?* — Nous ne savons trop si nous pouvons dire que ce mot dérive du grec *mêkanaô*, ou plutôt de *mêhanaomai*, machiner, tramer, imaginer, inventer, etc.

MARANNE, s. m. avare, grippe-sou, fesse-mathieu, Harpagon. — Si nous en croyons le *pinzan* du Mellois (nº du 14 juillet 1861), ce mot dériverait de *Marannus*, gouverneur des Pictes, d'origine romaine, maudit par les populations victimes de sa rapacité et de son avarice. — Mais, ou-

ire que l'histoire ne fait mention d'aucun nom de ce genre, dont même aucun similaire, soit dit en passant, ne se rencontre nulle part dans les écrivains latins, nous pensons qu'il est inutile de remonter aussi haut; *maranne* signifie simplement juif converti, c'est un mot dérivé de l'espagnol.

MARAS, (second *a* long.) s. m. milieu, désigne encore souvent un petit espace pris dans un plus grand. La partie d'un tout : *Ton blé est-eil gelé, dis Piarre? — Ol y en a queuques p'tits marâs.* Nous le croyons dérivé du grec *meros*, signifiant part, partie, portion.

MARAUD, AUDE, adj. se dit des animaux qui engraissent difficilement : *Ton beu est maraud.*

MARAYE, s. f. gangrène, pourriture provenant d'égratignures qui s'enflamment et causent de vives douleurs. Du latin *marcesco*, pourrir, ou de *marcor*, pourriture. Voici le remède fort simple employé par les paysans : Ils prennent une poignée de foin, légèrement humectée, on la saupoudre de sel de cuisine, on y met le feu et l'on expose la partie malade à la fumée ; on appelle cela *faire la maraye*. Du reste, ils ont encore un préservatif pour prévenir la *maraye*, quelle que soit la partie écorchée ; l'on porte sur soi du sel de cuisine. — Nous comprenons jusqu'à un certain point le remède, quant à la mesure préventive, nous la croyons un tantinet entachée de superstition.

MARCHAIS, s. m. lac, mare, marais. Du latin *mare*, d'où le roman *marex* et le vieux français *marcheau* et *marchais*. — D'après M. l'abbé Rousseau, c'est un terrain vague au finage de deux territoires, et où, depuis, se sont établies des habitations qui en ont pris le nom. — Le *Marchais*, commune de Fontperron, viendrait dans cette acception du latin *margo*, bord, frontière, duquel le français a tiré le mot marge.

MARE (*a* long), s. m. les plus grosses branches des gros arbres : *Et dans thiau mâre tout seul, tu trouveras ce qu'o t' faut.* — Ne serait-ce point une abréviation de *marrian*, mot autrefois employé pour merrain, au témoignage de

Lacombe. — Branches assez grosses pour faire du *marrian* — du merrain.

MARÉCHAL, s. m. le rossignol des murailles. (IN PINZAN, *Mellois*, du 11 août 1861.)

MARGAGNE, s. m. mauvais ouvrier, domestique, journalier, qui ne sait pas travailler, faire ce qu'on lui commande, — qui gâte l'ouvrage. — *Ol est in margagne.*

MARGAGNER, v. a. faire mal un ouvrage, un travail quelconque : *Qu'éto qu' vous m'avez margagné là? Disez m' donc, vous autres, n'est-o pas do ben fait?* — Ce mot et le substantif qui précède pourraient venir de *mal-gagne*, deux mots français qui n'ont pas besoin d'explication, ou du roman *maganhar*, *magagnar*, blesser, condamner, infecter, d'où l'italien a fait *magagnare*, corrompre et gâter.

MARGOUILLAGE ou MARGOUILLIS, (ce dernier plus usité à la campagne.) s. m. ouvrage que l'on a margouillé. — En français, *margouillis* signifie un petit endroit sale et bourbeux. Le patois l'emploie aussi dans ce dernier sens.

MARGOUILLER, v. a. faire un ouvrage agricole par un temps pluvieux, dans l'eau, dans une boue liquide et grasse.

MARIAUD, AUDE, adj. jeune garçon ou jeune fille parvenus à l'âge de puberté, bons à marier : *V'là ton garçon mariaud, vezin.*

La chanson dit :

V'là donc le jour
Où in' s'rez pu la fiancée.
C'est donc anneut mon tour
D'i être MARIAUDÉE.

MARMAILLON (M'RMAILLON), s. m. enfant en bas âge, diminutif de *marmaille* qui, lui-même, vient de *marmot*.

MARME! interj. quelquefois approbative, quelquefois affirmative, et le plus souvent explétive. Dans les deux premières acceptions, elle signifie oui, sans doute, assurément, etc. *Marme* est évidemment le résultat d'une contraction, et deux opinion sont en présence : D'après notre honorable collègue, M. Rondier, ce mot aurait une haute et respectable antiquité. Les Romains juraient par Hercule, *me Her-*

cule, *me Hercle;* les Gaulois, eux, à leur exemple, disaient par mes armes, *me armis.* « *De là l'expression* MARME *dont le patois a transmis le glorieux souvenir jusqu'à nous.* » (*Mellois* du 16 juin 1861.) — Nous regrettons de ne pouvoir approuver cette étymologie que nous croyons remontée un peu trop haut dans l'histoire. Le mot *marme* est bien en effet le résultat d'une contraction, mais au lieu d'être formé des deux mots latins *me armis*, il dérive de *mon arme* — mon âme. — Nous le trouvons cité dans ces vers de la *Chronique de Du Guesclin* :

Et c'est aussi une rancune que Jehsu n'a point chier
Et je vousisse bien M'ARME à Dieu adrecier.
(Variant. 5503-5516.)

Et nous lisons au glossaire placé à la fin de l'ouvrage : « arme, âme. » L'on a dit aussi *airme* dans le même sens, comme on le voit dans Lacombe. *Marme* serait donc pour *mon arme*, mon âme. C'est ce que dit également de L'Aulnay, dans le glossaire qu'il a donné à la suite de l'édition de Rabelais de Ledentu, car Me François s'est servi lui aussi de notre mot patois, ainsi que bien d'autres. — Quant à l'opinion de Le Duchat qui prétend que *marme* est dérivé de *merci de moy*, nous ne nous arrêterons pas à la discuter. — Marme se trouve cité presqu'à chaque page de la *Gente Poëtvin'rie* :

MARME igl ertait si poly
Rolea divisi, etc., p. 59.

Vive le Ras et la Regeonte
MARME qui sont deux beas joyaux.
(Fo 63.)

MARMUSER, v. a. marmoter entre ses dents. *Marmul*, murmure, bruit, dit Lacombe.

MAROCHON-DE-CHEIN, s. m. plante, le testicule du chien, plante de la famille des orchis; traduction littérale du mot grec *cynosorchis* sous lequel était connu la famille des orchidées en Grèce.

MAROTE, s. f. tête et buste en carton sur lequel les femmes de la campagne posent leurs coëffis quand ils sont mon-

tés. L'on sait que la *marote* était l'insigne, le sceptre de la folie, et voici ce que dit Ménage au sujet de ce mot : *Ce sceptre a été ainsi appelé d'une teste de marionnette, c'est-à-dire de petite fille, qu'on mettoit au haut de ce sceptre, et à ce propos il est à remarquer qu'on dit à Paris* MAROTE *pour Marion, c'est-à-dire pour petite Marie, et qu'en Languedoc, on appelle mariotes les marionettes.* L'on dit encore de quelqu'un *tête de marote* pour tête sans cervelle.

MAROTE (banc à), s. m. espèce de banc muni d'une espèce de crochet formé d'un morceau de bois qui a l'apparence d'une grosse tête qui appuie sur une planche. Il sert à tenir ce que l'on veut travailler avec le couteau-parour ou la pleine; on lui donne ce nom parce que la grosse tête du crochet a une ressemblance éloignée avec une *marote.*

MAROTON, s. m. halbran, canard sauvage.

MARTAGOT, s. m. bande de nuages qui paraissent le soir à l'horizon du côté de l'ouest. C'est ordinairement un signe précurseur de la pluie pour le lendemain.

MARTOURI, IE, adj. meurtri, du roman *marturiar* (lisez martouriar), martyriser.

MATAYON, s. m. (Voir MAGLOTON.)

MATE (*a long*), adj. des deux genres. mou, molasse, flétri. *Thiés poumes, thiés feuilles de salade sont mâtes.* Peut venir de *matum*, latin barbare qui a été dit pour *madus* contracté de *madidus*, signifiant mouillé, humide et dont le mot français *moïte*, dérive également, ou bien encore du latin *mactare*, d'où le roman *matar*, frapper : ce qui est frappé (du fruit, par exemple) est meurtri, mou, flétri, etc.

MATROUILLER, v. a. mâchonner, tourner, et retourner dans sa bouche en mâchant, manger avec négligence, sans appétit.

MAU-BIAN, s. m. mal-blanc. Le piétin, vice de la sécrétion cornée du pied des moutons; cette maladie est contagieuse. Le roman disait indifféremment *mal* ou *mau*, dérivant du latin *malus.*

MAU-CHAUD, s. m. toutes les maladies en général,

pendant lesquelles le malade se trouve comme dans un grand feu.

MAUFASANT, TE, adj. malfaisant. — Le roman se servait indifféremment des expressions *mal* et *mau* comme substantif ou adjectif, dans cette dernière acception, *mau* signifiait méchant, pernicieux, mauvais, mal.

MAUFINER, v. n. languir, souffrir en languissant: *Thiau pauvre Jouset, y n'a pas maufiné*; n'a pas langui longtemps, n'a pas été longtemps malade. Ce mot n'est-il point composé de l'adverbe latin *male* pris dans le sens d'*incommodé* et du verbe *finio*, *finire; male-finire*, maufiner?

MAUPATIENT, TE, adj. impatient, mal patient, du latin *male patiens*.

MAUPITOU, OUSE, adj. colérique, turbulent.

MAURAU et MOURAU, s. m. muselière faite en corde ou en *vioches*, que l'on met aux juments lorsqu'on les mène au pâcage, afin qu'elles ne puissent paître en route. Ce nom se donne du reste à toutes les muselières. — Moreau, nous dit le dictionnaire de Trevoux, était une espèce de cabas de corde ou de jonc, dans quoi on donne à manger du foin aux mulets lorsqu'ils marchent. Vient sans doute du vieux mot français *moure*, museau, grouin.

MAURAUDER et MOURAUDER, v. a. mettre le mourau: *mouraude donc thiés bêtes.*

MAUSSAIE, s. m. fraisier.

MAUSSES, s. f. fraises. Dans quelques communes du département de la Charente on les nommes *Mousses.*

MAUVAISITÉ, s. f. méchanceté, malignité. C'est encore un de ces vieux mots qui exilés de la langue usuelle ont trouvé asile dans nos campagnes. Nous le trouvons cité (avec quelque différence dans l'orthographe) dans les vers suivants :

> Et te garde (Dieu) de convoitise,
> De tricherie, de MAVOISTIÉ.
> (*Libvre du bon Jehan duc de Bretaigne*, v. 4184.)

MAUVELANCE ou MAUVENANCE (MAUV'LANCE), s. f.

malveillance, vouloir du mal à quelqu'un, avoir contre lui de la rancune. Du latin *malevolentia* d'où le roman *malvolensa*, l'ancien catalan *malvolença*, l'espagnol et le portugais *malevolencia*, l'italien *malevolenza.* L'anglais dit lui aussi *malevolence.*

MAZURAUD, s. m. mazure, vieille maison, construction à demi écroulée :

> La bête pharamine (1)
> Quitte les cahurauds (2)
> Pre trecher la vremine
> Au long daux MAZURAUX.
> (*Guillery*, p. 38.)

MÈ, pron. pers. moi. *I o veux mè.* Je le veux moi. Du latin *me.*

MEGUE, s. m. petit lait resté dans le beurre quand ce dernier n'a pas été suffisamment pressé. Vient d'après le dictionnaire de Trévoux de *maigre de lait.* — Nous trouvons dans Lacombe, sans indication de dialecte, la mention suivante : MEGUE, *petit-lait.*

MEGNON, GNOUNE (M'GNON), adj. mignon, mignonne. Les paysans désignent une espèce de pommes, sous le nom de *poumes m'gnounettes.*

> Y te trouves ben MEGNOUNE
> *Rolea divisi, etc.*, p. 88.

dit un paysan à une jeune fille.

MÊLE, s. f. nèfle. — Du latin *mespilum* en supprimant la syllabe *pi*, mes-*pi*-lum, meslum, mêle.

MELÉ, ÉE, adj. séché, et par extension ridé, flétri. *Prunes melées*, prunes séchées au four. *Figure melée*, figure ridée.

MELER et FAIRE MELER, v. a. faire sécher au four des fruits et surtout des prunes. — L'Anglais dit *to mellow* pour mûrir.

---

(1) Animal fantastique qui habite les nuages le jour et vient la nuit épouvanter les petits enfants et chercher les serpents dont il fait sa nourriture.

(2) Nuages orageux.

MÊLI-MÊLOT, loc. pêle-mêle. *Ol était tout mêli-mêlot dans thielle maison.*

MELON (M'LON), s. m. cerise qui a séché dans l'arbre après sa maturité. *Ol est plein d'm'lons dans ton cerisé.* — De meler.

MÊLOT. s. m. mélange de paille et de foin que l'on donne aux bestiaux. — Diverses choses mélangées.

MELOUAIR ou **MELOUER**, s. m. chassis en bois réuni par des barreaux dans lesquels on entrelasse des menues branches, des *treuillages* et dont on se sert pour faire *meler* les fruits. — M. l'abbé Rousseau écrit *melou.*

MELOUNER (M'LOUNER), v. n. causer entre les dents, sans cesse, à propos de rien. *Qu'as-tu donc à tr'jou m'louner.*

MEMBRUT, s. m. Vient sans doute de *membrure* dont il a quelque peu la signification, car il désigne ces madriers dont on se sert pour faire un *parson*, et, quelque fois, la cloison elle-même. — L'italien a bien *membruto* mais pour signifier une personne qui a de gros membres.

MENIGANCES (faire do M'NIGANCES), loc. Faire des airs, des difficultés ridicules, se donner de l'importance, etc.

> Et tretous haussiant si trei fort lou muzea
> Cous oguissé créyu a ver lou MENIGONCE
> Quo descendet do ceoz do vin in abondonce.
>
> *Rolea divisi*, etc. p. 123.

Maliganso, mic-mac, intrigues; trouvons-nous dans Lacombe (t. 2.).

MENSONGE, s. m. c'est le morceau de papier ou d'étoffe sur lequel on commence le peloton de fil. Ainsi nommé parce que recouvert de fil il trompe sur la longueur de ce dernier qui doit être plus ou moins grande selon que le *mensonge* est plus ou moins gros.

MENUS-BÊTIAUX ou **MENUES-BÊTIÈRES**, loc. Les moutons. les chèvres, etc., les petits bestiaux.

MERÊLE (M'RÊLE), s. f. La nêfle. Du vieux mot *mêles* corrompu. Il y a à Sauzé-Vaussais une foire dite la *foire aux merêles* qui se tient le 19 novembre.

MERÉLIER (M'RÉLIER), s. m. le nêflier; *mespilus* de Linné.

MERIENNE (M'RIENNE) et **MERIENNÉE** (M'RIENNÉE), s. f. Pour méridienne, *méridianus*, qui regarde, qui concerne le midi. *Faire la m'rienne* c'est faire la sieste, dormir l'après-dîner, ce que font invariablement les paysans pendant les métives et les ouvriers dans les grandes chaleurs. L'on dit encore : *les moutons ont fet ine longe m'rienne*, pour expliquer qu'ils sont restés longtemps au toit, parce que mettre les bestiaux à l'écurie, au toit, etc., se rend souvent par l'expression : *mettre les bêtes à m'rienne.* Ce mot est roman et nous le trouvons employé dans le roman de Gérard de Roussillon écrit en cette langue.

> Quan le Roy ac mangea dort MERIANA
> Lhi donzel van burdir à la quintana.

On dit que les *m'riennes sautent* quand, par les grandes chaleurs, en regardant du côté du soleil, on voit scintiller de petites étincelles, comme s'il sortait du feu d'une fournaise ardente.

MERLICOTON (M'RLICOTON), s. m. brugnon, sorte de pêche ou pavie à peau lisse et dont la chair adhère au noyau. A Loubillé, l'on dit *berlicoton* et encore *calet*, parce que ce fruit n'a pas de duvet comme la pêche.

MET, s. f. le pétrin, employé par Rabelais. — Ménage écrit *mait* qui vient, dit-il, de *mactra*, formé lui-même du grec *matta*. — Les italiens disent *madia*.

METAIE, s. f. moitié.

MÉTIVE, s. f. moisson. *I seu en métive*, je suis en moisson, à moissonner, vieux mot français :

> Je n'ay poings defrepoué du depuis les mouëtives.
> *Amours de Colas*, p. 1.

« En bas-breton, *medi* veut dire moissonner et *medel* moissonneur. Ces mots ont pour racine *med*, qui en celtique signifiait fertile, abondant, riche. (Mém. de l'académie celtique, t. 48, p. 482.) Le mot latin *messis* n'a peut-être pas d'autre origine. » (Rondier.) — Ne peut-on pas croire aussi

avec Ménage, que *métive* est dérivé du latin *meto*, moissonner.

MÉTIVER, v. a. et n. moissonner :

> J'étaye a MOUETIVÉ don coutey de Queursay
> . . . .
> Je mouetivions treto dan in chams de froment.
> *Amours de Colas*, p. 3.

MÉTIVIÉR, adj. des deux genres. moissonneur. Rabelais écrit mestivier. — L'on dit aussi *métivoux*, *ouse*, et *métiveux*, *euse*.

MÉTOU, loc. par contraction de *me itou*, moi aussi.

MÉTURE, s. f. s'entend d'un mélange de froment et d'autres céréales telles qu'orge, baillarge ou avoine, dans une proportion plus ou moins forte.—L'on appelle *méture bllianche* le mélange du froment et de la baillarge. Vient du mot *mistura* ou *mixtura* de la basse-latinité, que nous trouvons cité dans le Polyptique d'Irminon : (p. 179, § 1.) *Habet ibi farinarios II*[b] *unde exeunt in censu de annona modii CXX. . . . de mestura LXXX.* Et à l'Appendix, dans les statuts de l'abb. de Saint-Pierre de Corbie : *Constituimus ad hospitalem pauperum quotidie dare panes de mixtura factos XLV, etc.* (p. 309, t. 2.) — M. Guérard dit sur ce mot, au glossaire, *miscellum frumentum quod ruricolæ nostri dicunt méteil.* — De *mixtura* le roman avait fait *mestura*, mélange.

MEUGNE, s. f. moue. *Qu'as-tu donc à faire tr'jou la meugne.*

MIAU, s. m. le miel. (Environs de Melle, Mellerand, etc.)

> Le savont que le MIAU don les bournais se sacque

trouvons-nous dans le *Mellois* du 24 mars 1861.

Le provençal dit *meou* :

> Faou parla doux coume de MEOU
> Per faïre de bono besogno.
> (LACOMBE.)

MIGEOT ou MIJOT, s. m. pain émietté dans du vin, du lait. — Tire sans doute son nom de la *mie* de pain qu'on emploie. (R.) *Migue*, dit Lacombe, a signifié mie de pain.

MIGNOTER, v. a. manger, mais du bout des dents, sans appétit, avec répugnance : *Qu'as-tu donc? tu ne fais que mignoter.* Ce mot est français, mais dans l'acception de caresser, traiter avec délicatesse.

MIGORÉE, s. f. grande troupe. *Alle a toute ine migorée de drôles*, dit-on d'une femme qui a beaucoup d'enfants.

MIJETTE, s. f. miette. *Dépeu c' matin i n'ai pas mingé ine migette.*

MIJOUNÉ, s. m. repas que l'on fait à midi, à la *mi-journée.*

MIJOUTER, v. n. goûter, faire une collation au milieu de la journée. (Barot.)

MILLOCQUE ou MILLOCRE, s. f. bouillie de farine de maïs cuite. Rabelais écrit *millorque.* C'est la *milliasse* des Provençaux. L'Italien appelle *migliaccio* une espèce de tourte et le roman *milhoca*, le millet de Barbarie. L'on dit proverbialement *mettre en millocque*, pour mettre en bouillie, réduire à rien.

MINABLE, adj. des deux genres. pauvre, misérable, digne de compassion; se dit au propre et au figuré : *Piarre est minable, y n'a pas de pain. — C'te femme est minable, son mari l'a bat tr'jou.*

MINFAIL, s. f. méprise, erreur. *Si ai fait mal, ol est ben per minfail.* Composé de *mi*, pronom possessif féminin roman, à la première personne du singulier, et du substantif *failla*, faute, erreur, avec l'intercallation de l'N pour l'euphonie?

MIOCHE, s. f. tas de fagots. *moye*, *moyiz*, amas, tas, monceau, meule de foin, de paille, etc. (Lacombe.)

MISTUS, s. m. petit âne, trotignon.

MITAN, s. m. milieu. *Au bea mitan*, au beau milien. Du latin *médium*?

MOESSA, s. m. un monceau.

MOGETTE, s. f. haricot, de *moc* en celtique ou bas-breton.

MOGUE, s. f. vase ou plutôt grande tasse en caillou, muni d'une anse, dont on se sert dans les campagnes pour

faire la *roûtie*. L'on donne encore ce nom à un gros morceau de mie de pain. — Ce vase, dit M. Rondier, porte en lui-même l'étymologie de sa destination, *mog*, en bas-breton ; signifie feu, ce mot est donc celtique. — Le roman avait *muei*, *mueg*, *muog* ou *mog* pour muids. Ne serait-ce pas plutôt l'origine de notre expression patoise, qui, dans sa seconde acception doit venir de *migue*, mie de pain ?

MOINE, cheville de bois ou de fer sortant du toulot (du fléau) et ayant une tête qui passe dans le tau.

MOLAND, s. m. pratique du meunier en général, chaland. L'on donne aussi ce nom aux gens qui ne se distinguent pas par une probité fort exacte ; ce que l'on appelle familièrement une mauvaise pratique.

MOLLIGEOUX, OUSE, adj. mou, mollasse. *Thielle poire, thielle terre est molligeouse* sont molles. On trouve en italien *mollicio, cia* pour signifier quelque chose de mollet.

MOLLANGE, s. f. boue liquide.

MOLLI, s. m. roc pourri, argileux qui forme le sous-sol de certaine portion de nos contrées. *Ton champ n'est poy bon, il est su l'molli.*

MORCHE, s. f. la morve, maladie du cheval et ...... l'on doit nous comprendre.

MORCHON et MORCHOU, adj. des 2 gen. petit drôle sale et morveux.

MORDEGNER, v. a. mordiller.

MORELION (MOR'LION), s. m. le mouron, herbe.

MORET, s. m. paille brûlée, délayée dans l'eau et produisant une liqueur noire dont les scieurs-de-long se servent pour marquer leurs lignes d'équarissage, etc. Se trouve dans Rabelais. — Peut-être du grec *moreô*, diviser ; en effet, au moyen de ces lignes, l'ouvrier divise la pièce de bois qu'il veut exploiter.

MORGUE, s. f. une brebis mère. (Environs de Melle.)

Courre ine MORGUE musse au mitant d'un vedet
Les autres la segant.

(*Mellois* du 28 avril 1861.)

MORPIN, s. m. arbuste, le nerprun, le *rhamnus* de Linné et de Jussieu.

MORT-QUEUT, s. m. arbre mort sur pied, qui a le cœur pourri. On dévrait dire par conséquent *mort-cœur*, mais l'usage en a decidé autrement. Nous avons autant que possible représenté la prononciation par l'orthographe.

MOUCHAILLOU, OUSE, adj. qui craint les mouches, *beu mouchaillou*, et au figuré homme ou animal *maupatient*.

MOUCHE DE FRAGNE (*a* long), s. f. la mouche cantharide, parce qu'elle affectionne singulièrement cet arbre. Se dit aussi *frâgnole*.

MOUCHENEZ, s. m. mouchoir. L'expression patoise a sur la française l'avantage de la précision dans le cas le plus habituel, mais nous ne savons trop comment les *puristes* ont pu consacrer *mouchenez de cou*, car c'est un parfait non sens. — Rabelais qui se sert de ce mot, écrit mousche-nez.

MOUCHON, s. m. gros éclat de bois et par extension tison ; être l'hiver *sur les mouchons* est synonime de la locution française *être sur les tisons*. — *L' mouchon de nau*, la bûche de Noël. En italien nous trouvons *monchino*, moignon : ce pourrait être le frère de notre mot patois.

MOUDURE, s. f. blé moulu, farine, mouture.

MOUÉE, s. f. foule, grand nombre d'individus réunis. Se trouve dans Rabelais. — De *moye* amas (Lacombe.), ou de l'anglais *mowitas*, monceau,

MOUILLASSERIE, s. f. petite pluie continuelle, forte brume, mauvais temps. *L' temps est aux mouillasseries.*

MOUJASSE, s. f. petite fille qui fait des airs de grande dame, tâtillon, touche à tout.

MOUNÉ, s. m. meunier. Nous trouvons dans les *Olim*, t. 3, p. 734, une enquête faite en 1312 et dans laquelle on lit le passage suivant : *Dicti Goupilion et Groleau..... venerunt ad.. molendinum de Lambre... et prohiberuut* MOUNARIO *dicti molendini...* etc. Nous ferons remarquer que ce moulin de Lambre est situé en Poitou.

MOURE, s. f. la mûre, le fruit de la ronce.

MOURENNE, s. f. petites boulettes de boue qui pendent

au bas des pantalons déchirés et crottés. Baies de certains arbrisseaux.

MOURINE, s. f. mortalité sur les bestiaux, maladie épizootique. L'anglais dit comme nous, *murrain*, mortalité, d'où est dérivé *to mourn*, porter le deuil, pleurer, *mourning*, deuil, affliction, etc. — Voici des vers qui prouvent que ce mot, aujourd'hui relégué dans nos campagnes, était usité autrefois, et était synonime de mort.

> Et bien vosist le Roy . . . . . .
> Quelle (1) fust trespassée et mise en feu d'espine
> Veut cure comment elle fust mise à MORINE.
> (*Chron. de Du Guesclin*, v. 6635.)

L'on disait aussi *mourineux* pour exprimer des moutons ou brebis malades. (Lacombe.)

MOUSSE, adj. des deux genres.

MOUSSEAU, AUDE, adj. objet pointu dont la pointe est émoussée.

MOUSSION, s. m. insecte. — C'est sous ce nom que l'on désigne le cousin (culex) à Paizay-Naudouin (Charente.)

MOUSSIRON, s. m. champignon. — C'est le mousseron si connu et si recherché des gourmets.

MOUTER, v. n. augmenter, donner un rendement supérieur à celui que l'on espérait. Vient de *mout de vin?* qui en bouillant dans la cuve augmente et grossit de volume.

MOUTON-COURANT, s. m. bélier.

MUER, v. a. changer. Se dit du laboureur qui rapproche ou éloigne au moyen de la chaîne et de la muette, la charrue de son avant-train. — De *mutare*. — Se trouve dans Rabelais.

MUETTE, s. f. instrument en fer qui a la forme d'un T dont on aurait coupé l'une des traverses. La muette se place dans une série de trous percés dans la perche de la charrue plus haut ou plus bas, selon les besoins du labour, ce qui a pour effet de rapprocher ou d'éloigner la charrue

(1) Blanche de Bourbon, femme de Pierre le Cruel.

de son avant-train. Du verbe *muer* l'on a fait le substantif *muette*.

MUETTE, s. f. un champ *fait la muette* lorsqu'il est de figure irrégulière et qu'une portion des sillons est moins longue que l'autre et fait équerre sur le champ voisin. — Ce mot, d'après M. Rondier, pourrait dériver de *meta*, borne, qui, dans Frontin, est employé dans le sens de limite champêtre. — Il pourrait également dériver de la ressemblance entre une muette de champ et une muette instrument qui sert à muer la charrue, et qui elle-même, tire son nom de l'usage auquel elle est destinée, — de ce qu'elle sert à *muer*.

MULON, s. m. petite meule, petit tas. Ne s'emploie que dans le sens de *mulon de foin*, que l'on dispose ainsi le soir dans les prés pour le garantir autant que possible de la pluie ou des fraîcheurs de la nuit. Orderic Vital écrit *fœni mullonem*, le dictionnaire de l'académie écrit *meulon* et Richelet, *mule*.

MURAIL, s. m. lieu où l'on conserve les fruits, où on les fait murailler. — C'est la fruiterie. — *Faut porter thiés m'rêles au murail.*

MURAILLER, v. n. achever de mûrir : *Thiés poires ont b'soin de murailler.* Augmentatif de mûrir.

MUSER, v. n. tarder, se faire attendre. *I muse ben à veni :* il tarde bien à venir.

. . . . sont too dée ren qui vailles
Y MUSENT trop longtemps. . . . .
(*Amours de Colas*, p. 9.)

Muser, nous dit Boiste, est s'amuser à des riens; d'où vient M. Musard. — Dérive sans doute de *musare*, badauder, flâner, mot de la basse-latinité conservé par les Italiens.

MUSERIN, s. m. museau.

MUSSE, s. f. trou, passage étroit dans une haie, etc. Du latin *mus*, rat, sans doute. *V'nez pr'iqui, ol y a ine p'tite musse.* Autrefois *musse* signifiait cachette, lieu secret, Boiste le définit passage étroit dans une haie pour les lapins.

MUSSER, v. n. passer, entrer.

Qui veutt que le soulail MUSSE pre la croisaye.
(*Mellois* du 28 avril 1861.)

Se musser, employé dans le sens de se cacher, est français, mais n'est guères usité que dans le style familier.

MUSSET, s. m. insecte. C'est le cousin (*culex*). L'on donne encore ce nom au moucheron et à presque tous les petits insectes qui voltigent.

N

NADRE ou NATRE, adj. des deux genres. fin, adroit, rusé. — Employé par Rabelais.

NAIDE, s. f. noue, terre humide, l'abbé Rousseau. — Flaque d'eau (R.)

NAIDEUX, EUSE, NAIDOUX, OUSE, adj. terrain plein de naïdes, humide, mouillé. — Ce mot et le précédent disent MM. Rousseau et Rondier, viennent peut-être du grec *naïdas*, *naiados*, d'où nous avons fait *naïades*, nymphes des fleuves et des fontaines.

NAPPANT, TE, adj. mouillé, trempé, dégouttant d'eau. *I seu toute nappante.*

NAPPERON, s. m. torchon. (Barot.)

NATRETÉ, s. f. finesse, ruse. — Employé par Rabelais.

NAULET, s. m. nom que l'on donne familièrement au pain, à Saint-Romans-lès-Melle.

NAUZILLÈRE (NAUZ'LLIÈRE) et NOUZILLÈRE (NOUZ'LLIÈRE) (*ll* mouillés.), s. f. le coudrier ou noisetier. L'on disait autrefois *noisillier* ou noisetier indifféremment.

NAUZILLE (NAUZ'GLLE) et NOUZILLE (NOUZ'GLLE) (*ll* mouil.), s. f. noisette. Notre mot patois *nouzille* vient du latin *nucilla* comme noisette de *nucetta*. L'un et l'autre diminutifs de *nux*, *nucis*, noix. — Nous trouvons *noisilles* dans le *Seminarium plantarum* de Ch. Estienne.

NAVEAS, s. m. navet.

NAZILLES (NAZ'GLLES, *ll* mouil.), s. f. les narines. Les

mots naziller, nazillard, nazard, etc., viennent également du mot latin *nasus*, nez, d'où le roman *nas* et *naz*.

NEA, s. m. noyau.

NEGER, v. a. noyer.

NEGER (se), v. pron., se noyer. Tout en écrivant *noyer* l'on prononçait autrefois *neyer*, nous dit le dictionnaire de Trévoux; ceci se rapproche bien de notre expression patoise. Vient de *necare*, d'où le roman *neger*, et le catalan ancien *negar*.

NEGRE, adj. des deux genres.

> Pu NEGRE que la cheminée.
>
> *Rolea divisi, etc.*, p. 97.

Vient de *niger* par métathèse et changeant l'I en E. Le roman et le catalan disaient également *negre*; l'espagnol, le portugais et l'italien *negro*.

NÉGRESIR, v. a. noircir; du latin *nigresco*, *nigrescere*. C'est du reste la pure expression romane.

NÉGRETÉ, s. f. nuage ou temps très noir. L'italien dit *negrezza* pour noirceur et *negretto* pour noirâtre. Du latin *nigrities* qui signifie noirceur.

NESSUT, part. passé du verbe naître. — On dit par exemple : *Thiau froument est nessut*, est né. Ce participe passé est de création patoise et dérive cependant du verbe roman *nascer* ou *naisser*, formé lui-même du latin *nasci*, mais dont le participe passé *nat* dérivait directement du latin *natum*.

NETTEYER, v. a. nettoyer. Le roman disait indifféremment *netejar* ou *neteyar* dérivé de *nitidare*, nettoyer, purifier.

NEURE ou NEUSER, v. n. nuire, faire tort : *Pr'che qu' tu m' neuse? O m' neuse.* Pourquoi me nuis-tu? Ceci me nuit, me fait tort. Du roman *noire* ou de l'italien *nuoscere*, qui eux-mêmes viennent du latin *nocere*. — *Neure* se trouve dans Lacombe et l'on disait autrefois en français *nuisir*.

NEUT, s. f. la nuit.

> On née pas encore NEUT, faut attendre in petit.
>
> (*Les Amours de Colàs*, p. 9.)

Dérive du roman *nuech*, *nueg* ou plutôt *nuet* par métathèse, formé avec ses autres similaires, *noit*, etc., du latin *nox*, *noctis*, lequel vient lui-même du grec *nux*.

NEUTAU (A) ou NOTTAU (A), loc. toute la nuit : *Il a tussi à nottau*. De ces deux manières, la première paraît dériver de l'expression romane *nuiteia* et la seconde se rapproche davantage du mot italien *nottata*, signifiant l'une et l'autre, nuitée, toute la nuit.

NÈVE, s. f. la neige. Le roman dit *niex*, *neu*, *nieu*, et le catalan *neu*, dérivés du nominatif latin *nix*, l'espagnol *neive*. L'italien *neve* et notre patois viennent du génitif *nivis* ou de l'accusatif *nivem;* du reste, le roman disait *nevar*, neiger, *nevenc*, neigeux, venant de *nivere*.

NEVEU (NEVEUR), s. m. les personnes qui se marient et dont le conjoint est veuf et a des enfants, appellent ces derniers leurs *neveux* ou *nièces*. — La prononciation patoise de ce mot est un souvenir de l'ancienne langue des Trouvères, dans laquelle on disait *nevor*.

NIÈCE, s. f. (Voir NEVEU.)

NIGEASSER, v. n. s'amuser à des bagatelles; muser au lieu de faire son ouvrage. — Le vrai mot est *niger*, comme l'écrit Rabelais, et ce mot avait, comme *nigauder*, le sens de fainéanter, s'amuser. — Viennent du latin *nugari*, et *nugari* lui-même de *nux*, noix, parce que les enfants jouent avec des noix.

NIGEASSEUX, EUSE, NIGEASSIER, ÈRE, NIGEASSOUX, OUSE, adj. celui ou celle qui nigeasse. Les deux premières versions sont usitées à Chef-Boutonne; l'autre, avec sa terminaison *oux*. *ouse*, est plus rustique et s'emploie à la campagne. — Vient de nigeasser. Les Italiens disent *nighittoso*, paresseux, lambin.

NILLE, s. f. (Voir SOTTILLE.)

NINCHOLOUX, OUSE, adj. négligent, nonchalant. — En Berry, l'on dit nonchaleux, corruption de nonchalant.

NINE, s. f. naine. *Ninna*, jeune fillette en italien, formé comme l'espagnol *nino*, du roman *nin*, enfantin, dérivé du latin *nanus*, nain.

NIO (GN'IO), s. m. œuf laissé dans le nid des poules pour les engager à continuer leur ponte. De *nidi-ovum*, comme dit M. l'abbé Rousseau, en retranchant la dernière syllabe de chacun des deux mots : ni—o—nio. Dans le patois languedocien, on dit *lou gnal*.

NIOT, s. m. Ce mot qui est pris dans l'acception de très-petit, est cependant toujours précédé de l'adjectif petit : *In p'tit niot. — Veux-tu minger? — Ouail, y mingerai ben in p'tit niot.* — Usité dans le canton de Villefagnan (Charente).

NIVRER (se), v. pron. s'enivrer.

NORE, s. f. bru. — Toutes les langues néo-latines ont conservé cette expression : ainsi le roman, le catalan et le portugais disent *nora*, l'espagnol, *nuera*, le provençal, *noro*, etc., dérivés du latin *nurus*. Pourquoi le français a-t-il donc répudié ce mot pour se servir d'un composé qui peut donner lieu a de singuliers quiproquos comme dans cette phrase : Cette jeune femme est une belle-fille.

NORRAIN ou NORRIN, s. m. mouton âgé de deux ans. L'on applique également ce nom aux pacages et selon qu'ils sont abondants ou rares, l'on dit que le *norrain* est bon ou mauvais dans tel ou tel champ. L'on désigne encore par cette expression les racines des plantes et principalement de la vigne : *Thiés poumiers, thiés broches ont fait du norrin, ils prendront.* — *Nourre*, nourrir, et *nourrin*, petit cochon, dans le Berry. — Du roman *noirim*, rejeton.

NOUASSEUX, EUSE, NOUASSOUX, OUSE, adj. noueux. Se dit des bois. — De l'italien *nodato* qui dérive lui-même du latin *nodosus*.

NOUET, s. m. petit paquet d'herbes aromatiques enveloppé dans un nœud de linge (d'où lui vient son nom) et que l'on suspend au cou des personnes qui ont certaines maladies, telles que la fièvre quarte, tierce, etc...

NOUGÉ, s. m. noyer. L'on appelle *pain-nougé*, le résidu, le marc des noix après l'expression de l'huile. Dérive du roman *noguier*, comme les trois suivantes.

NOUGELLE, s. f. (Voir PAIN-NOUGÉ.)

NOUGERAIE, s. f. lieu planté de noyers. — Dans la commune de Loubillé, il existe une grande étendue de terrain, aujourd'hui presque toute plantée en vignes, connue sous ce nom.

NOUGERAS, s. m. noix sans coquille. (Barot.)

NOUIS, s. f. étoffe faite avec de la laine qui a déjà servi et dont on a *noué* les bouts.

NOURRIGEON, s. m. nourrisson. Du roman *noyriguier*, nourrisseur, ou *norriguiera*, nourrisseuse.

NOUSSILLATE (NOUSSIGLLIATE) ou **OUSSILLATE**, s. f. espèce de châtaigne qui tire peut-être son nom de sa forme ronde qui la fait ressembler *a dos nousilles* (noisettes) et par opposition aux châtaignes pointues.

NUBLE (NUBLLE *ll* mouil.), la carie des céréales, du maïs, etc. — M. Rondier écrit *neuble*. — Les paysans croient à tort ou à raison, que la carie est causée par la pluie ou même une forte brume tombant au moment où les céréales sont en fleurs. Ne serait-ce point, à cause de cela, qu'ils auraient donné à cette maladie le nom de *nublle* qui nous paraît dériver directement de l'adjectif latin *nubilus, a, um*, temps sombre, nébuleux, couvert de nuages.

NUBLÉ, ÉE, (NUBLLÉ), adj. frappé, attaqué par la carie. Rabelais écrit *nieblé* et M. Rondier *neublé*.

O

O, pron. démonst. ceci, cela, le, la, comme dans ces phrases : *o m' neuse ben*, ceci ou cela me nuit bien. *O l'est*, cela est. (La lettre L est ici pour l'euphonie.) *I' o f'rai*, je le ferai, je ferai cela. M. Rondier le fait dériver du latin *hoc*, nous le croyons volontiers ; *hoc est*, *o l'est* ; cela est. Il tient aussi lieu du pronom *il*, surtout comme sujet des verbes impersonnels : *O faut qu'i m'en aille*. On le trouve également dans la langue romane, usité comme pronom relatif masculin, employé neutralement.

OASIL, s. m. osier, le *salix purpureum* de Linné. (Voir **Vîmes**.)

OË, s, f. oie. *J'ai predu m'n'oë.* Ce mot, comme aue et oie lui-même, dérive d'*auca*, lequel d'après Ménage, vient d'*avis*, *avica*, *auca*. L'on disait autrefois oë et oue. Dans la farce de Patelin :

Vous l'en avez pris par la poue
Il doit venir manger de l'oue.

Et dans un Ovide manuscrit : *une oë orent tant seulement.*

OGNONS (PELER LES), loc. temps que durent les fiançailles, surtout lorsque par suite du refus de leurs parents, l'un ou l'autre des futurs est obligé de faire des sommations (dites) respectueuses. — Nous ne pouvons deviner l'origine de ce singulier adage.

OLÉE, s. m. le laurier d'Apollon, le laurier-sauce. Vient sans doute du vieux verbe *oler*, sentir bon, qui lui-même n'est qu'une copie du latin *olere*, avoir une bonne odeur.

OMBLIER (omblier), v. a. et n. oublier.

ONCLE, s. m. Lorsqu'une femme veuve et qui a des enfants convole en secondes noces, les enfants du premier lit appellent le second mari de leur mère, *m'n'oncle*.

ONDAIN, s. m. (Voir **Andain**.)

ORDRE, s. f. espèce, race. Se dit également des animaux et des plantes : *I en ai predu l'ordre. Doune me donc de la s'mence de froument de thielle ordre.* Dans les sciences on se sert du même mot pour exprimer la même idée.

OREILLE, s. f. La planche qui placée à côté de l'areau et celles qui sont chaque côté du versoir pour renverser la terre.

OREILLE DE PRÊTRE, s. f. quartier de pomme ou de poire séché au four.

ORGNE, s. m. lourdeau, paresseux, fainéant : *Ve donc coum i fait l'orgne.* Peut-être de l'italien *losco*, hébété, balourd.

ORIATAN (marchand d'), s. m. marchand d'orviétan, charlatan.

ORIOU, s. m. Le loriot. Le roman a dit *auriol* et le catalan et l'espagnol disent *oriol.*

ORGNIA DE TEMPS, loc. un grand espace de temps. *Thio drôle a été in orgnia d' temps sans rein faire.*

ORRUSSE, s. m. poisson — espèce de véron piquant. (R.) Si c'est l'épinoche qui est désignée sous ce nom d'*orrusse*, il serait le résultat de l'observation des mœurs de ce poisson lorsqu'il fait son nid et remonterait à une époque bien reculée, car il aurait été usité dans les Gaules ou tout au moins à l'époque de la domination romaine et serait un souvenir des relations que les Gaulois avaient avec la Grèce par Marseille, avant César. (Voir les *Commentaires.*) En effet, il doit venir soit d'*orussó*, percer, creuser, fouir, soit d'*orukè*, groin de porc ou de sanglier. L'épinoche (tout étonnant que cela puisse paraître) fait un nid dans l'eau, entre des pierres et des racines et le construit avec beaucoup de soin au moyen de menus branchages qu'il dispose avec son museau.

ORTIGE, s. f. l'ortie. *Ortige de grange*, l'ortie noire dont la piqûre est très douloureuse. Du roman *ortiga* ou *urtiga*, dérivé du latin *urtica.*

OSEA, OSA, s. m. oiseau.

> . . . . . . Austout le petit Moïse
> I sacqnit un qcliabon per éponter l'oza
> (In Pinsan. — *Mellois* du 28 avril 1861.)

Ce mot nous vient de la langue d'*oil.*

> Icil oisiax souloit paller
> Et tos les matinées kanter.
> (Marie de France.)

OTOUT, conj. aussi. — Si d'après Périon le mot aussi dérive du grec *outous*, ce que Ménage conteste avec quelque raison, nous pouvons peut-être à plus juste titre, revendiquer cette filiation pour notre expression patoise.

OUAIL, adv. oui. C'est *oil* corrompu par la prononciation. — Le Poitou, comme nous l'avons dit ailleurs, tout en étant une sorte de territoire neutre entre la langue d'*oil* et la langue d'*oc* avait emprunté à la première la particule affirmative *oil*, bien que dans l'ensemble de son langage il eut

plus de rapports avec la langue d'*oc* et les autres langues parlées dans le midi de l'Europe. (Vr VOUEL et VOUEIL.)

OUAILLE et OUEILLE, s. f. brebis mère.

> Y sont allez tos deux póor gardé nou zouailles
> Hé! nou sè'tu paa ben. . . .
> (*Amours de Colas*, p. 9.)

Du roman *ovella*, *oveilla*, dérivé lui-même du latin *ovicula*.

OUCHE, s. f. jardin potager placé dans des terrains clos de murs ou de haies. — Ce mot qui signifiait dans certaines provinces une terre labourable entourée de clôtures et dans d'autres jardin clos planté d'arbres fruitiers sous lesquels on sème des légumes et du chanvre, et qui est usité chez nous dans la seconde acception; dérive du latin *olea*, *olca*, *olcha*, *olchia*, *occha*, *oschia* et *ochia* (car l'on trouve toutes ces versions) de la basse-latinité.

OUCHE A MUSARD, loc. le cimetière.

OUILLAGE, s. m. Se prend en patois et dans le sens du surplus que le vendeur donne en sus de la mesure, (ce que l'on appelle à Poitiers *amendillon*) et le temps que le valet donne à son maître après que son service est terminé.

OUILLER, v. a. c'est remplir une barrique, l'entretenir pleine, et au figuré, *ouiller* quelqu'un, c'est le gorger de nourrriture. L'on dit encore que l'on est ouillé de quelque chose, tant au propre qu'au figuré : *I seu ouillé de thielle soupe, — de sa compagnaie.* Je suis dégoûté de l'un et fatigué de l'autre.

OUILLETTE, s. f. entonnoir. — C'est un vieux mot nous dit le dictionnaire de Trévoux : OUILLETTE, *instrument pour le vin;* mais il ne spécifie pas son usage.

OUMEA, UMEA, s. m. ormeau, orme. Rabelais écrit *ulmeau*; — vient d'*ulmus*.

OUMÉE, s. f. grosseur qui vient quelquefois à la tête des bœufs, causée par la carie d'un os.

OUMEROLLE, s. f. cepée de jeunes rejets d'ormeau.

OUSSILLATE (OUSSIGLLIATE, *ll* mouil.) (Voir NOUSILLATE.)

OUVRATE, s. m. jeune homme.

OUVRÈRE, s. f. petite fille : *V'là t'n ouvrère toute grande.*

P

PABOU, s m. pavot. C'est le coquelicot, et par extension tous les pavots, soit à l'état sauvage, soit cultivés. — Du mot *pavot* par le changement si ordinaire aux Gascons du P ou B en V, et *vice-versâ* ou du latin *pappus*.

PAILLÉ, s. m. meule de paille.

> In jour allant à ses affaires
> Et cachi darrèro in PAILLY
> Gle vit. . . . . .
>
> (*Gente poët.* p. 96.)

Du roman *pailler* ou *palhier* dérivé du latin *palearium* ou *paleare*, d'où le catalan *paller*, le portugais *palheiro* et l'italien *pagliaio*.

PAILLER, v. a. former avec de la paille, et par cathacrèse avec toute autre matière, le siége d'une chaise, d'un fauteuil. — Du roman *palhar*, empailler, garnir de paille.

PAILLON, s. m. L'on désigne sous ce nom et les tas de paille réunis en gros *laudeaux* pour être mieux ramassés par la *fourche-paillère*, et les bottes de paille. Ces deux mots dérivent du latin *palea*, paille.

PAINTAILLER (faire), loc. faire tous ses efforts, tout ce que l'on peut, se fatiguer. Elever une nombreuse famille *fait paintailler*. (Barot.)

PALAINE ou PALÈNE, s. f. grande herbe longue et dure qui pousse dans les bois. De *palea*, paille? Long, dur comme de la paille. Espèce de chiendent des bois. (B.)

PALETTE, s. f. la pelle à feu. L'italien a *paletta* pour désigner le même ustensile de ménage.

PALEYER, v. a. se servir d'une pelle pour jeter de la terre, des pierres, charger une charette, etc.

PALISSE, s. f. haie vive ou sèche. Rabelais écrit *palis* et est plus près de l'étymologie, car l'on désignait sous le nom qu'il emploie et les pieux dont on fortifie les clôtures et les clôtures elles-mêmes. Vient de *paliteum* (basse latinité),

ou de *palicium* que nous trouvons employé dans un arrêt rendu en 1306 par la Cour du Parlement de Paris : « Orta « discordia super eo quod... major justiciando amoverat pa« licium quod Adam Poulet circa domum suam..... fecerat. » (Olim t. 2. p. 480.) — *Paliteum* ou *palitium* signifiant l'un et l'autre clôtures en bois, dérivent de *palus*, pieu.

> Moèty la main su in pau
> Qu'ertoit in la PALICE.
> (*Gente poët.* p. 74.)

La langue romane disait *paliza* pour palissade.

PALISSON, s. m. grande jatte en paille, de forme ronde dans laquelle on place la pâte pour la porter au four. *Paillasso* ou *paillassou* en langage méridional. Ces mots dérivent tous de *palea*.

PALLE, s. f. pelle, instrument de terrassier. — Rabelais écrit *paësle*, tant dans le sens précité que dans celui de poêle à frire. (Voir PÈLE.) Il se sert aussi de notre *palle* comme nous. *Palle* viendrait selon les uns du latin *pala*, espèce d'évantail nous dit Isidore et Papias, et d'autres avec plus de raison le font dériver de *pall*, mot usité dans la Basse-Bretagne pour désigner l'instrument dont nous parlons. Notre patois serait donc la représentation exacte de ce mot qui remonte probablement au celtique. La langue romane, comme la latine disaient *pala*, ainsi que le disent encore les Catalans, les Espagnols et les Italiens.

PALLEBESSE, s. f. pelle-bêche.

PALLEBESSER, v. a. se servir de la pelle-bêche, labourer avec elle.

PALOTER, v. a. peloter du fil, etc.

PALOTON, s. m. peloton de fil, de laine, etc.

PALOUNE, s. f. plante. (Voir PAMPALÈNE.) On donne également ce nom au pigeon ramier, la *palombe* des Pyrénées, du latin *palumbes*.

PAMPAILLOU ou **PAMPAILLY**, s. f. (Voir BOUILLOT.)

PAMPALÈNE, s. f. espèce de tulipe qui pousse et fleurit dans les prés. — A Paisay-Naudouin (Charente), on l'appelle *paloune*. Aurrait-on cru à une certaine ressemblance entre

les feuilles de cette plante et les pampres de vigne, et pampalène viendrait-il de *pampinatus*, qui ressemble aux pampres ? Nous en doutons bien quelque peu.

PANÉ, s. m. panier ; d'autres disent *pené* et même *p'né*.

PANETROLE, s. f. coléoptère de mauvaise odeur qui se tient sous le foin dans les granges, on l'appelle aussi pétrole.

PANNE ou **PONNE**, s. f. cuvier à faire lessiver le linge. D'après Ménage, *panne* serait le vrai mot et pourrait venir de *patulus*. Voici, d'après cet écrivain, son échelle étymologique : *Patulus*, *patulanus*, *patulana*, *pana*, *panna*, panne. Et suivant le Lexicon Calvini, *patulus* dérive de *pateo*, être ouvert, et signifie qui a une large ouverture.

PANTINE, s. f. coeffure de femme qui a remplacé la cornette. Vient peut-être de ce que les espèces de barbes qui composent cette coeffure *pendent* de chaque côté de la figure.

PARACHIN, s. m. le vanneau. Dans la commune de Gournay, on dit papechin.

PARAI, loc. pas-vrai. Par corruption et élision : *pas-vrai*, parai.

PARDELEZ, adv. au-delà. Nous trouvons cette expression employée dans la *Chronique de Du Guesclin*, vers 4297.

Où mont de Cocherel sont venu li Engleiz

. . . .

Et no gent les regardent, qui furent ès marois

Pardelez une haie, où grand fut li destrois.

PARÉ, s. m. longueur de toile que tire le métier du tisserand : *L' tisseron a fait trois parés anneut.*

PARER. v. a. peler un fruit, du latin *parare* pris dans le sens d'apprêter, préparer, d'où le roman, le catalan et l'espagnol *parar* et l'italien *parare*, employés dans le même sens. L'anglais dit aussi *to pare* pour peler et *paring* pour pelure. — Les tanneurs se servent de la même expression pour rendre l'idée de nettoyer leurs cuirs en les ratissant, les raclant.

PARIELLE, s. f. nommée autrement chou de Paris. C'est

la plante désignée par Matthiole dans ses commentaires sur Dioscoride, sous le nom d'*hyppolapathum* et qui est connue dans quelques localités sous le nom de *parelle*, *patience*, *lapais-sauvage*, etc.

PARLANGE, s. m. usité dans les environs de Melle. — Manière de parler, langage. — *Parlange*, façon de parler, trouvons-nous dans Lacombe, avec la date de 980 qui nous paraît bien reculée.

> Noutre PARLANGE est bea
> Coume l'ève le coule.
>
> (LE CHARABIA. — *Mellois* du 24 mars 1861.)

PAROUR, s. m. espèce de peigne ou brosse, fait des jounes tiges de genet ou de bruyères, dont se servent les tisserands pour démêler et encoller leurs fils.

PARPAILLON, s. m. papillon. — Rabelais emploie ce mot qui a une grande ressemblance avec le roman et le gascon *parpaillo*, et presque identité avec l'italien *parpaglione*. — Vient du latin *papilio*.

PARSON, s. m. C'est aujourd'hui une enceinte particulière faite dans une étable, une écurie, pour y placer des animaux que l'on veut soigner séparément : et l'on donne encore le même nom, par extension, aux cloisons qui forment la clôture. — *Parson* ou *parçon*, car nous le trouvons écris ainsi, signifiait autrefois partage, portion, d'où le mot *parsonnier* copartageant si souvent relaté dans les vieux titres. L'étymologie de ce nom est donc comme on le voit, le mot latin *pars*, part, partie, portion. De *pars*, les écrivains de la latinité du siècle de Charlemagne ont fait le mot quelque peu barbare de *parcio* que nous trouvons cité dans le polyptique d'Irminon, t. 2, p. 251 : « Gislevoldus servus et uxor ejus colona nomine Adalindis..... Et socius ejus Gisloinus servus...... prœvi dent porcos de ipsa *parcione*, omnis qui ipsam tenuerint. » Voici comment Ménage établit la descendance étymologique de ce mot : *pars*, *partis*, *partius*, *partio*, *partione*, (Il faut lire *parcio*, *parcione*.) parçon ou parchon. Cette expression était usitée autrefois, comme le prouve la citation suivante :

La (1) mist-on en garnison,
Sarrazins et Juifs y avoit à foison.
Qui avoient lor fort chacun en sa parçon.
(*Chron. de Du Guesclin*, v. 7357.)

Qui avaient leurs forts chacun dans la portion de la ville qu'ils habitaient.

PARSONNIER, IÈRE, PARSOUNÉ, ÉRE, adj. personnes qui ont quelque chose de commun, objets dont la propriété est indivise : *Tout âne parsouné porte in mauvais bât*, dit un de nos proverbes pour exprimer que toute chose indivise est mal soignée. Du latin *partiarius*, d'où le roman *parsonier*, le catalan *parçonner*, l'espagnol *parcionero* et notre vieux français *parcener*, *parçonnier* et *parsonnier*, où peut-être plus directement encore de *parçon*.

PARTAGE A PINGAUT, loc. tout d'un côté et rien de l'autre. — Nous n'avons pu retrouver l'origine de ce proverbe non plus que du suivant qui a la même signification.

PARTAGE DE COURLOURIT, loc.

PARURE, s. f. pelure, ce que l'on a enlevé de la peau des fruits en les parant, *paring* en anglais. (Voir PARER.)

PAS-D'ANE, s. m. le tussilage vulgaire, le *tussilago farfara* de Linné. On appelle cette plante par forme de plaisanterie scientifique, *Filius-ante-patrem*, parce que les fleurs éclosent au printemps, avant que les feuilles ne paraissent. Son nom vulgaire lui vient de ce que ses feuilles sont semblables au pied d'un âne. — Les italiens lui donnent semblablement le nom de *unghia di cavallo*.

PASQUANADE, s. f. plante, la berce-branc-ursine. L'*Heracleum-Sphondylium* de Linné. Du latin *pastinaca*, d'où l'allemand *pastenen* et le polonais *pasternack*. L'italien dit comme le latin.

PASQUE, prép. parce que.

PASSÉE, s. f. petit chemin, sentier, est aussi synonyme de passage : *La passée commune*, pour passage commun.

PASSE-RAGE, s. f. plante, C'est l'iris ou flambe. On attri-

(1) Dans la ville de Bruenecque en Espagne.

bue aux racines de cette plante et c'est l'origine de son nom patois, la vertu de dissiper la rage [illegible]; aussi les bergères dont le chien a été mordu par un animal qu'elles soupçonnent d'être enragé, s'empressent-elles d'en faire bouillir dans un liquide quelconque et de leur en faire manger. Il serait bon de faire à ce sujet quelques expériences.

PATAQUE, s. f. pomme de terre [illegible].

PATER, [illegible] boules de la boue qui s'attache aux chaussures : [illegible]. C'était un terme de vénerie employé dans le même sens relativement aux animaux.

PATIFAGNER, v. n. marcher dans la boue par plaisir; mettre les pattes (pieds) dans la *fagne*.

PATIFORMAT, s. m. semblable, pareil. Trouver son *patiformat*, c'est rencontrer quelqu'un qui vous ressemble.

PATIRAS, s. m. souffre-douleur. Du verbe pâtir.

PATROUILLER, v. n. marcher, piétiner dans la boue. — L'on employait autrefois le mot *patouiller*. Formé d'après Nicot, cité par Ménage, des deux mots *pate* et *touiller*. Voici les expressions du premier de ces auteurs : Patouiller est touiller avec la pate, et touiller signifie mêler confusément avec saleté et ordure. L'on aura plus tard ajouté un R.

PATROUILLET, s. m. grande perche au bout de laquelle sont attachés de vieux linges et dont les boulangers et les personnes qui font cuire, se servent pour nettoyer leur four. (Voir CINCE.)

PAU, s. m. pal, pieu, se dit surtout de ces morceaux de bois aiguisés par un bout, dont les paysans garnissent les côtés de leurs charrettes. — Rabelais emploie indifféremment *pal* ou *pau*. — Vient du latin *palus* en supprimant L.

Si la mort ne l'oguit tué d'in cot de pau.

Rolea divisi, etc.

. . . . to rede qu'em in pau.

Amours de Colas, p. 2.

PAUFOURCHE, s. m. espèce de fourche dont l'un des

doigt est plus long que l'autre et qui sert à porter des fardeaux sur l'épaule. (Voir Fourche-Paillère.)

PAURUC, uco, adj. peureux (Sarlat). Nous trouvons en roman *pauruc*, *paorue*, d'où le catalan ancien fait *paoruch* et le moderne *poruc*, peureux, craintif, poltron.

PAURE, adj. pulmonique. C'est la qualification que l'on donne à un animal atteint d'une affection chronique de la poitrine, quelle qu'elle soit. (Voir Quoti.)

PÈ, s. m. le pied. Du latin *pes*, d'où le roman, le catalan ancien et le portugais *pé*, le catalan moderne *peu* et l'italien *piede*.

PEA (*Pia*), s. f. la peau.

> Gallery va-t-en tête
> Munté [illegible]
> [illegible] de ceu d'une bête
> Et la pea d'in crapaau.
>
> Guillery, p. 28.

PEAUTRAILLE, s. f. vile canaille, vile populace, gens méprisables. Employé par Rabelais et dans la farce de *Pathelin*. C'est un vieux mot aujourd'hui hors d'usage. — Comme l'on a formé *peau* du latin *pellis*, ne peut-on croire que peautraille est dérivé de l'adjectif *pellitus*, *ta*, *tum*, qui signifie couvert de peaux, habillé de peaux.

PÈCHARD, de, adj. poil blanc tacheté de rouge; cheval pèchard.

PÈES, s. m. pois.

PEIGNERAS, s. m. espèce de chardon à haute tige dont les feuilles viennent deux à deux et forment comme un godet autour de la tige où se conserve l'eau de pluie. C'est une variété de la cardère ou chardon de bonnetier; son nom s'explique de lui seul et par l'usage auquel on emploie dans les moulins à foulons, l'espèce cultivée, pour *peigner* les draps, etc. Peut-être en raison de ce, devrait-on dire *peigne-drap*?

PEILLE, s. f. pelouse, grosses touffes d'herbes qui poussent longues et épaisses dans les bois, les champs en jachère, etc. Vient probablement du latin *capillus*, cheveu, dont on

aura retranché la première syllabe : *ca-pillum, pillum*. Les racines surtout ressemblent à une perruque. On lui en donne également le nom de *peille* aux vieux chiffons dont on se sert pour faire le papier; dans cette acception, il dérive du roman *peilla*, guenille, linge, haillon.

PELASSE, s. f. long morceau de peau arrachée, lanière, écorce qui y ressemble. — Formé de *pellis* (peau) à la manière des augmentatifs italiens en *accia*.

PELAT, s. m. mouton qui n'est que tondu. Vient sans doute de pelé. *Pelat* en langage du midi signifie pelé, rasé, chauve. (Lac.)

PÈLE, s. f. poêle à frire. (Voir PALLE.) Palle ou paille est un vieux mot qui, d'après Borel, signifiait autrefois poêlon.

PELER, v. a. L'on dit que l'on *pèle le garouil*, lorsqu'on dépouille la fusée des premières feuilles qui la recouvrent et que l'on relève en aigrette celles qui enveloppent intérieurement l'épi que l'on dénude ainsi, puis on le met en torches.

PELLEBOIS, sobriquet des habitants de la partie de l'arrondissement de Melle qui est la plus couverte de bois, et principalement dans les cantons de Lezay et de Sauzé-Vaussais. On leur donne ce nom, je crois, parce que ces bois qui sont en grande partie plantés en châtaigniers, donnent lieu à une grande fabrication de cercles, genre d'industrie auquel sont adonnés la majeure partie des habitants qui font aussi beaucoup de perches qu'ils pèlent avant de les vendre. Les femmes sont facilement reconnaissables à leur coiffe connue sous le nom de *cornette à bourgnon*.

PELON, s. m. bogue, enveloppe de la châtaigne. Vient sans doute de *pellis*.

PELOUR, s. m. équarrisseur. L'on donne aussi ce nom aux marchands qui vendent des marchandises de mauvaise qualité, qui bien qu'achetées à bas prix reviennent toujours trop cher, et qui par cela même vous ont écorché — *pelé*.

PELU, USE, adj. poilu, couvert de poils, n'est plus guères usité dans le langage, mais sert encore de sobriquet.

PENDOUR, s. m. morceau de bois auquel on suspend par les deux pieds de derrière, le porc que l'on vient de tuer,

afin de le faire refroidir avant de le saler. Les charcutiers appelaient *pendoir* la corde à laquelle ils suspendaient le lard.

PENEILLONS (P'NEILLONS), s. m. pl. chiffons, guenilles. Peut-être du latin *panniculus*, torchon.

PÉNÉTRANT, TE, adj. enfant remuant, tracassier, entreprenant. *Ces enfants sont bien pénétrants.* — Ce mot qui ne devrait s'appliquer qu'aux faits de l'intelligence est employé chez nous pour qualifier les actions du corps.

PENON, s. m. épi de maïs dépouillé de son grain. (Voir AVOCAT.)

PENTECOUTE, s. f. Tous les orchis, à bien peu d'exceptions près, sont désignés sous ce nom, et cela parce que ces plantes fleurissent vers les fêtes de la Pentecôte.

PERCE-JAU, s. m. instrument pour percer les futailles et y placer un *jau*. (Voir ce mot.)

PERCETTE (P'RCETTE), s. f. vrille.

PERCHE, s. f. le timon de la charrue.

PERDRIGEAU (P'RDRIGEAU), s. m. perdreau, en roman *perdigal* ou *perdigos*; en catalan *perdigat*, en espagnol *perdigon* et en portugais *perdigoto*. L'on dit encore, par manière de proverbe, quand quelqu'un achète une chose trop cher : *O l'y dura dos p'rdrigeaux*, — de la perte!

PERE, s. f. poire. (Melleran.) Le roman et toutes les langues néo-latines disaient *pera*.

PERIAL, s. m. le sternum de l'homme.

PERILLE, n. prop. petit Pierre, diminutif à la manière espagnole, *pedrillo* pour *pedro*.

PERILLON, s. m. petite poire, poirillon. (Melleran.)

PERLE, s. f. C'est une plante, variété du fromental, l'*avena elatior* de Linné, que l'on désigne sous ce nom, parce que la racine se compose d'une série de tubérosités blanchâtres disposées à la suite les unes des autres comme des grains de chapelet et dont la forme et la couleur ont une certaine ressemblance avec les *perles*. (Voir AILLOCHES-RULLOT.)

PERSAC, s. m. espèce d'herbe qui pousse souvent dans

les prairies artificielles et dont les épis ronds, fort aigus, percent les sacs, si on veut ramasser la graine, d'où perce-sac, *persac*, car le paysan qui ne connaît pas et se soucie fort peu des classifications scientifiques, désigne les plantes par les caractères qui le frappent le plus.

PESAS, s. m. employé le plus ordinairement au pluriel : *dos pesas*. Ce sont des pois. — Ce mot a une terminaison qui nous porte à le croire tout méridional. — Le provençal dit *pezel et pesou*, pois-légumes, *pesac*, cosse de pois, *pezeau*, champ semé de pois; tous ces mots, ainsi que le roman *peze*, le catalan *pesol* et l'italien *pisello*, dérivent du latin *pizum*.

PETASSER, v. a. rapiécer, raccommoder du linge, des hardes; emporte ordinairement avec soi, une idée de peu de soin, de négligence. — On trouve dans une chanson provençale ces deux vers :

La camisa stouca (déchirée)
Na pas ben SPETASSA.

La chemise déchirée n'est pas bien rapiécée, racommodée. — Petasser s'emploie par extension pour exprimer l'idée de toute espèce de raccommodage, on petasse aussi bien une porte, une fenêtre, un plancher, etc., qu'une chemise ou un pantalon.

PETASSE, ÉE, adj. raccommodé, rapiécé. — L'on emploie encore ce mot dans le sens de garni : *Ciel petassé d'étoiles.* (R.) — Nous croyons que la sagacité de notre confrère est ici en défaut et que *petassé* ne doit pas être pris dans le sens de *garni* mais dans celui de *troué*, c'est comme si l'on voulait dire que la lueur des étoiles passe à travers des trous qui existeraient dans le firmament. En effet, *petasser* et son participe passé employé d'une manière adjectivale, dérivent du roman *pedassar*, boucher des trous avec des chevilles.

PETAT, s. m. pièce, morceau d'étoffe ou de toile qui sert à petasser.

PETÉE, s. f. lignée, famille : *Toute la petée était iqui.* Se prend en mauvaise part.

PETON, s. m. cochon du Limousin tacheté de noir, qui a un air de famille avec le sanglier. (R.)

PETOUNER, v. a. impatienter. Du mot *pitouner*, sans doute, frapper du pied d'impatience. *Petop*, dans le langage familier, signifie un petit pied d'enfant.

PETOUERE, s. m. branche de sureau dont on a enlevé la moelle et dont les enfants se font un jouet au moyen de deux tampons de navet ou de rouches, dont l'un repousse l'autre, étant chassé lui-même par un morceau de bois, ce qui produit un bruit sec, semblable à un petit coup de pistolet.

PETRAQUE, s. f. Dans la commune de Villemain; c'est sous ce nom que l'on connaît la pomme de terre.

PETRAS, s. m. lourdaud, sot, nigaud. Comme dans la chanson :

> C'est un PÈTRAS que je tiens, que je mène
> C'est un pètras que je tiens sous le bras.
> Tu danseras gros pètras du village
> Tu danseras gros pètras avec moi.

Vient peut-être du latin *petra*, pierre, ou de *petrosus*, pierreux, au figuré, dans le sens de lourd, embarrassé.

PETRASSE (être en), loc. être de mauvaise humeur, en impatience.

PETRASSE, s. f. poële percée dans laquelle on fait rôtir les marrons.

PETRASSÉE, s. f. une pleine pétrasse. *Faire la petrassée*, faire cuire une pleine pétrasse de *châtaignes*.

PÉTROLE, s. f. plante, la digitale. (R.) (Vr aussi PANETROLE.)

PEU, s. m. colline, éminence. Vient du mot *podium* dont on a fait PUY, *puech*, *pech*, etc. On ne connaît plus la signification de ce mot dans nos contrées où il a été cependant employé autrefois, comme le prouve le nom de *Peu*, donné entr'autres à un village qui se trouve placé sur la hauteur qui domine le bourg d'Aubigné. En roman *pueg*.

PEUILLE, s. f. (Voir PEILLE.) chaume.

PEURE, v. a. infinitif du verbe pouvoir, formé avec la première personne de l'indicatif présent : *Leve donc thio sac ! Et peure !*

PIALARD, arde, adj. et **PIALON**, adj. des deux genres, personne insupportable par ses plaintes et ses demandes continuelles et répétées. — Demandeur et quémandeur importun. — Vient de *piailler*, que l'on employait autrefois dans le sens de *piauler*, crier en pleurant.

PIARDE, s. f. pioche, instrument en fer pour remuer la terre.

PIARDER, v. a. se servir d'une piarde.

PIARDON, s. m. petite pioche.

PIAULER, v. n. crier, se plaindre en pleurant; en langues romane et catalane *piular*, du latin *pipilans*.

PIAUMER, v. n. se dit des bestiaux qui perdent leur poil : *Ton beu piaume*, perd son poil. — Vient peut-être par analogie et corruption de plumer que l'on prononce *pliumer* (*il* mouil.) pris dans le sens de perdre ses plumes.

PIAUX, s. m. pl. cheveux, poils. — Vient sans doute du vieux français *pau*, pris dans le même sens.

Ses piaux qui sont si dely
De la couleur même
Que le brain de lin bein brey.

(*Gent. poët.* p. 93.)

PIBOLE, s. f. musette, cornemuse, vèze et par extension la clarinette. — Rabelais emploie ce mot.

Mon compagnon Huguet
Répondit de sa PIBOLE.

Noëls (FAULCON.) p 21.

L'on donne également le nom de *pibole* à la coccinelle, appelée ailleurs la *petite bête du bon Dieu.*

PIBOLER, v. a. greffer en flûte. — Nous trouvons les mots pibole et piboler dans une chanson patoise dont nous allons donner le premier couplet :

Au printemps la mère Ajace (bis.)
Fit son nid dans in boisson
La pibole

fit son nid d'après le bois.

Pibolons.

PIC, s. m. Outil de vigneron, bèche à deux pointes. — Ce mot est fort ancien dans nos contrées; car nous le trouvons mentionné à l'art. 137 de la coutume de Poitou (Réformation de 1514): *Si le vassal avait fait labourer ses terres à sa main ou ses vignes à son pic*, etc. Nous l'avons vu depuis mentionné dans un arrêt du Parlement, daté *die veneris ante palmarum* 1312. Le mot y est-il dit, Durand de Val de *uno pic de ferro estimato tribus solidis, etc...* (*Olim*, t. 3, p. 485.) — En roman *pic*, catalan et espagnol *pico*, portugais *picao* et italien *piccone*.

PIC, s. m. oiseau, le piveri. Du latin *picus*. En langue romane *pic*, catalane ancienne *picos*, espagnole *pico* et italienne *picchiobo*.

PICASSER, v. a. marquer, tacheter. (Expression peu usitée en tant que verbe.) De *pica*, pie. — L'on dit plutôt dans nos contrées, dans ce sens, *pigeasser* (voir ce mot), l'un et l'autre dérivé du roman *pichqtar*, tacheter, venant de *piga*, pie.

PICASSÉ, ÉE, adj. percé de trous, comme une écumoire. Une personne qui a eu la variole, par exemple, a le visage *picassé*.

PICHE ou PICHET, s. m. pot en grès ou en terre pour tirer à boire. D'après Borel, ce mot viendrait du latin *picatum*; de *picarium*, formé du grec *bikos*, d'après Ménage; M. l'abbé Rousseau le fait également dériver de ce mot grec. Nous dirons à notre tour, qu'en écossais un pot s'appelle *pig*, que l'on connaît dans ce pays sous le nom de *bicker*, un gobelet d'étain ou de bois qui est en usage dans les classes inférieures; que l'on trouve dans les anciens documens historiques français, une mesure (pour les solides, il est vrai) désignée sous le nom de *bichatus* : *Ducentos triginta et unum bichetos frumenti.* — *Octoginta duos bichetos et unum mortum de ordeo.* (*Olim*, t. 3, p. 1427.) Et enfin, qu'en vieux français l'on disait *pichier*, *pechier*, *bichet*, et en italien ancien *pechero*, pour cruche ou pot.

PICHÉE, s. f. une pleine piche : *Y' ai but avé li, ine pichée d' vin.*

PICOCER, v. a. becqueter, ramasser avec son bec. La poule, les granivores picocent. — Tout le monde connaît ce jeu d'enfant :

Une poule sur un mur
Picoçant du pain dur
Picoci, picoça
Lève la queue et puis t'en va.

PICOT, s. m. tache. *In picot d'encre.* De *pica*, pie ?

PICOTE, s. f. la variole. Employé par Rabelais. — » On appelle ainsi en Poitou la petite-vérole. Vient de *piquer*, parce que le visage est souvent marqué, d'où vient qu'on dit *picoté de petite vérole* : ce que les Toulousains appellent *picoutat*. (Ménage.)

PICOTÉ, ÉE, adj. celui qui porte des marques qu'il a eu la picote.

PICOTIN, s. m. Tout le monde connaît le picotin d'avoine. Mais ce qui n'est pas aussi général, croyons-nous, est ce mot appliqué aux mesures dont les marchands de marée se servent pour apprécier la quantité de coquillages qu'ils vendent. *Un picotin de moules.*

PIEDS-CHAUDS (avoir les), loc. être fier, à son aise. S'emploie encore dans le sens de fin et rusé.

PIFRE, s. m. ail d'une seule gousse. Ail de mars et gros nez. *Ah ! thiau pifre.*

PIGEAU, DE, adj. animal noir et blanc ou rouge et blanc, marqué de taches blanches. En français, on dit dans le même sens un cheval pie. — Pigeau est un des noms que les *bouhiers* donnent à leurs *bus*. De *pica* pie.

Pre l'ozea l'était bea, son corps était pigeault,
Pus grous que l'échardril....

(*Mellois* du 28 avril 1861.)

PIGEAUDER, v. n. La terre est pigeaude, au dire des laboureurs, lorsqu'elle n'est pas complètement *enfondue*, qu'elle est mouillée seulement à la surface. *O n' fait pas bon à sener, o pigeaude.*

PIGEASSÉ, ÉE, adj. de deux ou plusieurs couleurs. De *pica* pie. (V. PICASSÉ.)

PIGE, s. f. outil de tailleur de pierres, armé d'une pointe pour *piger* dans la pierre brute, l'ébourrer. De piquer.

PIGER, v. a. creuser, faire des trous. De piquer.

PIGOUILLE, s. f. perche avec laquelle on pousse un bateau.

PIGOUILLER, v. n. se servir de la pigouille, et encore gratter, piquer fréquemment, à petits coups, avec un objet.

PILET, s. m. tronc d'arbre. Toute la partie qui s'élève droite, dégarnie de grosses branches et pouvant servir en bois d'ouvrage. *Thiau chagne a un bea pilet.*

PILOT, s. m. tas, monceau de terre, de blé, etc. C'est un terme des sauniers qui appellent ainsi les tas de sel qu'ils relèvent sur le bossis de leurs marais salans. — *Pilo*, en langue méridionale, signifie tas, monceau et surtout le tas de grains réunis sur un point de l'aire.

PINATE, s. f. vase en grès dans lequel on place le plus ordinairement de petites provisions de viandes salées. Ce vase a deux anses et la forme de l'amphore antique moins le goulot. Vient de l'italien *pignatta* ou *pignatta* pot ou cruche. Il existe dans cette contrée une illustre maison, celle des Pignatelli qui porte d'or à trois pinates d'azur, les deux en chef affrontées. Ce sont des armes parlantes.

PINCHAUD, s. m. la primevère, (R.) et chez nous le panicaud ou chardon roulant.

PIOULER, v. n. c'est avoir un grêle dans la gorge, un embarras dans les voies respiratoires. Dérive peut-être du verbe *piauler* détourné de sa véritable acception.

PIOUSE, s. f. puce. C'est le mot roman *piuze* dans toute sa pureté. — M. Rondier écrit *pioze*.

PIQUE-GUEUX, s. m. tous les chardons et principalement le chardon étoilé. (Voir SERINETTE.)

PIQUENTEMPS, loc. de mal en pis. *Glle vet piquentemps :* de plus mal en plus mal.

PIQUER (FAIRE) ou simplement PIQUER, loc. et v. a. C'est faire assigner devant un tribunal.

PIQUETTE-DO-JOUR (la), loc. le point du jour, le crépuscule du matin, avant le lever de l'aurore. *Y seu parti dès la piquette do jour.* — En Berry, l'on se sert de la même expression légèrement modifiée. On dit *la pique du jour.*

PIRE ou PIROT, s. f. ou m. le foie des animaux et de l'homme. L'on dit, au figuré, en parlant d'un ivrogne, *qu'il a la pire sèche.*

> Herodea cas que guen soune mot
> Sent tout fret son PIROT....
> *(Poésies de Gusteau.)*

PIRE, s. f. oie. (R.)

PIRON, s. m. oison. *Virer coume in piron fou;* dicton populaire que l'on applique à ceux qui tournent, sautent et dansent sans savoir ce qu'ils font.

> Y vint do labourage
> Auprez de ma maison,
> Pense trouy ine fame,
> I ne treüe qu'in PYRON.
> *(Rolea divisi, etc., p. 88.)*

D'après Ménage, le nom de pire, piron, donné à ces volatilles serait le mot de *Pierre; pierrot, pierron, piron.* « J'ai remarqué plus d'une fois, ajoute-t-il dans ses *Origines de la langue française*, que les hommes ont souvent donné des noms de saints aux animaux; voyez Fouquet, Perroquet, Renard, Sansonnet, Guillemot, etc.

PIROTE, s. f. l'oie femelle.

PISCANE, s. f. (Voir GUICHOIRE.)

PISCANTINE, s. f. mauvaise boisson, mauvais vin. — Employé par Rabelais. — Ménage croit que ce mot peut dériver de *piscantina*, en sous entendant *potio*, comme qui dirait breuvage de pêcheur.

PISTOLE, s. f. dix francs. Ce mot s'est maintenu comme monnaie de compte : 10, 20, 30 pistoles, 100, 200, 300 francs.

PITANCE, s. f. viande, ration, ce que l'on mange avec

son pain. *Pidance*, en Berry, *pitanza* en roman et en espagnol, *pitansa* en catalan, *pitança* en portugais et *pietanza* en italien.

PIVRY, s. m. C'est le nom que l'on donne au *Geargea*, à la Forêt-de-Tessé (Charente.)

PLACE (PLLIACE *ll* mouil.) l'aire, le plancher ou le pavé d'une chambre :

I jugeay ben une fouès la PLACE.

(*Gente poet.*)

PLACRER (PLLIACRER *ll* mouil.), v. a. jeter avec force quelque chose de mou contre un corps dur : *I vas t' plliacrer thielle fagne pre la goule*, — *contre thio mur. Plliacrer* se prend encore dans le sens de flatter. Peut-être du verbe grec *plazô* qui signifie tout à la fois et inventer, imaginer, feindre, faire semblant, simuler, ce qui est bien le propre des flatteurs; et encore, enduire de... Cette double signification que nous trouvons dans ces deux verbes, pourrait faire croire à la vérité de notre supposition. Bien que l'on puisse dire que plliacrer, flatter, vient de *placere*, plaire, *piacere* en italien et *aplazer* en espagnol, et que pris dans le sens de jeter, il dérive de plaquer, plliaquer, plliacrer.

PLACREUR, EUSE (PLLIACREUR *ll* mouil.), adj. celui ou celle qui flatte. — L'adjectif n'est employé que dans ce sens.

PLANCHON, s. m. planches en général et le plancher d'une chambre.

PLANCHOUNER, v. a. garnir de planches, faire un plancher : *I ai fait planchouner thiélle chambre.*

PLANTAR, s. m. branche de peuplier, de saule ou de tout autre arbre ou arbrisseau qui prend de bouture. L'on dit aussi *planton*, celui-ci dérive de l'italien *piantone*, plant, rejeton, l'autre du latin *plantare*, planter.

PLANTE (PLLIANTE *ll* mouil.), s. f. signifie exclusivement dans nos campagnes, du plant d'aubépine, etc., acheté pour faire des haies vives, destiné à être planté.

PLANTI (PLLIANTI *ll* mouil.), s. m. tenue de vignes, ce que dans d'autres parties du Poitou l'on connaît sous le nom de *fief* : *Ol y a l' pllianti dans la coumune d' Loubillé.*

PLIATRELLE (PLLIATRELLE *ll* mouil.), maladie, anhémie; le symptôme dominant est la diminution du volume du ventre. L'on dit alors que l'animal est *plliat coume ine latte.*

PLEINE, s. f. (Voir COUTRA-PAROUR.) ainsi nommé parce qu'il sert à *aplanir* le bois.

PLESSIS (PLLIESSIS, *ll* mouil.) s. m. haie sèche. — Ce mot dérive évidemment de *plectæ*, *plaxitia*, *pleisseicia*, *plesseia*, d'où le roman a fait *playssa*, sorte de clôture formée avec des perches ou des baguettes entrelacées en forme de claje. Dans le Perche, on désigne les haies vives sous le nom de *plessis*. — Plus tard, cette expression a signifié par extension, non plus la clôture en elle-même, mais les terres renfermées dans son enceinte. D'après le dictionnaire de Trévoux, ce mot signifierait maison de plaisance et viendrait d'après Cambden, de *a placendo*. Ducange et F. Scaliger le font venir avec beaucoup plus de raison de *plaxitium* ou *pleisseicium*.

PLIOGER (PLLIOGER, *ll* mouil.) v. a. ployer, courber. — *Thielle branche est trop grousse a n' plliogera pas.*

PLUMAIL, s. m. c'est le fouet de l'aile des oies, dont nos ménagères se servent pour aider à l'action du balai, lorsqu'elles sont dans leurs jours de nettoyage. — Rabelais emploie ce mot dans le sens de volatile. — Plumail vient de plume ou du latin *plumatilis* qui signifie fait de plumes. En langage du midi, *plumal*.

POCHÉE, s. f. un sac rempli de grains : *Ine pochée de froument.* — *Aller à la pochée*, se dit du chasseron qui parcourt la campagne pour ramasser les sacs de grains que les pratiques ont à faire moudre. C'est ce qui s'appelle *donner la pochée*. — Ménage fait dériver *poche*, sac de grains, de l'anglais *pocke;* pourquoi, au contraire, ne serait-ce point l'anglais *pocke* qui viendrait de poche, combien d'autres emprunts, cette langue qui n'est qu'un composé, n'a-t-elle pas fait à la notre ?

POISSANT, TE, adj. puissant dans le sens de grand, de gros. Se dit encore dans celui de fort et vigoureux — usité autrefois dans le sens de *potens*.

Bon amy, y perdirent maint soudoyer POISSANT
Et menestrel aussi. . . . . .

Nous dit Cuvelier en parlant de la mort de Du Guesclin.

(*Chron. de Du Guesclin*, v. 73.)

POI, POY, adv. peu. *In poy*, un peu.

Pr' aver my in POY de fumy
Contre ly.

(*Gente poët.* p. 16.)

Usité autrefois comme dans ce vers du roman de la Rose :

Moult est POY de tels amants.

POIRASSE, s. f. poirier sauvage. Sauvageon que l'on plante pour greffer.

POIRÉ, s. m. plante dont le fruit ressemble assez bien à une poire, et dont le toucher rend les mains très amères. Elle vient en abondance dans certains terrains de la commune de Loubillé. Dans la commune de Paizay-Naudouin, on lui donne le nom de *Ratelet*. Dans le Berry, l'on donne ce nom à l'aristoloche-clématite. Est-ce la même plante que celle de nos contrées?

POIRICHON, s. m. (V. PERILLON.) On donne surtout ce nom aux petites poires qui viennent dans les haies, aux *étranglliards*.

POITRAILLE, s. f. (V. PEAUTRAILLE.) Nous trouvons cette expression dans Lacombe avec la même signification.

POITRIGNER, v. a. pétrir dans ses mains, manier salement, d'une manière dégoûtante.

POMPILON (POMPIGLLION, *ll* mouil.) ou POPULON, s. m. le peuplier. Du latin *populus*.

PONET, s. m. toton, jeu d'enfants, et tout individu de petite taille. Quant à cette dernière acception, ne dérive-t-elle pas de *poney*, petit cheval, qui vient de l'anglais *pony*, bidet, criquet, etc.

PONTIF, IVE, adj. peureux, ombrageux. Ne se dit guères que de la *chevalerie*. Usité surtout commune de Lusseray, canton de Brioux.

POOTE, POOTE, POOTE, loc. manière d'appeler les canards.

POQUETON, s. m. petite portion, petite quantité que l'on peut mettre dans sa poche : *In poqueton de chataignes.* — Ce mot doit dériver de poche et existe en anglais comme verbe et substantif : *pocket dictionary.*

PORNIER, s. m. porte-dîner; vase en ferblanc formé de deux compartiments qui s'enchassent l'un dans l'autre et dont on se sert pour porter la soupe et le dîner à ceux qui travaillent au loin dans les champs. Contraction de *porte-dîner*, por—ner, pornier.

PORTAU ou **POURTAU**, s. m. portail; s'entend aussi bien de la baye que des portes : *Ferme dono le ou les portaux.*

PORTEMENT, s. m. santé, comment on va : *J l'ai rencontré et i li ai d'mandé l'portement.* — Le patois a fait un substantif du verbe *porter* pris dans le sens de cette salutation banale que l'on s'adresse quand on se rencontre : comment vous portez-vous? — Usité dans le Berry.

PORTOUR, s. m. pièce de toile longue et étroite, attachée au cou des moissonneurs et qui leur sert pour porter le blé qu'ils coupent : *O faut deux portours pro faire la gearbe.*

POTAGES, s. m. pl. les légumes, les plantes potagères en général. Champ semé en *potages.* — Usité en Berry.

POTÉE, s. f. un plein pot. *Ine potée d' salé.*

POTELAGER, v. a. c'est remuer, tourner une chose, la mettre à sa place; potelager quelqu'un c'est être plus fort que lui.

POTELINER, v. a. c'est manier avec précaution. Poteliner un enfant, c'est lui donner les soins que comporte son jeune âge. — Ces deux verbes qui ont le même radical, affectent l'un et l'autre deux terminaisons italiennes. Le premier, celle en *accio*, donnant l'idée de quelque chose de grossier, de repoussant : *fanciullo*, enfant, *fanciullaccio*, gros, sale, vilain drôle. En *ino*, marquant au contraire une certaine grace, délicatesse, gentillesse : *fanciullino*, joli petit enfant.

POTELOUBE, s. f. la renoncule des prés; patte de loup, d'après la remarque que la feuille représentait assez bien l'empreinte du pied de cet animal.

POTET, s. m. vase en faïence qui sert au même usage que le pichet. — Employé par Rabelais. — Il y a un dicton populaire qui prétend que :

> Ol' est le POTET qui est cause
> Qu' la dalle do cou s'arrose,

Bien entendu que ce sont les ivrognes qui assurent ces choses-là. — Si pichet vient du grec *bikos*, pourquoi *potet*, son synonyme, son frère, ne dériverait-il pas de la même langue, de l'adjectif *poteos*, qu'il faut boire. En effet, ce que contient un potet est destiné à être bu, et l'on aura appliqué au contenant ce qui concernait le contenu. Cependant l'on pourrait trouver cette étymologie dans le verbe latin *pote*, *potare*, boire. Les Romains avaient une déesse *Pota* qui présidait aux exploits des buveurs.

POTIN, s. m. vase en cuivre, pourvu d'un anse ou d'une douille où l'on met un long manche et qui sert, entre autres usages, à vider la lessive sur le linge. — Son nom dérive sans doute du métal dont il est fabriqué, métal connu sous le nom de potin.

> . . . . . . Porte icou POTIN.
> — (*Amours de Colas*, p. 36.)

POTIRON, s. m. champignon. (R.)

POU, s. f. (Voir POUR.) frayeur, peur ; du latin *pavor*. — Usité à St-Maixent et dans les environs de Melle. — Chez nous, on dit *pour*, ce qui est plus rapproché de l'étymologie.

> Mais n'ai-je pas moin' gas, I ne sais ja si frâle.
> (*Mellois*, du 28 avril 1861.)

POUAIL, POUEIL, POUIL, s. m. poux, *peoïl et peoillet*, pou et petit pou en langue romane.

POUDRE, s. f. jeune cavalle. (R.) — Rabelais écrit *poultre*, en mettant entre parenthèse et par forme d'explications : ainsi nomment-ils, (les Poitevins) une jument non encore saillie. — Ronsard dit *poutre*, comme dans ces vers :

> Pourquoy comme une jeune POUTRE
> De travers guignes-tu vers moy ?
> (Liv. IV des ODES et la 27e.)

Et au liv. XI *des Amours*, dans une chanson :

De toutes parts, les POUTRES hennissantes.

L'orthographe de Rabelais se rapproche davantage de l'étymologie *pullitra*, mot latin qui, comme le fait remarquer M. l'abbé Rousseau, dérive lui-même de *pullus*.

POUÈ, s. m. puits; et point comme dans ces vers de la *chanson de Guillery :*

La branche n'était POUÈ forte
Et Guillery cheusit.

Du côté de Tillou l'on dit pouâ—puits.

POUFFIN, s. m. bluet. (R.) (Voir BOUFFONS).

POUGNAGE, s. m. garnitures d'une ferme et principalement les charrettes, charrues, harnais, etc. Usité du côté de la commune de Chérigné. — Ce mot vient peut-être du verbe *empouiller*, garnir, ensemencer une terre. Du verbe, l'on aura fait le substantif *pouillage*, puis *pougnage*, car il y a bien moins de différence dans la prononciation que dans l'orthographe de ces deux expressions.

POUGNASSE ou POUGNON, s. f. petite fille. — Du mot *pougne* ou du latin *pugnus*, poingt; — pas plus grosse que le poingt.

POUGNE, s. f. le poignet et par extension, force. *Avoir bouna pougne* signifie serrer, tenir fortement, être fort du poignet. — Prononciation italienne, *pugno*, poingt, du latin *pugnus*.

POUGNÉE, s. f. de chanvre, de lin, signifie une petite javelle de l'une ou de l'autre de ces plantes, dont la grosseur est telle que l'on peut l'embrasser d'une seule main : *I ai deux cents pougnées de charbe.* — Au moyen-âge, l'on comptait aussi par *fascium*, dérivé de *fascis* et d'où le français a créé faisceau : *Solvit de lino fascium unum.* (*Polypt. d'Irminon*, t. 3, p. 287.)

POULAINE ou POULINE, s. f. pouliche, jeune cavale. — C'est le mot *poulain* féminisé, lequel dérive ou du latin *pullus* ou du grec *pôlos* ou du diminutif de ce dernier, *pôlion*.

POULATRON, (*â* long.) s. m. petit poulet, poulet maigre et étique, tout l'opposé de la poularde.—Du latin *pullastra*.

POULICHOUX, OUSE, adj. ombrageux, peureux, chatouilleux, facile à émouvoir. — Se dit également des hommes et des animaux. — Ce mot ne viendrait-il pas de *pouliche* pris dans le sens général de jeunes chevaux. L'on sait que ces jeunes bêtes sont en effet le plus souvent ombrageuses et faciles à effrayer.

POUME, s. f. pomme.

POUMERASSE, s. f. Sauvageon de pommier que l'on plante pour greffer.

POUR, s. f. peur. De *poor*, *peor* ou *paour* qui étaient usités dans notre vieux français, lesquels dérivent du latin *pavor*. Le roman et toutes les langues néo-latines (sauf l'italien) avaient conservé cette expression sans modifications sensibles.

POURIN, s. m. fumier. (R.) Du mot *purin*?

POUVRE, s. f. poudre, poussière, du latin *pulvis*, *pulveris*. En roman *polvera*.

POUVRER, v. n. faire de la poussière : *o pouvre*. Du latin *pulverare*, d'où le roman *polverar*, réduire en poussière.

POUVROUX, OUSE, adj. peureux. (Barot.) Du roman *pavoros*, *paoros*, d'où le catalan *pavoros*, l'espagnol et le portugais *pavoros*, l'italien *pauroso*. En vieux français l'on disait *peoros*.

POUZE, s. m. sarment que l'on a rogné en taillant la vigne. — De pousse?

PRA, (*â* long.) s. m. morceau de bois qui s'emmortaise dans le forçar et sert d'aiguille à la charrue. On donne encore ce nom à une pièce de bois qui s'attache au timon de la charrue ou de la charrette, et à laquelle tire les bœufs de devant quand on attelle à quatre.

PRANTURE ou PRONTURE, loc. peut-être, par hasard, par avanture. — Nous croyons qu'il est formé de la contraction de ces deux derniers mots : par avanture, pravanture, pranture. — Pronture est une corruption.

PRASSE, s. f. le moineau. *Prasse ramigère*, le moineau buissonnier. Vient du latin *passer* par métathèse. L'on a dit autrefois, en vieux français, *passe*. (Voir le 20[e] Rondeau de

J. Marot, et le psaume 104 de Cl. Marot.) L'on dit *passe* et *epasse* dans le Berry, *paisse* en Anjou, *passere*, *passera* en italien. Le roman avait *passer*, *passera* et *passerat*.

PRE, prép. par ou pour, selon le sens de la phrase. Dans le premier il dérive de la préposition *per*, par métathèse, dans le second c'est *pro*, en changeant l'E en O. — *Vins done pr'iqui.* — *Ol est pre te qui ou-z-ai fait.*

PREBIN (PR'BIN), s. m. provin, branche de vigne que l'on couche pour former un autre cep. Du latin *propago*, d'où le roman *probage* et *probainamen*, provin et propagation. L'on dit encore dans le midi *proubaino*.

PREBINER, v. a. provigner, faire des *prebins*.

PRECARRER (se), v. pr. se prélasser, flâner. — L'on dit dans le langage familier et dans le même sens, que *l'on se carre*.

PRÊCHER, v. n. dire, parler, et principalement dans le sens de parler beaucoup.

PRÉCIOTÉ, s. f. chose rare, curieuse, *ol est ine précioté*; se prend aussi, quelquefois, dans le sens ironique. L'on dit encore *garder en précioté*, pour dire précieusement, avec soin. — Le français qui a l'adjectif précieux, manque du substantif.

PREDÈQUE, adv. pourquoi. « Ol est *predèque* i ai y'lu métou fare ine rigourdaine. » (*Mellois* du 24 mars 1861.)

PRELUCHER (se) (P'rlucher), v. pron. se passer la langue sur les lèvres par convoitise, ou après les repas par gourmandise. Le chien se p'rluche en regardant manger son maître. Du latin *Perlicio* allécher, c'est en effet quand on est alléché que l'on se *p'rluche*.

PREMELOGE, adj. des 2 gen. hâtif. Des cerises, des poires, etc., *premeloges*. Au figuré, l'on dit d'un enfant qui est venu au monde avant les neuf mois révolus depuis la célébration du mariage *qu'il est in premeloge*. (V. PRIME.)

PRENURE, s. f. C'est la présure pour faire prendre le lait.

PREQUÉ, adv. pourquoi. C'est la conjonction interroga-

tive italienne *perche*, par métathèse. (En italien *perche* se prononce *perqué*.)

PRÉSAITIER, s. m. le pêcher qui donne le persais. Dans le midi l'on se sert encore aujourd'hui pour dire pêcher, du mot *persegüié*, *presseguié*, comme il se disait autrefois encore en roman; le catalan a *présseguer* et le portugais *pesseguiero*. En grec pêcher se disait *persea*.

PRESSAIS, s. m. pêche qui ne quitte pas le noyau. Du latin *persicum* en sous entendant *malum*, pomme de Perse, nom que les romains donnaient aux pêches en général. — *Presegá*, pêcher, disait la langue romane. — Dans le Berry, on les appelle *parsais*.

PRESIL, s. m. persil.

PRICI et PRIQUI, adv. par ici et par là. « Or bain quond tot fut amassi deçay, delay, PRIQUI, PRICI, veci voeni in presonnage bain abilly. (*Gente poët.* p. 62.)

PRIME, adj. des deux genres, de primeur, précoce, hâtif. (Voir PREMELOGE.) Un jardin est prime lorsqu'il donne des primeurs. — Une année a été prime, lorsque les récoltes ont été mûres avant l'époque habituelle. — Du latin *primus*, d'où la langue romane avait fait *prim*, le catalan disait de même, l'espagnol et le portugais, *primo*.

PRINGUER, v. n. éprouver une sensation vive, désagréable ou douloureuse. *Le fret pringue*. — Dans les environs de Melle on dit *prinquer* :

Le vent était PRINQUANT.
(*Mellois* du 28 avril 1861.)

Le vent était piquant. — De *pungere?* piquer.

PRINGUETTE, s. f. pincette. (Melleran.) Le mot *pringuette* dérive du verbe pringuer, comme pincette de pincer.

PROU, adv. assez, suffisamment, trop : *Ol y en a prou.* Dans le patois de la Savoie, le mot *preu* a la même signification (*Presse* du 13 septembre 1858.) et selon un auteur, il nous serait venu de cette contrée. L'auteur du glossaire des œuvres de Rabelais, dans les œuvres duquel, *prou* est employé fréquemment, prétend que c'est un mot béarnais. Mé-

nage le fait venir de *probè*. Quant à nous, nous nous contenterons de constater que le roman disait *pro*, *pron*, *prou*, que le catalan dit *prou* et l'italien *prò*.

PRUNOLLONS, s. m. pl. jeunes rejets de prunier.

PRUNOU (gâteau), s. m. galette sur laquelle on a étendu avant de la mettre au four, une marmelade faite avec des pruneaux secs. L'on dit aussi *prunis*.

PUES, s. f. les piquants du chardon et en général toutes les épines, les dents des rateaux, des peignes.

PUON, s. m. (Voir PUES.) Le provençal dit *puo* dans le sens de pointe.

Q

QCLIABON, (QCLLIABON *ll* mouil.) s. m. charbon enflammé.

> . . . . . . Austout le petit Moise
> I sacquit in QCLIABON pre éponter l'ozea.

QUARRE, v. a. querir, chercher : *Va donc quarre le pain.* Ce mot qui ne s'emploie presque plus, n'est usité qu'à l'infinitif. Vient du vieux mot français *querre*, chercher, demander, lequel dérive du latin *quærere*.

QUARRE, s. f. querelle, dispute. (Voir CARRE.) L'anglais emploie encore aujourd'hui le mot *quarrel* dans le même sens, ce qui pourrait donner à croire que ces deux expressions pourraient être sœurs. Dérive du roman *carays*, dispute, querelle.

QUARTE, s. f. les trois mois de la Saint-Jean à la Saint-Michel qui, en effet, composent la quatrième partie de l'année.

> I m' remembre ine fet, ol était pre la CARTE.
> (IN PINZAN. — *Mellois* du 28 avril 1861.)

QUEDEINCHE (faire le ou la), loc. feindre une indisposition, être malade. (B.)

QUEDENANT, adv. combien, plusieurs, une grande quantité.

QUENAILLE (Q'NAILLE), s. m. petit enfant, ou grande personne agissant en enfant : *Qu' t'es donc q'naille.* — S'employait autrefois en mauvaise part : *O sont d' mauvaises quenailles,* (*Gente poët.* p. 6.) dit un paysan en parlant des gens-d'armes. — L'on trouve quenaille dans les Discours, etc., de Bonaventure des Périers (p. 198.) et M. P. Lacroix, lui donne le sens de canaille.

QUENÉE (QU'NÉE), s. f. ahan, gros soupir, effort. *Pousser ine forte qu'née*, un fort ahan, un gros soupir.

QUENER (QU'NER), v. n. faire un effort, pousser un ahan en faisant quelque chose. — Le Geindre *quène* en pétrissant la farine. — Se dit aussi du cri que font les petits enfants quand ils s'ennuient, ou quand ils souffrent. C'est probablement une corruption du vieux mot *chesmer* ou *chemer* (prononcez kemer et vous serez bien près de notre patois), qui se disait précisément des enfants qui ont du chagrin, du dégoût, ou quelque mal inconnu. *Chesmer* vient de *gemere.*

QUENEUILLE, s. f. quenouille, couneille en Berry.

QUENEUSSONCE (Q'NEUSSONCE), s. f. connaissance.

> Jamez de quiou bea jeut, n'en arié queneussonce.
> (*Rolea divisi*, etc. p. 122.)

QUENEUTRE, v. a. connaître.

QUÉRIR, v. n. chercher. *Va le q'ri*, le chercher. De *quærere.*

QUESSOTTE, s. f. (Voir COUSSOTTE.)

QU'ÉTO, loc. réponse interrogative signifiant qu'y a-t-il? Que voulez-vous ? Qu'est-ce ? — *Eh! Jean?... Qu'éto?*

> QUESTO ? n'avé vou point incor tot debagouly.
> (*Gente poët.* p. 26.)

QUEUE DE RENARD, s. f. (Voir BLÉ GLAMOT.)

QUEUGNE, s. f. coup, le plus souvent ces bosses que les enfants se font à la tête en tombant. En Berry, l'on dit *beugne* dans ce sens et *gueugné* pour signifier un coup qui laisse une trace profonde.

QUEUGNER (SE), v. pr. se donner un coup, se faire une

bosse à la tête. En Berry, l'on dit *gueugner* pour blesser, donner un mauvais coup. — Ce mot ne viendrait-il point de *cogner?* — Dans le patois Messin, *cugnie* signifie frapper, taper, maltraiter.

QU'HOURE, adv. quand. — *Qu'houre vendra-t-il?* — M. l'abbé Rousseau fait dériver cette expression du latin *quâ horâ*, à quelle heure. Ce mot est roman, car nous le trouvons employé dans les poésies des troubadours. Nous citerons pour exemple ce vers de Thibaut de Blison comte de Champagne et de Blois, vivant au milieu du XIIe siècle :

Kouas oura fin ver my ta cruoutà.

QUIAU, IELLE, celui, ceux-là. (Voir THIAU.)

QUIEU. (Voir THIEU.)

R

RABALLÉE, s. f. une très grande quantité : *Ol y avait toute ine raballée d' monde.*

RABALLE, s. f. morceau de planche muni d'un manche qui s'adapte au milieu et dont on se sert pour ramasser le blé qui est éparé dans l'aire, le *raballer en in pilot.*

RABALLER, v. a. ramasser le grain avec la raballe; s'entend aussi dans le sens de traîner dans la boue un objet quelconque, le salir, l'abîmer. — En provençal, *rabailla* c'est ramasser des objets de peu de valeur, etc.

Soun païre cridavo d'estrasso (haillons.)
Faute de vouler trabaillà
Sa maïre anavo RABAILLÀ
De fais de bosc à la campagno.
(CUL-DE-JATTE.)

RABALOUS, s. m. étranger de mauvaise mine qui parcourt les campagnes. — Le sens donné à ce mot est probablement un souvenir de la signification donnée à l'expression provençale *rabailla*. L'on aura dit d'abord *rabalous* pour désigner ces cordonniers, ces chaudronniers ambulants, ces colporteurs qui vendent, échangent, brocantent de menus

objets, et sont en général, peu favorisés de la nature au point de vue de la physionomie, et par extension, à tous ceux qui rodent ainsi de villages en villages.

RABANAIS ou **RABANEA** (Rabania), s. m. plante dont la feuille et la graine ressemblent à celles du radis, et qui certaines années couvre les champs ensemencés et étouffe les céréales en herbe. — Moutarde des champs. (R.)

RABATER (*à* long), v. n. faire du bruit, frapper; secouer : *Que rabâte tu donc à thielle porte?* — Rabaster signifiait autrefois faire un tapage épouvantable et vient d'après Ménage, du grec *rabattein*, faire du bruit, frapper; cet écrivain prétend en outre, qu'en Poitou, comme en plusieurs autres provinces, l'on appelle *rabats* les morts, les esprits qui reviennent; nous ne leur avons jamais entendu donner ce nom, dans la partie que nous habitons, du moins.

RABE, s. f. rave. Du roman *raba*, dérivé du latin *rapa* ou *rapum*. — Ce mot *rabe*, signifie également le molet de la jambe. — Nous ne voyons guères d'étymologie possible, à moins que l'on ne trouve une certaine ressemblance entre cette racine et cette partie du corps humain.

RABETTE, s. f. colza ou navette. Du roman *rabetta*, petite rave. La racine de la rabette affecte, comme chacun sait, la forme d'une rave.

RABINÉE (donner ine), loc. donner une façon, un labour à des plantes, un champ, etc., et au figuré aller voir quelqu'un : *Y irai v' donner ine rabinée*, j'irai vous voir.

RABOUA ou **RABOUAIE**, s. m. pluie d'averse, courant d'eau produit par une pluie torrentielle, le débordement subit et de peu de durée d'un petit cours d'eau. Du roman *raber*, ravager, entraîner, usité dans le sens des dégats causés par les eaux, ou de *rabeq*, *rabey*, *rabeh*, courant d'eau, torrent; tous ces mots ayant pour radical *rap*, dérivé du latin *raptus*.

RABOYAN ou **RABOYON**, s. m. (Voir RABANAIS.)

RACASSE, s. f. nom que les gens de la campagne donnent aux ouvriers des villes. (B.) Du roman *raca*, rosse?

RACASSERIE, s. f. ce qui ne vaut guère, racaille, se dit de l'homme et des animaux. — Du roman *raca.*

RACER (se), v. pr. s'accroupir, dissimuler la hauteur de sa taille, se faire le plus petit que l'on peut.

> Igll se racit dans in coin
> Glle se faset pas pus grous que le poingt.
> (CHANSON NOUVELLE.)

RACHE (*â* long.). s. f. Ce mot qui signifie la lie du goudron, est employé pour exprimer ce dépôt épais que l'huile laisse dans les vases dans lesquels elle a séjourné longtemps.

RACHÉE, s. f. giboulée. *Les rachées de mars.* En langue romane, l'on disait *rach*, comme synonyme de *rai*, rayon, soleil. Les giboulées de mars surviennent souvent au moment où le soleil brille. Peut-être est-ce de cette opposition que les paysans ont donné le nom de *rachées* aux averses si fréquentes du printemps.

RACHEPORT (vent de), loc. le vent de l'ouest; celui qui règne dans nos contrées pendant les temps pluvieux, celui qui nous amène, nous porte les *rachées.*

RACLE ou **RAQUE**, adj. des deux genres, ras. Racler, dit le dictionnaire de Trévoux, c'est passer une règle sur le boisseau pour en ôter le grain qu'il y a de trop, c'est ce que nous appelons raser (voir ce mot). *Racle* doit venir du verbe racler et *raque* est une corruption de racle.

RACLÉE (RACLLÉE *ll* mouil.), s. f. (Voir FROTTÉE.)

RACQUE ou **RAQUE**, s. f. Ce mot a diverses acceptions. L'on appelle de ce nom une rosse, un Rossinante, d'où l'on a fait sans doute la locution *faignant coume ine racque.*

> Le savont . . .
> Et qu'ol est peure in piau
> Qu'in sot pardit sa RAQUE.
> (LE CHARABIA.—*Mellois* du 24 mars 1861.)

Du roman *raca*, rosse, bête maigre. Quant à celle *puer coume la raque*, nous ne savons trop d'où la faire dériver, disons seulement qu'en provençal, *raca* signifie vomir et *raquo* une mare, un amas d'eau bourbeuse, qui en effet, exhale le plus souvent des vapeurs peu odorantes.

RACREMER et **RECREMER** (R'CREMER), v. a. rappeler à la mémoire, recommander : *I t'racrème d' faire toun ouvrage avant d' partir.*

RACREMER (se), v. pr. se rappeler, se ressouvenir.

RAFISTOLER et **SE RAFISTOLER**, v. a. et pron. Rafistoler quelque chose, c'est le réparer; se rafistoler, c'est se mettre en meilleur état, tant au physique que pour sa position de fortune, etc., c'est le vieux mot *afistoler*, employé par Rabelais, mais avec la signification d'enjôler, tromper, etc. Dans le Berry, on dit *rafistoiller* et *rafistoller*, pour réparer, raccommoder ses affaires.

RAGOUILLAGE, s. m. cuisine à longue sauce et de mauvais goût.

RAILLE-CHEIN, loc. jeu de chiens, railleries de chiens qui finissent souvent par des coups de dents : *Quand les enfants s'amusent o finit souvent en raille-chein.*

RAINE, s. f. grenouille, et surtout ces petites grenouilles vertes qui se tiennent sur les arbres : *les raines chantons ce ser, ol est signe de bea temps pre demain.* Du latin *rana*, d'où le roman a fait *rana* et *rayna*, l'espagnol et l'italien *rana*. (Voir GUEURNEUILLE.)

RAIRE ou **RAYER**, v. n. luire, rayonner; se dit surtout de la lueur de la lune et des étoiles. Du latin *radiare*, d'où le roman *rajar, raiar* et *rayar* et le catalan *rajar*, rayonner, briller. Le vieux français disait *rais* ou *ray*, rayon.

RAISINETTE ou **RASINETTE**. s. f. La vigne sauvage et les petites grappes qu'elle porte, dont quelques personnes se servent pour faire du verjus. Le premier dérive du français *raisin*, le second du roman *razain* d'où *razinet* petit raisin.

RALE, adj. des deux genres. Rare. *Ol est râle*, c'est rare. du diminutif *rallus* formé de *rarus*.

> Tunicam RALLAM, tunicam spissam.
>
> (PLAUTE.)

RALLE, s. m. squelette, *ralle de cheval* pour exprimer la maigreur de l'animal. (R.)

RAMALE, s. des 2 genres, animal qui, par des vices cachés ou par défaut de conformation, est impropre à la reproduction de son espèce. Le latin avait le mot *ramale* pour signifier la branche inutile, le gourmand que l'on retranche à un arbre, ne pourrait-on croire que notre expression patoise n'est que ce mot pris au figuré.

RAME, s. f. ramée, branche. Du latin *ramus*, rameau, branche, et de là le roman *ram* et *rama*.

RAMÉE, s. f. grande pluie; averse, pluie d'orage. Dans certaines communes l'on prononce ramoïe.

RAMIA, s. m. espace pris dans un plus grand. Se dit surtout des blés qui, semés inégalement, ont poussé avec plus de force et d'abondance dans certaines parties d'un champ. *Mon bllé est bein à ramia.*

RAMIGEAU, s. m. haie vive remplie de ronces. *In grou ramigeau* est un endroit touffu, plein d'épines, où l'on ne peut passer. Dérive ou du mot français *ramée* ou directement du latin *ramus* branche, rameau, ou plutôt de *ramusculus* son diminutif, exprimant l'idée d'un fourré composé de petites branches.

RAMIGER ou **RAMISSER**, v. n. faire un petit bruit en grattant. Celui qui fait peu d'ouvrage, qui fait le paresseux, *ramisse*. Le vent *ramisse* en soufflant. Cette troisième acception dérive évidemment de *ramus*, rameau, ou de ses dérivés (V. RAMIGEAU.), pour exprimer le bruit du vent à travers le feuillage, et est l'origine de la première qui s'explique en prenant l'expression au figuré, quant à la seconde...?

RANCHE, s. f. ridelle. D'après Lacombe l'on disait *effranches* au XIII[e] siècle. Nous aurions donc simplement supprimé les trois premières lettres, *eff—ranches*.

RANDE, s. f. sillon. Se dit surtout des vignes pour lesquelles ce mot est le plus fréquemment usité. Vient sans doute de rang.

RANDON, s. m. impétuosité, rapidité; se dit de la marche.

> Courons d'in grand RANDON
> Vers quiou petit poupon

Qui crie sur la paille
Dans do chetiz drapeas.
(*Noëls* (Faulcon), p. 35.)

Ce mot était français autrefois comme le prouve la citation suivante :

Glesquin, qui connestable étoit,
. . . .
Avoit gens d'armes en abondance
Q'estoient o le Roy de France
Quant les choasit, de plain RANDON
Il va des ploier son pennon :
(*Libvre du bon Jehan duc de Bretaigne*, v. 2, 145.)

Là, droit envers Poitiers s'en vont par le zablon;
La proie et le bestail, dont il y ot foison
Ont pris a eslever et mainent de RANDON;
. . . .
A Poitiers sont venu en fuyant de RANDON
A Chando fu conté cette perdicion.
. . . .
Sa trompe fist sonner a son cor de laiton
Et Englois sont couru aux armes de RANDON.
(*Chron. de Du Guesclin*, v. 18,931, etc.)

Aujourd'hui, ce mot est toujours précédé du verbe aller : *Eh thio gas, il y va d'in randon!* il y va d'un courage. En espagnol, on dit aussi *de Randon*, et en italien *de randone*. — Ce mot était également usité en langue romane.

RANQUIN, s. et adj. mas. celui qui traîne la jambe en marchant : *Avance donc pauvre ranquin*. Du roman *ranqueiar, ranquejar*, d'où *ranquejar* en catalan et *ranquear* en espagnol; boiter.

RANTAIE, adv. probablement. *I arons bein incore de l'aive, rantaïe.* (R.)

RAPAILLER, v. a. grappiller, ramasser ce qui reste dans une vigne après la vendange ou dans les arbres fruitiers après la cueillette. Vient du roman *rapar*, prendre, enlever, ravir, ou du provençal *rabaillar*. (Voir les vers du Cul-de-jatte cité à l'article RABALLER.)

RAPAILLEUR, EUSE, adj. celui ou celle qui rapaille.

RAPETASSER, v. a. raccommoder, ravauder, rapiécer. — Se prend en mauvaise part. — D'après les uns, du latin *raptare*; du grec *raptein*, d'après les autres; du mot *pièce*, selon Ménage; et selon nous, fréquentatif du verbe *petasser*. (Voir ce mot.)

RASE, s. f. morceau de bois pour passer sur le boisseau plein de grains et faire tomber ce qui dépasse les bords. De *rasus*, participe du verbe *radere*, racler. En effet, en passant la *rase*, on racle et le grain qui est au-dessus des bords du boisseau et les bords du boisseau.

RASER, v. a. passer la *rase*. (Voir ce mot.)

RASIS, s. m. portion des murs d'un bâtiment qui *rale*, qui touche à la charpente.

RATE, s. f. (Voir CARREAU.) Les paysans prétendent que ce balonnement du ventre provient d'une enflure de la rate.

RATELET, s. m. l'épine dorsale. — Passez la main sur le dos d'un individu maigre et décharné et vous comprendrez la portée et le pourquoi de cette expression.

RATELET, s. m. (Voir POIRÉ.) plante.

RATIN, s. m. les rats, les souris et autres animaux *ejusdem farinæ*.

RAT-LIRON, s. m. le lérot de Buffon. En espagnol, le loir s'appelle *liron*.

RATOUÈRE, s. f. ratière. En portugais *ratoeira*.

> Alon Bescherel assaillir
> . . . .
> Touz les traictres qui dedans sont
> . . . .
> Attrapés en la ratouère.
>
> *Libvre du bon Jehan duc de Bretaigne*, v. 716, etc.

RATOUILLÉ (être tout), tout trempé d'eau, tout mouillé, sali et plein de boue.

RATOUILLER, v. a. mouiller, tremper, salir par l'eau, la boue, etc. L'on disait autrefois *touiller* pour salir, tacher. Ratouiller doit être considéré comme un augmentatif.

RATOUILLER (se), v. pr. (Voir RATOUILLER.)

RAUDER, v. n. Les premiers sons que produit un petit

enfant qui essaie sa voix. — Les Gâtineaux raudent en conduisant leurs charrettes ou leurs charrues. — Peut-être du grec *razô*, aboyer, crier après quelqu'un? — Dans la seconde Coutume de Charroux, éditée par M. de la Fontenelle, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, (année 1842, p. 449.) il est parlé du droit de *rodage*, que le traducteur explique comme un droit sur les transport par charrettes. Ne serait-ce point là, l'origine du mot *roder*, espèce de chanson que crient les Gâtineaux lorsqu'ils conduisent leurs bœufs? (Rondier.)

RAVAGEOUX, s. m. celui qui fait tort à ses voisins, qui abîme leurs récoltes, anticipe sur leurs terres, etc.

RAVALURE, s. f. plant de vigne que l'on a taillé pour la première fois. Du verbe *ravaler*, employé par La Quintinie dans le sens de diminuer par la taille la hauteur des arbres ou des arbustes.

RAVAUD, AUDE, adj. se dit des animaux quand ils sont en chaleur.

RAYER, v. n. (Voir RAIRE.)

REBEÇCA (faire un), loc. faire muette. Se dit d'un champ. (Voir MUETTE.) Nous ignorons l'origine de ce singulier dicton que nous n'avons, du reste, entendu qu'une fois dans la commune d'Aubigné.

REBINER (R'BINER), v. n. regimber, ne faire qu'en grommelant ce qui vous est commandé. Ne se dit guères que des enfants, des domestiques ou des ouvriers. L'on appelait autrefois *rebineurs*, ceux qui se rétractaient de choses dites devant la justice. L'anglais a le verbe *repine*, signifiant se plaindre, être fâché, et le substantif *repiner*, celui qui murmure; par le changement si fréquent du P en B, l'on a notre expression patoise.

REBINER (se), v. pr. se regimber, se refuser à faire ce qui est commandé ou ne le faire qu'en grommelant.

REBOUFFER (R'BOUFFER), v. a. repousser, renvoyer, détourner : *Thielle étanche a fait r'bouffer l'ève qui v'nait à mon pré.* — Peut-être du roman *rebotar* ou *rebottar*, repousser.

REBOUTET (R'BOUTET), s. m. farine de 3e qualité, recoupes. — Nous trouvons dans Lacombe (t. 2), *rebulet*, farine dont on a ôté la fleur.

REBOUTRER, v. a. montrer, instruire, du verbe *boutrer*, d'où :

REBOUTROU, s. m. maître d'école, instituteur.

RECALER (R'CALER), v. a. donner des forces : *thiau cot d' vin m'a joliment r'calé.* Doit venir dans ce sens du verbe *recaleo*, se réchauffer. (Voir CALER.) L'on dit encore *r'caler* un fossé, pour en approfondir le plat-fond, le nettoyer, le curer.

RECALER (se), v. pr. se reposer, reprendre des forces en mangeant ou buvant. — L'on dit encore au figuré, *se r'caler* pour se mettre à son aise, améliorer sa position.

RECEVRE, v. a. infinitif patois du verbe recevoir. C'est la forme romane *recebre*, en changeant le B en V.

RECHALER (se), v. pr. se refroidir, se rebuter d'une entreprise, la particule RE, employée dans un sens privatif. C'est le verbe *caler*, avec l'interpollation de l'H.

RECHANER (R'CHANER), hennir : *Les j'ments r'channent.* Pourrait venir de *recanere*, chanter en répétant le chant. Le hennissement du cheval est, en effet, la même émission de voix, plusieurs fois répétée.

> Dames, veeilleez me canchon REKANNER

dit Jehan Baillehaus, dans une chanson.

> Nul chevaux ne hennit, ne nul mul ne RECAIONE.
>
> (ROMAN DE DOON.)

En Berry, l'on dit *rechanner*, braire, *erchanner*, hennir.

RECHEUGNON, ONNE, (R'CHEUGNON), adj. se dit des enfants qui ne font que criailler, qui sont de mauvaise humeur, ont l'air maussade.

RECHEUGNOUNER (R'CHEUGNOUNER), v. n. criailler, pleurnicher, se dit des enfants : *Qu'avant-vills donc, n' fasont que r'cheugnouner, aneut.* Corruption, sans doute, du verbe rechigner.

RECHIVER (R'CHIVER), v. n. retomber, faire une rechute

RECHIVURE (R'CHIVURE), s. f. rechute.

RECIE, s. f. heure de faire collation, de faire le second repas. Vient du verbe *recœnare*, sans doute. M. l'abbé Rousseau écrit *ressie* et lui donne la signification de soirée. D'après le dictionnaire de Trévoux, *recie* dériverait du latin *ratio*, d'où le français a fait ration. Nous préférons l'autre étymologie qui nous paraît plus naturelle.

RECOULER (R'COULER), v. a. passer la filasse au *chevalet*, seconde opération que l'on fait subir à la *cherbe* quand on la braye. Du verbe *recolere*, revoir, repasser, refaire un travail.

REÇUNER, v. n. faire son second repas, la collation. De *recœnare*. — Montaigne écrit *ressiner* et Rabelais *reciner*.

RECURER (R'CURER), donner le premier labour. (Voir DEBEGER.)
dans une maladie : *All' a r'chivé, a s'ra pire que l' premier cot.* De *recidere?*

REFAIRE, v. n. remanger quand on vient de terminer son repas. Si un étranger entrant chez vous accepte votre invitation et mange, vous vous remettez à table avec lui, *vous refaites.*

REFREDIR, v. n. se dit des juments, anesses, vaches, etc., de toutes les femelles d'animaux en général, lorsqu'elles refusent l'approche du mâle, qu'elles ne sont plus *en chaleur.* Le roman avait comme notre patois, le mot *refreydir*, mais pour exprimer l'idée de sensation de froid.

REFREDISSURE, s. f. sous cette expression, comme sous celles d'échauffure, de sang-glacé (voir ce mot), les paysans désignent indistinctement une maladie interne de l'homme, du cheval et du bœuf; c'est tantôt une pneumonie, une *anthérite*, une gastrite; tantôt une méningite ou une maladie adynamique du sang, mais dans ce dernier cas, l'on dit plutôt que *son sang paurit su li.*

REGANE (R'GANE), s. f. rigole que l'on creuse dans les champs ou les prés pour faire écouler les eaux. (Voir ALGUIÈRE.) De l'italien *rigagno*, ruisseau.

RÈGE, s. f. le creux du sillon; l'on dit aussi une *rège de vigne* pour un rang. Vient du latin barbare *rega*, que l'on trouve art. 10 du capitulaire *de Villis : Ut majores nostri....., rega faciant;* ou de *roga* que l'on trouve dans une charte de Louis-le-Débonnaire, ou de *riga*, si souvent cité dans le Cartulaire de St-Père de Chartres, le Polyptique d'Irminon et autres documents de la même époque. *Facere rigam* ou *rigas*, dit B. Guérard dans les prolégomènes de ce dernier ouvrage, c'est faire les labours. Nous ne suivrons point cet éminent critique dans les nombreux et intéressants détails dans lesquels il entre sur les différentes significations données à cette expression du moyen-âge, ceci nous entraînerait hors de nôtre sujet, nous terminerons cet article en disant que dans plusieurs provinces, autrefois, et peut-être encore aujourd'hui, l'on disait *raie* ou *roye* pour rège comme nous le comprenons, que l'anglais appelle *ridge* et *rig* et le patois du midi *rego*, un sillon.

REGNOCHER, v. n. rire beaucoup pour rien, ricaner en se moquant. — Augmentatif du verbe *rire*.

REGOULER (R'GOULER), v. n. vomir. Ce verbe est français dans le sens de rassasier jusqu'au dégoût; le sens que nous lui donnons pousse le dégoût jusqu'à ses dernières limites, au vomissement.

Y me couchy su in ban
Ou y RIGOULY juqu'au talan.
(*Gent. poët.* p. 34.)

Ill a tant bediut qu'o l'a fait r'gouler, dit-on d'un ivrogne. Dans le patois messin, on dit *rigouler* pour couler, ruisseler, et nous trouvons dans Lacombe (t. 2.), *regala*, vomir après son repas.

REGUEGNOUNER (R'GUEGNOUNER), v. n. (Voir RECHEGNOUNER.)

REGUIGNON (R'GUIGNON), s. m. (Voir RECHEUGNON.)

REJET (R'JET), s. m. jetée d'un fossé. Du latin *rejecta;* du verbe *rejicere*, jeter, rejeter près ou derrière soi.

REJITER (R'JÎTER), v. n. vomir, extension du sens du verbe rejeter; en effet, ce que l'estomac ne peut garder, il

le *rejite*. Du latin *rejicere*, dans le sens de *rejectio*, *vomitus*, d'où le roman avait fait *gittar*, rejeter, vomir, mot commun, sauf quelques modifications, à toutes les langues néo-latines.

RELICHER (R'LICHER), v. n. Cette expression se comprend mieux qu'elle ne peut s'exprimer. Vient par réduplication du verbe lécher, pris dans le sens le plus absolu, de ne vouloir rien laisser, de tout consommer par gourmandise.

RELICHEUR, EUSE (R'LICHEUR), adj. ne s'emploie guère qu'au masculin; gourmand, ivrogne, parasite. Nous trouvons dans Lacombe (t. 1 et 2), les expressions suivantes qui sont évidemment les radicaux de notre patois : *lecheoxs*, lécheur, *lechière*, *louccor*, parasite, lèche-plat. *Licheur*, en patois berrichon.

RELOGE, s. f. orloge. *Ol est quatr' heures au r'loge.* — C'est la pure expression romane, d'où le catalan a fait *rellotge*, l'espagnol, *relox*, le portugais, *relogio* et l'italien *orologio*. Ce mot se trouve fréquemment cité dans nos poésies patoises. Nous ne citerons pour exemple que l'inscription qui se lisait sur la cloche de la grosse-horloge de la ville de Poitiers :

> Quiou-qui quou RELOGE a fait foaire
> Ol' est in moaire noumé Boilève
> A cause que les pouvres geans
> Gne sçaviant a quo l'heure glle diniant.

REMBERTE, s. f. plante qui vient dans les jardins et les vergers; on l'appelle aussi *roberte*.

REMEMBRER (se), v. pron. se souvenir, se rappeler. — L'ancien français comme le roman avaient également cette expression, et l'ancien catalan disait *remembrar;* l'italien dit *rimembrare* et l'anglais *rememberer*.

REMEUIL (R'MEUIL), s. m. le pis de la vache, de la chèvre, etc. — Ce mot viendrait-il du grec *reuma* qui, s'il signifie rhume, a aussi le sens de fluxion, d'endroit tuméfié, d'écoulement? ou du roman *remueyll*, *remoil*, humidité.

REMOUILLÉE (R'MOUILLÉE). s. f. Par un temps de pluie, quand on voit poindre encore d'autres nuages à l'horizon,

l'on dit : *v'là encore ine r'mouillée*, un nuage qui va nous mouiller de nouveau. Du roman *remuyeill* ou *remoil*.

REMOUILLÈRE (R'MOUILLÈRE), s. f. terrain argileux qui retient l'eau : *Thiau champ a ine r'mouillère*. Dans le Berry, on dit simplement une *mouillère*. (Voir REMOUILLÉE.)

REN-A-RACQUE, loc. rien du tout.

RENARD (écorcher le), loc. se dit des ivrognes qui vomissent le vin qu'ils ont pris en trop grande quantité : *T'étais bé sou hier au ser, t'écourchais l' renard*. D'après le dictionnaire de Trévoux, cette locution était autrefois usitée.

RENARDS, s. m. pl. chevilles de bois qui servent à attacher les coues (queues) à la sole de la charrue.

RENARÉ, ÉE (R'NARÉ), adj. fin, rusé, défiant. — Vient sans doute du mot renard.

RENONCIER (R'NONCIER), v. a. Nous ne mentionnons ce mot que tout le monde comprend, que pour faire remarquer qu'il est plus rapproché de l'étymologie *renuntiare*, que la version française *renoncer*.

RENOTER (R'NOTER), v. n. murmurer, faire des observations à voix basse, d'un ton fâché et de mauvaise humeur. Vient sans doute du roman *renos*, signifiant querelleur, d'où le languedocien a fait *renous*, dérivant peut-être de *renus*, *renutus*, refuser (au propre) en faisant de la tête un signe négatif.

RENOTEUR, EUSE (R'NOTEUR), adj. celui ou celle qui renote.

REPANER (se) (R'PANER), v. pr. se reposer, se refaire, respirer après une longue course ou un travail excessif : *R'pane te donc, t'es esbaffé*. Se dit encore au figuré dans le sens de refaire sa fortune qui périclitait. De *pannus?* drap, étoffe ; dans cette seconde acception, et à l'appui de cette opinion, nous présenterons le vieux verbe dépaner, dépouiller, déchirer.

REPOUSSOUR (R'POUSSOUR), s. m. morceau de bois qui tient à l'oreille du versoir, lequel entre dans un trou pratiqué dans la perche et au moyen de plusieurs trous dont le

r'poussour est percé, on fait ouvrir ou fermer l'oreille, de manière à faire plus ou moins verser la terre que l'on laboure.

REQUÊTER (se) (R'QUÊTER), v. n. regimber, se défendre de faire quelque chose, s'y refuser. Du verbe *queror*, se plaindre, protester contre, précédé de la syllabe *re*, prise dans le sens fréquentatif et augmentatif tout à la fois?

RÈSE ou RÈZE, s. f. se prend quelquefois pour *rège* (voir ce mot). Ch. Estienne, dans son *Seminarium* (p. 34), se sert de cette expression, voici ses termes : *Metare arbores aut vineas est disponere, et certis mensuris atque etiam ordinibus serere : vulgus nostrum vocat reonner ; nam ordines ipsos appellat des reons et interordinia des reses, solum autem ipsum* le gueret. L'on voit par ces termes, quel était le sens que l'on attachait au XVI[e] siècle à notre mot *rèse*. L'on dit encore la *rèze* pour la ruelle du lit.

RESOLI (R'SOLI), s. m. haie sèche, clôture en branchages entrelacés et soutenue par des pieux. — Vient sans doute du latin *rete*, ou plutôt de *retiolum*, son diminutif, signifiant tout à la fois et filets de pêche et ouvrage tressé. — D'où le français a fait *rézille* et l'italien *reticella*.

RESPECT (sauf vot'). Locution employée par le paysan, quand s'adressant à quelque personne qu'il considère d'une condition plus élevée que la sienne, il parle de choses ou d'objets dont il pense que le nom est malsonnant ou peu convenable.

RESSOUNÉ, s. m. « veut dire repas sonné pour la seconde fois. Dans maintes fermes, on sonne ou corne pour appeler les ouvriers des champs à la collation, au deuxième repas. » (IN PINZAN. — *Mellois* du 9 juin 1861.) Nous croyons notre étymologiste dans l'erreur. (Voir REÇUNER.)

RETAPÉ (être), loc. être bien habillé, bien vêtu. (B.)

RETAPER, v. a. faire une réponse sans réplique. (B.)

RETINTON, s. m. petit reste. Ne se dit guères que dans cette phrase : *J'ai un r'tinton de mal à la tête.* — De *retinere, retentus, a, um.*

RETUBLIE (R'TUBLLIE *ll* mouil.), s. m. (Vr ETUVAILLAUD). Nous trouvons dans Lacombe (t. 2.), *restéuble*, chaume.

REVILER (R'VILER), v. n. se dit du fœtus des juments, etc., quand elles sont pleines et qu'on l'a senti remuer, mais, par une anomalie de langage assez singulière, l'on ne dit pas j'ai senti reviler le fruit de ma jument, l'on applique cette expression à la mère elle-même et l'on dit : *Thielle j'ment est r'vilée.* L'on dit encore pour exprimer les crues des sources, quand l'hiver, ou à la suite de grandes pluies, elles commencent à couler : *les eaux r'vilent.* — Ce mot serait-il une corruption du mot *réveiller?* le second sens ne s'y opposerait pas, mais le premier?... Du mot *vita*, vie, peut-être. Ce qui pourrait donner quelque apparence à cette supposition, c'est que l'on emploie aussi ce mot dans le sens de la phrase suivante adressée à une personne guérie d'une maladie dangereuse : *Te v'la donc, pauvre r'vilé.*

REVOLINER (R'VOLINER), v. n. se dit du vent, dont le souffle se brisant contre des obstacles s'enlève en tourbillons. — Le provençal dit *revoulun* et l'italien *remolino* pour tourbillon. D'après le dictionnaire de Trévoux et Boiste, *revolin*, qu'ils définissent un violent tourbillon de vent, l'action du vent qui réfléchit d'une voile sur une autre, serait une expression très française. Il est à regretter dans ce cas, que le verbe ne puisse pas prendre également droit de cité. — Du latin *revolvere*, d'où le roman avait fait *revolinar*, duquel tous ces mots dérivent.

RIBE, s. f. plante. A Sauzé-Vaussais, l'on connaît sous ce nom une plante à graine oléagineuse qui pousse quelquefois en si grande abondance dans les blés de mars, qu'elle en étouffe une grande partie. (Voir SERBE.)

RIBENIT, adj. se dit d'un enfant maladif, de mauvaise santé, de mine souffreteuse.

RIBOULER (se), v. pron. se rouler de soi-même : *Et fais donc attention min fail, ta manche de ch'misole est toute riboulée sus ton bras.* En Berry, l'on aurait dit *toute à riboulons.*

RIBOUTTE, s. f. bâton dont un des bouts forme comme tête. C'est le *penbas* des Bretons. *Riboule*, si nous en croyons

Lacombe, était en usage aux XIIe et XIIIe siècles et signifiait bâton plus gros à un bout qu'à l'autre, massue.

RICANDER, v. n. braire ; l'âne, la mule ricandent.

> Gle se mettit à RICANDAIE,
> A sautaie et à gambadaie.
>
> (*Mellois* du 29 janvier 1861.)

Nous croirions que *ricander* a la même origine que *rechaner* (voir ce mot), et que l'un et l'autre viennent du latin *recanere*, si l'on peut, toutefois, donner le nom de *chant* aux cris discordants de maître Aliboron et de son aimable famille.

RICOINES, s. m. pl. contes en l'air, histoires qui n'ont pas le sens commun.

RICOINER, v. n. tenir des propos qui n'ont ni queue ni tête.

RIFAUT, s. m. raves et radis. Du latin barbare *riflare*, écorcher, dit le docteur Cordier, dans sa brochure sur le patois Messin, la saveur de ces racines est âcre et cause au palais une très forte sensation. »

RIGEAIL, s. m. racines des mauvaises herbes qui se trouvent dans les champs, surtout celles qui traçent.

RIGEALLIOUX, OUSE, adj. champ, terre remplie de racines. — A Gournay, l'on dit *rigioux*.

RIGOURDAINES, s. f. pl. bourdes, anecdotes plaisantes, etc.

RIGUENIT, adj. (Voir RIBENIT.) Ce mot vient peut-être du grec *riknos*, voûté, courbé, ridé, cassé, vieux.

RIMER, v. n. brûler légèrement en parlant d'un rôt ou d'un ragoût qui prend à la casserole. Du latin *rimari*, d'où le roman avait fait *rimar*, rissoler.

RINGE, s. m. nourriture prise par les ruminants. L'on dit par exemple, qu'un bœuf *rend le ringe*, quand il *rejite*.

RINGER, v. n. ruminer, du verbe *ringere* qui signifie tordre la bouche, croiser les machoires, ce que font les ruminants quand ils *ringent*.

RINGER (se), v. pron. corruption de s'arranger, se mettre en ordre, en état : *Allons Piarre, vins donc? — Tout à*

l'heure, y m' ringe; je me nettoie, je m'apprête, je m'habille, je m'arrange.

RINGUE, s. m. nom du rouge-gorge, aux environs de Saint-Maixent. (R.) — Dans une partie de notre contrée, *ringuet* signifie petit, nous croyons que *ringue* en dérive.

RINGUET, s. m. petit. (Voir CROQUET.)

RIORTE, s. f. hart, lien de verges tordues pour attacher un faisceau, un fagot.

RIORTER, v. a. attacher quelque chose, ou battre quelqu'un, un animal, avec une riorte.

RIORTON, s. m. petite branche, scion, le plus souvent de chêne ou d'ormeau, que l'on tord pour faire des riortes.

RIPACERIES, s. pl. des deux genres. On désigne sous ce nom peu élégant, les bourgeassons et les damioches.

RIPE-RAPE (à la), loc. jeter quelque chose à la *ripe-rape*, c'est le jeter à la volée.

RIPÉE (faire la), loc. c'est glisser sur la glace.

RIPER, v. a. et n. Dans le sens actif, l'on dit *riper des feuilles*, ce que l'on appelle ailleurs *erucer*, détacher les feuilles des branches (des ormeaux surtout, pour les moutons) en les serrant fortement de la main droite que l'on ramène à soi. Dans le sens neutre, on dit *riper* pour glisser sur la glace, pour s'amuser comme le font les enfants : *Où étais tu drôle? — Y ripais, donc!* Ou glisser en marchant sur un terrain humide, en pente, un parquet ciré, par exemple, etc. *Y ai ripé et y seu cheute.*

RIPPE, s. f. espèce de moutarde des champs ou de navelette sauvage. (R.) (Voir SERBE et RIBE.)

RISSOUNER, v. n. (Voir REÇUNER.) (R.)

RIVAU, s. m. petit ruisseau. (Sauzé-Vaussais.)

ROBIN, NE, adj. poil tirant sur le rouge. — Ne se dit que des mules ou mulets. — De *rubeus*, rouge.

ROI-BERTAUT (ROI-B'RTAUT), s. m. le roitelet et le troglodyte, en latin *regaliolus*.

ROILLE, s. m. mouton qui a été mal castré, mais qui, bien qu'impropre à la reproduction, poursuit les brebis; sa viande est de qualité inférieure.

ROLER, v. a. retrousser en roulant : *role donc la manche de ta ch'misole... role ben thiau lit...* retourne bien les draps sous le matelas. L'on dit encore au figuré *roler* dans le sens de rassasier. (Voir GUEDER.)

ROLER (se), v. pron. manger beaucoup d'une chose que l'on trouve de son goût. (Voir se GUEDER.) Le gourmet se *role*, le gourmand se *guede*.

ROLON, s. m. morceau de bois qui assemble deux chevrons, pour faire une échelle, un ratelier, etc.

ROMPIES, s. m. pl. lambeaux de laine qui se détachent lors de la tonte des moutons. (V^r BOURGLLIONS, ECOUAILS.) Du latin *rumpere*, *rumpo*, *is*, briser, rompre.

ROMPRE, v. a. battre le blé que l'on a frein. (Voir ce mot.)

RONDE, s. f. ronce.

RONDIN, s. m. L'on désigne sous ce nom tous les grains *ronds* tels que la garobe, la vesce, le vesceron, le cumin, etc., etc.

ROQUER, v. a. mâcher. Ce mot ne viendrait-il point du bruit que font les chevaux en mangeant, en faisant *roqueter*, choquer leurs dents les unes contre les autres.

ROUAN, s. m. ornière, en Berry, *rouin*; *rouain de car* : ornière de charrette. (Lacombe t. 2.)

ROUCHE, s. f. plante ; c'est l'iris des marais, *iris-pseudo-acorus* de Linné.

ROUCHE (être), loc. être enroué. (V^r ENROUCHER.) De *raucus*, *a*, *um*, enroué, d'où le roman *rauc* ou *rauch*, le catalan *ronc*, l'espagnol *ronco*, le portugais *rouco* et l'italien *rauco*.

ROUE, s. f. demi-cercle que forme le grain en retombant dans l'aire, quand on le jette au vent pour le nettoyer.

ROUGER, v. a. ronger. L'on dit par manière de locution : *rouger l' billot* pour ronger son frein. — Une personne de notre connaissance étant à la foire de Melle, entendit un domestique qui disait à son maître : *Ve savez qu'étais ben vu dans la maison voure y allais?... Eh bein, igll me fasiant* ROUGER *l' billot...* C'est à dire qu'il faisait la cour à une fille

et qu'il avait un rival qui était mieux vu que lui, ce dont il enrageait.

ROUGET, s. m. os duquel on a ôté la viande ; pomme ou poire dont il ne reste plus que le cœur, dont on a mangé (rongé) toute la chair.

ROUILLER LES YEUX, loc. tourner les yeux de côté et d'autre, d'un air mécontent, furieux. — Cette locution que le dictionnaire de Trévoux déclare à juste titre abusive, est pourtant fort ancienne, car nous la trouvons citée dans la *Chronique de Du Guesclin*, comme le prouve les citations suivantes :

> Et quant li rois (1) l'oy, tous li sans li mua
> Il a estraint les dens, les yeux ESROILLIEZ a.
> De grant air qu'il ot, sa barbe détira.
> (V. 7892.)

> Et quant Bertran oy de ceci la tenure
> A ROILLIER ce print et a levé la hure.
> (Var. du v. 19,691—19716.)

ROUILLOUX (bouillon), s. m. eau dans laquelle on a fait cuire les boudins et qui a pris une couleur de rouille qui n'est nullement appétissante, ce qui n'empêche nombre de personnes de s'en servir, et même de l'aimer beaucoup.

ROUJON, s. m. petit ver de couleur rouge et presque microscopique qui se tient sur la remberte. Il s'attache à la peau dans laquelle il pénètre et meurt, non sans avoir causé pendant plusieurs jours, une demangeaison fort cuisante. C'est la lepte des entomologistes, son nom patois lui vient soit du verbe *rouger*, soit de sa couleur rouge.

ROUMAIL, s. m. oppression causée par *ine refredissure*, un rhume. (Environs de Melle.)

> Oh ! qui dissit, mon p'tit, tu vaux don qui m'érale.
> Qui soubre mon burin, qui prin-je le ROUMAIL.
> (*Mellois* du 28 avril 1861.)

Vient sans doute de *reuma* qui en grec signifie rhume, d'où le roman a fait *reuma* et *rouma*. Le catalan, l'espagnol

(1) Le roi D. Pedre apprenant l'arrivée de Du Guesclin, en Espagne.

et l'italien *reuma* ou du roman *raumat*, râle, râlement, dérivé de *raucus*, enroué.

ROUMIA, s. m. laryngite, rhume (V. ROUMAIL.)

ROUTE, s. f. En patois ce mot est pris comme un diminutif lorsqu'il est employé dans des phrases comme celle-ci: *Suis donc les routes, o t'abr'gera.* Les sentiers qui traversent les champs ou les prés, etc. L'on donne encore ce nom à la rège, au creux qui existe entre chaque sillon.

ROUTIE, s. f. (ou très-long.) La *routie au vin* est un spécifique que nos paysans emploient dans toutes leurs maladies, bien qu'il leur soit souvent fatal.

ROUTIN, s. m. diminutif de route prise dans le sens de sentier. *Passe donc par thiau routin.*

ROUZONS, s. m. pl. les Rogations. Du roman *roazo* contraction de *rogazó*.

ROYOUR ou ROYOUX, s. m. lieu où l'on fait rouir le chanvre. Rutoir, de l'allemand *roten* pourrir et rouir.

RUCE, s. f. plante. C'est celle connue dans nos contrées sous le nom de serbe. (Villefagnan-Charente.)

RUELLES, s. f. pl. les roues de l'avant-train de la charrue. C'est un diminutif. Signifiait aussi autrefois les roues d'une charette.

> .... Ine charette à chyvau
> Qui avet tro, quatre RUELLES
> Osi ronde que do ecuelles.
> (*Rolea divisi, etc.*, p. 11.)

RUETTE, s. f. pour ruelle. *La ruette do lit.*

RULLOT, s. m. plante. (V. PERLE.)

RUSSE, s. f. roupie. Avoir la *russe* au nez. (R.)

RUSSE, s. f. oiseau. Le rouge-gorge. (V. BISE.) Nous ne pouvons nous rallier à l'opinion d'un Pinzan (*Mellois* du 14 juillet 1861.) qui se demande si cet oiseau, du nom duquel il recherche l'étymologie, n'a pas été trouvé sujet à cette roupie qui orne si persévéramment les nez septentrionaux. Ceci n'est qu'une mauvaise plaisanterie. Nous croyons aussi

pouvoir rejeter le mot *rus*, campagne, tous les oiseaux l'habitent. Nous nous réunissons à notre vénérable collégue M. Rondier, pour la faire dériver de *russus* ou *russeus* roux. L'on dit par manière de dicton qu'à la Ste-Luce les jours allongent d'un pas de russe.

S

SABARON, s. m. escarpin, chausson en cuir qui ne couvre que le coude-pied. Les Grecs donnaient le nom de *sarabara* aux bas et chaussettes que portaient les Perses et celui de *karbatiné* à une chaussure grossière. Notre mot en viendrait-il ou ne serait-ce point une corruption de *savaton* dont s'est servi Rabelais? — Dans le midi l'on dit *saba* pour tanner le cuir et l'on appelle un savetier *sabrenas*, (Lac.) et en roman, soulier se disait *sabata* ou *sabato*... que choisir?

SABAROUNER (SE), v. pron. chausser ses sabarons.

SABE, s. f. la sève du bois et des plantes. Les Anglais dise *sap*.

SABER, v. n. Ce verbe a deux signcations différentes. On le prend 1° dans le sens de *caller*, se détacher, en parlant de l'écorce qui se détache facilement du bois. *Quand la sabe monte le bois sabe.* — 2 Dans celui d'éprouver une sensation vive et douloureuse. *Les mains me sabons* (de froid). *La goule me sabe* pour avoir mangé ou bu quelque met trop assaisonné, une liqueur trop forte. — Il est employé au figuré dans ce ce vers :

> Le bec me SABE fort, et la goule me jappe,
> I nou peu puz teni, ol est fat, o m'échappe.
> (*Rolea divisi, etc.* p. 121.)

Vient du latin *sapere* sentir, éprouver, dans sa seconde acception; quant à la première c'est le mot *sabe* (sève) dont on a fait un verbe.

SABIA-BIELLE, adj. sot, niais.

SABON, savon. Du roman *sabo* dérivé du latin *sapo*. Le catalan dit aussi *sabó*, l'espagnol *xabon*, le portugais *sabaó*, l'italien *sapone* et le provençal *saboun*.

SABOUNER, v. a. savonner. En provençal l'on dit *sabounage* pour exprimer l'action de savonner.

SABOURIN, s. m. mauvais savetier qui court les villages.

SACQUER, v. a. mettre, serrer quelque chose dans un endroit quelconque. — *Où l'as-tu donc sacqué?* mis, placé. — Du mot *sac*, sans doute, en généralisant l'idée.

SACQUETER, v. a. éventer, un tas de grains par exemple en se servant d'un sac que l'on agite pour en chasser la poussière, les balles, etc. En italien *sacchettare* signifie battre à coups de sacs pleins de sable. — S'emploie également pour exprimer les mouvements précipités du pouls, le coups lancinants d'un mal. (In Pinzan. — *Mellois* du 9 juin 1861.)

SAIGNE-NEZ, s. m. plante de la famille des corymbifères, — le mille-feuilles, — ainsi nommé parce qu'une feuille mise dans une narine y détermine une érosion.

SAINCANET, ette, adj. animal ou chose en général qui est sain, qui se porte bien, n'a aucun défaut. — Des mots *sain et net* réunis.

SALAUD, s. m. sarrau, petit tablier que l'on met aux enfants de peur qu'ils ne salissent leurs vêtements.

SALIGALÉ, s. m. galette de farine de maïs que l'on fait cuire au four sur des feuilles de chou.

SANER, v. a. *castrare*, se dit des porcs. — En italien, *sanare* a la même signification et celle de guérir tout à la fois. — Ménage fait dériver ce mot de *secare*, d'autres auteurs le font venir directement du grec *xainô*, couper. Dans le midi, l'on dit *sana*. Les couturières se servent du même mot, par extension, et elles disent qu'elles sanent un trou en joignant les bords de la déchirure comme fait l'affranchisseur lorsqu'il réunit les deux lèvres de la plaie par un point de suture.

SANG-GLACÉ (sang-glliacé, *ll* mouil.), loc. refroidissement, ce que l'on appelle vulgairement une échauffure.

SANGSUGE, s. f. sangsue. Du latin ou du roman *sanguisuga*, ou mieux de *sancsuga* usité dans cette dernière langue. Le portugais et l'Italien disent aussi *sanguisuga*. — Sangsuie et sangsure en Berry.

SANGUENITE, s. f. la santoline, plante vermifuge. — « Je crois, dit M. Rondier, que ce mot vient du grec *santonion*, sorte d'absinthe, *artemisa santonicum*, et que cette plante tire son nom de la Santonie où elle croissait dès les temps les plus reculés. Comme au moyen-âge, ainsi que le constate les médailles, on écrivait *sanctinas* pour Saintes ou *santones*, il y a tout lieu de croire qu'on disait *sanctonita* pour le nom de cette plante et par contraction on aura fini par dire *sanctenite*, puis *sanguenite*.

SANGUIN, s. m. arbrisseau; espèce de cornouillier, ainsi nommé de son écorce rouge; *sangui* dans le midi.

SANZILLE, s. f. les mésanges. (R.) (Voir Cendrille.)

SARRAILLÉES (dents), loc. C'est le nom que les paysans donnent au resserrement convulsif des machoires connu dans la pratique médicale sous celui de *trismus*. — *Dents sarraillées*, dents serrées. — *Sarrailler*, augmentatif de serrer que les Poitevins prononcent *sarrer*.

SARRER, v. a. serrer, mettre à l'abri; et aussi dans le sens de presser, comprimer. On emploie le participe passé adjectivement dans cette phrase : *I l'ai battu bein sarré*, avec force.

SARGAIL, s. f. jeune fille dégingandée, qui a une mauvaise tenue.

SARGAILLER, v. n. se dit des jeunes filles qui courent les rues, d'une tenue dégingandée. — Se prend en mauvaise part.

SAU, s. f. sel. — Du latin *sal*. — Tout en disant *sel*, le français se sert également de *sau* dans les mots *saunage*, *saunier*, *etc.*, qui tous ont rapport au sel.

N'avant-eil pas prou de sergeons
. . . .
Pre lez veny exécuté
Pre la sau et la taille.
(*Rolea divisi*, etc. p. 116.)

SAUMAT, s. m. saumure, sel et eau salée qui ont déjà servi et que l'on retrouve au fond du saloir. — En français l'on dit saumâtre, ne serait-ce point ce mot tronqué? En

provençal, trop salé se rend par *saumate*, ce pourrait encore l'être. — Quant au glossaire de Rabelais, il porte : « Cretons, menues fritures, viandes salées; de l'italien *sommata*.

SAUTEREAU, s. m. sauterelle, insecte. — En Berry l'on dit *sauteriau*.

SAUZE, s. f. arbrisseau que nous croyons être le *salix amygdalina* de Linné. — En français l'on dit une *saussaye* ou *saullaye* pour un lieu planté de saules. — Du roman *sauze*, saule.

SAVATTER, v. a. abîmer un objet, le détériorer, le rendre hors de service. — Se dit des vêtements surtout.

SAVONNETTE, s. f. La saponaire, plante. *Saponaria* de Linné.

SCION ou SION, s. m. mot français peu usité, petites branches longues et minces et surtout celles qui sortent du tronc.

SCIOUNER, v. a. frapper, battre avec un scion.

SÉ, s. f. soif. *N'as-tu poué sé? Non y ai beyut.* Du roman *set* d'où l'espagnol *sed*, le portugais *sede* et l'italien *sete*.

SEBRADE, s. f. déchirure.

SEBRER, v. a. déchirer, emporter le morceau. — Dans les environs de Melle, l'on dit *soubrer*.

> Oh! qui disit, mon p'tit, tu vaux don qui m'érale,
> Qui SOUBRE mon burin. . . . .
>
> (IN PINEAN. — *Mellois* du 28 avril 1861.)

Du latin *separare* d'où le roman avait fait *sebrar*.

SEGER, v. a. moissonner. L'on disait autrefois *scyer* ou *soyer*, expressions que le dictionnaire de Trévoux fait venir du mot *seier* par corruption; l'on scie le blé. N'est-ce pas plutôt comme notre patois, du latin *segere*, moissonner, ou du roman *segar*. — *Seyer* s'est dit autrefois dans nos contrées : — *Celluy qui tient terres à terrages... doit requérir son seigneur... de venir terrager le blé quant il est seyé.* (Cout. de Poit. 1594, art. 48.)

SEGRE, v. a. suivre, mentionné deux fois dans la Cou-

tume de Charroux de 1247, (art. 7 et 10.) où il est écrit *siégre*. C'est le roman *segre*, dérivé du verbe latin *sequor, sequeris*.

SEGRETAIN, s. m. sacristain.

SEGUT, part. passé du verbe *segre*, suivre. C'est la forme romane du verbe *segu; seguir* fesait *seguit*.

SEIE, s. f. crins du cheval : *Thielle j'ment a la seïe longue*, la queue, la crinière, les crins. — A Brioux, l'on dit *siète*. — Ces deux mots, le dernier surtout, dérivent évidemment du grec *kaité*, crinière, crin de cheval, étymologie du latin *seta*.

SEIGELATON, OUNE, adj. celui, celle qui habite le Seigelier.

SEIGELIER, s. m. pays où l'on ne cultive que le seigle. — Cette dénomination qui était fort juste il y a quelques années et s'applique à certaines parties de l'arrondissement de Melle comprises dans les cantons de Lezay et de Sauzé-Vaussais, devient chaque jour plus trompeuse, grâce aux progrès de l'agriculture, et ces terres dans lesquelles nos aïeux ne croyaient pouvoir, en raison de leur qualité, récolter que de la *grosserie*, se couvrent aujourd'hui de beaux froments. — L'on a dit autrefois *sigele* pour seigle. — Du latin *secale*. — La Sologne, en latin *Sigalonia*, tire son nom du même motif.

SEIGNEURIE, s. f. sobriquet. Encore un de ces mots dus à l'esprit satyrique de nos aïeux et tiré de l'usage dans lequel étaient les familles nobles ou ceux qui possédaient des fiefs nobles, de se qualifier, de prendre à l'exclusion de leur nom patronymique celui de leurs terres, de leur seigneurie. Un sobriquet n'est en effet, lui aussi, qu'une qualification ajoutée au nom de famille. — Ce mot a vieilli et n'est plus guères usité.

SEILLEAU et SEILLAS (S'LLEAU, S'LLIAS, *ll* mouil.), s. m. seau. — Rabelais écrit ce mot comme nous.

Sechons rendus tout dau premay
. . . .
. . . . . pre tiray
De l'ève en ses seillas.
(GUSTEAU, p. 12.)

Le roman disait *seilla* et *selha*, le vieux français *seille*, encore usité en Touraine et dans le Blaisois. — Du latin du moyen-âge *sellus*, mesure de liquides.

SELLETTE, s. f. l'une des pièces de la charrue; c'est un madrier qui repose sur l'essieu et sert à porter la perche.

SEMADI (S'MADI), s. m. samedi par interversion. — Cette manière de parler est fort ancienne, nous la trouvons mentionnée dans Lacombe et le dictionnaire de Trévoux.

SEME, s. f. époque des semailles. — *La seme est rendue.* — Le roman disait *sem* et l'italien dit *seme* pour semence. Vient du latin *semen* ou de *sementis*, temps des semailles.

SEMENCEAU (S'MENCEAU), s. m. 1° pièce de toile que le semeur se met en jincole et dans laquelle sont les grains qu'il veut semer; 2° espace de terrain qui est couvert par la semence contenue dans un *s'menceau*. *Sac semensié* dit Lacombe. Vient de *sementinus*, qui a rapport aux semailles.

SENTIMENT (avoir du), loc. avoir une odeur, une saveur forte et pénétrante qui affecte vivement le goût ou l'odorat. — Dans le langage des veneurs on employoit ce mot dans le sens d'odorat, et des vapeurs qu'exhalent les bêtes fauves. — Le français qui emploie le verbe *sentir* dans le sens de frapper l'odorat, a repudié le mot *sentiment* dans cette signification pour ne l'appliquer qu'aux affections du cœur.

Metté le nez dedon
Peu ve veray aprez
S'eliat do sontimon.
(*Rolea divisi*, *etc*. p. 101.)

SENTU, part. passé du verbe sentir : *Y m'a coté, car i l'ai sentu.* — Se dit aussi bien dans le sens de sentir par l'odorat que de ressentir une douleur, une impression physique quelconque.

SER, SERAS, SERÈE, s. m. le soir, la soirée.

Le jour y vès traire lés vaches
Au ser y mé le vea au tet.
(*Gente poit.* p. 91-92.)

Du latin *serò*, d'où le roman *ser* et *sera* et l'italien *sera*.

SERBE, s. f. espèce de colza sauvage. (Voir RUCE.) En langue romane, *serbe* désigne le sénevé.

SERINETTE, s. f. plante; le panicault ou chardon roulant et le chardon étoilé ou chaussetrappe.

SERNUGE, s. f. graminée, nous croyons que c'est la *fétuque.*

SERPOULER, v. n. brûler, faire empouler, en parlant de quelque chose de corrosif, qu'on met sur des parties sensibles : *Thiau vin aigre* (les paysans ne disent pas vinaigre) *est si fort qu'eil fait serpouler la goule.*

SERVOLANT, s. m. enfant qui ne fait que remuer, batifoler, courir. Se dit aussi des grandes personnes : *Tu n' resteras pas en paix grand servolant.*

SETRA, s. m. bas sans pied, espèce de gamaches.

SEU, s. m. sureau. — Rabelais écrit *sulz* et *suzeau.* — Nous trouvons *seu* dans Lacombe et le dictionnaire de Trévoux. D'après Ménage, citant le P. Labbe, l'on a dit autrefois *sehur*, puis *sur* qui dérivent de *sambucus*, nom latin de cet arbre. — En Anjou et Normandie l'on a dit *sus* et *suseau.*

SEU, 1re personne de l'indicatif du verbe *être* : je suis. — Où est tu? *Y seu iqui*—je suis là.

SEUGNARD, adj. mutin, de mauvaise humeur. Niais, badaud. Dans cette dernière acception, pourrait dériver du latin *segnis*, *segne*, lâche, paresseux, nonchalant, ou de *seugner.*

SEUGNER, v. n. muser, lambiner, s'amuser à des vétilles au lieu de travailler. Du roman *sognar*, songer, rêver, d'où l'espagnol *sonar*, le portugais, *sonhar* et l'italien *sognare*, venant du latin *somniare.*

SIBOT, s. m. Mettre un *sibot* c'est passer la longe du licol sur le nez d'un cheval en manière de caveçon, afin de le

maintenir plus facilement. Peut venir du latin ***subigo***, ***subigis***, contraindre, ou du grec ***kubé***, tête, parce que c'est à la tête que l'on met le sibot, ou encore de ***kémos***, nom sous lequel les grecs désignaient la muselière qu'ils mettaient aux chevaux.

SICOT, s. m. hoquet.

Courre y cheusit cheuz nous, y fus pris d'au sicot.
(*Mellois* du 28 avril 1861.)

Pourrait venir du verbe grec ***kukaô***, troubler, bouleverser, — le hoquet trouble la digestion, — à moins qu'on ne veuille le faire dériver du latin ***singultus*** ou du roman ***singlot***, hoquet.

SICOTER, v. a. cahoter. ***En passant dans thiés chemins on est bé sicotté.*** Par analogie, sans doute, aux secousses que fait éprouver le sicot (hoquet) à ceux qui en sont atteint.

SIÈTE, s. f. (Voir Seïe.)

SILER, v. n. jeter des cris perçants. Du roman ***siular***, siffler, dérivé du latin ***sibilare***, siffler. — Un cri aigu perce l'air comme un sifflement. — Nous croyons cette étymologie préférable à celle qui veut faire venir ce mot de ***scie***, prétendant que celui qui ***sile*** imite le bruit d'une scie coupant du bois.

SILOI, adj. des deux genres. celui ou celle qui sile.

SIMBER, v. n. être pensif, songer, s'emploie aussi dans le sens de ***soguer*** (voir ce mot). Du roman ***sompnhar***, songer, rêver?

SIMOIS, s. m. le haut d'un bas, ***d'ine chausse***, pour parler patois. Vient peut-être du roman ***simoyssha***, frange, bordure.

SIROTTER, v. a. se dit d'un ouvrage, — le parfaire, le finir avec soin.

SOCQUES, s. f. chaussure à semelle de bois et dont la garniture de cuir se lace et a la forme d'un brodequin. Du latin ***soccus***, sorte de brodequin (l'opposé du cothurne qui ne se chaussait que pour la tragédie) que portaient chez les Romains les comédiens et les femmes. Au moyen-âge, l'on

portait également des *socques*, nous les trouvons mentionnées dans les statuts de l'abbaye de Corbie de l'abbé Adhalard, mais leur matière nous fait penser qu'à cette époque, l'on désignait sous ce nom plutôt une espèce de pantoufle qu'une chaussure destinée à marcher dans la boue : *Soccos filtrinos*, des socques de feutre, en anglais, du reste, un chausson se dit *sock*.

SOEUR, s. f. Les habitants de nos campagnes se servent fréquemment de ce mot comme terme d'amitié vis à vis de leurs enfants pour les flatter et les encourager.

SOFI, IE, adj. sot, niais, imbécile : *Qu' t'es sofi donc!*

SOFIAT, adj. des deux genres, augmentatif de sofi.

SOGUER, v. a. attendre, vient peut-être de l'italien *soggiornare*, tarder ; — l'on attend en effet ce qui tarde à venir. — Le PINZAN du *Mellois* le fait dériver de socques « appelées *sogues*. Soguer c'est faire le pied de grue, rester debout sur ses pieds. »

SOLAGE, s. m. qualité d'un fond de terre : *Thiau champ est d'in bon, d'in mauvais solage*. Du latin *solum*, sol.

SOLE, s. f. la sole d'un versiour, d'un areau, est le cep, la partie de la charrue qui rampe sur la terre et à laquelle est emmanchée le coutre. Vient du latin *solea*, semelle. L'anglais dit *sole* pour semelle.

SOMBRE (labourer), loc. labourer superficiellement, ne faire qu'effleurer la terre.

SONGE (faire un), loc. dormir, faire un somme : *Thiet neut i n'ai fait qu'in songe;* je n'ai fait qu'un somme.

SORRILLAU, AUDE, SORRILLON, OUNE, (SORGLLIAU et SORGLLION, *ll* mouil.), adj. animal auquel on a coupé les oreilles. — Vient d'*essoriller*, couper les oreilles, abréviatif d'*essorillau*.

SORTIE (donner de la) loc. (Voir DONNER.)

SOTTEILLE ou SOTT'ILLE, s. f. ongles du bœuf, de la vache, du cochon, etc., de tous les animaux à pieds fourchus, — et les ergots des oiseaux. Du grec *skutalis*, phalange des doigts?

SOTTEILLONS (SOTT'LLIONS), s. m. pl. diminutif de sot-

teille. Se dit plus particulièrement du pied des moutons, des cochons, etc.

SOUBRER, v. a. (Voir SEBRER.) dans les environs de Melle, a aussi la signification d'ennuyer, tracasser. (Barot.)

SOUCI. Gouffres de la Dive du midi au-dessous de Bonneuil-aux-Monges, dans lesquels se perdent, l'été, les eaux de cette petite rivière; il y a le *Souci de la Jument Blanche.*

SOUEIL ou SOUIL, s. m. mare, amas d'eau (canton de de Brioux). (R.) L'on donne encore ce nom aux bourbiers et ce mot vient du latin *sus*, porc ou sanglier, ou de *suile*, toit à porc, d'où le roman *suil* et *suilla*.

SOUFFRENER, v. a. sangloter. Vient peut-être de *souffler*, celui qui sanglotte pousse sa respiration avec force : souffler, soufflener, souffrener.

SOUILLE, s. f. taie d'oreiller. Usité en Anjou et au Maine.

SOULA, s. m. foule, troupe, réunion nombreuse : *soula d' moutons. — Y étions tout in soula d' monde à thiés noces.*

Dans ine ballade y l'avisit
Dans in SOULA d' fumelles.
(RONDIER.—*Un paysan de la vieille roche.*)

Nous ne pouvons adopter l'idée émise par le PINZAN, lequel prétend que soula qui répond à une idée de foule, de nombre, vient de soûler, que c'est comme qui dirait un nombre rassasiant. — Nous préférerions dire qu'il dérive du latin *solus*, *a*, *um*, par anthonomase, tout en déclarant ne pas attacher grand prix à cette étymologie.

SOULEILLER, v. n. mettre au soleil, exposer à sa chaleur : *O faut faire souleiller thiés gearbes, a sont toutes trempes.* Du roman *solelhar*, se trouver au soleil. Usité également dans l'ancien français.

Les coteaux soleillez, de pampres sont couverts.
(DU BELLAY.)

SOURDER, v. n. s'amuser, passer son temps à rien faire. (R.)

SOURDÉ, ÉE, adj. le plus mauvais, le plus chétif : *O n'est poué l' sourdé d' mes eignas.* (R.) Du roman *sordeier*, compa-

ratif de *sordei*, mauvais, chétif, pire. On dit aussi au figuré *n'être pas sourdé*, n'être pas dupe; littéralement le plus sot des deux.

SOURGE, adj. des deux genres: très léger; se dit des choses animées et inanimées.

Y seux pu SOURGE qu'in mouton
(*Rolea divisi*, p. 98.)

dit un jeune homme *dans ine chonson pre doncy*. — *Thielle piarre n'est poué sourge*. — Sans doute du latin *surgere*, *surgo*, lever, soulever.

SOURGIR, v. a. soulever un poids : *sourgis thio membrut*. Vient de *surgo* que les Romains prononçaient *sourgo* et les Anglais disent *to surge* (sourge) pour s'élever.

SOURIGETTE, s. f. (Saint-Romans-les-Melle.) souricière.

SOURIS-CHAUDE, s. f. chauve-souris.

SOUS-GORGE, s. f. Nous n'admettons ce mot qu'en raison de son acception. Il signifie rejeton de la vigne qui pousse au vieux bois.

SOUSSEYER, v. n. augmenter en poids, en volume, en rendement. *La pâte sousseye dans la met*. — *Thiés gearbes ont mais sousseyé qui n' creyais*, ont rendu plus de grains.

SOUTRE, s. m. les premières couches d'une meule de paille, de foin, d'une *mioche* de fagots. — Le dessous. — Du latin *subtus*.

SOUTROU, s. m. petit matelas rempli de balles (ballière) que l'on place dans le berceau des petits enfants, immédiatement sous eux, pour recevoir.....

SSOLA! interj. exclamation dont on se sert pour arrêter la marche des bœufs attelés. En Berry, l'on dit *schola* et *stabo*; cette dernière locution dérive bien évidemment des deux mots latins *sta bos*, arrête-toi bœuf. Quant à l'autre, ne pourrait-elle pas provenir des mêmes mots placés dans un ordre inverse : *bos sta*, bœuf arrête-toi, dont par suite de la corruption qui se glisse insensiblement dans le langage, l'on aurait fait *ossta*, *ossla*, et par métathèse, *ssola*?

SUBLER (SUBLLER, *ll* mouil.), v. n. siffler.

In, jouste ly, SUBLLET ine serpont si grousse
Que jamez y ege vu sorti de cruz ou fousse.
(*Rolea divisi, etc.*, p. 123.)

Vient de *sibilare*, dont on a fait *subulare*.

SUBLET (SUBLLET, *ll mouil.*), s. m. sifflet.

J'avez ben a man chapea
In bea SUBLET.
(*Rolea divisi, etc.* p. 92.)

De *subulus* que l'on a dit pour *sibiletus*.

SUGEAT ou SUJAT, sureau.

Le nous boutant pre thieu
Dau SUGEAT pre dau liége.
(*Mellois* du 24 mars 1861.)

L'on a dit autrefois *suzeau* pour sureau, d'où vient le nom de *vinaigre suzeat*.

SUPER, v. a. sucer, humer. *Supe thiau sucre o te f'ra dau ben, o t'empêchera d' tussi.* — L'espagnol dit *chupar* et l'anglais *to sup*, dans le même sens. — Ménage le fait dériver de *sumere*, Guyet, de *succus* ou de *sugere*, et le dictionnaire de Trévoux, de *sorbere*, ancien mot français au dire de Roquefort.

SUPET, s. m. huppe, plumet, objet placé au sommet : *Y n'a laissé à thiau pompillon en l'étauçant qu'in supet à la cime.* — L'on dit encore d'une personne presque chauve, qu'elle n'a plus qu'un *supet* de cheveux. — Peut-être de la préposition latine *super*, dessus, en changeant R en T : *super*, *supet*.

SUPPOLENCE, s. f. prorata. Dans un partage chacun reçoit à la suppolence de sa mise, de ses droits, etc.

SUPPOTER, v. a. sucer, le pain, la viande, ce que l'on a dans la bouche, au lieu de le mâcher ; fréquentatif de super.

SURGEOIRE, s. f. amarre, corde avec laquelle on attache l'*attelouère* au joug. — C'est probablement avec une *surgeoire* que Gordius fit ce fameux nœud qu'Alexandre trancha

de son épée. — Vient du latin *cingere*, ceindre, attacher, lier. (Voir CINQUAINE.)

SUS, adv. ne s'emploie qu'avec le mot *lez* : *lez-sus*, là haut, là bas. Toutes les langues néolatines avaient ou ont cet adverbe. Du latin *sursum*.

T

TABARÉE, s. f. marmelade de fruits, compote de prunes où l'on laisse les noyaux. — En Grèce, dans l'Attique, *tabaritès* signifiait une sorte de pain. — Notre expression patoise en dériverait-elle?

TABLE, s. f. planche et principalement celles dont les paysans garnissent les côtés de leurs charrettes quand ils ont à transporter du fumier, de la terre, etc. L'on en met d'habitude deux de chaque côté, c'est ce que l'on appelle faire une charretée à quatre tables. — Rabelais emploie aussi ce mot, mais dans le sens de planches épaisses, de madriers. — Vient du latin *tabula* qui a la même signification, ainsi que l'italien *tavola*.

TABORNER ou TABOURNER, v. a. battre, cogner, frapper quelqu'un : *Y li ai tabourné l' cuir*. Comme le tambour frappe sur la peau qui garnit sa caisse. — L'on disait autrefois *taborer* et *tabourner* battre du *tabour*, et *tabourer* pour battre des pieds et des mains. — L'italien dit encore aujourd'hui *tambussare* pour battre et frapper. — Toutes ces expressions dérivent des mots *tabur*, *tamburcium* et *tamburlum* qui dans la basse latinité signifiaient tambour. — Le roman avait *tabornar*, frapper, tourmenter. — Tous ces mots dérivent de l'arabe *tambor*, tambour.

TAC (le), s. m. maladie contagieuse des moutons. Congestion intestinale. — L'on donna ce nom à une épidémie qui régna en France en 1411 et attaquait les hommes (Voir Rech. de Pasquier, liv. 4, chap. 28). — Rabelais se sert de ce mot au chap. 52 du liv. 4 de son *Pantagruel*. — D'après Scaliger, ce mot dérive de *tache*.

TAIZER et **SE TAIZER**, v. a. et pron. taire et se taire. *Taize te donc*; *veux tu t' taizer*. — L'on a dit autrefois *tesir* et *tesier*. Notre expression patoise est pure romane : *tazer*, *taizer*, *taiser*, taire. Du latin *tacere*.

TALBOT, s. m. billot que l'on attache au cou des bœufs qui sont très vigoureux. Ce morceau de bois qui leur pend entre les jambes, les empêche de courir et de sauter. — L'on met également des *talbots* aux chiens.

> Et (Jésus-Christ) baillerat au diable in TALBOT
> Pre le teindre au cachot.
> (GUSTEAU, p. 18.)

TALBOTER, v. a. et n. mettre un talbot aux bœufs, à un chien. — Se dit aussi de celui qui fait du bruit en marchant avec ses *bots*.

TALÈRE, s. f. tarière. Dans le midi l'on dit *talaire*.

TALIGOT, s. m. gros morceau de pain : *In grous taligot de pain*. (Voir CAGNON.)

TALLE, s. f. Dans le *Seigelier*, l'on donne ce nom aux perches de châtaignier.

TAMISAILLE DE LA MET, s. f. morceau de bois qui se place en travers de la *met* et sur lequel on agite le tamis pour passer la farine.

TAMPORINAGE, s. m. bruit, vacarme, tapage. — Pour tambourinage?

TANNER, v. a. (R.) (Voir CALER et SABER.) Dans le sens d'enlever la peau d'un arbre, d'une branche, par analogie avec le travail du tanneur lorsqu'il tanne le cuir ou du mot *tan;* pour avoir le tan l'on enlève l'écorce.

TANSÈREMENT, adv. tant-seulement.

TANTE, s. f. Lorsqu'un homme s'est marié en secondes noces, les enfants du premier lit appellent leur marâtre *leur tante*.

TANTIRANTAINE, s. f. bande allongée, troupe nombreuse et qui se déploie : *Ol a passé ine grande tantirantaine de grues*. Augmentatif de *tira* (roman et langues néolatines) ou de *tire* (vieux français) longue troupe.

S'en allèrent de belle TIRE
Au duc...

(*Vigiles de Charles VIII.*)

TANTOUILLADE, s. f. marmelade de fruits.

TANT-SEULEMENT, loc. seulement. — Cette locution se trouve employée trois fois sous la forme *tant solament* dans la Coutume de Charroux de 1247, art. 13, 17, et 27. (*Mem. des antiq. de l'Ouest*, 1842, p. 445, etc.)

TAPER, v. a. boucher : *Tape thio cru dans thielle palisse; dans thio mur*. L'on se sert de la même expression dans la marine, l'on tape la gueule des canons, les écubiers.

TAPON, s. m. boulon de fer qui se place au bout de l'aiguille de la charrette ou du *prâ* de la charrue et sert à y atteler les bœufs. L'on disait autrefois *tapon* comme les espagnols le disent encore aujourd'hui, pour tampon, et ce mot dérivait du latin barbare *tappo*, augmentatif de *tappus*, lequel, dit Ménage, vient de l'allemand *tap*, d'où les anglais ont aussi fait *tap*, et les italiens *taffo*. — Le *tapon* de nos paysans est en effet destiné à boucher un trou, comme tous les tampons. — Peut-être est-ce de cette expression qu'est dérivé le verbe *taper* dans le sens de boucher.

TARZER, v. n. tarder, retarder, et faire attendre : *T'as ben tarzé*. Du latin *tardare*, dont le roman a fait *tarzar* et *tardar* et les autres langues néolatines *tardar* ou *tardare*.

TATUCER, v. a. babiller pour des riens.

TÉ, pron. pers. toi. Vient du latin *te* dont s'est servi le roman à la seconde personne du singulier dans les deux genres et par lui toutes les langues néolatines l'ont conservé.

TÉ, loc. tiens, prends, voilà.

TÉ et TEIL, s. m. tilleul. — Teil se trouve dans Rabelais. — Teillou, commune du canton de Chef-Boutonne, Theil-Rabier, commune du canton de Villefagnan (Charente.) — Le roman disait indifféremment *telh*, *theil* ou *til*; cette dernière version a été reproduite par toutes les langues dont il est le type.

TÉCHON, s. m. diminutif de *tet*, toit, toit à volailles, à cochons, etc. — A vieilli.

TÈLE ou TELLE, s. f. toile, *tela* en latin, en roman et ses dérivés. — *Telle*, en vieux français.

TEMPS (fort), loc. L'on dit qu'il a fait un *fort temps* lorsqu'il a fait un grand orage, un grand froid, un grand vent, en un mot, lorsque la température éprouve quelque changement extraordinaire, sauf dans le sens de la chaleur, cependant.

TENACER, v. a. tracasser sur des riens pour finir un marché. — De tenace?

TENAILLÉ (T'NAILLÉ), s. m. ratelier en bois, suspendu au plancher, et sur lequel on place le pain pour le conserver.

> Et bay souvent au TENAILLAY
> Y n'avons rain pre lau baillay.
> (GUSTEAU, p. 22.)

TENDILLE, s. f. grande cheville de bois qui attache la *sole* de la charrue à la perche au moyen d'un coin qui se trouve placé dans la partie de la tendille qui est au-dessus de la perche.

TENDRIER, RE, adj. se dit des bœufs, mules, etc., quand ils sont en bonne chair et ont le poil vif, ce qui leur donne un air de santé. *Tendrier* est synonime de jeune. L'on dit en français que la jeunesse est *tendre*. C'est l'opposé de *durassier*.

TERASSE (T'RASSE), s. f. vase en terre cuite de la forme d'un plat rond et creux, à bords relevés; il est pourvu d'une anse et l'on s'en sert le plus ordinairement pour le lait. Peut-être de *terreus*, *ea*, *um*, fait de terre.

TERASSÉE (T'RASSÉE), s. f. une pleine terasse. (R.) *I ai douné à thielle chrétienne, ine plleine t'rassée de lait.*

TERRAIL, s. m. terreau, terrée (voir ce mot). Cette expression était usitée dans l'ancien français; le roman disait *terral*.

TERRAILLER (T'RRAILLER), v. a. amender les prés au moyen de la *t'rrée* que l'on y conduit.

TERRAILLOUX, OUSE, adj. terreux, ce qui est enduit de terre. Au figuré l'on dit qu'une fille a le bas de son cotillon terrailloux et qu'elle ne sera pas vieille mariée, pour indiquer qu'elle aura plus tard beaucoup de champs, de terres.

TERRÉE (T'RRÉE), s. f. boue que l'on ramasse dans les chemins et les cours, que l'on met à tas pour la laisser *cormer* et dont on se sert pour amender les prés.

TERRUCHAUT, s. m. terrier. (Melle.)

TERVE, adj. des deux genres. mince, étroit. — Se dit *tenvre* en Basse-Normandie. — Ménage le fait venir du latin *tener;* il pourrait aussi dériver du grec *terus*, usé, faible, débile.

TET, s. m. toit, étable. Du latin *tectum*.

> Le jour y vès traire les vaches
> Au ser y mé le vea au TET.
> (*Gent. poët.* p. 91.)

Tec dans le Berry, en langue romane, *teg* ou *tet*.

TÊTARD, s. m. arbre auquel on a coupé la *tête*, afin de l'empêcher de monter et pour que la sève se porte avec plus de force dans les branches latérales que l'on coupe tous les sept ou neuf ans.

TÊTE-D'ALOUETTE, s. f. plante vivace qui vient dans blés et dont les capsules qui renferment les graines ressemblent à la tête de l'alouette. — Nous croyons que c'est la centaurée des prés. La *centaurea jacea* de Linné.

TÊTÉE, s. f. ou chevet. C'est la portion du champ qui fait tête à plusieurs versaines et où la terre se trouve plus élevée. (Voir CHEPSAULT.) L'on se sert aussi de cette expression dans le sens de part, portion : chacun fait sa *têtée* dans un partage.

THIAU, **THIELLE**, pron. démonst. celui, celle. C'est le même mot que *quiau*, *quielle*, par lequel dans les imprimés, *La Gente Poëtevin'rie*, par exemple, l'on a cru devoir rendre la prononciation de ces mots patois qui dans nos contrées du moins, en raison de l'aspiration, nous paraît mieux exprimée par la forme que nous avons cru devoir adopter,

bien que sous le rapport étymologique ce soit peut-être une faute, car *quiau*, *quielle*, *quieu*, *quiès*, que nous écrivons *thiau*, *thielle*, *thieu*, *thiès*, dérivent, croyons-nous, du roman *aquel*, *aquest*, *etc.*

THIAU-LONG, loc. dans ce pays-ci, dans cet endroit, aux environs : *Les gens de thiau-long.*

THIEU ou TIEU, pron. démonst. Rabelais écrit *tieulo*. (Voir THIAU.)

TIA-TIA... Locution usitée pour appeler les porcs. Se retrouve dans le pays Messin.

TIARE, v. a. querir, aller chercher. (B.) Prononciation vicieuse et corrompue de *quarre?* (Voir ce mot.)

THIEUQUE, conj. quelque. *Thieuque fès*, quelquefois.

TIC-TOC, loc. adv. passable, qui n'est ni bien ni mal : *O va tic-toc*, cela va assez bien.

TIRAILLE ou TIRAGNE, s. f. morceau de viande plein de nerfs, de tendons, d'où les dents ne s'arrachent, ne se tirent qu'avec peine. De tirailler?

Couvert d'ine TIRAGNE où lès dents n'entrant pas.
(GUSTEAU, p. 52.)

TIRER, v. a. Nous ne citons ce verbe français que par la signification que lui donne le patois dans cette locution *tirer l'eau*, pour l'entraîner : *Thio foussetrà tire ben l'iau*, *arré!* Le roman disait aussi *tirar* dans le sens d'entraîner, d'attirer.

TIRETTE, s. f. tiroir.

TIROLÉE, s. f. (Voir TANTIRANTAINE.)

TOBI, s. m. bête, niais; usité en Berry. Ce mot ne viendrait-il point du roman *topi*, pot, marmite. L'on dit en français, bête comme un pot.

TOIE, s. f. boue et principalement celle qui se trouve dans les fossés, les ruisseaux; limon très liquide. — Nous trouvons cette expression dans Lacombe, avec la même signification. — Peut-être du grec *tholos*, bourbe, limon.

TORCOU, s. m. C'est le torcol de Buffon.

TORSER, v. a. tordre. *Torse thielle riorte*, *thiel ambllet* :

tors cette réorte, cet amblet. On emploie également ce verbe dans cette locution : *Torser le nez* sur quelque chose, pour dire que quelque chose déplaît. Cette manière de parler se retrouve presque en termes identiques dans la langue italienne : *Torcere il muso* pour dire faire mauvaise mine

Quez truants TORÇANT le né.
(*Rolea divisi, etc.* p. 26.)

Le roman disait également *torcer* pour tordre, et les langues néolatines *torcer* ou *torcere*.

TOUAILLE, s. f. nappe. *Eparer la touaille*, mettre le couvert. En italien *tovaglia* et en anglais *towel*. Ménage fait dériver ce mot *tovaglia*, de *toral* ou *torale*, tapis ou nappe que l'on mettait sur le lieu où l'on mangeait, lequel en latin s'appelait *torus*. — Ces expressions, *towel*, *tovaglia*, *touaille*, ne dériveraient-elle pas plutôt de *toacula*, *toacla*, *toalia*, *tobalea*, *togilla*, ou *tuella*, par lesquelles on désignait la *touaille* dans la basse latinité? Quitte à ces dernières expressions, à venir du *torus* des Romains. — Au siége de Valogne par Du Guesclin, le gouverneur Anglais

. . . . . avait une garde
Et quant la pierre estait au chastel assénée
D'une blanche TOUAILLE qui li fut présentée
Aloit frotant le mur. . . . . .
(*Chron. B. Du Guesclin*, v. 5088.)

Se trouve dans Rabelais, dans le sens de nappe et serviette. — Disons encore que le roman avait *toalha*, nappe, serviette, que l'espagnol a *toalla*, le catalan *tovalla*, le portugais *toalha* et l'italien *tovaglia*.

TOUAILLON, s. m. torchon, essuie-main. Vieux mot français qui se trouvait également dans la langue romane : *toalhon*, *toualhon*.

TOUCHE, s. f. bande, troupe : Touche de bœufs, de mules. Usité en Berry.

TOUCHER, v. a. conduire, faire marcher : *Touche donc*

thiès bus. — Le roman employait le verbe *tocar*, *tochar*, dans le même sens.

Toquiey azes et saumiers.

Touche ânes et sommiers.

TOULOT, s. m. manche du fléau.

TOUPET, s. m. C'est le nom que l'on donne aux agneaux d'un an, dans la commune de Tillou. (Voir BALASSON.)

TOURAT, s. m. grosse traye, oiseau. (R.)

TOURRIGE, s. f. herse, (dans la commune de Loizé).

TOURRIGER, v. a. c'est quand un blé est manqué, ne lève pas bien, ouvrir une petite rigole à la cîme du sillon, y semer de l'orge et le recouvrir avec la tourrige. Ceci ne se pratique guère que dans le Seigelier où les blés *lochent* souvent. Du roman *torig*, stérile? C'est quand la terre ne présente pas d'apparence de récolte, que la semence n'a pas levé, que l'on *tourrige*.

TOURTEAU-FROMAGÉ, s. m. (Voir FROMAGEOU).

TOURTRE, s. f. tourterelle, oiseau. Du latin *turtur*. En roman, *tortre*. En Berry, *tourtre*.

TRAIN, s. m. vase en terre, de la forme d'un verre, mais dont le fond est plus étroit. (R.) — C'est peut-être de ce mot que vient le verbe trinquer : *train-coter*, *trincter*, *trinquer*? (R.)

TRAINAS, s. m. grande fille dégingandée, sale, malpropre.

TRAINEA (TRAINIA), s. m. instrument en bois de forme triangulaire sur lequel on met le versoir quand on veut transporter la charrue d'un champ dans un autre. — *Trainia*, prononciation patoise de *traîneau*. — D'après Boiste, la véritable expression serait *traînoire*.

TRAJOU (se mettre à), loc. se dit des bergères qui se placent entre deux troupeaux pour les empêcher de se mêler. Commence à vieillir.

TRALÉE ou TROLÉE, s. f. troupe, bande, affluence de personnes ou d'animaux qui arrivent et se pressent : *Ine tralée d' monde ; thielle pauvre femme a tr'jou ben ine tralée d'*

drôles. — *Triolaine*, longue file d'hommes dit Boiste. — *Tolée*, troupe, bande. (Lacombe.)

O vainguit sans convi
Ine viloine TROLÉE
De limouzins affamie, etc.
(*Noëls* (FAULCON), p. 35.)

Usité dans le dialecte Genevois. — En vieux français, *tral*, *traul*, signifiait défilé, gorge, sentier.

TRAN, TRAYAN, s. m. instrument en fer armé de deux dents recourbées qui sert à décharger le fumier que l'on transporte dans les champs. *Tranc*, grosse fourche de fer d'écurie, houe, bèche, pioche, dit Lacombe. Peut-être est-ce une abréviation de trident, bien que le tran n'ait que deux pointes. Dans le Berry, l'on dit *trian*.

TRAPASSON, NE, adj. petit, mais d'une taille bien formée. — Vient probablement de *trapu* dont il serait un diminutif. (Voir CRAPASSON.)

TRAVERS (vent de), loc. C'est le nom sous lequel le vent de galerne est connu à Chizé.

TRECHER, v. a. chercher.

Allons TRECHER quiau doux poupon
Gle mérite bay que courgeons.
(GUSTEAU.)

La bête Pharamine
Quitte les cahurauds
Pre TRECHER la vremine
Au long des maiureaux.
(GUILLERY, p. 28.)

L'on disait autrefois *trucher*, pour mendier. *Trecher* doit en dériver, car, qui mendie, cherche.

TRÉE, s. f. oiseau, la grosse grive, le trale.

TREJOU (TR'JOU), adv. toujours.

Quond Jeon Renaaud sit marié
A la guerre sen at été.
Sa mère qu'atait au csenaau
Attondait TREJOU Jeon Renaaud.
(GUILLERY, p. 35.)

TRELONTONTON (boire à), loc. boire à tire la rigot.

TREMFLE (TREMFLLIE *ll* mouil.), s. m. trèfle, plante fourragère : *Thiau tremflle est ben réussi.*

TREMPE, s. f. et adj. des deux genres, pluie qui mouille bien : *Ol a cheut ine boune trempe, la terre est enfondue.* — *Thiau fein est tout trempe, o n' faut pas le sarrer.*

TREMPÉE (TREMPAÏE) ou **TREMPINE**, pain ou galette que l'on mange en la faisant tremper dans du vin ou du lait.

TRENSE, s. m. (Voir TREMFLE.) C'est ainsi que l'on appelle le trèfle à Loizé et du côté de Melle.

TREPER (TR'PER) v. n. marcher sur quelque chose. Vient sans doute de trepigner et a sans doute, comme lui, pour étymologie, le latin *tripudiare* qui a formé aussi le roman *trepar*. Nous trouvons *trepi* avec le sens de piétiner, de fouler aux pieds. (Lacombe.)

Quies bastent et TREPENT et foulent.
(*Roman de la Rose.*)

Se trouve dans Rabelais.

Après y la prit pre les dett
Y li torsit les pouzes :
Puis y li TREPIT su les peds....
(RONDIER.—*Un paysan de la vieille roche.*)

TRETOUS (T'RTOUS), loc. tous en général.

Ah! jarni tay le plus sçavant
Et bay Robin marche devant
Et parle pré TRETOUS.
Noels (BARBIER.) p. 146.

Employé par Rabelais qui écrit *trestous*. En vieux français, l'on trouve *trestoz*, et en roman *trastot*, *trastotz*.

TREUE, s. f. truie. A Chef-Boutonne et dans le Berry, l'on donne aussi ce nom aux cloportes, ce qui est un souvenir de la langue lantine dans laquelle cet insecte était connu sous le nom de *clausi-porca*. Du reste, ce rapprochement entre le porc et la cloporte existe presque partout : En italien on les appelle *porcelletti*, en Dauphiné et dans le Lyonnais *kaions* (cochons), en Anjou et Bretagne, *trée* (truie), en Champagne et Languedoc, *pourcelets*, etc.

TREUILLAGES, s. m. pl. L'on appelle ainsi les longs sarments de la vigne sauvage et par extension toutes les plantes grimpantes du genre des lianes que nous avons dans nos contrées et dont les paysans se servent pour faire des paniers, des meloirs, etc. Le provençal a les mots *treillero*, vigne sauvage, et *trelias*, vigne, treille.

TREVIRER, v. a. tourner sens dessus dessous, renverser. (Voir DÉTREVIRER.)

TRIBALÉE, s. f. signifie : 1° Une friture faite avec du cochon frais; c'est le mets que l'on trouve le plus souvent dans les foires ou frairies champêtres. 2° Nombreuse réunion, une troupe de personnes : *Vois donc thielle tribalée de drôles*. L'on dit aussi *trimbalée* dans ce sens. Signifie encore : 3° quelque chose de très long, comme dans ces deux vers d'une chanson :

> Une TRIBALÉE de ribandeas
> Pendrillait à son chapea.

TRIBALER ou TRIMBALER, v. n. traîner çà et là. — Rabelais s'est servi de cette expression dans le sens d'agiter, remuer de côté et d'autre comme des cloches que l'on sonne.

TRIBERT, s. m. fourche en bois, armée de plusieurs dents, dont on se sert pour charger les fumiers. (Voir CHARGEOIRE.) La première syllabe vient bien du latin *tres*, trois, mais la seconde?

TRIBOUIL, s. m. embarras, désordre, trouble. — Vient du latin *tribulo*, d'où *tribulatio* dont le français a fait tribulation, tandis que le patois a tiré directement son expression du verbe. Ce mot a du reste été usité autrefois dans la langue, car nous trouvons dans le *Libvre du bon Jehan duc de Bretaigne* : (vers 3264.)

> Adonc le TRIBOILL commencza
> Chaicun Breton lors menaça.

Rabelais écrit lui aussi *triboil* dans le sens de trouble, émotion. L'on se servait également du mot *triboulement* vers la même époque, témoin ces deux vers de la *Chronique de Du Guesclin* (v. 13056).

Sire, dient si homme, avez fait vo talent,
Vous nous avez prez mis à grant triboulement.

La langue romane avait aussi *tribol*, trouble, l'italien dit encore *tribolo* et l'espagnol *tribulo*.

TRICOUSE, s. f. bas sans pied. Cette expression se trouve dans Lacombe, signifiant guêtres de laine pour les vieillards; on l'écrivait *triquehouse* ou *triquouse*.

TRIGEASSE, s. f. oiseau, une variété de la pie-grièche.

TRIGEASSÉ, ÉE, adj. de plusieurs couleurs et au moins de trois. Du grec *tris* ou *tria*, trois.

TROCHE, TROCHÉE, TROCHELÉE, s. f. longues tresses de maïs. Quand le garouil (maïs) a été pelé (voir ce mot), on réunit tous les épis en tressant ensemble les feuilles que l'on a laissé adhérer à la fusée et l'on en forme de longues guirlandes (troches) que l'on suspend ensuite à des piquets pour les faire sécher. L'on dit aussi *ine trochée de boudins*. Ce mot signifiait autrefois un bouquet de fleurs ou de fruits ramassés sur la même branche d'arbre, et d'après quelques auteurs dériverait de *tropa*, troupe. Dans le sens dans lequel il est le plus employé dans nos contrées, ne pourrait-on dire qu'il vient du grec *truguéô*, faire sécher?

TROIE, s. m. bâton. (R.) Dans notre canton, ce mot ne désigne que les tiges du maïs qui restent dans le champ après la cueillette des fusées, ou les tiges de choux dépouillées de leurs feuilles. En vieux français *trox* pour trognon, dont troie n'est croyons-nous qu'une abréviation.

TROLER (ô long), v. n. mettre le bétail sur les *trolles*.— Il arrive que par maladie, faiblesse, accident, les bestiaux (bœufs, juments, etc.) ne peuvent se tenir debout ou ne doivent pas se coucher; pour les soulager et les soutenir, on leur passe alors sous le ventre des sangles ou même des draps que l'on attache aux soliveaux du *juchera;* c'est ce que l'on appelle *trôler*. Rabelais qui se sert du mot *troller*, lui donne le sens d'aller ça et là, d'errer sans motifs, etc.

TROLLES, s. f. pl. Draps ou sangles dont on se sert pour

tròler les bestiaux qui ne peuvent se tenir debout. — L'on appelait *trolle*, autrefois, une espèce de clisse faite avec des branches d'arbres, et comme on s'est servi dans le principe de ces *trolles* pour soutenir les bestiaux, l'on aura par suite, donné ce nom aux objets par lesquels on a remplacé ces clisses et l'on a dit *tròler* pour soutenir par ce moyen, tandis que primitivement ce verbe signifiait tout uniment faire les clisses appelées *trolles*.

TROTIGNON, s. m. un petit âne. (Commune de Tusson-Charente.) On leur donne ce nom à raison de leur allure, de ce qu'ils *trottinent*.

TROTTIS, s. m. pl. grains ronds qui se trouvent dans les blés et qui fuient, roulent (trottent) devant la *roue* qui se forme lorsque l'on *vente*.

TROUALON, s. m. tige des choux et du maïs, corruption de *trognon?* Signifie aussi bâton, trique.

TROUFLE, s. f. c'est le nom donné à la pomme de terre, dans la commune de Villemain. — A Melle, on dit *troufglle* (*ll* mouil.) (R.).

TROUGNE ou TROUILLE, s. m. arbuste, le troëne, *ligustrum* de Linné.

TROUIL, s. m. devidoir. L'on disait autrefois *trabouil* ou *travouil*, duquel on a fait par élision, *traouil* et *trouil*.

Ne faut'o rain pre la maison
In tamis, in TROIL, in chaudron.
(GUSTEAU, p. 23.)

En roman *troill*, *trolh*, *etc.*, treuil, pressoir, etc.

TROUILLER, v. a. devider. De *trabouiller* ou *travouiller*, *traouiller*, trouiller.

TROUILLON, s. m. trique, bâton. (Environs de Melle.)

Mais le se fit bein rabâtaie
A cotts de TROUILLONS sur l'échine
L'époustirant bé la farine.
(*Mellois* du 3 mars 1861.)

A Loubillé, l'on appelle *trouillon* le fil qui se mêle quand on le devide.

TRUTTE, s. f. (Voir CHANNE.) L'on ne donne guères le nom de *trutte* qu'à la channe du cuvier à lessive.

TUBLE (TUBLLE, *ll* mouil.), s. f. tuile. Du latin *tubulus*, diminutif de *tubus*, tuyau, canal.

TUBLAT (TUBLLIAT, *ll* mouil.) débris de tuiles.

TUBLIER (TUBLLIER, *ll* mouil.), s. m. tuilier.

TUDE, adj. des deux genres. tiède. Le roman avait le verbe *tudar*, éteindre.

TURAU, s. m. petit tas, un turau de pierres, de terre, etc.

> Je sey chut tot a pliat de dessu in TIRAU.
> (*Amours de Colas*, p. 7.)

Vient de *torus*, d'où l'on a fait *torallus*, *torallum* et *turella*, signifiant petite colline, tertre, élévation. — Usité en Berry.

TUSSE, s. f. toux. L'italien dit *tosse*, du latin *tussis*.

TUSSER, v. n. tousser. — Vous *tussi?* seconde personne du pluriel de l'indicatif. Du latin *tussire*, d'où le roman *tossir*, l'espagnol *toser* et l'italien *tossire*.

U

UBLE (UBLLE, *ll* mouil.), s. f. l'hièble, plante; le *sambucus humilis*.

UE, s. m. œuf. Le roman disait *uov*, *ueu*, *ov*, le catalan dit *ou*, l'espagnol *huevo*, le portugais *ovo* et l'italien *uovo*.

UMEA (UMIA), s. m. l'orme, arbre. Du latin *ulmus*.

> Couché queme in monsieu à l'ombre d'in UMEA.
> (GUSTEAU, p. 76.)

UMEROLLE, s. m. rejets d'orme qui poussent dans les champs et les prés.

USSE, s. m. les sourcils et les os qui sont au-dessus des yeux. *Ussos* en provençal, signifie sourcils.

V

VACABLE, adj. des deux genres, chose aisée, facile à faire, ouvrage auquel on peut avancer, que l'on peut faire vite et bien.

VACQUER, v. n. avancer à faire un ouvrage quelconque. Dérive probablement du latin *vacare, vaco*, s'entendre à faire quelque chose.

VAINE, adj. des deux genres. terres humides, mouillées, dont le sol n'absorbe pas l'eau qui se trouve à la surface.— Il y a dans nos contrées, plusieurs lieux-dits qui portent ce nom.

VAINEAU, s. m. rigole creusée par un cours d'eau naturel, un torrent qui se produit à la suite de grandes pluies.

VANE (être), loc. être mou, faible, craindre la chaleur. Du roman *van*, faible, formé du latin *vanus*, pris pour *inanis*, faible, ce qui était une de ses significations. L'on a dit autrefois *vain* dans le même sens.

> Ah! tant je suis VAIN.
> (*Test. de Pathelin.*)

Rabelais s'est servi de la même expression. — *Vané*, en Berry.

VANIGOIS (être). (Voir VANE), dont cette expression est l'augmentatif.

VARÉE, s. m. arbuste. C'est le fusain.

VASSER, v. a. fatiguer d'une manière excessive, à ne pouvoir remuer, faire un pas : *Y seu vassé.* L'on a voulu faire dériver *vasser* de *vassal*, sans doute par allusion à ce que le vassal était *fatigué* des exactions de son seigneur. — Sans rechercher jusqu'à quel point cette étymologie peut être vraie, ce dont nous doutons, du reste, nous dirons que pour nous, nous croyons que notre expression patoise dérive du latin *fessus*, fatigué.

VASSIVE, adj. f. jument qui vient en chaleur et conçoit bien que nourrice.

VASTARON, s. m. petit garçon destiné à faire les courses, les commissions ; c'est le saute-ruisseau, le domestique à tout faire. — Peut-être ce mot dérive-t-il de l'anglais *waste one's time*, perdre son temps. — En effet, la journée du *vastaron* se passe à courir de côté et d'autre et il serait bien embarrassé, le soir, d'en rendre bon compte.

VEDA (V'DA), s. m. jeune veau. On dit aussi au figuré, en parlant d'un individu : *grand v'da*, grand sot. Du roman *vedel*, ou du vieux français *veel*.

VEDET (V'DET), s. m. sentier dans les champs, petites ruelles, passages détournés d'un bourg, etc. : *Y qu'enait ben tous les v'dets d'Ché-Boutoune.*

VEILLERESSE, s. f. plante, le *colchicum autumnale* de Linné. Les paysans lui donnent ce nom parce que le moment de la floraison de cette plante, qui a lieu en septembre et octobre, annonce l'approche, est un avant-coureur des veillées d'hiver.

VEIRE ou VERE, v. a. voir.

> Descet siant vequy Colin
> Qui me vint VÈRE aquet matin.
> (*Gente poët.* p. 89.)

Nous avons maintes fois entendu fredonner cette chanson à un vieillard du village de Narçais (commune de Loubillé), qui est mort en janvier ou février 1861, âgé de plus de 80 ans. Du vieux français *veer* ou *veher*.

VENDANGERON, s. m. le roujon, insecte. (Voir ce mot.)

VENGEATIF, IVE, adj. rancuneux.

VENTER, v. a. c'est jeter au vent les grains après les avoir battus, afin de les débarrasser des balles. Du latin *ventilare* qui s'est dit pour vanner.

VENTRÈCHE, s. f. le milieu du pain.

VERDELLE (VR'DELLE), s. f. espèce d'osier qui a la feuille plus effilée et d'un vert plus pâle que l'autre. — L'on donne aussi ce nom à la houssine dont on se sert pour *lacer* et enfin, on désigne ainsi, une grande fille dégingandée, d'une vilaine tenue : *Grande vr'delle, va !* — Peut-être de *verber*, verge longue et déliée, fouet, ou de *virgula*.

VERDINGOT, s. m. poivre.

VERGE, s. f. petite planche attachée au toulot (manche du fléau) au moyen de la chaple, du couraie, du coublet et du jau et qui est la partie du fléau qui sert à frapper sur les gerbes.

VERGEAT (V'RGEAT), s. m. nom que l'on donne aux rangs formés par les gerbes étendues dans l'aire : *I ai éparé cinq v'rgeats pre ma part.*

VERGNE, s. m. arbre, aulne. Cité par Rabelais (voir le mot COFFINEAU). Ménage le fait dériver de *verna*, nom donné à cet arbre, dit-il, sans doute parce qu'il pousse beaucoup de branches au printemps (*ver*). Quelques écrivains modernes le font venir du celtique *jearn*, en roman l'on disait *vern* et *vernha*.

VERIN (V'RIN), s. m. venin. Du roman *vere*, *veri*, poison.

VÈRIR, v. n. moisir. — Se dit encore des raisins, quand ils commencent à changer de couleur.

VERJUTER (V'RJUTER), v. n. couler, se répandre partout. (Voir JUTER dont c'est l'augmentatif.) *Prends garde o v'rjutera sus te :* cela coulera sur toi. — Se dit du jus des fruits, de la sauce qui se répand sur les vêtements.

VERMEIL (V'RMEIL et par contraction V'RMÉ), adj. nom que les *bouhiers* donnent à celui de leurs *bus* qui est d'une plus belle couleur rouge.

VERNAILLER (V'RNAILLER), v. a. aller çà et là, tourner autour du même lieu, sans affaires : *Il est trejou là, à v'rnailler.*

VERNAILLIS (V'RNAILLIS), s. m. pl. menus travaux. — Comme l'on dit *virer* pour tourner, les *v'rnaillis* sont les menus ouvrages que l'on fait en allant et venant, en *virant* et tournant autour de la maison.

VERNICLIARD (VEURNICLLIARD, *ll* mouil.), adj. des deux genres, remuant, chatouilleux. — Dans les environs de Melle, on dit *frenicliou*x, *ouse*.

VERSENNE (V'RSENNE), s. f. espace parcouru par le laboureur sans revenir sur ses pas, — champ — terre prépa-

rée pour être ensemencée — mesure arbitraire de longueur. — *Vous d'mandez Piarre? il est au champ, à deux v'rsennes d'iqui.* — Mais comme le fait remarquer M. Rondier, rien de plus incertain et de plus trompeur qu'une pareille indication. — Vient sans doute du latin ; soit du verbe *verso, as, are,* tourner, ou des substantifs *versatio*, action de tourner, *versarius* qui se retourne, et *versura* retournement. — L'on trouve *versana* dans la basse-latinité, dans la langue romane, et *versane* dans l'ancien français. — Par la citation suivante, l'on verra que dans cette dernière langue il était employé comme chez nous, pour mesure de longueur.... *distant de l'hostel où il vendoit vin d'une versane ou environ.* (1411 Carpentier.)

VERSIOUR (V'RSIOUR), s. m. versoir, arrière train de la charrue, la portion qui laboure et forme le sillon en *versant* la terre sur le côté. — Le V'rsiour se compose de la Perche, de la Sole, de la Tendille, des Renards, du Repoussour et du Fer.

> Iglz ant dau couste de VRESOUR
> Anmanchy au bout d'ine latte.
> (*Gente poët.* p. 34.)

VERTAUPE, s. m. tumeur, furoncle, *antrax.*

VERTIR (V'RTIR), v. n. fournir, procurer. *Mon v'sin m'a verti d' fein.*

VESCERA, s. m. espèce de vesce sauvage qui vient dans les blés.

VESICLER (VESICLLER, *ll* mouil.) v. n. flâner, passer son temps à bayer aux corneilles.

VESSE-DE-CHEIN, s. f. champignon qui croît sur les fumiers et dont la volaille est très friande. — On s'en sert aussi comme terme de comparaison pour dire qu'un objet est de nulle valeur : *O n' vaux pas ine vesse de chein.*

VESTIGLIOUNER (V'STIGLIOUNER), v. n. aller, venir, se tourner et retourner avec hâte, faire ses embarras : *Regard' donc coume a v'stiglioune.* — Vient, peut-être, de *vestigare, vestigo,* chercher diligemment, avec hâte, ou est l'augmentatif

du vieux mot *vetiller*, s'cccuper à des choses frivoles, des vétilles.

VEUGNON, s. m. la prunelle de l'œil : *All' a ine tache sus l' veugnon, ol est c' qui la rend borglle.*

VEVER, v. n. devenir veuf. *Thielle pauvre femme alle a vevé.* Ce verbe devient quelquefois pronominal : *j'ai vevé*; pour je suis devenu veuf. — J.-J. Rousseau se sert du mot *enveuver* dans le même sens. — En Normandie, *vever* était un terme de Coutume. — Le roman avait les verbes *aveuvar*, *avesvar*, rendre veuf.

VEZAGLE (V'ZAGLLE *ll* mouil.), s. f. terme de comparaison équivalant à mou, qui n'a pas de consistance, et encore à mauvais, de qualité inférieure : *Ol est mou coume d' la v'zaglle; ol est d' la v'zaglle toute pure.* — A Chef-Boutonne, on dit *v'zague.*

VEZIN, s. m. voisin. Ce mot est roman, du latin *vicinus*; et les langues néolatines disent encore : le catalan, *vehi*, l espagnol, *vecino*, le portugais, *vezinho*, l'italien, *vicino.*

VEZOUNER, v. n. peter, vesser.

VIGUENER, v. n. (V. VESICLER).

VIME, s. f. osier. Du mot latin *vimen*, osier, d'où le roman *vim*, osier, saule ; l'ancien catalan *vim*, l'espagnol *vimbre*, le portugais et l'italien *vime.* D'après le dictionnaire de Trévoux, l'on aurait dit en vieux français *vimois* pour osier.

VINATER, v. a. c'est passer un câble sur les futailles qui sont placées sur une charrette et le serrer au moyen d'un morceau de bois auquel on fait faire le moulinet.

VINETTE, s. f. oseille. L'on sait que l'*épine-vinette* doit son nom au goût aigrelet de son fruit.

VINVALER, v. a. (B.) (V. SE TRIMBALER).

VIOCHE ou VIORNE, s. f. plante grimpante, la clématite des haies. Viorne, du latin *viburnum.*

VIOCHES (mettre à), loc. Se dit du foin que l'on met à petits *landaux.* Cette manière de parler vient sans doute de ce que ces petits landaux, suivant la forme irrégulière de la prairie, ont une espèce de ressemblance avec les longs sarments des *vioches.*

VIREMAIN, adv. vivement, lestement: *Dépêche te, o faut faire thieu dans in virmain.*

VIREMARION (à), loc. grande quantité, en abondance: *O l'a dos prunes à viremarion, thiette année.*

VIRER, v. a. tourner, détourner : *Vire donc les j'ments de thio champ;* détourne-les, chasse-les. Usité en Berry et l'était aussi en français autrefois, d'après le dictionnaire de Trévoux; Rabelais emploie ce mot dans ce sens. Du roman *virar*, tourner, détourner.

VIRER (SE), v. pron. se tourner, se détourner: *Vire te donc, tu m' gêne.*

VIROLE, s. f. (B.) (V. TRICOUSE).

VIROLLET, s. m. (V. MOINE).

VIROUNER, v. n. tourner et surtout tourner autour, sur soi-même; c'est le fréquentatif du verbe *virer*. Dans Rabelais, il a le sens d'environner.

> Verté ben ton étourdy
> Que ne fazé que VIROUNY.
> (*Rolea divisi*, etc. p. 32.)

Le roman avait le verbe *vironar*, faire le tour.

VIROUNIS, s. m. pl. tours, allées et venues de la ménagère qui va et vient dans sa maison : *Alle n'a pas fini ses virounis.*

VIROUNOU ou VIROUNOUR, s. m. morceau de bois qui s'attache aux solives du plancher supérieur au moyen d'un anneau de cuir dans lequel il roule et qui touche au pavé où son autre bout tourne dans un trou fait exprès. A ce morceau de bois, on attache la lisière des enfants qui commencent à marcher seuls et là, ils tournent et *virounent* pendant que leur mère se livre à ses occupations.

VISANT, s. m. l'orientation d'une maison, d'une pièce de terre : *Ta maison est dans in mauvais visant, alle regarde en bise.* Du latin *videre*, *visum*, ou de *vezent*, part. présent du verbe roman *vezer*.

VISSIEUX, EUSE, adj. vigoureux ; ne s'emploie guère, du

reste, que dans cette phrase : *Y n'est pas vissieu*, pas fort. Nous le croyons dérivé de *vis*, force, aussi l'avons-nous écrit avec deux *s* pour rappeler son étymologie.

VISAUBER, v. a. regarder de tous côtés sans motif; vient, comme le précédent, du supin de *videre* — *visum*, ou du roman *vezer*.

VOINNE, adj. des deux genres, c'est le mot *vane* prononcé différemment. (Environs de Melle).

VOLAGE, adj. des deux genres, vif, difficile à conduire, emporté, ombrageux ; se dit de l'homme et des animaux. En français, cette épithète s'applique aux hommes exclusivement; dans le patois on l'utilise pour qualifier le caractère des bêtes : *Thielle j'ment, thiau mulet est volage.*

VOLANT, s. m. serpe pour faire des fagots. La serpe dont on se sert pour la vigne est plus légère et est munie au dos d'un appendice tranchant; on lui donne le nom de *serpe-tailleresse.*

VOLUME, s. m. caractère d'imprimerie (Melle) : *Thio livre est d'in trop p'tit volume, i en voudrais in pus grous.* — l'impression en est trop fine, j'en voudrais un imprimé en plus gros caractères.

VOR, s. m. maladie des moutons, connue dans la science sous le nom de *maladie tremblante*; l'on n'est pas encore bien fixé sur la nature de cette affection que l'on considère en général comme un nevrôse ayant son siége dans le système *cerebro-spinal.* L'on donne aussi ce nom au mal caduc.

VOUEIL, adverbe, oui, quand on parle d'un objet masculin : *Ton drôle vat-eil à l'école ? — Voueil.*

VOUELLE, adverbe, oui, quand on parle d'un objet féminin : *Ta feille est-eil au champ? — Vouelle.*

VOURE, adv. de lieu, où : *Voure vais-tu?* Où vas-tu ?

Perrine, ma Perine,
Vour vas-y me cacher?
Ma dondon, ma dondaine,
Perrine, ma Perine,

Vour vas-y me cacher?
Ma dondon, ma dondé.
(*Guillery*, p. 16.)

Le *V* et l'*R* ne sont là que par euphonie.

VREGLÉE et VRILLÉE, (V'RGLLIÉE et VR'LLÉE, *ll* mouil.) s. m. le *convolvulus* ou liseron. Du mot *vrille*, nom de ces espèces de liens au moyen desquels les plantes grimpantes s'attachent et se soutiennent. La *vr'llée*, elle, s'enroule au tour des objets qui se rencontrent à sa portée pour s'élever.

VREGLIER, (V'RGLLIER, *ll* mouil.) v. n. tourner sur soi-même, pirouetter. (R.)

Quand les campagnards dansaient la courante, espèce de bal poitevin, (aujourd'hui, ils ne connaissent que la contre-danse) ils disaient à un certain moment à leur danseuse: *Vreglle ithi*, tourne par ici.

Pre ses cot'llons y la tirit,
Pre danser la courante.
Eh! gai! iou! iou! et VRELE ITHY.
(RONDIER. — *Un paysan de la vieille roche.*)

L'on dit aussi d'un homme qui n'est pas franc, qui ne va pas son droit chemin, etc., *qu'il vreglle.* (IN PINZAN.)

VREMINE, (VR'MINE), nom générique des reptiles.

VRICHON, locution dont on se sert pour appeler les oisons.

VRIMER, v. n. s'envenimer. Se dit des plaies qui rendent du pus, du *v'rin.* Du roman *enverimar*, empoisonner.

VRIMOUX (OUSE) adj. Se dit des plaies qui rendent du pus. On dit aussi d'un individu qu'il est *vrimoux*, pour exprimer qu'il est dangereux.

VRIOCHE, adj. des deux genres, léger, actif, infatigable; c'est, du reste, le synonyme de *druge.* L'on disait autrefois *vioge*, témoin ce vers adressé à Louis XII :

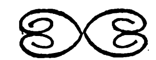
« Marme, y le vy qu'igl est VIOGE. »

Et ces autres dans lesquels on parle du Dauphin :

L'on dit qu'igl est VIOGE,
Bain fat et bain poly.
(*Rolea divisi, etc.* p. 4 et 36.)

Alla son cœuir VIOGE en damoure
Dépeu qui l'ay d'amour reclamy.
(*Gente poët.* p. 92.)

Bonaventure des Périers (nouv. 15, p. 959) se sert de ce mot *vioges* dans l'énumération des qualités que les hommes acquirent lorsque Salomon eut renfermé tous les diables dans une cuve de cuivre. La Monnoye traduit ce mot par *vivace* ; nous ne comprenons pas trop le sens de la traduction, à moins que ce ne soit mis pour leste et allègre.



APPENDICE.

A

ABARIAS, s. m. (Voir Agalis.)

ABEUILLOUR, adj. m. celui qui cultive les abeilles qui s'en occupe.

ABOUIT (chère en), loc. se dit des jeunes animaux qui ne profitent pas faute de nourriture : *Thielle vache n'a poué d' lait, son vea chera en abouit, o n' sera ren de li.* — Peut-être du latin *abortire*, avorter.

ABRIC, ajoutez : ce mot est pur roman, le catalan dit encore *abrig*, l'espagnol et le portugais *abrigo*, dérivés dit Raynouard, du latin *apricus*. (C'est l'opinion de Caseneuve.)

ABRIER, ajoutez : le roman dit *abriar* et les langues catalane, espagnole et portugaise, *abrigar*.

ACCOURTÉ (être bein), loc. être bien achalandé. (Saint-Romans-les-Melle.) Corruption d'accoursier?

ACELÉE (être, se mettre à l'), loc. se placer à l'abri de la pluie, du vent, etc.

ACERTENER, ajoutez : vient du latin *certus* en passant par le roman et ses dérivés qui disent *acertar* pour assurer, indiquer.

ACHAMARAUDER, v. n. ensorceler. (Voir Enchabarauder.)

ACHENAU, ajoutez : L'on a dit en vieux français, *achenau* et *achanau*; nous trouvons dans Lacombe, t. 2, *escheno*, canal.

ACOYAU, s. m. (Voir COYAU.)

ACQUENIR, v. a. fléchir sous le poids d'un fardeau : *Thiau faix d' paille l'a acquenit.* Peut-être corruption d'acreniller, rendre, faire *creni.* (Voir ce mot.) Le verbe n'existe pas dans le langage, mais l'on a l'adjectif *acrenillé*, ce qui peut donner une certaine apparence à notre opinion.

ACQUÊTER, v. n. acquérir, acheter.

ACRENILLÉ, ÉE, adj. se dit des plantes étiolées, d'une végétation languissante : *Thielle gîte est acrenillée.* Vient de *creni.* (Voir ce mot.)

ACUCHER, ajoutez : ramasser avec soin, ne rien laisser, et encore égouter jusqu'à la dernière goutte, le liquide contenu dans un vase.

ADOUBAGE, ajoutez : du roman *adob* ou du vieux français *adou*, arrangement. — L'assaisonnement arrange, bonifie un mets.

ADOUBER, ajoutez : était usité dans l'ancien français avec le sens de racommoder, réparer; le roman et ses dérivés disaient *adobar.*

ADOUBEUR, ajoutez : l'on trouve *adoubeur* dans Nicot et Cotgrave; en roman et espagnol *adobador.*

ADOUER (s'), ajoutez : peut encore dériver du roman *adonar*, familiariser, ou de *abdui*, *abdos*, *abdoas*, tous deux; était aussi usité en vieux français, comme le prouve ce vers,

Et adoué m'as à ton serviteur Enfançon.
(LACOMBE, IV.)

ADOUNER (s'), ajoutez : le sens du verbe roman *adonar*, familiariser, se rapproche de notre patois ; usité en catalan et espagnol.

ADROGER, v. n. parler correctement, avec élégance. — Réponse *adrogée*, faite à propos.

AFFARAIL, s. m. grand troupeau de bestiaux : *V'la in grand affarail d' moutons.*

AFFÉROUX, OUSE, difficile à nourrir, délicat sur les mets : *Afféroux coume in chein* dit un proverbe. Le verbe *afférir* avec le sens de convenir était roman; peut-être est-ce l'étymologie de notre expression par antonomase.

AFFIC, ajoutez : vient du verbe roman *afigir*, adjoindre ; dérivé du latin *affigere.*

AFFOLER, ajoutez : le roman avait aussi les verbes *afolar* et *afoliar* endommager, blesser, détériorer.

AFFRANCHIR, ajoutez : la langue romane avait les verbes *afranquir*, apprivoiser, adoucir, et *afrancar*, amollir, etc. L'animal affranchi est plus doux, plus facile à conduire.

AFONZER, v. a. enfoncer. (B.)

AGAULER, v. a. couper les branches, les *gaules* d'un arbre; synonyme d'étaucer.

AGEASSE, ajoutez : Ménage fait dériver ce mot du latin *acax;* soit, mais il n'est passé dans notre patois qu'après avoir reçu la modification romane d'*agassa.*

AGRALER, ajoutez : vient sans doute d'*agreiar*, honorer, ou d'*agradar*, plaire, délecter. Ces deux expressions romanes dérivent l'une et l'autre de *grat*, du latin *gratus*, gré, reconnaissance. Celui qui flatte paraît honorer l'autre et lui fait presque toujours plaisir.

AGULLE, ajoutez : la langue romane avait *aguglia* et *aguilla* d'où les langues néolatines ont tiré leurs expressions.

AGULLON (AGULLION), s. m. aiguillon. — La langue romane avait comme nous, *agulion*, et d'après elle le catalan dit *agullo*, l'espagnol, *agujon*, le portugais, *aguilhaó* et l'italien, *agugliune.*

AGUSER, ajoutez : en roman, catalan et espagnol, *aguzar*, en portugais, *aguçar*, en italien, *aguzzare* et en vieux français, *aguiser.*

AÏDER, ajoutez : la langue romane avait les verbes *aidar*, *aydar*, dérivant du latin *juvare.*

AIGNELIN, s. m. laine d'agneaux.

AIGRÊME, s. m. pleurs, larmes.

> Les aigremes doz œils ly sortiant pu grousses
> Que les us que pounant nous deux poulettes rousses.

Legremes, larmes, pleurs, gouttes d'eau. (Lac. t. 2.)

AIGUAIL, ajoutez : aiguail ne dériverait-il point plus directement du roman *aigua*, eau, dont les langues néolatines se rapprochent toutes plus ou moins.

AIGUER, ajoutez : Nous trouvons dans Lacombe, *eiga*, accommoder, ranger.

AIGUIÈRE, ajoutez : nous avons fait dériver avec raison aiguière d'*aigue;* mais nous croyons qu'elle vient plus directement du roman *aiguiera*, rigole.

AIRADA, s. f. portion de l'airée. *Nous n'avons pu battre qu'ine airada à cause de thielle ramée.* Du verbe *airader*, sécher.

AIRAULT ou **AYRAULT**, s. m. cour, jardin, terrains vagues, le plus souvent, qui entourent la maison d'habitation. Nous trouvons dans Lacombe, *heireau*, *hereau*, maison rustique, ferme.

AISINANCE, ajoutez : vient du roman *aizina*, facilité.

AISINER, ajoutez : est plutôt dérivé du roman *aizinar*, arranger, préparer, dérivé lui-même d'*ais*, aise, agrément.

AJA, interj. ah ah ! Parfois ce mot devient subtantif, l'on dit *in aja* et voici en quelle occasion : Si une personne en voit une autre faire, par exemple, un travail dont elle ne comprend pas l'utilité, elle demande une explication à la suite de laquelle, par manière de réponse, elle dira *aja ;* c'est ce que l'on appelle *faire in aja.*

ALIGE, s. f. fruit de l'alisier.

ALLOIRIT ou **ALLOURIT** (être), loc. être fatigué, allangui par la chaleur.

ALOGER, v. a. avertir que le four est chaud. — Les boulangers qui préviennent les personnes qui font cuire chez eux, mais pétrissent leurs pâtes chez elles, les alogent.

AMARON, ajoutez : en langue romane, *amaruns* signifie amertume; or, les feuilles de la matricaire ont ce goût d'une manière très prononcée et ce mot patois pourrait bien être le résultat de cette qualité reconnue par les paysans.

AMELOTTE, s. f. restes de pain laissés sur la table à la fin du repas : *Tu fais tr'jou dos amelottes.*

AMONDIANT, s. m. signifie surplus; c'est comme qui dirait la part au mendiant. (*Mellois* du 14 juillet 1861.) — C'est ce qu'à Poitiers l'on appelle *l'amendillon.* — Nous croyons

être plus dans le vrai que le PINZAN, en le faisant dériver d'*amender*, pris dans le sens de grossir, augmenter.

AMONIANCE (en), loc. inutilement, sans besoin, sans nécessité. *Preché faire brûler do bois en amoniance o' n' fait pas fret.*

ANGOUESSER, ajoutez : le roman avait aussi le verbe *angoissar* ou *engoissar*, vexer, tourmenter.

APILOTER, ajoutez : en provençal l'on disait *apilouta* et en roman *apilar* pour entasser, empiler.

APLIACRER, ajoutez : l'espagnol dit *aplazer* pour plaire, du latin *placere*.

ARBUCHAT, ajoutez : que cette locution est aussi usitée dans le canton de Chef-Boutonne.

ARDEUR, s. f. démangeaison. (B.)

ARDRE, v. n. demanger. (B.) Du latin *ardere*. Le roman et le vieux français disaient aussi *ardre*.

ARE, adj. ajoutez : le roman avait l'adjectif *arre*, sec, desséché.

ARÈRE, adv. d'ailleurs. (B.)

ARPIONS, ajoutez : en roman griffe se disait *arpa* et nous trouvons dans Lacombe, t. 1, p. 178, ces deux vers provençaux :

> Ait al dédin un park lou lioux se boulègue
> . . . .
> Aital à cop de déns, de quoue, d'arpes et de dels.

ARRE-LOU, loc. le voici, le voilà, regarde le voici, etc. L'on dit au pluriel *arrez-lou*. De *Arré* (Voir ce mot) et du pronom démonstratif *lou*, lui, elle, etc.

ARRIMER (s'), v. pron. s'accorder ensemble. *Thielle chanson et thiel air s'arrimont bein.* Arrimer un discours, c'est bien arrondir ses périodes. L'on dit dans le Berry *enrimer* pour arranger avec symétrie.

ARSOIR, ajoutez : à propos de la citation que nous faisons sous ce mot nous ferons remarquer qu'*arser* est une expression romane.

ARTIFAILLE, s. f. tout ce qui concerne les habillements synonyme de *drigail*.

ASSAYER, ajoutez : dérive plutôt du roman *assaiar* d'où est venu l'italien *assagiare*.

ASSITER, ajoutez : du roman *assetar*, *assitiar* ou *assire*.

ATTRAPE, s. f. tromperie, mensonge. *Ol est ine attrape qui v'lons te faire*, *n'y vas pas*.

AUMUCHÉ, ÉE, adj. se dit d'un vase quand le contenu dépasse les bords, s'élève au-dessus du contenant.

AUVE, s. f. (Voir MANIVOLE).

AVACHER (s') v. pron. s'affaiser. L'on dit encore d'un quartier de chaussure qui se replie en dedans, qui s'écule, qu'il s'*avache*.

AVAGNER, ajoutez : dérive probablement du roman *affanar*, fatiguer, par le changement des F en V, *avanar*, *avagnar*, formé lui-même du mot *afan* d'où le français a fait aban en aspirant l'F.

AVEINDRE et **AVIER**, v. a. atteindre. *Avie donc thiau pain au t'naillé*.

AVIAIL, s. m. encouragement, aide, etc. L'on donne de l'*aviail* au feu en y jettant du menu bois pour l'aviver, à quelqu'un en lui disant quelques bonnes paroles, en le réconfortant par une bonne nourriture, etc. D'*avier* venant de *aviver*, ranimer, au propre et au figuré.

AVIER (s') v. pron. s'accroupir sur ses talons.

AVIRER, v. a. faire détourner le bétail qui est en *agast*.

AVISER, v. a. voir. (B.)

B

BABELUCHE, s. f. dépôt, sédiment que l'on trouve au fond d'un vase qui contenait des liquides.

BABIGEOT, ajoutez : se trouve dans les poésies de Gustean. Dans le Bas-Poitou, signifie babeure, partie séreuse du lait.

BADAIE, ajoutez : le roman avait le verbe *badar*, huer

(voir aussi BADAR). L'on disait aussi dans cette langue, *badar la boca*, ouvrir la bouche, ce qui répond à notre *bader le bec.*

BADAILLON, s. m. morceaux de chair qui pendent au menton de la chèvre, et par extension, morceau pendant à un habit, un vêtement. (B.)

BADÈCHE, s. f. trou, ouverture béante : *l' vent passe pre thielle badèche.* Du verbe bader, ouvrir, par métaphore.

BADROLE, ajoutez : le roman avait les mots *badoc*, *badiu*, *badaule*, niais ; notre expression peut dériver de ce dernier mot par l'interpolation de l'R.

BAGOUILLER, v. a. causer à tout propos, corruption du verbe *débagouler*. (Voir DÉBADIGOULER.)

BAGUENAUDIER, s. m. orfèvre, qui vend des bagues. (B.)

BAGUER (SE) v. pron. se gorger de nourriture. *I nous sont bagués de crèpes.* Peut-être de *bagos*, ribauds, débauchés (Lac. t. 2), sorte de gens enclins à en prendre souvent plus qu'ils n'en peuvent porter.

BALAIN, dans le midi l'on dit *ballen.*

BAN, s. f. le fanon du bœuf.

BARGINER, v. n. hésiter à faire une chose ; corruption de *barguigner.*

BAUDELLE, s. f. flambée que l'on fait dans l'âtre au moment de s'aller mettre au lit. Dérive sans doute du verbe *ébaudir* ; quand on a grand froid, une bonne flambée ragaillardit, aussi y a-t-il des endroits où l'on dit *joyeuse.*

BAZANAUD, AUDE, adj. (V. BOUZAILLAUD.)

BAZANE, s. f. (V. BOUZAIL).

BAZE, s. f. (*a* très bref) boue, mortier, du mot vase en changeant à la gasconne V en B?

BENASSE, s. f. petit coin de terre, petite propriété : *I n'a qu'ine b'nasse de rin.*

BENASSON (B'NASSON), s. m. (V. BENASSE).

BERLICOTON, s. m. (V. MERLICOTON).

BRETON, ajoutez : ce mot, dit M. Presac, dans le glossaire de Gusteau, paraît être le même que *bretun* qui avait,

en ancien français, le sens du latin *eructatio*, comme si l'on disait *eructatio ignis*, étincelle.

BESSON, ajoutez : vient plutôt du roman *besso*, jumeau. Le vieux français disait aussi *besson*.

BEUILLAUD, AUDE, adj. (V. BOUZAILLAUD).

BEUILLE, s. f. (V. BOURAIL). Ce mot dérive du roman *buela* ou *bueilla*, bedaine, venant de *budel*, boyau, dérivé lui-même du latin *botellus*.

BEURGNE, s. f. (V. BROUTARD).

BEURGNER, ajoutez : peut dériver du roman *burs*, choc, coup, d'où le verbe *burcar*, butter, broncher.

BEYU, ajoutez : c'est plutôt une terminaison romane. Les verbes en ER ou RE (2me conjugaison) ayant leurs participes passés en UT : *temer*, *temut*.

BISQUIN, ajoutez : ce mot est synonyme de biscayen, originaire de la Biscaye, dont les habitants étaient autrefois appelés *Bisquins*. (Lac. t. 2.)

BISSE, ajoutez : le nom de cet oiseau doit plutôt venir du roman *bis* brun.

BISTOQUET, ajoutez : petit domestique, petit berger, (B.)

BISTRAUD, s. m. petit berger, chargé de la garde du gros bétail.

BLAT, ajoutez : Le froment en langue romane s'appelait *blat*.

BOISSON, ajoutez : notre expression patoise est pure romane, *boisson*, *boisso*, *boysho*, buisson, trouvons-nous dans Raynouard.

BORDE, ajoutez : vient du roman *bordo*, lance, pique, bâton.

BOTTER, se dit quand il entre de l'eau dans la chaussure. (B.)

BOUÉ, ajoutez : en langue romane, *boyer*, *bovier*, bouvier.

BOUILLIR DANS LE BEURRE, loc. être à son aise, bien dans ses affaires.

BOULANGEAT, s. m. droguet. Autrefois la couleur de

cette étoffe était toujours blancheâtre, c'est ce qui lui a valu ce nom ; l'on trouvait qu'elle ressemblait à un habit de boulanger couvert de farine.

BOULÉE, s. f. sorte de pêche qui se fait avec un panier en se promenant dans l'eau que l'on boule avec les pieds.

BOULIRON, serre-tête, (B.)

BOURÈCHE, à ajouter : *Bouereschc*, instrument en forme de panier, propre à pêcher. (Lac. t. 2.)

BOURNAIS, ajoutez : qu'en langage méridional l'on dit *bournat*.

BOUSSI, s. m. morceau, pièce (Lac. t. 2). A Chef-Boutonne, ce mot indique une toute petite partie. En languedocien, *boussin*, en gascon *bouci*. Rabelais écrit *boussin*.

BOUTER, ajoutez : en roman et dans toutes les langues néolatines, sauf l'italien qui écrit *buttare*. Le verbe *botar*, *boutar* signifie pousser.

BOUTRER, ajoutez : ce verbe a été français, le roman *botar*, (V. *suprà*), le limousin *bouta*, le bourguignon *bôtre* et le lorrain *botté* correspondent à notre expression poitevine. (Pressac, *Glossaire de Gusteau.*)

BOUZINER, v. a. s'occuper de bagatelles, de niaiseries, etc.; pourrait dériver métaphoriquement du roman *bozinar*, construire avec de la bouze, ce qui est en effet un travail de peu de valeur.

BOYART, ajoutez : se dit *bayart*, en langue méridionale.

BRANCHE (AVOIR DE LA), loc. se dit des bestiaux qui engraissent.

BRANLE (AVOIR DU), loc. être de grande taille, avoir de gros membres, être bien découplé. *Glie doit être fort, gl'ia do branle.*

BRASELIET, s. m. BRAS'GLLIET, *l* mouil. châtaignes cuites sous la cendre. *Faire un bras'glliet*, c'est faire cuire des châtaignes. Vient de *brasier* (?) ou du roman *brazell.*

BRASSE, ajoutez : le roman avait également la *brassa*, comme unité de mesure.

BRÈCHE, ajoutez : en basque-ibérien l'on dit *bresca* et ce mot suivant quelques linguistes nous a été légué par les Ibè-

res qui nous ont laissé cette trace de leurs conquête. Le roman a également retenu cette expression *besca*, *bresca*, et le vieux français disait *bresce*.

BREDASSE, ajoutez: il paraît que nous sommes tombé dans une erreur en donnant au mot *vredasse* la signification de besace (V. *Glossaire de Gusteau*) et que l'on doit traduire ce mot dans notre citation par donner la chasse; quant à *bredasse*, il a bien le sens que nous lui donnons, nous sommes à même de le vérifier chaque jour.

BREDOCQUER, v. a. faire du bruit en marchant avec des sabots sur un plancher (B), bruit qui résulte du choc de deux corps durs l'un contre l'autre.

BREGAUDIÈRE, s. m. nid des *br'gauds*.

BRELUTER, v. n. (B'RLUTER) éblouir. *La vue me b'rlute.* Du mot berlue.

BRENICLLES, s. f. p. *l* mouil. *Igl érouillait d'aux b'rniclles qu'o sembllait deux chandelles.*

BRESILLES, ajoutez : vient du roman *briza*, miette.

BRETICLER, faire briller partiellement, comme le font les paillettes ; *bre* est l'abréviation de briller, *icler* vient de cycle, cercle. (UN PAYSAN, *Mellois* du 1er octobre 1861.) Nous citons le mot sans pouvoir adopter l'étymologie ; nous croirions plus volontiers à une corruption du mot *briller*, tout en n'attachant pas une grande importance à notre opinion.

BRETOUNER, v. n. lorsque le bois en brûlant fait beaucoup d'étincelles, l'on dit qu'il *bretoune*. — De *berton*. (Voir ce mot.)

BRIGALET, s. m. (Voir BISTRAUD.) se dit aussi d'un mauvais cheval.

BRIGUE, s. f. rien du tout. *O n'y a pas brigue d'ève dans thiau s'lleas.* — Du mot *bribe*.

BRINGUER, v. n. sauter, danser, cabrioler.

BRIOLE, pain long d'une livre. (B.)

BROCHECU, ajoutez : ce nom de l'églantier lui vient du verbe roman *brochar*, piquer.

BROQUER, v. a. surpasser, faire mieux qu'un autre,

BROUTARD, ajoutez : en langue romane, le verbe *broutar* signifiait brouter, ronger.

BROUTILLES, ajoutez : peut encore venir du roman *brot, broto*, rameau, rejet des arbres.

BRUMAIL, s. m. brouillard, petite pluie fine. Du latin ou du roman *bruma*, brume, brouillard.

BRUN (faire), ajoutez : dérive de *brunor*, entrée de la nuit ; obscurité qui doit encore avoir donné naissance au mot *bruneur*, relaté plus bas.

BRUT (avoir le), loc. être sorcier. — Le mot *brut*, (bruit) pris dans le sens de réputation, *avoir le brut* (la réputation) d'être sorcier.

BUFRE, adj. des deux genres, se dit des noix, des noisettes, etc., quand elle sont vides, mangées des vers, etc. *Bufec*, creux, vide, gâté, inutile. (Lac. t. 2.)

BUISSON-BLANC, s. m. l'aubépine, *spina alba*, par opposition avec l'épine noire. — Se dit aussi dans le midi *bouïssou-blanc*.

BUREA, ELLE, adj. mouton dont la laine est marquée de noir et de blanc ; habillement fait de laine *burelle*. Du mot bure ?

C.

CAGNON, ajoutez : dans le patois du pays Messin, l'on dit *gueugnon*.

CALENDRE, s. f. L'on donne ce nom à l'alouette huppée. L'on dit proverbialement : *chanter comme une calendre*, continuellement. D'après Lacombe, t. 1, *kalendre* aurait signifié cigale.

CALER, ajoutez : en roman et dans toutes les langues néolatines : *calar* ou *calare*, se taire.

CALET, s. m. (Voir MERLICOTON.)

CANTON, ajoutez : Du latin *canthus*, le roman avait fait *canton* et l'ancien français *quanton*.

CARREAU, ajoutez que dans la campagne ce mot se prononce *carriâ*.

CARTILLER, v. a. mettre à quartiers.

CEBE, s. f. oignon de l'année précédente, replanté au printemps afin d'en avoir de primeur pour les ragouts; ciboule. En provençal, oignon se dit *cibo* ou *sebo*, etc., ciboule, *ceves* (Lacombe). Du latin *sæpa*.

> Depeu qui vy Jeanneton
> En fricassant de la SEBE.
> (*Rolea divisi*, *etc.* p. 94.)

CEMENTIÈRE (S'MENTIÈRE), s. m. le cimetière, directement venu soit du latin, *cœmeterium*, ou mieux du roman *cementeri;* en vieux français, *cemetaire*.

CHA-POI. (Voir CHA-PETIT.)

CHARGEOIRE, s. f. (Voir TRIBERT). Chargeoire est usité à Saint-Romans-les-Melle.

CHAVANEA (CHAVANIA), s. m. faisceau de poignées de chanvre sortant du *royour* et que l'on dispose ainsi pour les faire égoutter.

CHAVER, v. a. creuser, et surtout creuser sous quelque chose, sous un mur, par exemple. Du latin *cavare*, creuser.

CHEBRATE, ajoutez : vient du roman *cabreta*, jeune chèvre.

CHEBRIE, ajoutez : la chebrie dite chevrie, chevrette ou chèvre dans le Gatinais, la Bourgogne et le Limousin, était autrefois une espèce de musette connue dans ces provinces sous le nom de *bedon* et dans d'autres sous celui de *loure*.

CHISÈRE ou CHISIÈRE, s. f. espèce de panier, le plus souvent sans *brelière* et sans couverture, qui sert à faire sécher des fromages. (Aubigné.)

CHIPOISEAU, nom d'une plante que nous croyons être la cucubale. Dans le pays Messin on l'appelle *petard*, parce que les enfants (comme dans nos contrées) s'amusent à faire éclater le calice de sa fleur, ce qui produit une légère détonation.

CHRÉTIEN, ENNE, adj. pris presque toujours en fort mauvaise part, surtout au féminin.

CIBOT, s. m. la corde du licol, quand on la passe sur le nez ou dans la bouche d'un cheval pour le diriger. (L'abbé Rousseau.)

CIMER, v. n. se dit d'un vase, d'une futaille qui ne retient pas bien le liquide qu'il contient, lequel filtre à travers ses pores, une fente ou les interstices des douves ; *Prends garde à thielle barrique, alle cime.* Dans le patois berrichon, *simer* a une signification toute opposée, il veut dire s'infiltrer. — Peut-être du grec *kuma*, flot, vague, ou de *kumainô*, s'enfler, se soulever en parlant de l'eau, de la mer.

CINQUAINE, s. f. petite corde de la grosseur du doigt, qui sert à faire des longes de licol, etc... L'on pense que cette corde doit son nom à ce qu'elle est formée de cinq fils, comme la *vingtaine* (qui est un gros câble) se compose de vingt brins (1).

CIVERÉE (CIV'RÉE), s. f. une pleine civière.

CLABOT, ajoutez : ce mot est pris adjectivement dans cette locution : *œuf clliabot*, œuf qui n'a pas été fécondé.

CLAIRIN (CLLAIRIN), s. m. espèce de clochette qu'on suspend au cou des bestiaux qui vont au champ dans les bois pour les retrouver.

CLIEURE (CLLIEURE), s. m. jeu d'enfants. Ajoutez pour le verbe *clieure*, qu'il dérive du roman *clure*, cligner de l'œil.

COCATRIX, s. m. œuf avorté. Les anciens croyaient que du cocatrix naissait un basilic.

COMMENTER, ajoutez : vient peut-être de *comedere* pris dans son sens restreint ; manger avec sobriété.

COMPÈRE, s. m. L'on appelle son compère, le beau-père de son fils.

COPAGE ou COUPAGE, s. m. grains semés pour être coupés en vert.

---

(1) Vingtaine n'est pas patois, nous avons trouvé ce mot dans Boiste.

COSSON, ajoutez : dans le Midi on dit *cusson ;* l'on y appelle *cussonat* le bois vermoulu et *cussona duros* cette espèce de farine que font les vers en rongeant le bois.

COUAIL, ajoutez : que, dans le Midi, l'on appelle *cout* la pierre à aiguiser.

COUDIN, ajoutez : en roman *codoing*, coing, et *codonhic*, cognassier.

CORGEON, ajoutez : dans le Berry, l'on dit *accorgeon* pour une mèche de fouet et *accorger* pour les deux choses ensemble.

COUÈRE, ajoutez : en langue romane, cuir se disait *cuer*, (*couer*).

COUET, ajoutez : probablement du roman *coeta*, nuque.

COURRAI, s. m. (V. CORGEON) de courroie? — Se dit quelquefois de la lanière de cuir qui attache la chaple à la verge du fléau.

CRAPAUD, s. m. mitaines, espèces de gants dont les doigts, sauf le pouce, ne sont pas séparés.

CREIRE, ajoutez : ce verbe est pur roman. — L'ancien catalan disait aussi *creire*, l'espagnol a *creer* et le portugais *crer*. Du verbe *credere*.

CROLINER, v. a. remuer, vaciller : *Thio mur n'est poué solide, i croline,*

CRU, ajoutez : en roman *crus*, creux vide.

CUBE DE CHARRAI, s. m. En roman et vieux français, *charrei*, charroi; cube vient aussi du roman *cuba* dérivé lui-même du latin *cupa*.

D

DÉCOURROMPRE, v. a. interrompre. *Pardon d'vous décourrompre.*

DEFORS, ajoutez : le français du nord avait également cette expression que l'on trouve souvent citée dans les poésies des trouvères.

DÉFRUCHE, s. m. se dit principalement des petites branches, des racines, etc. d'un arbre abattu. *Arrache-me thio châgne et t'aura pre té la défruche.*

DETRIER, ajoutez: que dans le Berry l'on dit *trier* pour sevrer.

DEURE, v. a. devoir, de *debere.*

DEVIS (D'VIS), s. m. synonyme de *devise*, (V. ce mot).

DORGASSE, s. m. (V. BREGOSSE).

E

EBOUSAILLER, v. a. (V. EBOUSACLIER).

ECALER, v. a. Ecaler les jambes, c'est les écarter démesurément.

EFFOURNIER, ajoutez: en Berry, l'on dit *fornier*, sortir du nid.

EGORGETTE, ajoutez: se dit gorgette dans le Berry.

ELÉGIR (s'), v. pron. se donner une entorse, se luxer un membre. *I m' seus fait grand mau aneut, i m' seus élégi les jambes.*

EMBEURER (s'), v. pron. synonyme de *s'enfondre*, (V. ce mot.) d'où la locution *être embeuré* ou *enfondu*, mouillé jusqu'aux os.

EMOYER (s'), ajoutez: nous trouvons *s'esmayer* en vieux français avec le sens de s'étonner.

EMPLOI, s. m. mot français détourné de sa véritable signification pour dire exploitation rurale. *Min frère n'avait que son p'tit emploi*, que sa petite propriété.

EMUDER, v. a. ébruiter, dévoiler.

ENCOINSSON, ajoutez: dans quelques provinces, dit Roquefort, *encoinson*, *encoissoné* signifient une chose terminée en angle; dans la Saintonge, une pièce de terre encoissonnée est un terrain qui est plus large en haut qu'en bas, et il paraît faire dériver ce mot du vieux français *accoison*, qui lui-même, dit-il, vient du latin *occasio.* Nous ne pouvons

partager cette manière de voir et nous croyons qu'encoinsson vient simplement du mot *coin*, *cuneus*, ce qui finit en pointe.

ENDERSE, s. f. dartre vive.

EPALLE, ajoutez : qu'au XIII[e] siècle l'on disait *épadles* pour épaules, dans le français du Nord.

ETRANGES PAYS, loc. les pays étrangers, locution que nous retrouvons dans une *canchon amoureuse* citée par Roquefort (p. 386.)

> Car teus est bien en son lieu escondis
> Qui est amez en ESTRANGE PAYS.

F

FAYANT, ajoutez ; se dit *faou* dans les patois du midi.

FIALE, s. m. fanne. *Les fiâles dos poumes de terre.*

FRETÉ, ajoutez : se prend quelquefois substantivement : *Ol est in p'tit fr'té d' lapins ;* pour dire un petit sentier, tracé, suivi par les lapins.

G

GAISSER, ajoutez : et se dit encore *gaissa* en langage méridional.

GOAZE, ajoutez : connu dans le midi sous le nom de *goxo*.

GOGUE, s. f. chez nous c'est un gros coin en bois; dans l'Aunis, une espèce de fard que l'on place dans une panse de mouton que l'on fait bouillir.

GRELA, ajoutez : dans le midi on appelle *grello* un crible dont les mailles sont très larges.

GRIPPASSES, s. m. pl. terres rocailleuses, pleines de pierres, de buissons, d'épines, placées le plus souvent sur le versant d'un coteau.

I

I EN MET, loc. je m'en doute, je le crois, je le suppose. *Où est donc Jean? — A la foire, i en met.*

IRAGNE, ajoutez: que l'on disait aussi *iragne* dans le français du Nord. (Roquefort).

J

JALLON, JALLONNÉE, (Voir Gealon, Gealonnée).

JETTE, s. f. (Voir Gite).

JOUC, ajoutez : se dit *xouc* en langage méridional.

JUILLE, ajoutez : que dans le langage méridional l'on dit également *julhes*.

L

LAPPE, ajoutez : se disait autrefois *alapas* (Lac. t. 2.)

LIANT, voir pour exemple de l'emploi de ce mot les vers cités à Deçay.

LINCIT, s. m. (Voir Lessi.)

LIRETTE, s. f. bande d'étoffe. L'on utilise ces morceaux en les cousant ensemble, c'est ce qu'on appelle un tapis de lirettes.

M

MAUDRER, v. n. diminuer.

MINOTON, (Voir Penon.)

MOUSSE et **MOUSSEAU**, ont la même signification. Dérivent d'*emoussé*.

O

OMBLLET, (Voir AMBLET).

P

PATER, v. n. égaler. *Tu pate à me*, tu es aussi fort, aussi grand, etc. que moi.

PLIANGE (PLLIANGE), *ll* mouil. adj. des deux genres, uni, corruption de plan. Dérivé du latin *planus*.

PONNE, s. f. (Voir PANNE).

R

RALLE, s. m. le mollet. *L' ralle m' fait mau.*

REPAROUNE, s. f. étoupe de deuxième qualité, celle qui est entre le *brin* et la grosse étoupe.

REVIRON (faire le) loc. faire la culbute (Voir VIRER et DÉTREVIRER).

RIBANDEA, s. m. ruban.

> Tout pllein de RIBANDEAS
> Pendiant à son chapea.
> (*Chanson.*)

Augmentatif et corruption du mot ruban.

ROUMEAU, s. m. respiration de l'agonisant. *Igl est dans l' roumeau, i n' vivra jà longtemps.* Du roman *raumat*, râle, (Voir ROUMAIL).

FIN.

ERRATA.

NOTA. Comme on l'a vu au mot I, le patois poitevin exprime, par cette voyelle, le pronom *je*. Par suite d'erreurs typographiques, l'Y a été substitué à l'I dans plusieurs exemples. Nous nous bornons à signaler le fait à l'intelligence de nos lecteurs.

P. 22. V. AVOCAT. — Au lieu de : *d'aux* avocats pour avier son feu; lisez : *dos* avocats *pr'avier* son feu.

P. 39. V. BOURRIN. — Pour le mot *bricos*, v. Ménage. V. Bourrique.

P. 46. V. BRONDIR. — Au lieu de : *eusute* veniont; lisez *ensuite* veniont.

P. 63. Ligne 4. — Au lieu de : *provoche*, lisez : *provonche.*

P. 71. V. COUAIL. — Au lieu de : COUAIL, lisez : *Couaïe*, ainsi qu'à la dernière ligne.

P. 68. V. COQUELUCHE. — Au lieu de : *quiau* pompllion, lisez : *qui'au.*

P. 75. Ligne 2. — Au lieu de : *coté*, lisez : *côte.*

P. 76. V. CRI. — Au lieu de : *quielle* échalle, lisez : *thielle* etc.

P. 79. V. DÉBADER. — Au lieu de : *pébadé*, lisez : *débadé.*

P. 91. Ligne 3. — Au lieu de : *bôlas*, lisez : *bôlos.*

P. 97. V. EJARRÉ (être). — Au lieu de : (*Voir* réfléchi), lisez : (*Verbe* réfléchi.)

P. 99. V. EMBREVER. — Au lieu de : *tromper* un linge, lisez : *tremper*, etc.

P. 107. Ligne 3. — Supprimez la virgule qui sépare *mauvais*, *dérangé.*

P. 127. V. GARGANAC. — Lisez *gargareôn*, au lieu de *gargacon.*

P. 129. V. GATOU. — Au lieu de : *qatou*, lisez : *gatou.*

P. 137. V. Goutte. — Remplacez par une virgule le point qui suit les mots *de dens*.

P. 144. V. Guiller. — Ligne 5, lisez : *quand*, au lieu de : *buand*.

P. 145. V. Heurée. — Au lieu de : l'heurée *dau* champ, lisez : *do* champ.

P. 147. V. Iragne. — Mettez (ligne 6) un point après ces mots : M. Rondier écrit *irogne*. Du latin, etc.

P. 148. V. Jabrailler. — Au lieu de : *jabler*, lisez : *jabber*.

P. 149. V. Japer. — A très-long.

P. 153. V. Joutte. — Ligne 1re, lisez ainsi : la bette ou poirée, *betta cycla*. Expression etc.

P. 164. V. Maquillage. — Lisez, ligne 5, *mêkanaomaï*.

P. 170. V. Megue. — Lacombe écrit *megu* et non *megue*.

P. 180. V. Neger (se). — Lisez : ... le roman *negar* au lieu de *neger*.

P. 181. V. Nève. — lisez : ... nominatif latin *nix*. L'espagnol *neive* etc.

P. 196. Ligne 1re, au lieu de : épis *ronds*, lisez : épis *longs*.

P. 211. V. Prici. — La citation doit être ainsi restituée :

> Or bain quoad tot fut amassi
> Deçay, delay, priqui, prici,
> Veci voeni in presonnage
> Bain abilli....

P. 222. V. Rechaner. — Lisez, ligne 5, *rekaner*, au lieu de : *rekamner*.

P. 222. V. Rechiver. — D'une erreur de mise en page, il résulte que la suite de cet article se trouve placée après le mot Recurer.

P. 228. V. Retublé. — Lisez : *restouble* et non *resteuble*.

